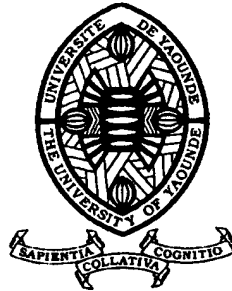


UNIVERSITE DE YAOUNDE I

.....  
CENTRE DE RECHERCHE ET  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES,  
SOCIALES ET EDUCATIVES

.....  
UNITE DE RECHERCHE ET  
DE FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

.....



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

.....  
POST CORDINATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

.....  
DOCTORAL RESEARCH UNIT  
FOR SOCIAL SCIENCES

.....

## LES COALITIONS ELECTORALES DES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION CAMEROUNAISE (1992-2004).

Essai d'analyse historique à partir des expériences du SDF,  
UNDP et UPC.

Mémoire de Master en Histoire soutenu le 28 juin 2024

Spécialisation : Histoire des Relations Internationales

Par OWONA AMOUGOU Franklin

### JURY

Président : MEYOLO Joël Narcisse (MC)

Rapporteur : ESSOMBA Philippe Blaise (Pr)

Examineur : MVO'O Francis Romuald (CC)



JUIN 2024

**DEDICACE**

A mes parents, Paul Amougou Onana et Colette Envoutou

## SOMMAIRE

DEDICACE .....	i
SOMMAIRE .....	ii
LISTES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX .....	iii
ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	v
RESUME .....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION GENERALE .....	1
CHAPITRE I : LA TRANSITION DEMOCRATIQUE DE 1990 AU CAMEROUN : UN CONTEXTE FAVORABLE A UNE ALTERNANCE POLITIQUE.....	21
CHAPITRE III : LA GESTATION DES COALITIONS ELECTORALES DE SURVIE POLITIQUE A L'ERE DE L'ASTHENIE DEMOCRATIQUE (1997-2004).....	76
CHAPITRE IV CONSEQUENCES ET LIMITES DES COALITIONS ELECTORALES .	109
CONCLUSION GENERALE.....	130
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES .....	132
ANNEXES .....	151
TABLE DES MATIERES .....	164

## LISTES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

### Graphiques

Graphique 1: répartition partisane des sièges au parlement en 1992. ....	32
--------------------------------------------------------------------------	----

### Tableaux

Tableau 1: Les zones de faible participation électorale (en-dessous de 50%) .....	35
Tableau 2: Les résultats officiels des élections du 11 octobre 1992 .....	40
Tableau 3: Résultats comparatifs : Union pour le Changement /RDPC dans les fiefs de l'opposition en Octobre 1992 .....	41
Tableau 4: Résultats comparatifs RDPC/Union pour le Changement dans les fiefs du RDPC.	41
Tableau 5: Représentation provinciale des mairies de l'opposition en 1996. ....	78
Tableau 6: Répartition provinciale des municipalités du RDPC en 1996. ....	80
Tableau 7: répartition provinciale du RDPC en mai 1997, comparativement à 1992. ....	82
Tableau 8: Tableau comparatif des résultats de l'opposition parlementaire aux législatives ..	85
Tableau 9: résultats de l'élection présidentielle de 1997. ....	92
Tableau 10: Résultats des législatives au Cameroun de 1992 à 2002 .....	101
Tableau 11: Résultats des élections présidentielles du 12 octobre 2004. ....	107
Tableau 12: la croissance électorale du RDPC de 1992 à 2004 .....	116
Tableau 13: Performances législatives des partis d'opposition (1992-2002).....	118

## REMERCIEMENTS

Tout travail de recherche s'effectue sous la supervision d'un maître. Je voudrais ainsi remercier tous ceux qui ont accepté de m'accompagner dans ce chantier scientifique.

Mes remerciements vont d'abord à l'endroit du professeur Philippe Blaise Essomba qui a accepté, malgré ses multiples occupations, de diriger ce mémoire. Son incontestable disponibilité et sa simplicité m'ont beaucoup marqué. Je salue son immense soutien tout au long de ce travail, car en dehors d'être un véritable guide scientifique, il reste aussi un parent. Ses multiples conseils, ses encouragements permanents et sa sagesse ont été d'un grand apport pour la bonne conduite de ce travail.

Que le professeur Jean Koufan Menkéné soit également remercié pour son attention qu'il a bien voulu porter aux prémices de ma réflexion et à l'adoption de cette thématique. Je dois également témoigner ma reconnaissance au Professeur Moussa II pour ses encouragements permanents et à l'ensemble des enseignants du département d'histoire de l'université de Yaoundé I, qui tout au long de notre parcours académique, n'ont ménagé aucun effort pour nous préparer à la recherche. Je ne saurais continuer cette vague de remerciements sans toutefois rendre un vibrant hommage au regretté professeur Albert Pascal Temgoua pour tout le travail abattu.

Les multiples informateurs, le personnel des bibliothèques, toutes celles et tous ceux qui ont apporté une quelconque information à la réalisation de cette recherche doivent être remerciés. Particulièrement Fidèle Pierre Ebenda pour son soutien tout au long de la rédaction de ce mémoire, je lui suis reconnaissant d'avoir mis à ma disposition ses connaissances et de n'avoir ménagé aucun effort pour m'aider à mener à bien cette recherche. Je n'oublierai pas Hugues Assamba pour son aide remarquable et tous mes amis Denis Onana Manga, Théophile Bidias Onanena, Alfred Mfomo, Serge Melono Bessala, Susanne Sandrine Ombwa, Joseph Yannick Azegue. Que Isabelle Joelle Ngo Djon, Philippe Lionel Ndong Emvoutou, Louise Locady Memvola, Nadège Zoah Amougou, Déric Abomo Amougou, Arnaud Amougou, Tatiana Emvoutou Amougou soient également remerciés pour leur soutien dans les moments difficiles.

Enfin, que tous ceux qui, de prêt ou de loin, ont participé d'une façon ou d'une autre à la réalisation de cette recherche et dont les noms ne figurent pas ici, en soient remerciés

## ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

**ADD** : Alliance pour la Démocratie et le Développement

**AMEC** : Action pour la méritocratie et l'Egalité de Chance

**ANDP** : Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès

**ARC-CNS** : Alliance pour le Redressement du Cameroun par la Conférence Nationale Souveraine

**CL** : Convention Libérale

**CNPOA**: Coordination Nationale des Partis d'Opposition et Associations

**CNS**: Conférence Nationale Souveraine

**CRRN**: Coalition pour la Réconciliation et la Reconstruction Nationale

**CRTV** : *Cameroon Radio Television*

**DC**: Démocrates Camerounais

**DIC** : Démocratie Intégrale du Cameroun

**MANIDEM**: Mouvement Africain pour la Nouvelle Indépendance et la Démocratie

**MDP** : Mouvement pour la Démocratie et le Progrès

**MDR** : Mouvement Démocratique pour la Défense de la République

**MLDC**: Mouvement pour la Libération et la Démocratie Camerounaise

**PDC** : Parti des Démocrates Camerounais

**PAL** : Parti de l'Alliance Libérale

**PPD** : Parti pour le Progrès de la Démocratie

**PSP**: Parti de la Solidarité du Peuple

**PSDC** : Parti Social-Démocrate Camerounais

**UC** : Union pour le Changement

**UDC** : Union Démocratique Camerounaise

**UFDC** : Union des Forces Démocratiques du Cameroun

**UNC** : Union Nationale Camerounaise

**UNDP** : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès

**UPA** : Union des Populations Africaines

**UPC** : Union des Populations du Cameroun

**UPCH** : Union des Populations du Cameroun tendance Hogbe Nlend

**UPCK** : Union des Populations du Cameroun tendance Augustin Frederick Kodock

**UPCN** : Union des Populations du Cameroun tendance Ndeh Ntumazah

**USP** : Union pour la Solidarité et la Patrie

**RAP** : Rassemblement pour la Démocratie

**RDPC** : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais

**RDPA** : Rassemblement Démocratique du Peuple sans Frontière

**RFI** : Radio France Internationale

**SDF** : *Social Democratic Front*

## RESUME

L'expérience de réinstauration officielle du pluralisme social et politique enclenché au début des années 1990 préfigurait, aux yeux d'une frange de l'opinion publique camerounaise d'une part, et des analystes des questions de pouvoir d'autre part, une démocratisation de la société politique camerounaise. Ainsi, si la mise en marche de la démocratisation a, sur le plan institutionnel, effectivement contribué à élaguer l'armature coercitive légale avec un seuil autoritaire remarquablement amoindri, mettant l'ex-parti unique dans une situation inconfortable, les coalitions électorales des formations politiques d'opposition en quête de pouvoir et d'alternance ne réussirent néanmoins pas à atteindre cet objectif. Trois périodes émanent de cette étude : La première, celle des coalitions de conquête du pouvoir et d'existence politique en 1992, pendant laquelle l'opposition détenait toutes les cartes en main pour renverser le pouvoir RDPC, au regard des échéances électorales, véritablement concurrentielles ; dû en partie aux regroupements mobilisateurs initiés par l'opposition. A partir de 1997, l'opposition ne connaît plus la même audience, c'est la raison pour laquelle on peut qualifier les coalitions de cette période comme étant des coalitions de survie politique à l'ère de l'asthénie démocratique, caractérisé par l'affaiblissement généralisé de l'opposition dû aux multiples incompréhensions et divisions, et la remonopolisation de l'espace politique par le RDPC redevenu maître du jeu. La période 2004 est marquée par de nombreuses tergiversations d'une opposition en quête de légitimité et de repère, balisant une fois de plus le terrain au RDPC qui règne désormais en maître absolu. Cette situation, malgré la relaxation et la démonopolisation de l'espace politique en 1992, contribua à fragiliser systématiquement l'opposition, qui s'est traduite par la désaffection et le désintérêt populaire de la vie politique. Elle favorisa par la même occasion le renforcement du système clientéliste et la régionalisation de la vie politique. Toutes choses qui suscitent dans les esprits et dans les consciences l'épineuse et lancinante problématique de l'alternance politique au Cameroun.

Mots clés : Coalition, Opposition



**ABSTRACT**

The experience of official re-establishment of social and political pluralism engaged at the beginning of 1990 years heralded in the eyes of a fringe of Cameroonian public opinion on one part and analysts of power matters on the other part a democratisation of political society of Cameroon. In this way, if enforcement of democratisation in the institutional plan, contributed to diminish actually the coercitive and legal framework with an authoritarian threshold remarkably reduced, putting the unic ex-party in an uncomfortable situation, the electoral coalitions of political parties of the opposition in search of power, and alternation did not succeed in the meeting of that target. Three periods emanated from that study: The first that of coalition in search of power and political life in 1992, during that period, the opposition was the holder of all the cards in order to overthrow the CPDM power, regarding the electoral obligations truly opposed; due to the grouping movements introduced by the opposition. As from 1997, the opposition did not have the same audience, it was why we called the coalitions of that period, the political survival ones, during the democratisation weakness that emanated generally from the opposition caused by the multiple incomprehension's and the remonopolisation of political environment by the CPDM party, the new game master. That of 2004 was characterised by many hesitations of an opposition in search of legitimacy and mark, balizing once the way to the CPDM, the absolute new master. This situation, despite the relaxation and the demonopolisation of political space in 1992, contributed to weaken systematically the opposition that was characterised by disaffection and the popular lack of interest of political life. By the same occasion, it facilitated the strengthening of the clientelist and the regionalisation of the political life. Hoses were all what caused in the minds the thorny matter of political alternation in Cameroon.

Keys words: coalition, opposition

## INTRODUCTION GENERALE

### I- PRESENTATION DU SUJET ET CONTEXTE HISTORIQUE

#### 1- Présentation du sujet

Le présent thème s'intitule : « Les coalitions électorales des partis politiques de l'opposition camerounaise (1992-2004) Essai d'analyse sociohistorique à partir des expériences du SDF, UNDP et UPC. Il s'inscrit dans le champ de l'évolution politicoinstitutionnelle du Cameroun post indépendance. Le retour de la démocratie pluraliste en 1990 dans un contexte de crise entraîne un certain nombre de mutations sociopolitiques qui marquent l'éclosion des coalitions oppositionnelles dans le champ politique camerounais.

#### 2- Contexte historique de la recherche

Comme un peu partout en Afrique, aussitôt, après l'accession au pouvoir d'Amadou Ahidjo avec l'indépendance nationale, le multipartisme parlementaire est interdit au nom de la stabilité et de la cohésion nationale, tout au moins dans le Cameroun oriental. Dans une sorte de continuité, cette conception est par la suite reprise et réaffirmée par le président Paul Biya même si la constitution adoptée entre temps en 1972<sup>1</sup>, n'exclut pas le principe du multipartisme. Ce pluralisme fermé est entretenu par l'élite politique au pouvoir afin de limiter l'atomisation du champ politique national sur les bases ethnoculturelles<sup>2</sup>. Si l'une des dernières actions d'envergure de militant en faveur du multipartisme date de 1976, à la fin des années 1980, des groupuscules plus ou moins clandestins existent toujours à travers le pays.

À la fin de l'année 1989, deux de ces principaux groupes œuvrent pour le multipartisme à Bamenda autour d'Albert Mukong et à Douala autour de Yondo Black Mandengue.<sup>3</sup> A cette époque, les leaders politiques envisagent de s'appuyer sur l'article 3<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, lire la constitution du 2 juin 1972.

<sup>2</sup> P. Kame bouopda, *Cameroun, les crises majeures de la présidence Biya*, paris, l'harmattan, 2007, p.118. <sup>3</sup> C. Ambomo, "Analyse d'un discours politique présidentiel, étude lexicométrique (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002), Thèse de doctorat en science du langage, Université de Franche-Comté, 2013, p.42.

<sup>3</sup> En effet, l'article 3 de la constitution du 2 Juin 1972 disposait que les partis et formations politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leurs activités conformément à la loi. Ils doivent respecter les principes de la démocratie, de la souveraineté et de l'unité nationale.

de la constitution du 2 juin 1972 pour revendiquer l'instauration du multipartisme. Du 17 au 26 février 1990 plusieurs membres de ces deux groupes dont René Djon Djon et Yondo black sont arrêtés. La question du multipartisme fait alors son entrée dans l'espace publique.

Les processus de démocratisation se déroulent dans un contexte de fragilisation des bases économiques de l'Etat providence africain déjà mal en point<sup>4</sup>. L'une des caractéristiques majeures de ce mouvement de démocratisation est qu'il est amorcé en même temps que les réformes économiques. Or, celles-ci imposent beaucoup de privations aux populations. Les contraintes économiques consubstantielles à la simultanéité des politiques d'ajustement et de la libéralisation de l'espace politique contrarient l'espérance d'un meilleur partage des ressources selon la perception de la démocratie dans l'imagerie populaire<sup>6</sup>. Les pays sont alors menacés d'implosion par cette déception populaire qu'inspire le fonctionnement des nouvelles démocraties. Il est important de noter que les enjeux qui se rattachent à l'effectivité de l'alternance démocratique sont à la fois d'ordre externe et interne.<sup>5</sup>

D'un point de vue externe, la démocratie libérale en 1990, après la chute du mur de Berlin et la déconfiture des démocraties populaires de l'Europe de l'Est, s'est imposée comme le modèle universel de système politique permettant à tous les courants d'opinions de s'exprimer et de s'organiser librement. Le triomphe de la démocratie libérale en tant qu'affirmation du pouvoir du peuple et unique forme légitime d'organisation des sociétés humaines<sup>6</sup> s'est traduit par un ensemble de règles présentées sous les couleurs de l'Etat de droit considéré comme les "géniteurs" immédiats des soubresauts démocratiques en Afrique francophone à la fin des années 1980<sup>7</sup>. Ces facteurs extrinsèques liés à la fin du monde bipolaire illustrent bien la mondialisation de la démocratie libérale. Ces facteurs, certes conjoncturels, ont eu une incidence significative sur les processus de transitions démocratiques en Afrique francophone. Ils ont manifestement délégitimé les pouvoirs autoritaires et contribué à l'adhésion de ces sociétés africaines au modèle politique libéral. En rejetant les pouvoirs non démocratiques, ces facteurs ont créé les conditions

---

<sup>4</sup> F. Akindes, "Les transitions démocratiques à l'épreuve des faits, réflexions à partir des expériences des pays d'Afrique francophone", P.614. <sup>6</sup> Ibid. p.615.

<sup>5</sup> Y.S. Etekou. Bédi, "L'alternance démocratique dans les Etats d'Afrique francophone", thèse de doctorat en droit public, Université de Cocody-Abidjan, 2013, p.11.

<sup>6</sup> Theodore. Holo, "Démocratie rivalité ou démocratie émasculée ? Les constitutions du renouveau démocratique dans les Etats de l'espace francophone africain : régime juridique et système politique", revue béninoise des sciences juridiques et administratives, 2006, p.19.

<sup>7</sup> E. Kodjo, "Environnement international et état de droit : le cas de l'Afrique", in Gérard conac, 1995, p.84.

d'émergence d'une nouvelle culture faisant la promotion de la liberté un signe d'ouverture au pluralisme politique<sup>8</sup>.

Au Cameroun, les résistances qu'oppose le peuple, encouragées par le vent d'Est<sup>9</sup> qui a déjà atteint ses voisins (Benin, Gabon, Côte d'Ivoire, Togo, Zaïre, Niger) est plus vive que ne le prévoit le pouvoir.<sup>10</sup> Craignant d'être débordé et de ne plus contrôler le cours des événements, le Président de la République, à la faveur du congrès du RDPC en juillet 1990, déclare à ses militants : "Préparez-vous à une concurrence éventuelle"<sup>11</sup>. Face à ces événements et à l'ampleur qu'a commencé à prendre le débat à partir de mars 1990, l'opposition décide de se donner une certaine visibilité. En octobre 1990, elle crée une coordination nationale des partis de l'opposition et associations<sup>12</sup>. Il s'agit là d'une première tentative de regroupement de l'opposition politique à l'ère du multipartisme. En février 1991, suite aux lois adoptées le 19 décembre 1990, le gouvernement lance le processus de légalisation des partis d'opposition. C'est ainsi que de février à juin 1991, près de 25 partis seront légalisés dont les plus représentatifs sont l'UPC, l'UNDP et le SDF. Inspirée par certaines initiatives qui pendant la même période (1990-1991) fleurissent dans d'autres pays d'Afrique, la coordination exige la tenue d'une conférence nationale souveraine. Contre toute attente, l'ordre dirigeant opte plutôt pour une rencontre tripartite.

Ainsi, en début d'année 1992, la coordination explosera, une nouvelle coalition pour poursuivre le combat se mit en place : l'alliance pour le redressement du Cameroun par la conférence nationale souveraine (ARC-CNS). Celle-ci explose à son tour à la veille des élections concurrentielles de 1992 pour former la toute première coalition électorale des partis politiques de l'opposition : l'union pour le changement, l'enjeu ultime pour l'opposition étant le renversement du régime en place et pour celui-ci la réactualisation subtile du parti hégémonique initié en 1966 dans un contexte politique nouveau. C'est ainsi que les premières échéances électorales deviennent des catalyseurs des regroupements des

---

<sup>8</sup> A S. Mescheriakoff, "Le multipartisme en Afrique francophone : illusion ou solution ? " *In Gérard CONAC*, P.68.

<sup>9</sup> Ce que l'on appelle le vent de l'Est, à propos de la vague démocratique qui est partie de l'Europe de l'Est, suite aux bouleversements consécutifs à la mise en place de la perestroïka inaugurée par Gorbatchev dès sa prise de fonction en 1985, va se traduire au Cameroun par des mouvements de contestation à caractère politique ayant pour objet la démocratisation et l'instauration du multipartisme dans le pays.

<sup>10</sup> Pierre. Flambeau Ngayap, *L'opposition au Cameroun : les années de braise villes mortes et tripartite*, Paris, l'harmattan, 1999, p.9.

<sup>11</sup> Ibid. p.13.

<sup>12</sup> Il s'agit ici d'une Structure informelle dirigée par Samuel Eboua, ancien collaborateur d'Ahidjo et Successeur du président Paul Biya au secrétariat général de la présidence en 1975, fonction qu'il occupe jusqu'en 1992.

partis mieux des coalitions des partis de l'opposition au regard de l'enjeu qui réunit l'opposition.

## II- CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

### 1- Cadre conceptuel

Etymologiquement, la terminologie coalition vient du mot latin coalescere qui signifie "s'unir". La coalition désigne donc une entente circonstancielle entre puissances, partis, personnes pour une action commune. Pour Mokhtar lamari, Réjan, Landry et Nabel Amara <sup>13</sup> les coalitions constituent des actions collectives impliquant un consentement mutuel, volontaire et temporaire entre les acteurs motivés par un objectif commun. William Riker <sup>14</sup> allant dans le même sens estime que la coalition à la différence de l'alliance est plutôt un mode tactique de regroupement. Or pour Madeleine Grawitz<sup>15</sup>, l'alliance est un accord conclu entre Etats ou partis politiques, en vue d'atteindre un ou des objectifs communs, sans perdre leur autonomie. Sur le plan général, la coalition est une réunion momentanée de puissance, de partis, de personnes, pour lutter contre un ennemi commun. Ainsi, comme l'apparemment, la coalition est donc avant tout une alliance. Mais ici, il s'agit d'une entreprise circonstancielle, plus souvent épisodique. Dans cette étude, on utilisera parfois la notion d'alliance car dans le contexte Camerounais, ces deux notions nous semblent complémentaires. Ainsi, pour mieux appréhender la place de ces regroupements à caractère politique dans le régime pluraliste comme celui du Cameroun, une clarification théorique assez approfondie sur les notions de coalition et d'alliance politiques semble nécessaire.

### 2- Cadre théorique

Dans chaque démocratie, on a besoin d'une majorité pour gagner les élections ou pour faire passer une décision politique, que ce soit un projet de loi ou l'adoption d'un plan d'action<sup>15</sup>. Ainsi, que ce soit dans la scène politique et au sein des associations, des syndicats

---

<sup>13</sup> Cite par Raymond Hudon, Christian Poitier et Stéphanie Yates, participation politique, expression de la citoyenneté et formes organisée d'engagement : la contribution des coalitions à un renouvellement des conceptions et des pratiques, in politique et société, vol27, 2008, pp.165-185.

<sup>14</sup> W. Riker, *The theory of political coalition*, new haven, Yale University, press, 1962, pp.219-

15 M. Grawitz, *Lexique des sciences sociales*, paris, Dalloz, 1983, P.12

et d'autres regroupements, le désir et la volonté de former les majorités ou de peser sur une décision à prendre, rendent les coalitions et les alliances incontournables<sup>16</sup>.

De ce fait, la coalition, à la différence de l'alliance est un mode tactique de regroupement ; elle se situe à un niveau où elle correspond à une configuration transactionnelle, organisationnelle et opérationnelle<sup>17</sup>. Elle est en prise avec des opérations plus pragmatiques qui sont en fait plus pratiques. Dans cette configuration, les organisations et les acteurs conservent leur autonomie doctrinale et idéologique mais essaient en tenant compte d'un certain nombre de problèmes et de questions de se mettre ensemble, d'inventer des manières d'agir. Ils essaient de se regrouper afin d'influencer l'échange politique global dans un sens ou dans un autre,<sup>18</sup> qui dit donc coalition pointe l'importance du travail de mise en cohérence de combinaison des intérêts et des besoins des partis. Ainsi, à la différence de l'alliance qui est une entente systémique ou contre systémique, la coalition est une entente topique c'est-à-dire les préoccupations qui fondent l'entente sont centrées, situées et localisées.

L'alliance, quant à elle, est un mode stratégique de regroupement. Autrement dit, elle est fondée sur un travail politique qui consiste à rapprocher les vues et les intérêts des différentes formations et acteurs politiques qui en font parties. Qui dit alliance dit positionnement dans une perspective systémique. L'alliance suppose donc un noyau dur moral et doctrinal. Les alliances permettent précisément de structurer l'espace politique d'une démocratie autour de pôles, parce que si la démocratie est un mécanisme concurrentiel, cette concurrence-là aussi doit être organisée et structurée<sup>19</sup>. Les partis se mettent donc en alliances pour disposer d'un potentiel de combat politique plus développé, elle devient à ce moment une modalité de gestion de la concurrence en multipliant ses chances de succès<sup>20</sup>. Dans le contexte camerounais, coalition et alliance ne sont pas très différentes ; l'une pouvant conduire à l'autre. D'autant plus que leurs processus de mise en place sont presque identiques, elles sont pour la plupart conjoncturelles. Il faut le souligner aussi, la clarification des alliances est très délicate car, affirme Maurice Duverger, beaucoup d'alliances entamées de propagandes et d'espoir, se disloquent aussi vite que les

---

<sup>16</sup> J-B. Talla, "L'impératif des alliances en démocratie", *Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé*, 2013, P.22.

<sup>17</sup> M E. Owona Nguini, "Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politiques ? De l'utilité et de la pertinence politique des alliances et des coalitions", PP.29-30.

<sup>18</sup> Ibid. p.33.

<sup>19</sup> Ibid. P.31.

<sup>20</sup> L. Sindjoun, "Election au Cameroun : concurrence déloyale ; coalition de stabilité hégémonique et politique d'affection", *Afrique politique*, vol2 N°1,1997, p.114.

coalitions, beaucoup de coalitions se réforment sans cesse et deviennent des véritables alliances politiques<sup>21</sup>.

### III- JUSTIFICATION DU SUJET

Le retour au multipartisme en 1990 marque un tournant très décisif dans l'histoire politique du Cameroun. Le choix de l'UPC, SDF, UNDP comme objet d'étude ne s'est pas fait de manière fortuite. Il résulte de plusieurs mobiles. L'UPC, le SDF, et l'UNDP, se positionnent en 1992 comme les principaux partis de l'opposition au Cameroun, au regard non seulement de leur audience nationale mais également des résultats des premières élections concurrentielles de la même année. Ainsi, entre 1992 et 2004, l'opposition, malgré la conjoncture qui lui était favorable en 1992 n'a pas pu réussir l'alternance au Cameroun comme cela semble perceptible ailleurs. Il faudrait donc analyser les coalitions afin de comprendre ce qui explique ces multiples échecs.

En plus, l'espace politique et partisan au Cameroun depuis 1992 a été marqué par des volte-face spectaculaires venant de certains leaders de l'opposition qui n'hésitèrent pas malgré la virulence affirmée à entrer en collusion avec un régime qu'il décriait pourtant ; plutôt que de s'allier avec les autres partis de l'opposition. Il faudrait donc comprendre les enjeux qui favorisèrent ces rapprochements quelque peu surprenants. Ainsi, l'opposition se trouve aujourd'hui dans l'incapacité de mobiliser les populations comme en 1992. L'on ressent le désintérêt que les camerounais affichent à l'endroit des mouvements politiques, c'est ce qui justifie peut-être le fait que les scrutins présidentiels de 1997, 2004 n'aient pas suscité autant d'enthousiasme que celui de 1992, l'on se demande véritablement pourquoi ?

Enfin, l'opposition en 1992 était majoritaire au parlement et ce, malgré le boycott des radicaux. A partir de 1997, on observe une dégringolade de celle-ci. Par exemple, l'UNDP est partie de 68 députés en 1992 à seulement 13 députés en 1997 et 01 en 2002 ; l'UPC quant à elle est passée de 18 députés en 1992 à un seul en 1997 et 3 en 2002, il convient de comprendre ce qui n'a pas marché. Enfin, le SDF malgré le boycott des législatives de mars 1992 est revenu en force aux élections présidentielles de la même année. Malgré cette prestation, ce parti à partir de 1997 brilla par de nombreuses incompréhensions. Ces différents motifs doivent amener le chercheur à entreprendre des investigations sur ces trois principaux partis de l'opposition camerounaise pour mieux

---

<sup>21</sup> M. Duverger, *Les partis politiques*, paris librairies Armand colin, 1976, P.439.

comprendre pourquoi toutes les tentatives de regroupements mobilisateurs initiées n'ont jamais abouti ?

#### **IV- INTERET DE L'ETUDE**

En abordant une étude sur les coalitions électorales, l'objectif personnel à terme est d'apporter une modeste contribution dans la compréhension de l'histoire politique du Cameroun depuis le retour au multipartisme. De ce fait, le présent travail présente un intérêt dual, d'abord scientifique ou didactique et enfin politique.

Au plan scientifique ou didactique, l'analyse des coalitions électorales au Cameroun est une réflexion sur un phénomène encore en mouvement. Ainsi, cette étude qui s'inscrit dans le sillage de l'évolution socio-politique du Cameroun mettant en relation l'apport de l'opposition, renseigne sur son essor, son évolution et son impact dans le champ politique camerounais. En effet, ces coalitions ou alliances ont déjà fait l'objet d'une étude mais celle-ci mettait plutôt en rapport le parti au pouvoir<sup>22</sup> une thématique allant dans le sens contraire permettrait sans doute d'élargir le champ de compréhension de l'évolution politique du Cameroun.

Au plan politique, on note qu'au début des années 1990, après plusieurs décennies de parti unique, le Cameroun est retourné au multipartisme. Des dizaines de partis politiques sont créés ou reconstruits avec l'objectif précis de renverser le pouvoir en place. Cependant, environ trois décennies plus tard, l'opposition n'a jamais atteint cet objectif. En abordant une étude sur les coalitions électorales, il est intéressant de ressortir les enjeux, les jeux et l'impact de ces coalitions afin de mieux appréhender l'origine de ces échecs. L'étude n'a pas été influencée par des mobiles politiques, elle est plutôt le fruit d'une longue observation de la scène politique camerounaise et le souci de comprendre le pourquoi des choses. C'est précisément ce à quoi interpelle l'histoire, c'est-à-dire connaître le passé pour mieux comprendre le présent afin de mieux entrevoir l'avenir.

#### **V- CADRE SPATIO-TEMPOREL**

Le temps et l'espace constituent les binômes de validité épistémologique en sciences sociales. Ainsi, situer cette étude dans le temps et dans l'espace s'avère très nécessaire.

---

<sup>22</sup> Pour plus d'information, lire le mémoire de Fidèle pierre Ebenda sur les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme.



Sur le plan spatial, cette recherche intègre l'Etat camerounais dans son intégralité. Dans ce sens, il paraît judicieux de mener une étude sur tout le triangle national, dans la mesure où les grands partis de l'opposition objet de l'étude ont créé à l'heure de l'ouverture démocratique une répartition géographique<sup>23</sup> du jeu politique au Cameroun, suivant leur degré d'implantation dans certaines régions. Ainsi, on distingue les provinces du Centre Sud Est qui semblent être favorables au RDPC, le grand Nord plus favorable à l'UNDP, l'UPC dans les régions du Littoral et une partie de la région du Centre et enfin le SDF qui avait pour fief l'Ouest, le Sud-Ouest et le nord-Ouest<sup>24</sup>.

Sur le plan temporel, l'étude se situe entre 1992 et 2004 non seulement pour un souci d'organisation mais aussi et surtout pour un souci d'historicité. A ce sujet, Joseph Kizerbo<sup>25</sup> déclare : "L'Historien qui veut remonter le passé sans bornes chronologiques ressemble à un voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur, une piste sans borne kilométriques". Les bornes chronologiques marquent trois périodes majeures dans l'histoire politique post multipartisme.

La date de 1992 correspond à l'année de l'organisation des premières élections démocratiques depuis le retour au pluralisme en 1990. Les résultats des élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992 confirmèrent la posture favorable de l'opposition qui se trouvait majoritaire au parlement. Ainsi, à la veille des élections présidentielles, un certain nombre de partis, d'associations et de personnalités décident de mettre en place une coalition électorale : L'Union pour le changement autour de la candidature de Ni John Fru Ndi afin d'obtenir l'alternance par les élections. C'est ce dispositif coalisé qui fit de cette élection présidentielle la plus concurrentielle de toute l'histoire du Cameroun pluraliste institué en décembre 1990, la seule où il y avait effectivement eu une concurrence politique sérieuse<sup>26</sup>. À la même période électorale, un accord de circonstance fût également signé entre Bello Bouba Maigari et Henri Hogbe Nlend en vue des élections présidentielles du 11 octobre 1992.

---

<sup>23</sup> L'idée de répartition du jeu politique au Cameroun ou la logique des fiefs, est soutenue par Luc sindjoun, qui attribue aux partis politiques en 1990, une légitimité régionale ou archipélagique. Pour plus d'informations, lire Luc sindjoun, " Le Président de la République du Cameroun à l'épreuve de l'alternance néo patrimoniale et de la transition démocratique", M C Diop et M Diouf, *Les figures du politique en Afrique, des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Dakar, CODESRIA-Kartala, 1999, p.89.

<sup>24</sup> *Le Messenger* N° 282 du 26 Octobre 1992, P.12.

<sup>25</sup> Joseph. ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1972, p.16.

<sup>26</sup> M.E. Owona nguini, "Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs pliques" ? p.40.

La deuxième date, 1997 correspond à une période assez trouble dans l'histoire de l'opposition camerounaise. D'abord, l'opposition ne connaît plus la même audience comme en 1992, cela se traduit par le raz de marée du RDPC aux élections législatives de cette année. Bien plus, Cette période est marquée par les difficultés qu'éprouvent des partis politiques de l'opposition à former une véritable coalition en vue des élections présidentielles. Cela se matérialise par le boycott par les principaux partis de l'opposition de l'élection présidentielle qui préludera l'entrée au gouvernement de l'UNDP et de l'UPC Hogbe Nlend.

La dernière date 2004 symbolise la dernière et véritable tentative de regroupement des partis de l'opposition dans une perspective électorale. Celle-ci est expérimentée en septembre et octobre 2004 avec la mise en place de la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale. Cette année est également marquée par les divisions incessantes des partis de l'opposition qui éprouvent une fois de plus d'énormes difficultés à s'entendre autour d'une candidature unique. Bien plus, cette année marque la période d'essoufflement des partis de l'opposition qui non seulement brillent par leurs divisions mais aussi ne connaissent plus la même vigueur qu'en 1992. Le RDPC est ultra majoritaire au parlement avec 149 députés sur 180.

## **VI- REVUE DE LA LITTERATURE**

Pour mener à bien ce travail sur les coalitions électorales, il est indispensable pour l'historien de s'appuyer sur les documents généraux et spécifiques en histoire politique du Cameroun regroupés en ouvrages, thèses, mémoires et articles. Il faudrait analyser les ouvrages théoriques et généraux traitant des coalitions politiques pour aboutir à ceux qui étudient de manière spécifique le Cameroun.

Sur le rôle que peuvent jouer les coalitions et les alliances dans une démocratie, Denis Tull<sup>27</sup> estime que construire une majorité est nécessaire pour atteindre ses objectifs politiques, qu'il s'agisse de remporter des élections ou de faire adopter une décision politique comme un projet de loi ou un plan d'action. Il poursuit en montrant que cet impératif de construire des majorités s'impose aux différents acteurs de la vie politique y

---

<sup>27</sup> Denis, Tull, "L'impératif des alliances en démocratie", *Friedrich Ebert Stiftung*, Yaoundé, 2013.

compris aux associations. Ainsi, tout ce qui relève de la politique nécessite le dialogue, la prise en compte d'autrui et le compromis. Conscient du fait qu'une coalition ou une alliance n'est pas toujours facile à créer, tant à l'intérieur d'une organisation qu'avec d'autres, ce dernier conclut en présentant les conditions d'une coalition. Créer l'action commune dans un environnement de domination, de hiérarchie, de manque de confiance et de corruption, nécessite des qualités des vrais leaders de la part des initiateurs et coalitionnaires. Il sert de balise pour apprécier la mise en place des coalitions électorales au Cameroun post-multipartisme. Joseph Alois Schumpeter<sup>28</sup> propose une analyse relationnelle sur la démocratie et les systèmes politicoéconomiques que sont capitalisme et socialisme, présentant les coalitions politiques comme des exercices sur des moyens de lutte concurrentielle. Ces politiques permettent aux hommes politiques de maximiser leurs chances dans des situations de compétition politique marquée par la concurrence. Il énonce néanmoins un certain nombre de théories devant guider la construction des majorités. Premièrement, il présente la nécessité de clarification idéologique par les partis politiques. Deuxièmement l'indispensabilité des praticiens professionnels dans le jeu politique utile pour le succès des coalitions et des alliances politiques. Il sert également de base théorique et permet de juger de la pertinence et de la consistance des coalitions électorales des partis de l'opposition au Cameroun. William Riker<sup>29</sup> quant à lui, partant d'une étude comparative entre coalitions et alliances précise que la coalition à la différence de l'alliance est plutôt un mode tactique de regroupement. Dans cette configuration, il estime que les organisations et les acteurs conservent leur autonomie doctrinale et idéologique, mais essayent en tenant compte d'un certain nombre de problèmes et de questions de se mettre ensemble, d'inventer les manières d'agir. Ils essayent de se regrouper afin d'influencer l'échange politique global dans un sens comme dans un autre. Dans ce cas, ils agissent tactiquement par rapport à une préoccupation qui ne suppose pas que ces organisations contrairement à Schumpeter aient fondamentalement le même noyau dur idéologique et moral. Dans une analyse profonde de la démocratie en Afrique, Jean François Bayard<sup>30</sup> estime que la cooptation de l'opposition dans les instances de pouvoir constitue ce qu'il appelle : "La révolution passive". Selon lui, l'incorporation de l'opposition au gouvernement participe à la continuité de l'autoritarisme contribuant ainsi à l'émasculature du processus de démocratisation. Gramsci,<sup>31</sup> contrairement à Bayard estime que le concept de révolution passive n'est pas que *statu quo*, c'est une

---

<sup>28</sup> J.A. Schumpeter, *Capitalisme socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1983.

<sup>29</sup> W. Riker, *The theory of political coalition*, New Haven, Yale University Press, 1961.

<sup>30</sup> J.F. Bayard, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>31</sup> A. Gramsci, *Œuvres choisies*, Paris, éditions sociales, 1959.

discontinuité, un changement des règles du jeu politique. Dans le même ordre d'idées, Gramsci utilise de manière synonymique les concepts de "révolutions passive" et de "révolution –restauration" ainsi, penser "la révolution passive" à partir d'Antonio Gramsci devrait donc amener à éviter "l'illusion du toujours ainsi" présente dans l'interprétation faite par J.F Bayard. Le point de vue de Gramsci est renchéri par celui d'Elias.<sup>32</sup> Pour lui, il faut considérer la "révolution passive" comme un "équilibre de tension, " comme une configuration mouvante. En d'autres termes, la cooptation de l'opposition dans les structures dirigeantes n'emporte pas nécessairement sa domestication. Au Cameroun, ce point de vue semble discutable dans la mesure où le rapprochement des partis d'opposition et le parti au pouvoir a plutôt contribué à la fragilisation des coalitions de l'opposition et par ricochet à la déstabilisation d'une manière systémique de celle-ci. Dans ce sens, Parry. G<sup>33</sup> estime que : "la majorité gouverne et l'opposition s'oppose". Car pour lui, la vie politique est généralement expliquée de manière dichotomique. Dès lors, on envisage mal une opposition qui ne serait pas en situation de confrontation avec le régime. Max Weber<sup>34</sup> ne semble pas partager ce point de vue. Pour lui, une vie politique qui ne serait marquée que par la confrontation et la division est plus une abstraction qu'une réalité sociologique. Ces différents ouvrages permettent de mieux comprendre les jeux et les enjeux des différentes coalitions à partir de 1992.

En plus de ces ouvrages généraux et théoriques, de nombreux autres travaux portant spécifiquement sur le Cameroun ont été publiés. Fidèle Pierre Ebenda,<sup>35</sup> dans une étude sur les ententes progouvernementales ressort clairement les enjeux et les modalités de construction des ententes pro-gouvernementales, le comportement des acteurs de certains leaders de l'opposition dans la formation des mouvements de coalitions. Il ressort également l'influence du parti au pouvoir qui a contribué dans une certaine mesure à la fragilisation de certaines coalitions électorales des partis politiques d'opposition. Dans une analyse minutieuse, Pierre Ngock<sup>36</sup> ressort l'évolution de l'UPC. Il analyse le comportement et les actions des principaux leaders de ce parti à l'ère du multipartisme ; il permet également de comprendre pourquoi ce parti depuis la disparition de ses pères fondateurs évolue en rang dispersé et l'impact de cette situation dans la construction des

---

<sup>32</sup> N. Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, éditions de l'aube, 1991.

<sup>33</sup> G. Parry, "Opposition question" *government and opposition*, volume 32, N°4, 1997, pp.457-461.

<sup>34</sup> Max. Weber, *Economie et société*, tome2, paris, Plon, 1995.

<sup>35</sup> F.p, Ebenda, " Les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme", (1992-1997), mémoire de master2 en histoire, Université de Yaoundé1 ,2015.

<sup>36</sup> P. Ngock, "Le parti historique dans la tourmente : l'UPC de 1990 à 2002 ", mémoire de maîtrise en histoire, Université de yaoundé1 ,2002.

regroupements mobilisateurs des partis d'opposition. La période du retour au pluralisme a fait l'objet de nombreux travaux, ainsi Pierre Flambeau Ngayap<sup>37</sup> dans son ouvrage fait une analyse critique de cette période. Il décrit d'une manière détaillée les villes mortes et la rencontre tripartite. Cette analyse permet de comprendre le contexte dans lequel certaines coalitions électorales ont été formées et également l'origine des divisions de l'opposition camerounaise. Mathias E. O. Nguini<sup>38</sup> dans une analyse critique met en exergue l'importance des coalitions en politique. Pour lui, l'activité politique de construction des coalitions est essentielle. C'est le moment où s'affirme la production d'une autre manière d'envisager le contrôle politique de la société. Il pose les conditions du succès des coalitions et alliances en démontrant par la même occasion pourquoi la plupart des coalitions électorales des partis de l'opposition n'ont jamais abouti. Cet ouvrage est d'un intérêt capital dans la mesure où il permet de mieux cerner ce travail. Allant dans le même sens, Michel Dobry<sup>39</sup> estime que le travail visant à constituer les coalitions et les alliances est nécessaire parce qu'il permet de mettre en place des réseaux de consolidation. Car, il n'y a pas de politique sans réseau de consolidation. M.E Owona Nguini<sup>40</sup> dans un autre ouvrage explique l'échec des partis politiques de l'opposition. Les chefs et cadres des formations politiques d'opposition au Cameroun ont pris goût à la politique de rente, utilisant eux-mêmes les positions de représentation qu'ils ont pu obtenir pour les convertir en privilèges personnels au lieu d'en user en vue de renforcer les capacités oppositionnelles de mobilisation concurrentielle contre l'appareil hégémonique RDPC renouveau. F Bailey<sup>41</sup> semble partager ce point de vue. Pour lui, il est devenu difficile à ces opérateurs politiques contrôlant des positions d'opposition de développer un leadership politique compétitif capable de débloquent le code opérationnel ou les règles pragmatiques de la démocratisation au Cameroun en neutralisant la puissance concurrentielle du RDPC et du régime du renouveau, c'est ce qui fait dire au Pr. Gilbert Taguem Fah<sup>42</sup> que l'opposition est dans sa posture actuelle une simple agitation stérile et un horizon vers lequel les camerounais ne peuvent tendre que de façon asymptotique. Ces ouvrages

---

<sup>37</sup> P.F. Ngayap, *L'opposition au Cameroun : Les années de Braise villes mortes et tripartite*, Paris, l'harmattan, 1999.

<sup>38</sup> M.E. Owona Nguini, " Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politiques : de l'utilité et de la pertinence politique des alliances et des coalitions, l'impératif des alliances en démocratie", *Friedrich Ebert Stiftung*, Yaoundé, 2013.

<sup>39</sup> M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses des Sciences politiques, 1992.

<sup>40</sup> M.E Owona Nguini, "La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun. Entre autoritarisme et démocratie (1978-1998) : les régimes politiques et économiques de l'Etat au Cameroun au gré des conjonctures et des configurations sociohistoriques", thèse de doctorat de sciences politique, Université de Bordeaux, 1997.

<sup>41</sup> G.F Bailey, *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971.

<sup>42</sup> G. Taguem. Fah, "L'opposition et parti au pouvoir, une réalité aux racines néocoloniales", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2014.

permettent de mieux appréhender les difficultés de l'opposition au Cameroun. J. Takougang<sup>43</sup> Dans son ouvrage semble être en déphasage avec les précédents points de vue. D'après lui, les forces d'opposition qui sont présentes dans le système politique camerounais depuis le retour au multipartisme en 1991 sont prises au piège des obstacles à la démocratisation créée par la mise en œuvre par le régime RDPC –renouveau Paul Biya, d'une "réforme incrémentale" correspondant à une installation aux comptes gouttes de mesures d'ouvertures politiques. Ces différentes positions permettent d'avoir une analyse nuancée des difficultés qu'éprouvent les partis politiques de l'opposition à former des coalitions afin d'assurer l'alternance par les urnes au Cameroun depuis 1992.

Les coalitions politiques ont aussi été analysées sous le prisme du tribalisme. Elles furent pour Luc Sindjoun<sup>44</sup> par exemple le résultat de la politique d'affection entretenue par Alawadi Zelao<sup>45</sup>. Il démontre que les partis politiques de l'opposition ont une implantation ethno-territoriale. Ils restent ainsi prisonniers d'une pratique qui est bien installée dans le système politique camerounais : l'ethno régionalisme politique, qui traduit en effet une convocation à une mobilisation constante de l'ethnie et les ressortissants d'une région comme figure centrale de l'action politique notamment dans un contexte de compétition électorale.

Les partis politiques n'agissent pas comme les machines idéologiques mais d'avantage comme des groupes de pression pour des intérêts claniques et fonctionnels. Cet ouvrage permet de comprendre l'échec de certaines coalitions des partis d'opposition car chaque leader des partis de l'opposition se présente comme le porte-parole d'une ethnie. Après la revue de la littérature, il convient de définir une problématique.

## VII- PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

Que ce soit dans la scène politique et au sein des associations, des syndicats et autres regroupements, le désir et la volonté de former les majorités ou de peser sur une décision à prendre, rendent les coalitions et les alliances incontournables<sup>46</sup>. Dans ce cadre, comme la politique démocratique est fondée sur des jeux d'échanges, les coalitions et les alliances peuvent être des mécanismes importants de la politique démocratique dans sa dimension

---

<sup>43</sup> J. Takougang, "Biya and incremental reform", in Clark, John *Political reform in francophone Africa*, 1997.

<sup>44</sup> L. Sindjoun, "Election au Cameroun : concurrence déloyale, coalitions de stabilité hégémonique et politique d'affection", *Afrique politique*, vol 2 N° 1, 1997, PP.89-121.

<sup>45</sup> A. Zélao, "Opposition politique au Cameroun et responsabilité du corps électoral ", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions terroirs, 2014, pp.362-365.

<sup>46</sup> J B. Talla, "L'impératif des alliances en démocratie", p.22.

institutionnelle et aussi dans sa dimension transactionnelle, incluant le marchandage.<sup>47</sup> Le travail visant à constituer les coalitions et les alliances est nécessaire parce qu'il permet de mettre en place des réseaux de consolidation, autrement dit, la politique est la capacité des acteurs à unifier différents segments sociaux pour leur donner une face qui puisse leur permettre de conquérir le pouvoir et en suite de le gérer. C'est à ce niveau qu'apparaît l'un des problèmes liés à l'environnement politique camerounais où les partis politiques de l'opposition éprouvent d'énormes difficultés à former de véritables regroupements mobilisateurs pouvant assurer la transition démocratique. C'est pourquoi, depuis le retour au pluralisme les partis politiques de l'opposition ont toujours brillé par des divisions et les malentendus à la veille ou après les échéances électorales. A l'issue des élections législatives de mars 1992, l'opposition était majoritaire au parlement mais n'a pas pu s'unir afin de mettre le RDPC en minorité. Ensuite, lors des élections présidentielles de la même année un grand mouvement a été mis en place, l'Union pour le changement autour de la candidature de Ni John Fru Ndi qui malgré la forte audience nationale dont il jouissait n'a pas pu aboutir au résultat attendu. C'est ce dispositif coalisé qui fit d'ailleurs de cette élection présidentielle comme relevé plus haut, la seule complètement concurrentielle de toute l'histoire du Cameroun. Tous ces arguments ont suscité des interrogations sur les difficultés qu'éprouvent les partis politiques de l'opposition à coaliser afin de peser sur l'échiquier électoral.

De cette préoccupation générale émergent quelques interrogations sous-jacentes que sont :

- Quels sont les enjeux et les méthodes de rapprochement initiées par les principaux partis politiques de l'opposition à l'ère des premières élections concurrentielle de 1992 ?
- Quelles sont les différentes coalitions électorales initiées par l'opposition au Cameroun entre 1992 et 2004 ?
- Quel fut l'impact de ces différentes coalitions sur le champ politique camerounais ?

L'hypothèse constitue une proposition de réponse à la question posée et tant à formuler une relation entre des faits significatifs.<sup>48</sup> Pour répondre à la problématique énoncée, ce travail de recherche est fondé sur un certain nombre d'hypothèses :

-Hypothèse centrale

---

<sup>47</sup> W. Riker, *The theory of political coalition*, New Haven, Yale University press, 1962.

<sup>48</sup> M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2e Edition, p.18.

Les problèmes d'égo, et les ambitions démesurées et personnelles des leaders politiques de l'opposition sont à l'origine des échecs des coalitions électorales, favorisant ainsi le blocus de l'alternance politique et la continuité politique au Cameroun. Les problèmes de leadership, le manque de stratégie, les divisions, les trahisons<sup>49</sup> sont au cœur des échecs répétés des coalitions des partis politiques de l'opposition. C'est pourquoi depuis l'avènement du multipartisme, toutes les tentatives de regroupements mobilisateurs ont vite volé en éclats et n'ont jamais abouti.

#### -Hypothèse secondaire

Les insuccès des partis politiques de l'opposition s'expliquent aussi par le fait que certains partis ont creusé leur propre tombe en cautionnant l'avènement d'un multipartisme collusif et collaboratif au détriment d'un multipartisme effectif et compétitif. Ces partis politiques et leurs leaders se sont accoutumés à une "politique de prébende" où à travers des mécanismes politiques comme des plates-formes de coalitions gouvernementales. Ils étaient associés à une gestion politique fortement basée sur le clientélisme gouvernant<sup>50</sup>

### VIII- METHODOLOGIE

Les méthodes constituent un ensemble de normes permettant de sélectionner et de coordonner les techniques<sup>51</sup>. Elles permettent ainsi d'organiser le travail afin de favoriser sa bonne compréhension à travers un cheminement clair. En conséquence, sans méthodes, il est difficile de saisir la réalité scientifique<sup>52</sup>. C'est la raison pour laquelle le choix des méthodes ne se fait pas au hasard sinon on ne parviendrait pas au résultat escompté. Il en résulte que la sélection de chaque méthode est liée aux particularités que chacune d'elle possède. Car, il ne suffit pas seulement d'être une méthode pour s'unir à toutes les démonstrations. Pour A. Kaplan, "le propre de la méthode est d'aider à comprendre au sens le plus large, non les résultats de la recherche scientifique, mais le processus de recherche lui-même".<sup>53</sup> De cette définition, il ressort que la méthode renvoie à la démarche utilisée par le chercheur pour résoudre un problème. Maurice Kamto précise aussi que, "la démarche méthodologique conditionne le travail scientifique car la méthode éclaire les

<sup>49</sup> G. L. Taguem Fah, "Opposition et partis au pouvoir : une réalité aux racines néocoloniales, " *Repenser et reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2013, p.83.

<sup>50</sup> ME.Owona.Nguini, "La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun : entre autoritarisme et démocratie" (1978-1996), thèse de doctorat en science politique, Université de Bordeaux, 1997.

<sup>51</sup> M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1996, p.318.

<sup>52</sup> Ibid., P.317.

<sup>53</sup> D.Easton, *Analyse du système politique*, World politics, traduction citée par Grawitz, *Méthodes et techniques en sciences sociales*, p.439.



hypothèses et détermine les conditions”.<sup>54</sup> L’adoption d’une démarche méthodologique demeure fondamentale, car elle oriente de manière méthodique, la collecte des données. A cet effet, dans le cadre de ce travail, plusieurs techniques ont été mobilisées :

- L’entretien

C’est une forme de communication qui se déroule entre deux individus ayant pour objectif de recueillir des informations concernant un sujet donné. Dans un sens plus technique on dira que c’est un procédé d’investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbal pour recueillir des informations en relation avec le but fixé. Dans le cadre de cette étude, on emploiera un entretien semi-direct, c’est un type d’entretien qui “n’est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises”<sup>55</sup>. Ce type d’entretien permet de garder le contrôle sur les réponses afin de ne pas se disperser, à ce niveau, le chercheur laissera l’enquêté parler librement sur des thèmes précis dans un ordre pensé au préalable, “le chercheur s’efforcera simplement de recentrer l’entretien sur les objectifs, chaque fois qu’il s’en écarte et de poser les questions auxquelles l’interviewé ne vient pas par lui-même, au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible.”<sup>56</sup> L’entretien sera prioritairement porté vers les acteurs directs et indirects,<sup>57</sup> ayant influencé la construction des coalitions électorales, notamment ceux de l’opposition, mais aussi elle s’étendra aux acteurs du RDPC non seulement parce que ce parti influença directement ou indirectement la construction des coalitions des partis d’opposition, mais aussi pour pouvoir confronter les positions et autres contradictions au bout desquelles se trouve parfois la vérité historique. A côté de l’entretien, l’analyse documentaire a aussi été d’un grand intérêt.

- L’analyse documentaire

Elle est une étape incontournable de la recherche en sciences humaines et sociales en générale et en Histoire en particulier. A bien des égards, elle n’est pas souvent mentionnée comme méthode de collecte des données puisque l’analyse documentaire va de soi, il n’y a pas de recherche en sciences sociales ou en histoire sans analyse documentaire. En dehors du fait que cette technique soit incontournable, le document offre l’avantage de

---

<sup>54</sup> M.Kamto, *Pouvoir et droit en Afrique : essai sur les fondements du constructivisme dans les Etats d’Afrique noire francophone*, Paris, LGDJ, 1987, p.47.

<sup>55</sup> R.Quivy et L.Van Kampenhout, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 2e édition, Paris, Dunot, 1995, p.195.

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> Pour consulter la liste des personnes interrogées, voir au niveau de la bibliographie.

l'objectivité, il est neutre, ne prends pas position et nous traduit simplement les faits. Pour Madeleine Grawitz :

Le document offre l'avantage d'être un matériau objectif en ce sens qu'il soulève des interprétations différentes, il est le même pour tous et ne change pas. Alors que l'individu interrogé donne une réponse qui vaut seulement pour le moment où elle est donnée, le document demeure et permet une étude dans le temps (évolution, comparaison, etc.). Documents personnels (lettres, carnets) ou officiels (discours, articles) sont précieux comme compléments des techniques de rapports individuels.<sup>58</sup>

Il convient tout de même de faire état de cette technique, car cette méthode de collecte des données est capitale et primordiale dans la réalisation de cette recherche dans la mesure où il n'est pas possible de travailler sur les coalitions politiques sans recourir à certains textes réglementaires tels que les communiqués, les actes officiels d'alliances, les arrêtés, les décrets et autres décisions. Ces textes réglementaires se trouvent dans les services publics tels que les Archives Nationales et les établissements ministériels. On les retrouve aussi dans les archives des représentations des partis politiques qui intègrent ce champ d'analyse.

A côté de ces deux principales méthodes, cette analyse s'appuiera aussi fondamentalement sur les méthodes génétique-inductive, le constructivisme et l'interactionnisme stratégique. Les coalitions électorales analysées ici étant des aspects factuels de la vie politique camerounaise, un raisonnement par induction s'impose à ce travail. L'induction est une généralisation, opération par laquelle on étend à une classe d'objets ce que l'on a observé sur un individu ou quelques cas particuliers.<sup>59</sup> Ensuite, l'utilisation de la méthode génétique s'impose car une étude sur un phénomène en histoire politique passe nécessairement par la recherche de la genèse ou des antécédents des événements étudiés. La génétique se pose la question quand ? Pourquoi ? Comment ? Il s'agit donc d'un processus se déroulant dans le temps, c'est-à-dire une explication génétique.

L'analyse constructiviste met en relation la production, la reproduction des pratiques et usages sociaux avec leurs caractères situés dans les contextes particuliers<sup>60</sup> Elle permet d'appréhender les réalités sociales comme le fruit des acteurs sociaux conditionnés

---

<sup>58</sup> Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, 11e édition, Paris, Dalloz, 2001, p.526.

<sup>59</sup> M. Grawitz, *Méthodes et techniques en sciences sociales*, Dalloz, Paris, 2001, P.16.

<sup>60</sup> A. Klotz et C. Lych, "Le constructivisme dans la théorie des relations internationales ", *critique internationale*, N°2, 1999, P.51.

par la conjoncture qui prévaut lors de la construction. Elle permet également d'observer la manière et de comprendre comment les agents sociaux et les structures se construisent réciproquement. Dans cette optique, les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs<sup>61</sup>. Ainsi, l'application du paradigme constructiviste à l'analyse du phénomène des coalitions électorales permettra de démontrer non seulement comment les acteurs (individus et collectifs), sociopolitiques camerounais, dans leurs actions historiques et quotidiennes participent non seulement volontairement ou involontairement à la construction du phénomène. Mais si les acteurs sont au cœur de la construction, celle-ci tend souvent à les échapper. En définitive, le constructivisme contribuera à l'examen de l'implication effective des agents sociaux dans une permanente dialectique de construction et de déconstruction<sup>62</sup> des coalitions électorales.

L'analyse stratégique fait appel à l'identification des acteurs à la compréhension de leurs enjeux aux différents pouvoirs dont ils disposent pour les faire valoir et à l'identification des zones d'incertitude sur lesquelles ils s'appuient<sup>63</sup>. L'interactionnisme postule alors que la prise en considération des sujets en tant qu'acteurs est susceptible de choix, d'initiative, de stratégie, il fait de l'acteur individuel une unité d'analyse<sup>64</sup>. L'importance est donc mise ici sur les acteurs, leurs interactions et leurs enjeux. C'est dans cette logique que M. Crozier estime que, chaque acteur est un stratège parce que chacun d'eux se réfère à ses propres enjeux et détient un pouvoir suffisant pour s'efforcer de les astreindre grâce à ses compétences, ses informations sa connaissance des règles internes, tout en exploitant leurs zones d'incertitudes pour faire valoir ses enjeux et préserver une part d'autonomie. Ainsi entendu, l'interaction stratégique constituera un instrument important dans l'analyse des coalitions électorales. Ceci peut permettre de rendre compte des interactions entre les acteurs qui participent à la construction des coalitions électorales depuis le retour du multipartisme au Cameroun. Cette méthode peut également permettre de rendre compte des comportements stratégiques des acteurs de comprendre pourquoi ceux-ci dans leurs comportements participent à travers leurs différentes actions et interactions, à la constitution des coalitions. Ce qui n'est possible que

---

<sup>61</sup> Corcuff, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Seuil, 1991, p.17.

<sup>62</sup> A. Tchoupie, "l'Ouest dans la conjoncture de libéralisation politique au Cameroun (1990-2004), Genèse et usages socio-politiques contextuels d'un champ régional", Université de Yaoundé II Soa, 2004, P.45.

<sup>63</sup> J.M. Morin, *Précis de sociologie*, Paris, Nathan, 2002, P.58.

<sup>64</sup> P. Ansant, *Les sociologues contemporaines*, Paris, Seuil, 1990, P.217.

si un certain nombre d'outils organisés par les méthodes sont mis à la disposition du chercheur.

## IX- SOURCES

Pour mener cette étude, on s'est basé sur de nombreuses sources tant diverses que variées. Les sources sont indispensables dans l'écriture de l'histoire, elles confèrent à un travail de recherche un caractère scientifique. Ainsi, la construction de l'objet n'accède à la dignité scientifique que si elle se prête à l'application des techniques<sup>65</sup>. Ces dernières, bien que se limitant aux faits constituent des moyens pour atteindre un but. Elles ne sont donc que des outils mis à la disposition du chercheur c'est à dire des moyens matériels pour la collecte et le traitement des données. A cet effet, on a eu recours aux sources écrites, orales, webographiques, et audiovisuelles. Les sources écrites consultées se regroupent en plusieurs catégories notamment les ouvrages, les articles publiés ou non, les thèses, mémoires, et autres documents d'archives. Ces documents scientifiques ont permis d'avoir les bases théoriques sans lesquelles cette étude aurait perdu sa valeur scientifique du fait qu'ils ont servi de prototypes pour la construction de cette étude en fournissant les techniques d'approches nécessaires à la collecte des données.

La problématique posée a orienté vers plusieurs centres documentaires tels que les Bibliothèques de l'université de Yaoundé I et II, la bibliothèque du cercle d'histoire géographie archéologie (CHGA). Les bibliothèques du centre culturel François Fillon et de la fondation Paul Ango Ella ont également été d'une importance capitale. Aussi, les archives nationales et celles de l'assemblée nationale ont été d'un grand apport. Ce travail s'est également appuyé sur les articles disponibles en ligne sur internet, la revue des annales ainsi que les thèses et surtout les mémoires répertoriés à la bibliothèque de la faculté des arts, lettres et sciences humaines (FALSH). La presse camerounaise a été d'un intérêt primordial dans la collecte des sources écrites.

Les sources orales ont été importantes dans la collecte des informations aux interlocuteurs sous forme de récits indirects oraux sur des faits présents ou passés ou encore sur leurs opinions. Ainsi, elles ont permis d'obtenir des informations déterminantes pour cette étude, étant donné que ces interlocuteurs ont été des acteurs impliqués dans la compétition électorale soit comme responsables politiques soit comme responsables

---

<sup>65</sup> P. Bourdieu, *Raisons pratiques sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1983, P.53.

chargés de la gestion du processus électorale. L'entretien a donc constitué un tête-à-tête sérieux et confidentiel entre l'enquêteur et l'enquêté. Cet instrument a permis par le biais des questionnaires préalablement élaborés d'accroître le niveau d'information à atteindre. Toutefois, un choix a été préféré pour les entretiens : "l'entretien à questions ouvertes" qui laisse la latitude à l'enquêté de répondre et de développer ses opinions comme il le désire à condition bien sûr de rester dans le cadre de la question<sup>66</sup>. En somme, pour collecter toutes ces données il a fallu opter pour une descente sur le terrain, principalement à Yaoundé qui est non seulement la capitale politique et administrative du pays, mais surtout parce que la majorité des partis politiques qui ont influencé cette période d'étude est représentée dans cette ville.

## X- PLAN

Cette recherche s'organise en IV chapitres. Le chapitre I présente la transition démocratique de 1990 comme un contexte favorable à une alternance politique au Cameroun. De ce fait, il s'attèle à analyser les contestations politiques de 1990-1991 et les résultats des élections concurrentielles de 1992 en mettant en exergue le rôle majeur des partis politiques de l'opposition. Le chapitre II analyse les coalitions électorales de l'opposition en 1992. Pour cela, il met un accent sur les enjeux et les stratégies de rapprochement avant de passer à l'analyse des coalitions proprement dites. Le chapitre III analyse les différentes coalitions de 1997 et 2004. Ainsi, il décrit préalablement l'environnement politique de 1997 avant de revenir d'une manière claire sur les événements politiques pendant la période préélectorale. Egalement, ce chapitre détaille les manœuvres des partis politiques de l'opposition dans leurs ambitions de proposer une candidature unique de l'opposition en vue des élections présidentielles de 2004. Le dernier chapitre traite essentiellement des conséquences et les limites des coalitions électorales des partis politiques de l'opposition entre 1992 et 2004.

---

<sup>66</sup> A. Tchoupie, "L'ouest dans la conjoncture de libéralisation politique au Cameroun (1990-2004), Genèse et usages socio-politiques contextuels d'un champ régional", université Yaoundé II Soa, 2004, P.59.

## CHAPITRE I : LA TRANSITION DEMOCRATIQUE DE 1990 AU CAMEROUN : UN CONTEXTE FAVORABLE A UNE ALTERNANCE POLITIQUE

Alors que la crise économique bat son plein, le premier pourvoyeur de fond du Cameroun la France de François Mitterrand, décide désormais de conditionner son aide au développement à l'instauration de la démocratie<sup>67</sup>. Celle-ci ouvre le champ politique à la concurrence et favorise l'émergence d'une nouvelle classe politique. Ce changement se fit dans un contexte africain marqué par de multiples mutations socio-politiques notamment l'organisation par de nombreux Etats, des conférences nationales.<sup>68</sup> Le Cameroun, sous la houlette de Paul Biya fait ses premiers pas sur le chemin du multipartisme. Le pays tout entier connaît un foisonnement sans précédent de partis politiques. Des leaders de tous bords fonds pour la première fois irruption sur la scène et mobilisent les foules à tout vent<sup>69</sup>. Au plan social, la crise économique qui perdure depuis 1987 fait le lit des mécontentements. Le pouvoir en place est décrié avec virulence. Les villes mortes organisées par l'opposition radicale pour contraindre le pouvoir à convoquer une conférence nationale souveraine ont affaibli le pays paralysant ainsi sept (7) provinces sur dix (10). Le régime est bousculé dans sa légitimité. Les premières élections concurrentielles de 1992 confirment cette posture défavorable du parti au pouvoir et la montée en puissance de l'opposition. Ainsi, lors des élections législatives de mars 1992, l'opposition obtint une majorité au parlement. Les élections présidentielles d'octobre 1992 viendront également confirmer la situation favorable de l'opposition au regard des résultats obtenus. Ce chapitre qui présente la transition démocratique en 1990 analyse l'action des acteurs et des forces politiques du système politique camerounais. Il est question de démontrer que l'environnement était favorable à l'opposition pour renverser le régime en place. Premièrement, la contestation politique de 1990-1991 avait mobilisé une grande partie de la population assoiffée de liberté et de changement. Deuxièmement les résultats des élections législatives et présidentielles confirmèrent la posture favorable de l'opposition et la posture d'un régime bousculé dans sa légitimité.

---

<sup>67</sup> C. Ambomo, "Analyse d'un discours politique présidentiel : Etude lexicométrique Paul Biya, Cameroun 1982 à 2002", Thèse de doctorat en science du langage, 2013, P.40.

<sup>68</sup> *Cameroon Tribune* N°2754 du mercredi 29 octobre 1997, p.4.

<sup>69</sup> Ibid.

## **I- LA CONTESTATION POLITIQUE AU CAMEROUN EN 1990-1991 ET LA DECOMPRESSION DU MONOPOLE POLITIQUE DE L'EX PARTI UNIQUE.**

Confronté aux poussées et pressions revendicatives et contestataires exigeant l'instauration d'un ordre politique pluraliste et démocratique substitué à un ordre politique monopoliste et autocratique entre la fin des années 1980 et le début des années 1990,<sup>70</sup> le système politique camerounais caractérisé, jusque-là par une stricte répression de la concurrence politique a dû lâcher du lest. Pour ce faire, il a fallu au tenant du pouvoir central camerounais accepter la reconnaissance politique constitutionnelle de l'opposition au Cameroun à travers une démarche politique affirmant sa référence au pluralisme. Dans ce contexte, les mouvements contestataires de 1990-1991 traduisaient déjà la posture d'une opposition décidée à instituer un nouvel ordre politique. La rencontre tripartite d'octobre et novembre 1991 confirme la posture d'un régime bousculé véritablement dans sa légitimité.

### **A- LES VILLES MORTES OU L'APPROCHE INSURRECTIONNELLE DE DECONSTRUCTION DE L'ORDRE POLITIQUE JUSQU'ICI INSTITUE**

La manifestation et l'émeute constituent les principaux modes de participation politique de l'opposition au début des années 1990. Ainsi, en même temps que l'opposition recourt aux ressources normatives attribuées par l'autorisation de manifestation, il arrive qu'elle transgresse les contraintes légales relatives au maintien de l'ordre ou alors qu'elle désobéit à l'interaction de manifester si elle ne l'ignore pas. L'opposition manifestante et émeutière est dans une dynamique de confrontation avec le régime, elle met en péril le mythe de l'Etat garant de l'ordre public. Sept provinces sur dix que compte le Cameroun sont des lieux de défiance systématique de l'autorité de l'Etat.

---

<sup>70</sup> M.E.O Nguini, "La politique et l'opposition politique au Cameroun une socioanalyse d'une relation complexe", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, Editions Terroirs, 2014, P.63.

## **1- L'opération villes mortes : une arme non conventionnelle et nouvelle de contestation politique au Cameroun.**

Initiées par un membre de la coordination<sup>71</sup> et connu pour son activisme politique, Mboua Massok, l'appel à la cessation de toute activité est lancé. Douala, poumon économique du pays est alors paralysé les 18 et 19 avril 1991<sup>72</sup> par une importante frange de la population qui a répondu massivement à l'appel lancé par un tract largement diffusé dans la ville. Devant un tel succès, la coordination qui n'avait pas directement organisé cette initiative individuelle décide alors de continuer la mobilisation et d'étendre le mouvement aux autres villes du pays parallèlement à l'appel à la désobéissance civile et à l'incivisme fiscal. Plusieurs villes répondent à l'appel et se mobilisent, l'atmosphère est quasiment insurrectionnelle. L'objectif ici est d'asphyxier le régime et le contraindre à convoquer la conférence nationale souveraine. Dans un tract largement diffusé, Mboua Massok demande à tous les chefs d'entreprises et d'établissements scolaires et hospitaliers de la capitale économique d'arrêter toute activité afin que le pouvoir soit sensibilisé à la nécessité d'accorder la conférence nationale, qu'il préfère appeler : "la conférence de détente nationale." Dans ce tracte daté du 1<sup>er</sup> avril 1991, il écrit :

Les forces égoïstes constituées par les adeptes du pouvoir sans partage ont favorisé et aggravé la misère noire dans toutes les couches sociales du pays où la masse la plus nécessiteuse de très loin la plus nombreuse, se trouve abandonnée à elle-même. Face à cette situation périlleuse, l'action urgente de toutes les masses populaires nationales s'impose et commande à chacun d'éviter, s'il en était tenté, de se désolidariser. L'amnistie totale, générale et inconditionnelle d'une part, et la conférence de détente nationale d'autre part, restent actuellement au Cameroun les seuls facteurs par lesquels le peuple dans son écrasante majorité, fonde son espoir (.....) C'est à cela que nous vous convions, dans l'intérêt de votre établissement et de toute la nation en prenant part de façon active, à une large diffusion de cette circulaire<sup>73</sup>

Il faut noter ici que ce mouvement eut un écho très favorable au sein des populations qui éprouvaient déjà une désaffection vis à vis du pouvoir en place. L'ordre dirigeant quant à lui craint par ailleurs qu'une conférence ne mette en cause l'unité

---

<sup>71</sup>A propos, il s'agit d'une structure informelle dirigée par Samuel Eboua, ancien collaborateur du président Ahidjo et successeur du président Paul Biya au secrétariat général de la présidence en 1975, fonction qu'il occupe jusqu'en 1982.

<sup>72</sup> P. Kamé. Bouopda, *Cameroun : les crises majeures de la présidence Biya*, Paris, l'harmattan, 2007, p.47.

<sup>73</sup> Ibid.



nationale en exacerbant le tribalisme, et ne déclenche une chasse aux sorcières contre les responsables du régime.

L'argument économique avancé par le président Paul Biya se fonde sur l'exemple congolais. Ce pays selon lui a connu trois mois d'inactivité économique du fait de sa conférence nationale. A l'heure actuelle, le Cameroun ne pourrait supporter un tel arrêt sans mettre en péril les tentatives de rétablissement économique et financier qu'il effectue dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel. En effet, cet ajustement et la stratégie qui en découle se heurtent à une triple série d'obstacles. Tout d'abord la marge de manœuvre du premier ministre chargé de mettre en œuvre la politique présidentielle est faible et risque de se réduire encore à l'avenir. En suite le discrédit du régime paraît irréversible. En plus le pouvoir s'est engagé avec l'opposition dans un bras de fer qui comporte des risques évidents de violence et dont aucun des deux protagonistes n'est en mesure de maîtriser l'issue. A l'évidence, l'ancien parti unique est en perte de vitesse.<sup>74</sup> Son secrétaire générale E. Ndjoh Mouelle est une personnalité effacée, sans charisme<sup>75</sup>. Les meilleurs stratèges du parti comme François Senga kuo, ont constitué une aile dite progressiste qui réclame la tenue d'une conférence nationale. D'autres comme J.J Ekindi l'ont quitté pour former leur propre mouvement. Le bastion le plus important du RDPC reste le pays bété que les formations de l'opposition ont du mal à pénétrer.

Néanmoins, face à l'intransigeance de l'opposition, le pouvoir se radicalise, il met en place des commandements militaires opérationnels<sup>76</sup> dans les sept provinces sur dix qu'il ne contrôle pas. Alors que la tension est à son comble, le 27 juin 1991, devant l'Assemblée Nationale, le Président Paul Biya prend clairement position contre la tenue d'une conférence nationale souveraine au Cameroun : "Je l'ai dit et je le maintiens, la conférence nationale est sans objet pour le Cameroun. Nous nous soumettrons au verdict des urnes. Seules les urnes parleront". Suite à ce discours, l'opposition durcit sa position et décrète l'opération "pays mort", un autre cycle de violence va embraser le pays.

---

<sup>74</sup> *Le messenger N°012 du 23 février 1993, p.8.*

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> Nous tenons à préciser que ces opérations étaient conduites par Jean Fochivé, réputé premier policier du pays, symbole vivant de la répression sous le régime mono partisan où il fut le patron de la police secrète politique .il est rappelé cette fois à la tête de la police nationale alors qu'il se trouvait déjà en retraite.

## **2- La radicalisation du mouvement et la paralysie d'un secteur économique déjà en panne : l'urgence d'un dénouement rapide au soulèvement.**

Le but principal de la coordination était de paralyser l'économie et pousser le régime à la tenue d'une conférence nationale souveraine. De ce fait, la douane accuse une baisse drastique de rentrée des droits. Le trésor public s'assèche, les paiements des factures de téléphone et des quittances d'eau et d'électricité sont pratiquement suspendus<sup>77</sup>. Le gouvernement a de plus en plus du mal à honorer ses échéances, notamment à payer les salaires des fonctionnaires. Les entrepreneurs individuels et surtout les milliers de débrouillards n'ont aucun état d'âme à fermer boutiques. Ils ont vite fait de choisir entre les revenus de misère et le sacrifice qu'ils concentrent dans l'espoir d'un avenir meilleur, en observant les villes mortes<sup>78</sup>. La coordination, ayant décidé de porter la lutte au cœur des institutions se réunit à Yaoundé une première fois le 15 juin 1991 et arrête un plan d'action qui sera baptisé "plan d'action de Yaoundé I" qui renforce "les villes mortes" et programme une marche dans la capitale le 24 juin. Celle-ci, à la tête de laquelle se trouvent tous les leaders de la coordination connaît un énorme succès. Le pouvoir qui se trouve en ballottage défavorable fit inviter le président du comité de suivi des opérations de la coordination, le prince DIKA AKWA, Président de l'UPC, lequel présente dans le détail le nouveau plan d'action, dit "Plan d'action de Yaoundé II."<sup>79</sup>

Face à une telle situation, le régime est contraint de négocier<sup>80</sup>. Alors qu'au début de l'année 1991, les gouvernants n'envisageaient pas de négocier avec l'opposition sous prétexte que sa légitimité populaire n'était pas établie. À partir d'avril 1991, le premier ministre et le Président de la République affirment leur disponibilité à discuter avec l'opposition. Bien plus, l'affirmation insurrectionnelle de l'opposition contraint les gouvernants à rechercher un pacte politique afin de rétablir la paix intérieure et préparer sereinement les règles du jeu de l'avenir démocratique. Après la tournée présidentielle dans les dix provinces camerounaises, Paul Biya prend la parole le 11 novembre pour adresser un message dont voici l'extrait :

J'ai donc demandé à monsieur le premier ministre, chef du gouvernement d'organiser au plus tôt, une rencontre comprenant des représentants de tous les

<sup>77</sup> P.F. NGAYAP : *L'opposition au Cameroun : les années de braise, villes mortes et tripartite*, l'harmattan, 1999 p.15.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Ce plan demande aux enseignants de ne pas superviser les examens de fin d'année scolaire et de boycotter la correction de ceux-ci : il s'agit de l'opération « Bic mort » pour plus d'information, lire P.F. NGAYAP, *L'opposition au Cameroun : les années de braise villes mortes et tripartite*, l'harmattan, 1999.

<sup>80</sup> P. Bigombe Logo et H.L Menthon, "Crise de légitimité et évidence de la continuité politique", P.18.

partis politiques, des personnalités indépendantes reconnues pour leur compétence et leur objectivité, des représentants des pouvoirs publics. Cette rencontre devra mettre sur pied des commissions mixtes qui seront chargées de préparer un avant-projet du code électoral et de définir les modalités d'accès aux médias publics pour tous les partis politiques. Je m'adresse à tous les partis politiques du Cameroun, sans exception pour les convier à prendre part à ces travaux. Je les invite, pour qu'ensemble nous préparions sereinement les règles du jeu de l'avenir démocratique de notre pays. Une fois définies et adoptées, ces règles de jeu s'imposeront à tous. Toutes les parties prenantes doivent participer à leur élaboration au risque de rester en dehors du jeu politique<sup>81</sup>.

La coordination accepte le principe d'une rencontre tripartite. Néanmoins, même-ci elle n'exige plus une conférence nationale souveraine comme préalable à toute discussion et normalisation des relations oppositions /gouvernement. Toutes fois, la convocation de la conférence tripartite : gouvernement, partis politiques, personnalités indépendantes confirmèrent la reconnaissance officielle de la marque opposition.

## **B- LA RENCONTRE TRIPARTITE OU LA NEGOCIATION QUI CONFIRME LA POSTURE D'UN REGIME BOUSCULE DANS SA LEGITIMITE.**

La rencontre Tripartite convoquée du 30 octobre au 13 novembre 1991, constitua la première véritable plateforme politique entre le pouvoir et l'opposition depuis le retour au pluralisme en 1990. L'objet de cette rencontre était d'une manière générale la clarification des règles du jeu électoral et la décrispation de la grogne sociale. Ainsi, contrairement à son habitus, l'ordre dirigeant s'est senti obligé de revenir à la table des négociations avec les mouvements contestataires dont l'audience se faisait de plus en plus grande. C'est ce qui fait dire à Luc Sindjoun que cette conférence vaut reconnaissance officielle et solennelle de l'opposition comme interlocuteur. Il s'agit donc dans cette partie, d'analyser la rencontre tripartite tout en démontrant que celle-ci n'a pas été une volonté personnelle du régime en place mais plutôt la réaction d'un régime bousculé dans sa légitimité. Car il fallait maintenant tenir compte de la nouvelle offre politique venant de l'opposition.

---

<sup>81</sup> D. Maingueneau, *L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*, paris, Hachette, 1991, p.178.

## 1- La tripartite : un stratagème inhabituel de décongestion des crises sociopolitiques au Cameroun postcolonial.

Le Cameroun avait déjà fait par le passé l'expérience d'une rencontre tripartite en 1961, précisément à Buea entre le 14 et le 17 juin. Elle réunissait une délégation du Cameroun oriental conduite par M. Ahidjo, une autre par Mr. Foncha et une troisième constituée des Britanniques. L'enjeu de cette rencontre était de préparer le transfert de compétence de la puissance tutrice à l'Etat camerounais. En effet, le gouvernement britannique ne voulait plus assumer la responsabilité au Southern Cameroon après la levée de la tutelle en 1961. Par conséquent, son assistance militaire et technique pourtant réclamée par Mr. Foncha qui ne souhaitait pas la présence d'un bataillon militaire du Cameroun français dans la partie britannique du pays fut suspendue. Toujours à l'ordre du jour, la problématique de la réunification à venir du Cameroun. Le président Ahidjo estimait que la souveraineté devait lui être transmise avant la mise en place d'une constitution fédérale dans le cadre d'un Etat unitaire tandis que M. Foncha désirait une fédération avec un pouvoir central faible. Nous faisons ce petit retour en arrière pour montrer que la dernière rencontre tripartite au Cameroun date de la période coloniale<sup>82</sup>. Et depuis lors, la résolution des crises sociopolitiques reste la compétence exclusive de l'ordre dirigeant c'est à dire le parti unique jusqu'au retour du pluralisme en 1990.

De ce fait, lorsque le phénomène des villes mortes atteint son paroxysme au cours de l'année 1991, le président Biya entreprend de convoquer une rencontre tripartite du 30 octobre au 15 novembre 1991<sup>83</sup> pour décriper la crise sociale. La coordination accepte le principe d'une rencontre tripartite. Néanmoins, même-si elle n'exige plus une conférence souveraine comme préalable à toute discussion et normalisation des relations opposition gouvernement, elle s'aperçoit peu de temps après que cette rencontre est très largement en deçà de ce qu'elle espérait<sup>84</sup>. Dirigée par le premier ministre, seuls les dirigeants de partis choisis dans le tas sont invités au nom de leur parti et non pas comme représentant de la coordination. Par ailleurs, l'ordre du jour et la durée des travaux, sont fixés par avance par

---

<sup>82</sup> Nous parlons de la période coloniale ici parce qu'au moment où se déroule la tripartite, ce n'est qu'une partie du Cameroun c'est-à-dire le Cameroun oriental qui est indépendant, ce qui n'était pas encore le cas pour le Cameroun occidental. Car on parle véritablement de l'indépendance du Cameroun à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1961 date de la réunification des deux Cameroun.

<sup>83</sup> Z. Ngniman, *Cameroun la démocratie emballée*, P.185.

<sup>84</sup> C.Ambomo, "Analyse d'un discours politique présidentiel, étude lexicométrique. Paul Biya 1982 à 2002", P.50.

le premier ministre. Seuls deux points comme annoncés par le président dans son discours, sont évoqués<sup>85</sup> dans la perspective de la campagne électorale avenir.

Pendant la tripartite de 1991, le pouvoir RDPC ne se trouvait pas en position de force comme par le passé par rapport à l'opposition. Chaque tendance cherchait durant cette rencontre à faire valoir ses atouts. Le président Biya avait déjà fixé la date des élections présidentielles pour le 16 février 1992 alors que l'un des objectifs de l'opposition en venant à la tripartite était d'avoir une révision constitutionnelle<sup>86</sup>. Ensuite, le caractère consultatif des décisions de cette rencontre<sup>87</sup> et le choix du premier ministre Sadou Ayatou militant du RDPC comme président des assises confirmèrent un tout petit peu la fermeté du pouvoir et sa détermination de se mettre dans une posture de juge et parti. Dans le même sens, les personnalités dites indépendantes et même les membres de la société civile présents à la rencontre furent aussi choisis selon une rationalité que seul l'ordre dirigeant pourrait maîtriser. L'impartialité de nombre de ces personnalités fut quelque peu remise en cause. On y retrouvait des figures comme Edmond Loe comme, Sengat-Kuo, Bello Bouba, Albert Dzongang qui avaient milité pendant longtemps dans les rangs du parti unique. En dehors de tous ces garde-fous, l'ordre dirigeant conservait une grande marge de manœuvre dans la phase de vote parlementaire et la promulgation du code électoral<sup>88</sup> principal champ de bataille de l'opposition pendant la rencontre tripartite. Le pouvoir se trouvait donc dans la posture d'un joueur s'arrogeant le monopole de définition des règles du jeu et possédant plus de ressources que ses adversaires.<sup>89</sup>Toutefois, la réunion déboucha sur une déclaration d'intention, dite déclaration du 13 novembre 1991 où chacune des parties s'engage à faire des concessions pour déboucher sur une situation pacifiée et déclare la cessation des hostilités : L'opération ville morte prend fin. C'est du moins ce que semble confirmer les propos de M. Samuel Eboua, Président de l'UNDP :

---

<sup>85</sup> P. Karmé.Bouopda, "Cameroun les crises majeures de la présidence Biya : l'élaboration d'un avant-projet du code électoral et la définition des moralités d'accès des partis politiques aux médias publics", Paris, l'harmattan,2007, p.171.

<sup>86</sup> P.F Ngayap, *L'opposition au Cameroun : les années de braise villes mortes et tripartite*, Paris, l'harmattan, 1999, pp.32-33.

<sup>87</sup> F. Bitée, *La transition démocratique au Cameroun, de 1990 à 2004*, l'harmattan, paris, 2008, P.83. <sup>101</sup>  
Le code électoral pour la première compétition pluraliste en 1992 fut adopté par une assemblée unicolore essentiellement constitué des députés RDPC.

<sup>88</sup> L. Sindjoun, "Election et politique au Cameroun", P.99.

<sup>89</sup> Bailey, *Les règles du jeu politique*, p.50.

La déclaration, à mon avis, est très importante. Notre retour n'est rien d'autre que notre volonté réaffirmée de dialogue pour l'intérêt supérieur du peuple camerounais. Nous avons posé certains préalables, ces préalables ont été tenus en compte<sup>90</sup>

Ainsi, la déclaration du 13 novembre 1991 conclue entre le premier ministre et la coordination des partis politiques d'opposition est particulièrement intéressante à cet égard. Elle est relative à la décrispation de la vie politique, à la réforme constitutionnelle, au consensus comme mode d'adoption des décisions de la rencontre tripartite, au sort des décisions de la rencontre, à la participation aux travaux de la rencontre tripartite et aux mesures de suspension de certains journaux, d'interdiction de certaines associations.<sup>91</sup> La valeur politique de cette déclaration est certaine ; l'insurrection a permis à l'opposition de construire sa respectabilité ; c'est avec elle que les pouvoirs publics négocient : la cessation de la logique de confrontation et l'instauration d'un climat de paix et de dialogue la reprise normale des activités économiques fortement perturbées.

Il importe donc de dire que peu importe l'issue de la rencontre tripartite, la protestation et la défection ont permis d'accroître l'importance de l'opposition avant l'épreuve des urnes. Ainsi, l'ordre dirigeant non seulement avait pour objectif capital de décrisper l'environnement politique à travers cette rencontre, mais aussi et surtout de baliser le terrain pour les premières élections concurrentielles à venir.

## **2- La tripartie : un moyen pour le régime de Yaoundé de sauver la face à la veille des Échéances électorales de 1992.**

Au début des années 1990, deux formes principales de solution à la crise du régime consécutive à l'élargissement du champ politique sont en concurrence. D'une part les élections, d'autre part la conférence nationale souveraine. En fait, la formule électorale est proposée par les gouvernants, il s'agit ici de tirer les conséquences du multipartisme en organisant les nouvelles élections législatives et présidentielles. L'instrumentalisation de la rhétorique démocratique est alors de rigueur : "seules les urnes parleront" déclareront à maintes reprises les dirigeants camerounais, qui rappellent alors que la légitimité dérive du peuple et qu'elle s'acquiert à travers les consultations populaires.<sup>92</sup> La formule de la conférence nationale souveraine quant à elle vise à procéder d'abord à la mise à plat des

<sup>90</sup> *Cameroon Tribune* N° 5015 du vendredi 15 novembre 1991, p.3.

<sup>91</sup> L. Sindjoun, "Ce que s'opposer veut dire" P.24.

<sup>92</sup> L. Sindjoun, *Cameroun : le système politique face aux enjeux de la transition démocratique*, l'Afrique politique, Paris, Karthala, 1994b, pp.143-161.

institutions publiques, à l'élaboration d'une nouvelle constitution et ensuite à l'organisation des élections au terme d'une phase transitoire. La première formule vise à éviter la mise en péril des intérêts dominants dans le cadre de la conférence nationale souveraine, à maintenir l'avantage politique et institutionnel du régime avant les élections. Quant à la seconde formule, elle permettrait à l'opposition d'affaiblir de manière significative le régime avant les élections. En fait, les élections n'ont de sens que par rapport aux investissements et calculs des acteurs.

Bien que la démarche électorale de sortie de la crise politique l'ait emportée, l'ordre dirigeant a perdu le monopole de la formulation des règles du jeu, de la construction du référentiel de politique électorale. En effet, l'ordre du jour officiel de la conférence tripartite est constitué par la négociation de l'avant-projet de loi portant organisation des élections législatives et l'avant-projet du décret portant accès des partis politiques aux médias publics pendant la campagne électorale. Ce qui est en jeu c'est le référentiel multi partisan de politique électorale. Certes, l'ordre dirigeant conserve une marge de manœuvre dans la phase de vote parlementaire et de promulgation du code électoral d'une part, de prise de décret portant code médiatique au point où certains médiateurs de la tripartite tels que : Adamou Ndam Njoya président de l'Union démocratique du Cameroun (UDC) , John Fru Ndi président du Social démocratique Front(SDF) ont accusé les gouvernants d'avoir détourné le consensus, d'avoir la main mise sur la procédure électorale, mais il est indéniable qu'il y a eu initialement un marchandage institutionnel au sujet de l'abaissement de l'âge électoral de 21 à 20 ans du scrutin électoral majoritaire avec une pondération proportionnelle, les commissions mixtes de supervision et de dépouillement des résultats<sup>93</sup>.

L'argument de la négociation politique est d'autant plus pertinent qu'initialement, le code électoral devait être adopté par le parlement mono partisan en juillet 1991 sans concertation. De même, les élections législatives étaient alors prévues avant la fin de l'année 1991. Au terme de la rencontre Tripartite, le comité technique de rédaction de l'avant-projet de loi portant code électoral comprend les représentants des partis politiques comme : Mbah Philippe, Issa Tchiroma Bakary, Me Bobo Hayatou ; des pouvoirs publics tels que : Henry Eyebe Ayissi, Gwanmessia et les personnalités indépendantes comme le chef Ngompe et Victor Ayissi Mvodo.

---

<sup>93</sup> L.Sindjoun, "Election et politique au Cameroun : concurrence déloyale, coalition de stabilité hégémonique et Politique d'affection", 1997, pp.99-100.

La crise démocratique touche à sa fin, même si les résultats sont largement en deçà des ambitions initialement affichées, la conférence tripartite restaura néanmoins une relative détente dans le jeu politique. De nombreuses personnalités présentes à la tripartite telles que Soppo Priso, Tobie Kuo, Eteki Mboumoua ou encore le cardinal Tumi estimèrent que les travaux avaient été déformés.<sup>94</sup> La tripartite ne produisit pas les résultats escomptés, bon nombre de qualificatifs furent même trouvés à cette rencontre : illusion d'une concertation<sup>95</sup> ou encore grande manœuvre. Toutefois, cette situation présageait à des compétitions politiques controversées qui pointaient à l'horizon. Ainsi, malgré "l'échec"<sup>96</sup> de la coordination, cette rencontre ne réduisit pas pour autant son audience politique. Les résultats des premières élections concurrentielles le démontrent à suffisance.

## **II- LES RESULTATS EQUILIBRES DES ELECTIONS CONCURRENTIELLES DE 1992 : UNE AUBAINE POUR UNE OPPOSITION A LA CONQUETE DU POUVOIR.**

Après avoir échappé au spectre des conférences nationales souveraines et géré la crise sociale de 1991,<sup>97</sup> le régime RDPC devait tout au long de l'année 1992, mesurer sa popularité avec les nouvelles forces politiques de l'opposition.<sup>98</sup> Les premières élections pluralistes qui sont organisées cette année-là furent grandement marquées par la concurrence comme on n'avait pas l'habitude de le voir au Cameroun à l'ère monolithique. Le monopole jadis détenu par le RDPC fut grandement fragilisé au regard de la forte audience affichée par cette opposition. Ainsi, à l'issue des élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992, l'opposition dans son ensemble obtint un résultat véritablement favorable, nettement au-dessus du parti au pouvoir RDPC. Egalement, la présidentielle d'octobre 1992, qui se tint elle aussi dans une atmosphère assez tendue avec le retour des abstentionnistes de mars 1992 confirma une fois de plus la posture d'un régime bousculé dans sa légitimité.

---

<sup>94</sup> *Dikalo* N° 010 du 10 février 1992, P.7.

<sup>95</sup> F.E bouloga, *La démocratie de transit au Cameroun*, l'harmattan, Paris, 1997, p.96.

<sup>96</sup> Z. Ngniman, *Cameroun, la démocratie emballée*, Yaoundé, Edition Clé, 1993, P.178.

<sup>97</sup> F.P Ebenda, "Les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme," 1992-1997, mémoire de Master II en histoire, Université de Yaoundé I, 2015, P.24.

<sup>98</sup> Nous tenons à préciser qu'après la rencontre tripartite, l'opposition s'est divisée en deux tendances à savoir la tendance radicale composée principalement du SDF et de l'UDC c'est celle-ci qui boycotte les élections législatives de mars 1992. Celle modérée composée de l'UNDP, UPC et du MDR qui participe quant à elle aux dites élections.



## **A- UNE REPRESENTATION MAJORITAIRE DE L'OPPOSITION AU PARLEMENT**

Le renouveau national a essuyé en 1992, des sueurs froides sur le terrain de la compétition électorale, alors même que l'opposition nouvellement surgie décochait les armes de reconstruction d'une société politique démocratique<sup>99</sup>. C'est ainsi que lors des élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992, boycottées par certains ténors de l'opposition dont notamment le SDF, l'UDC, le mouvement progressiste (MP), le mouvement pour la libération et la démocratie camerounaise (MLDC) ; l'UNDP, l'UPC et le MDR entreront à l'assemblée nationale avec respectivement 68, 18 et 6 députés contre 88 députés pour le RDPC. Ainsi, le parti au pouvoir le RDPC échoue à trois sièges du graal, le temps des scores césariens était révolu. Cette situation mettait en quelque sorte l'opposition dans une posture favorable dans la mesure où l'ordre dirigeant se trouvait minoritaire au parlement.

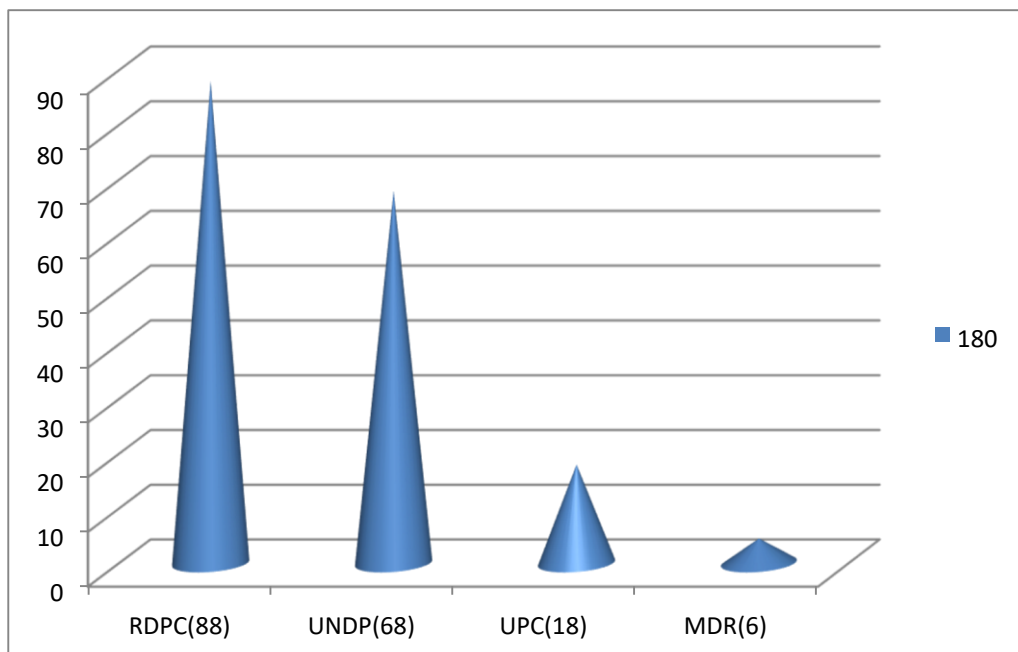
### **1- La significative régression électorale de l'ex-parti moniste : une marque supplémentaire d'un régime bousculé dans son magister**

Avant la proclamation des résultats des élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992, le RDPC constituait le seul parti politique représenté à l'assemblée nationale. A l'issue des législatives, l'ancien parti unique n'avait pas réussi à obtenir au moins la moitié des députés comme le montre à juste titre le schéma ci-dessous :

Graphique 1: répartition partisane des sièges au parlement en 1992.

---

<sup>99</sup> J.B. Talla, "L'opposition face aux défis de l'alternance", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, édition Terroirs, 2004, P.35.



**Source** :données compilées par nous-mêmes.

Cette représentation montre justement que l'opposition avait obtenu globalement plus de sièges que le parti du chef de l'Etat Paul Biya. Ce résultat mettait le RDPC dans une situation inconfortable dans l'optique de la formation d'un gouvernement. En effet, la constitution prévoyait à cette période que la formation d'un gouvernement revient au parti politique ou à la coalition majoritaire au parlement. Dans cette optique, au regard des résultats ci-dessus, une union des forces de l'opposition au parlement aurait sans doute mis le RDPC en minorité en constituant un gouvernement entre l'UNDP, l'UPC, et le MDR<sup>100</sup>. Dans le même sillage, la fragilité du pouvoir s'affirmait aussi par son incapacité, à s'imposer politiquement comme au paravent sur toute l'étendue du territoire national. Il était donc contraint de partager le pouvoir avec les nouvelles forces politiques qui s'étaient constituées des fiefs électoraux au regard de la distribution des votes en leur faveur. Les premières consultations électorales de 1992 montrèrent que le paysage politique camerounais était divisé en ce que Luc Sindjoun appelle "Les micro-pays partisans" c'est à dire des fiefs électoraux dont la constitution permet aux hommes politiques de contrôler l'accès de l'Etat à la périphérie et les façonner à l'identité locale<sup>101</sup>. Ici, chaque localité n'octroyait des suffrages qu'aux fils du terroir, étant donné que la répartition des partis

<sup>100</sup> F.P. Ebenda, " Les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme" mémoire de master II, université de Yaoundé I, 2015, P.25.

<sup>101</sup> L. Sindjoun, " Construction déconstruction de l'ordre politique au Cameroun", Thèse de doctorat d'Etat en science politique, Université de Yaoundé II, 1994, p.223.

politiques sur le territoire national épousait fondamentalement une orientation régionale<sup>102</sup>. Cette situation créait comme une partition géo politico-partisane du Cameroun au regard des résultats des législatives de 1992. Le RDPC semblait contrôler les trois provinces du Centre du sud et de l'Est ; le MDR, l'extrême Nord ; l'UNDP le Nord et l'Adamaoua ; tandis que l'UPC semblait être assez bien implantée dans le littoral et une partie du Centre<sup>103</sup>. C'est pourquoi aux périodes les plus chaudes de la campagne électorale, les adversaires du président Biya assimilaient le RDPC à la seule ethnie Bété. Ce semi échec du RDPC peut se justifier par l'attentisme des militants du RDPC face aux actions des mouvements contestataires orchestrés par l'opposition qui gagnèrent grandement en audience sur le pouvoir pendant les années dites de Braises. C'est du moins ce que semble soutenir Grégoire Owona député RDPC du Wouri en ces termes :

Le RDPC aujourd'hui a pêché par beaucoup d'aspects tout simplement parce que les grands hommes au sein du RDPC ont encore l'esprit du parti unique et ne sont pas prêts à accepter l'alternance. Et ceci se voit à tous les niveaux au sein de notre parti. En conséquence, nous devons mener un travail de fond pour que nous devenions tous des démocrates<sup>104</sup>.

Cet échec se justifierait aussi d'après Hugues François Onana par les mauvais choix opérés par les instances dirigeants de ce parti. Le parti n'aurait pas souvent présenté les candidats qu'ils faillaient, ceux qui avaient parfois la vraie légitimité<sup>105</sup>. La frustration conséquente à ces pratiques engendra des démissions de certains militants qui se présentaient dès lors sous la bannière de l'opposition<sup>106</sup>. Pour Eboussi Boulaga, il s'agit tout simplement d'un vote sanction dans ce contexte de crise économique<sup>107</sup>. Ces deux aspects qui nous semblent complémentaires permettent de comprendre à suffisance les résultats de la consultation populaire de mars 1992. Ce que l'on peut retenir c'est que le RDPC sortait affaibli de cette élection à deux niveaux. D'abord par son incapacité parlementaire à former un gouvernement sans avoir recours au jeu d'alliances, mais aussi au regard du recul drastique de son audience politique nationale. Cette posture qui semble défavorable pour le

---

<sup>102</sup> J.M Zambo. Belinga, "Les élections au Cameroun : contribution à l'explication du vote", thèse de doctorat d'Etat en sociologie politique, université de Yaoundé I, 2004, P.122.

<sup>103</sup> Ibid., PP.122-130.

<sup>104</sup> *Le combattant* N°539 du Lundi 24 février 1992, P.5.

<sup>105</sup> H.F. Onana, *Les transitions démocratiques en Afrique*, Yaoundé, éditions clé, 1994, PP.69-74.

<sup>106</sup> Nous voulons tout simplement indiquer qu'à la veille des élections concurrentielles de 1992, on assiste à des démissions en cascades de certains hauts cadres du RDPC à l'instar de : Henry Hogbe Nlend, Jean Jacques Ekindi, le Pr Thomas Meloné et François Sengat Kuo ; pour plus d'informations, lire *le Combattant* No 539 du 24 Février 1992, p.5.

<sup>107</sup> F. Eboussi. Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun*, l'harmattan, Paris, 1997.

RDPC, préluait à cette formation politique un avenir incertain face à une opposition non seulement majoritaire au parlement mais qui bénéficie de la forte audience populaire.

## **2- Une opposition majoritaire au parlement : une possibilité additive pour gouverner.**

La configuration parlementaire à l'issue des élections législatives du premier mars 1992 se présentait ainsi qu'il suit : RDPC 88 députés, UNDP 68 députés, UPC 18 députés et MDR 6 députés. Ainsi, malgré le boycott des dites élections par certains partis comme le SDF, l'UDC, l'opposition camerounaise dans son ensemble obtint 92 députés contre 88 obtenus par le parti au pouvoir RDPC. En effet, la constitution prévoyait à cette période que la formation d'un gouvernement revient au parti politique ou à la coalition majoritaire au parlement. Dans ce cas de figure, une union des forces de l'opposition au parlement aurait sans doute mis le RDPC en minorité en constituant un gouvernement entre l'UNDP, l'UPC, et le MDR. Cette alliance ne se fit pas sans doute à cause des difficultés que ces formations politiques affichaient à trouver des points de convergence.

Ce qu'on essaye de démontrer ici est que l'opposition camerounaise en 1992 était dans une posture véritablement favorable. La démarche électorale choisie par les gouvernants pour gérer la sortie de la crise politique et les défis émotionnels suscités par celle-ci<sup>108</sup> a rencontré le désaccord de certains groupes politiques tels que le SDF (Social Democratic Front), l'UDC (Union Démocratique du Cameroun) et autres lors des élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992. En effet, lesdits partis politiques optèrent pour le boycott du scrutin à travers l'opération pieds morts. Ce boycott eut un impact considérable dans le processus électoral au regard du taux d'abstention observé dans certaines localités comme le démontre le tableau ci-dessous.

**Tableau 1:** Les zones de faible participation électorale (en-dessous de 50%)

<b>Circonscription électorale</b>	<b>Pourcentage de participation(%)</b>
Bamboutos	26,44
Bui	11,97

<sup>108</sup> P.H Braud, *Le jardin des déluges démocratiques*, Paris, presses de la FNSP, 1991, P.111.

Donga Mantung	42,53
Fako	37,13
Menoua	41,71
Mezam	23,12
Momo	26,77
Moungo	36,85
Noun	15,57

**Source :** Luc Sindjoun "Election et politique au Cameroun", P.101.

Les résultats officiels des élections législatives anticipées du 1<sup>er</sup> mars 1992 indiquent que 4.019.562 personnes étaient inscrites sur les listes électorales. Ce qui représenterait en réalité environ 60% des Camerounais en âge de voter (plus ou moins 7 millions). Le nombre de votants (2.435.443) ne représentait cependant que 60,58% des inscrits<sup>109</sup>. On peut donc supposer que 1.584.119 électeurs inscrits ont obéi aux consignes de boycott données par une partie de l'opposition : soit 39,41% des suffrages pour l'opposition abstentionniste, aujourd'hui dite extra-parlementaire. Si l'on compare les taux de suffrages globalement exprimés en faveur du pouvoir d'un côté et de l'opposition parlementaire de l'autre, on constate que le RDPC et le MDR devenus majorité gouvernementale par alliance ont recueilli respectivement 1.001.714 et 85.244 de votes favorables, soit un total de 1.086.958 voix ou seulement 27,04% des suffrages exprimés. Il reste donc 1.348.485 voix pour l'UNDP, l'UPC et les autres qui n'ont eu aucun siège au parlement soit 33,54% des suffrages exprimés. Le récapitulatif de tous ces calculs donne le résultat suivant :

- Inscrits : 4.019.562 (100%)
- Suffrage en faveur du pouvoir : 1.086.958 (27,04%)
- Suffrage en faveur de l'opposition électorale 1.348.485 (33,54%)
- Suffrage en faveur des abstentionnistes 1.584.119 (39,41%)

<sup>109</sup> *Dikalo* N°36 du 24 Août 1992, P.5.

En résumé, l'opposition camerounaise (modérée et radicale confondues) représentaient au 1<sup>er</sup> mars 1992 la majorité politique du pays avec 72,95% d'électeurs inscrits (33,54% + 39,41%). Nous serions donc gérés par un gouvernement minoritaire, malgré une alliance parlementaire purement tactique du RDPC et du MDR. Nonobstant ces manquements, l'opposition camerounaise ne va pas lâcher du lest au regard de la forte audience dont jouissait la coordination des partis politiques de l'opposition qui entendait bien après le boycott des législatives participer à cette consultation populaire.

## **B- LE RETOUR DES BOYCOTTEURS DES LEGISLATIVES DE MARS 1992 OU LA LUEUR D'ESPOIR QUI PRESAGEAIT UN SUCCES DE L'OPPOSITION A LA PRESIDENTIELLE DU 11 OCTOBRE.**

Après avoir reçu plusieurs délégations au palais de l'unité dont celle des hommes d'affaires le 27 juillet 1992, le président Paul Biya annonçait l'anticipation<sup>110</sup> de l'élection présidentielle pour le 11 octobre 1992. Le président de la république pour justifier sa décision relève un climat préjudiciable dans lequel les préoccupations politiques accaparaient la vie nationale et pesaient par conséquent sur les efforts de redressement de l'économie camerounaise. Siga Asanga ne semble pas partager ce point de vue car, pour lui,

L'exécution de ce calendrier revient à exclure nos militants et sympathisants de la génération de 20 ans qui sont plus nombreux parce qu'ils n'ont qu'un mois pour s'inscrire<sup>111</sup>.

Cette anticipation relevait ainsi l'enjeu de ces élections qui verront le retour des abstentionnistes des législatives de mars 1992, constitués des figures de l'opposition dite radicale. Ainsi, malgré l'anticipation, la forte audience dont jouissaient les abstentionnistes va susciter la crainte du parti au pouvoir<sup>112</sup> comme le démontreront les résultats des élections présidentielles du 11 octobre 1992 plus bas.

---

<sup>110</sup> Nous voulons préciser que l'élection présidentielle était plutôt prévue pour l'an 1993 après l'échéance de 1988. Notons que l'anticipation n'est pas une nouveauté pour le régime du renouveau, car les présidentielles de 1984 et 1988 ont aussi été anticipées. Elles étaient à cet effet respectivement prévues pour 1985 et 1989.

<sup>111</sup> *Dikalo* N°37 du 29 août 1992, P.7.

<sup>112</sup> Hubert. Mono Ndzana, 70 ans, ancien secrétaire à la communication du RDPC, Yaoundé, le 31 juillet 2018 à 12h et 30 minutes.

## 1- Le retour galvanisant des frondeurs de mars 1992 : une carte de plus pour une opposition populaire au Cameroun.

Le boycott des législatives par les partis politiques de la coordination avait laissé la place aux formations politiques représentées à l'hémicycle de Ngoa-Ekelle, notamment le RDPC et l'UNDP qui en furent les principaux bénéficiaires. Cette démarche fut grandement critiquée. De nombreux qualificatifs furent trouvés pour justifier cette acte, Woungly Massaga parle par exemple, "d'autisme stratégique",<sup>113</sup> Hugues François Onana quant-à lui parle de : "mauvais calculs"<sup>114</sup>, et même dans l'opinion publique nationale et internationale, surtout celle favorable au changement c'est le même Song de cloche. En dépit de toutes ces critiques, le boycott reçu un écho plutôt favorable dans les provinces de l'ouest, du Sud-ouest et surtout du Nord-ouest comme le démontre le précédent tableau. Globalement, les suffrages exprimés en faveur des abstentionnistes étaient de 39,41% soit 1.584.119/4.019.562 inscrites. Le RDPC quant à lui récoltait 1.086.958 soit 27,04% tandis que l'opposition électorale récoltait 1.348.485 soit 33,54% des voix. Dans ce sens les sièges parlementaires des localités que l'on pouvait considérer comme acquises au SDF et à l'UDC en 1992 avaient été remportés haut la main principalement par le RDPC et l'UNDP. Dans la région du nord-ouest par exemple le parti au pouvoir obtint les 20 sièges disponibles. C'est donc avec un esprit que l'on peut qualifier ici de revanchard que les abstentionnistes s'apprêtaient à s'engager à l'élection présidentielle. L'ultime bataille pour ces derniers étant dès lors dans ce contexte, le changement politique et le remplacement du régime en place par la conquête du fauteuil présidentiel. C'est ainsi que la coordination des partis d'opposition du moins celle qui s'était réduit en "opposition radicale" se transforma en union pour le changement pour trouver un candidat unique pouvant affronter le président Biya<sup>115</sup>. Un leader de cette coalition pierre Flambeau Ngayap se montrait plus explicite sur la question en expliquant en ces termes :

J'applique comme règle de vie politique le principe militaire de la concentration maximale des forces au pouvoir décisif (...) Il faut simplement identifier le flanc le plus sensible de l'adversaire et y concentrer le maximum de force. Je considère que le flanc de la

<sup>113</sup> Ngouo.Woungly Massaga, *Combat pour la démocratie*, PP.102-107.

<sup>114</sup> H.F Onana, *Les transitions démocratiques en Afrique*, Yaoundé, éditions clé, 1994, p106.

<sup>115</sup> C. Gueguim. Zebaze, "Le scrutin présidentiel de 1992 au Cameroun", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005, PP.41-42.

bataille politique actuelle se trouve à Etoudi dont il faut extraire le locataire. Il s'agit d'une œuvre de salut national de l'en déloger<sup>116</sup>.

L'union pour le changement se présentait à la veille des élections présidentielles du 11 octobre 1992 comme le principal challenger de Paul Biya. Il s'agissait tout d'abord selon Anicet Ekane<sup>117</sup> de reprendre au RDPC les localités où il remporta sans jouer sur le terrain des grandes villes comme Yaoundé ou Douala où il y avait encore un électorat à conquérir. Pour le reste, à savoir le Sud et l'Est, les dés étaient pratiquement jetés pour le RDPC, tout comme une partie du Nord qui semblait acquise à l'UNDP. Dans le même sens, l'union pour le changement pouvait désormais aussi compter sur l'appui et le charisme<sup>118</sup> des personnalités démissionnaires du bord gouvernant telles que Garga Haman Adjia Sanda Oumarou (ancien Ministre des Postes et Télécommunications débarqué quelques mois auparavant) et Claude Tchépanou (ancien secrétaire Général adjoint à la présidence de la république.)

Ainsi se présentait l'environnement politique à la veille des élections présidentielles du 11 Octobre 1992. Les abstentionnistes réunis autour de l'union pour le changement jouissaient d'une forte audience nationale comme le démontre les résultats des élections présidentielles représentés plus bas.

## **2- L'union pour le changement, une presque candidature unique : l'opposition tout proche du graal !**

Le 27 Août 1992, plusieurs leaders de l'opposition se sont retrouvés à Bamenda dans le but de débattre sur la problématique de la candidature unique de l'opposition. Il s'agissait de Ni John Fru Ndi, Bello Bouba Maigari, Samuel Eboua, Adamou Ndam Njaya et Victorin Hameni Bieuleu. A l'issue de la rencontre, ils élaborèrent un document final formalisant leur option pour la candidature unique<sup>119</sup> même si les divergences ne tardèrent pas à venir. Bello Bouba par exemple réfutait le choix de John Fru Ndi comme candidat de la coalition, il ne posa pas à cet effet sa signature au bas du document final signé ce jour-là. L'UNDP décida par la suite d'aller en solo à la conquête de la magistrature suprême. Cette formation politique n'entendait pas jouer les seconds rôles après avoir fait ses preuves aux législatives.

<sup>116</sup> *Dikalo* N°63 du 1<sup>er</sup> mars 1992, p.2.

<sup>117</sup> Cité par P.F Ebenda, les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme, mémoire de master II en histoire, p.45.

<sup>118</sup> Sur l'importance du charisme en politique Lire M. Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002, PP.46-47.

<sup>119</sup> Z. Ngniman, *Cameroun la démocratie emballée*, Yaoundé, Editions Clé, 1993, P.261.



L'UDC de Ndam Njoya aussi se rebiffa en évoquant les méthodes d'exclusion utilisées au moment du choix du candidat. Mais malgré les multiples défections, l'union pour le changement va se positionner comme le principal challenger du RDPC. C'est ce grand mouvement mobilisateur des partis politiques de l'opposition qui fera de cette élection la plus concurrentielle de l'histoire du Cameroun comme le démontre le tableau ci-dessous :

**Tableau 2:** Les résultats officiels des élections du 11 octobre 1992

Candidat	Suffrages exprimés	Pourcentages
Paul Biya	1.185.446	39,976%
John Fru Ndi	1.066.602	35,968%
Bello Bouba	569.887	19,218%
Ndam Njoya	107.411	3,622%
J.J Ekindi	23,523	0,793%
Emah Ottu	12,545	0,423%

**Source :** Arrêt cour Suprême. République du Cameroun N°1/PE/92-93 du 23-10-1992.

Les résultats ci-dessus montrent que l'union pour le changement n'était pas très loin de la victoire finale. C'est ainsi qu'avant l'annonce de ces résultats, le leader du SDF champion de l'union pour le changement, s'était déjà autoproclamé vainqueur et appelait ainsi le peuple camerounais à défendre sa victoire<sup>120</sup>. En effet, le SDF évoquait de nombreuses irrégularités ayant entachées ce scrutin ainsi que les nombreuses fraudes organisées par l'administration<sup>121</sup>. Ce qui est important ici c'est de savoir comment le pouvoir en place se comporta dans les fiefs supposés des absentéistes de mars 1992.

Les boycotteurs récupérèrent une bonne partie de l'électorat dans les provinces du Nord-ouest, de l'Ouest, du Sud-Ouest et le Littoral<sup>122</sup>, que l'opinion publique en 1992,

<sup>120</sup> Lire la déclaration de John Fru Ndi, "Appel Au peuple" dans *Cameroon Tribune* N°5246 du lundi 26 octobre 1992, P.5.

<sup>121</sup> Résultats finaux du SDF publié le 20 Octobre 1992, NDI "Une évaluation des élections du 11 Octobre 1992" NDI Washington, 1993, PP.127-128.

<sup>122</sup> Il convient de préciser ici que ces régions du Cameroun sont peuplées en majorité des populations bamilékés et d'expression anglaise tout comme de nombreux leaders de la coalition de l'opposition John Fru Ndi, Hameni Bieuleu, Pierre Flambeau Ngayap .Le littoral inclus dans ce registre est d'avantage le fait des grandes villes comme Douala et Nkongsamba traditionnellement peuplées par les Sawa mais dont la grande partie des populations est constituée des peuples originaires du grand Ouest .Cette jonction géopolitique-partisane qui fut qualifiée d'axe progressiste anglo-bami ou grand Ouest littoral, n'est qu'une transposition du communautarisme en politique au Cameroun. Pour une meilleure compréhension de ce paradigme, lire H.L Menthong, "vote et communautarisme au Cameroun : un vote de cœur, de sang et de raison", politique africaine, N°69, paris, karthala, 1998, pp.40-52.

considérait comme les fiefs des partis politiques de l'union pour le changement et de l'ex-coordination des partis d'opposition. Les résultats enregistrés par les frondeurs<sup>123</sup> de Mars dans ces localités lors de la présidentielle en comparaison avec le parti au pouvoir, sont assez illustratifs comme le montre justement le tableau suivant :

**Tableau 3:** Résultats comparatifs : Union pour le Changement /RDPC dans les fiefs de l'opposition en Octobre 1992

Provinces	Fraudeurs de mars 1992	RDPC
Nord-Ouest	313.666 voix	32.348 voix
Ouest	331.605 voix	46.069 voix
Sud-Ouest	91.047 voix	36.093 voix
Littoral	279.857 voix	57.096 voix

**Source :** P.F Ebenda, "Les ententes politiques program mentales au Cameroun à l'ère du multipartisme", p.34.

A partir de ces résultats, on comprend que les partis politiques localement implantés travaillaient consciemment ou inconsciemment à la consolidation, à l'institutionnalisation ainsi qu'à la matérialisation des clivages entre les régions<sup>124</sup>. Ils jouaient ainsi le rôle de cristallisation identitaire. Les scores enregistrés dans les fiefs des frondeurs de mars 1992, montrent que le mot d'ordre de boycott fut quelque peu suivi. L'audience électorale dont jouissaient ces derniers au lendemain de la présidentielle, peut amener à corroborer la thèse de ceux qui pensaient que ce boycott fut un échec. Ces formations politiques auraient sans doute connu un meilleur sort en siégeant au parlement surtout qu'ils avaient obtenu dans d'autres régions électoralement acquises au RDPC des scores respectables comme l'illustre le tableau suivant :

**Tableau 4:** Résultats comparatifs RDPC/Union pour le Changement dans les fiefs du RDPC.

Régions	RDPC	Fraudeurs de mars 92
Centre	408.718 voix	111.983 voix
Sud	183.295 voix	7.476 voix

<sup>123</sup> Nous faisons allusion ici au SDF représentant la coalition de l'opposition, mais aussi à l'UDC. Les voix récoltées par le mouvement progressiste de JJ Ekindi, étant trop minimes, n'ont pas de ce fait été comptabilisées pour l'élaboration du tableau comparatif.

<sup>124</sup> M. Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1987, p.4.

Est	93.099 voix	11.598 voix
Nord	94.704 voix	10.136 voix
Extrême –Nord	202.134 voix	26.568 voix
Adamaoua	31.910 voix	10.052 voix
Totaux	1.013.860 voix	177.813 voix

**Source :** données compilées par nous-mêmes

Au regard de ces résultats, on peut conclure du moins partiellement que le RDPC fut davantage secoué dans sa légitimité pendant la présidentielle que lors des législatives où son audience passait de 48,88% des suffrages récoltés à 39,97% des voix. Cela démontre que la participation de l'union pour le changement avec celle de l'UDC dénotait d'un certain danger pour le parti au pouvoir. Nous pouvons donc dire que l'union pour le changement composée en majorité des abstentionnistes de mars 1992 constituait véritablement un adversaire de poids face à un RDPC en quête de légitimité.

Les profonds bouleversements politiques liés à des revendications économiques et sociales au début des années 1990 ont largement influencé les systèmes politiques d'Afrique. Ils ont provoqué des transitions vers des régimes politiques démocratiques. Ces bouleversements se sont traduits du moins dans certains pays par l'organisation des conférences nationales souveraines. Ainsi tout au long de ce chapitre, il était question d'analyser l'environnement politique camerounais à l'ère de l'ouverture démocratique. Il apparaît que l'opposition globalement était dans une posture favorable pour renverser le pouvoir au regard de l'audience dont elle jouissait du moins sur le plan national et même internationale.

Les mouvements de contestation politique observés dans la quasi-totalité des pays africains francophone, ce sont traduit au Cameroun par le phénomène des "villes mortes" dirigés par les actions de la nouvelle offre politique à savoir la coordination des partis politiques de l'opposition. Le but étant la décompression de l'ordre autoritaire et le renversement du régime en place. Ces mouvements de contestation ont mis le régime dans une situation inconfortable le poussant ainsi à organiser la rencontre tripartite en lieu et place de la conférence nationale souveraine. Cette rencontre malgré la déception de la coordination des partis de l'opposition va plutôt accroître son audience pendant les premières élections concurrentielles de 1992.

A l'issue des élections législatives de mars 1992, l'opposition globalement obtint la majorité au parlement. Une coalition des trois partis de l'opposition représentés au parlement aurait mis le RDPC en minorité en formant un gouvernement comme le prévoyait la constitution. Egalement, les élections présidentielles de la même année démontrèrent une fois de plus la posture d'un régime fortement bousculé dans sa légitimité au regard des résultats véritablement équilibrés de ces élections. Il convient de constater ici que la force de l'opposition pendant cette élection était due non seulement à la forte mobilisation des populations assoiffées de changement mais également aux tentatives de regroupements mobilisations initiées à la veille de ces élections. Il sera donc question au cours du deuxième chapitre d'analyser les différentes coalitions électorales de 1992 en passant par les enjeux et les mobiles de rapprochement. Un accent sera mis sur le comportement des acteurs pour mieux comprendre pourquoi est-ce que l'opposition n'a pas atteint son objectif.

## CHAPITRE II : LA CONSTRUCTION DES COALITIONS ELECTORALES DE CONQUETE DU POUVOIR ET D'EXISTENCE POLITIQUE

L'environnement politique camerounais en 1991, montre clairement que l'opposition d'une manière générale était dans une posture véritablement favorable, au regard de la forte mobilisation et de l'importante audience nationale et internationale dont elle jouissait. Pour être cohérent et crédible dans son combat, l'opposition se regroupait autour d'un élément fédérateur par la mise en place de la coordination des partis politiques qui avait en son sein tous les partis politiques de l'opposition naissante, des syndicats et les membres de la société civile. Les coalitions des partis politiques de l'opposition se réalisèrent dans le but non seulement de renverser le système politique mis en place depuis les années 1960, mais aussi d'assurer l'alternance politique au Cameroun. Il convient de retenir ici que cette lutte légitime se faisait suivant une démarche qu'Armand Leka Essomba qualifie de temps de l'enthousiasme et du fantasme révolutionnaire<sup>125</sup>.

En effet, le climat sociopolitique pendant cette période est marqué par la crise économique et les mécontentements grandissants des populations assoiffées de liberté. L'opposition s'engagea donc dans un bras de fer contre l'ordre dirigeant qui se trouva dans l'obligation de chercher des compromis. Les coalitions électorales initiées en 1992 permirent à l'opposition de peser sur l'échiquier politique et de mettre le RDPC parti au pouvoir en difficulté. Les élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992 accordèrent l'occasion à l'opposition de réécrire l'histoire politique du Cameroun au regard des résultats honorables obtenus, qui auraient mis le RDPC en minorité si les trois partis politiques d'opposition présents à l'assemblée s'accordaient pour former une coalition. Egalement, l'élection présidentielle du 11 octobre confirma une fois de plus la posture favorable de l'opposition du moins celle radicale réunie autour de l'Union pour le changement qui obtint un score véritablement appréciable. Dans ce chapitre, l'analyse sera d'abord orientée vers les enjeux qui soutendent la construction des coalitions des partis politiques de l'opposition en 1992. Ensuite, il conviendra d'insister sur les mécanismes mieux de comprendre le mode opératoire des acteurs de l'opposition dans la construction de ces coalitions. En fin, il conviendra d'analyser profondément les coalitions électorales proprement dites, en passant par les multiples

---

<sup>125</sup> A. Leka. Essomba, "Les relations opposition-majorité au Cameroun. Brèves considérations sur la construction inachevée d'un face à face démocratique", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions terroirs, 2014, p.2011.

transactions parlementaires des partis d'opposition présents à l'hémicycle. Un accent sera mis sur leur mode de gestation.

## **I- LES ENJEUX ET LES MECANQUES DE CONSTRUCTION DES COALITIONS EN 1992**

Le paysage sociopolitique en 1992 au Cameroun montre clairement que l'opposition du moins dans son ensemble détenait toutes les cartes en main pour renverser l'ex-parti unique, au regard de l'ampleur de la contestation et la forte mobilisation de celle-ci. Cette forte audience nationale et même internationale était en grande partie due à la formation d'un grand regroupement mobilisateur, la coordination des partis politiques de l'opposition. Ainsi, à la veille des échéances électorales de 1992, dans le but de peser sur l'échiquier politique, les entrepreneurs politiques de l'opposition entreprirent de mutualiser leurs forces autour d'un élément fédérateur, l'enjeu ultime étant la quête du pouvoir et l'alternance politique et ce malgré les pesanteurs d'une mécanique d'action.

### **A- LA QUETE DU POUVOIR ET L'ALTERNANCE POLITIQUE AU FONDEMENT DES COLLUSIONS DES ACTEURS DE L'OPPOSITION**

#### **1- La quête du pouvoir : un mobile légitime partisan en conjoncture électorale**

Un parti politique est une organisation durable dont l'espérance de vie politique est supérieure à celle de ses dirigeants ; bien établi au niveau local et national du pays dans lequel il se trouve ; avec une volonté de ses dirigeants de prendre et d'exercer le pouvoir, seuls ou avec d'autres partis ; et qui a enfin le souci de rechercher un soutien populaire à travers les élections ou tout autre manière.<sup>126</sup>Cette définition est complétée par celle de Max Weber, pour qui les partis politiques sont des associations reposant sur un engagement formellement libre, ayant pour but de procurer à leurs chefs, le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances, idéales ou matérielles, de poursuivre des buts et objectifs, d'obtenir des avantages personnels ou de réaliser les deux ensemble.<sup>127</sup>

De ce fait, il faut définir les partis politiques en fonction de quatre critères : L'organisation durable (qui se prolonge au-delà de ses fondateurs) ; l'organisation complète (de l'échelon locale à l'échelon nationale et des élections régulières entre ces niveaux) ; l'ambition de la conquête du pouvoir et la recherche du soutien populaire notamment dans

---

<sup>126</sup> M. Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1997, p.19.

<sup>127</sup> M. Weber, *Economie et société*, Paris, Plon, 1971.

les processus électoraux.<sup>128</sup> Il convient de définir les partis politiques dans l'objectif de mieux cerner le but fondamental de ceux-ci. Pour cela, force est de constater que la quête du pouvoir constitue l'objectif majeur de tout parti politique en période électorale. Bien entendu, à l'ère de l'ouverture démocratique en 1990, la quasi-totalité des formations politiques naissantes avait pour ambition première, de conquérir le pouvoir et d'assurer l'alternance politique par les "élections". C'est la raison pour laquelle Lemineux considère les partis politiques comme des organisations qui cherchent à faire élire des candidats dans un corps électoral, qui comprend une proportion plus ou moins grande des personnes considérées comme adultes dans la collectivité où ont lieu les élections.<sup>129</sup> Cette définition d'après lui comprend trois variables : organisation et permanence, élections ou participation aux élections et gouvernementalisme ou ambition de former un gouvernement. Il soutient qu'il faut toutes ces trois composantes pour qu'un groupe se qualifie pour être considéré comme un parti politique. Car, il y a plusieurs formes d'organisations plus ou moins permanentes qui ne sont pas des partis politiques, d'où la nécessité de la condition de participation aux élections, ce qui écarte toute organisation permanente ou non qui n'a pas un programme électoral.

En effet, même-si les partis politiques en 1992 ne respectent pas forcément tous ces critères, toujours est-il que tous ces partis du moins dans leur immense majorité avaient pour objectif la conquête du pouvoir politique. C'est ce qui explique les différentes coalitions électorales initiées par les partis politiques de l'opposition en 1992. Ces derniers ont entrepris des rapprochements dans le but de peser sur l'échiquier politique. Dans ce sens, en raison de la mise en place au moins formelle de cette structuration politico-institutionnelle, la communauté politique constituée par la république du Cameroun a institutionnalisé un système de représentation qui autorise l'existence de l'opposition comme l'un des éléments clés de l'organisation politique.<sup>130</sup> Ainsi, le Cameroun a intégré l'existence d'un système de pouvoir et de gouvernement dont les règles du jeu admettent que la capacité et l'activité politique soient réparties entre les forces disposant de l'avantage électoral pour former la majorité et celles qui, parce qu'elles sont dominées sur ce terrain de la représentation et de la représentativité politique, forment l'opposition.<sup>131</sup> C'est ainsi que l'entrée du Cameroun dans le cadre d'une structuration politique pluraliste à vocation démocratique, qui s'est

---

<sup>128</sup> Pierre. Brechon, *Les partis politiques*, Paris, Mont chrétien, 1999, pp.17-18.

<sup>129</sup> Vincent. Lamineux, *Les partis politiques et leurs transformations : le dilemme de la participation*, saint Nicolas, PUF, 2005, p.16.

<sup>130</sup> Robert. Dahl, *Polyarchy, participation and opposition*, new haven, Yale University press, 1971.

<sup>131</sup> F.G. Bailey, *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971.

énoncée sur le mode de la formalisation institutionnelle à partir de décembre 1990 et janvier 1991, avec la restauration légale et administrative effective de la liberté de création et de déclaration des formations politiques de partis constitués en associations, a donné lieu à la construction active et effective d'un droit de la transition démocratique.<sup>132</sup>

## **2- L'alternance politique : un enjeu conjoncturel en 1992 et une vocation génétique pour une opposition politique**

L'histoire politico-institutionnelle des Etats d'Afrique francophone a longtemps été dominée par des pratiques autoritaires sur fond de personnalisation excessive du pouvoir<sup>133</sup> érigeant le chef de l'Etat en détenteur absolu et quasi-éternel du pouvoir politique. L'institutionnalisme à partir des années 1990 d'un constitutionnalisme, prônant un ordre politique démocratique a légitimement imposé la démocratie comme la forme d'organisation politique des sociétés humaines.<sup>134</sup> Ayant longtemps évolué sous l'ère du parti unique, le Cameroun entre à partir de 1990 dans l'ère du multipartisme. En effet, la nécessité de refaire le système politique s'était imposée. C'est ce qui fait dire à M.E. Owona Nguini que :

Le système politique camerounais longtemps forgé et structuré comme ordre étatiste et centraliste, a été soumis dans les années 1990 à un processus socio-historique de décompression autoritaire ; lequel processus a donné lieu à un desserrement des contraintes institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles du monopolisme, du patrimonialisme et de l'autoritarisme comme caractéristique structurante de ce système gouvernant fondé sur le contrôle hégémonique de la souveraineté<sup>135</sup>

C'est dans un tel contexte spatio-temporel et socio-structurel de restructuration des sociétés étatiques africaines que le système politique camerounais s'est trouvé également confronté à l'installation et à la manifestation d'une crise de légitimité en contestant la pertinence historique. Dans cette période historique de transformation des rapports de domination et d'autorité au Cameroun, des groupes d'opposition se sont positionnés pour tirer avantage des dynamiques politiques et institutionnelles de démocratisation et s'inscrire favorablement dans les jeux de la construction sociale d'une culture de la

---

<sup>132</sup> L.Sindjoun ; M. E.Owona.Nguini, "Politisation du droit et juridisation de la politique, l'esprit socio-politique du droit de la transition démocratique au Cameroun", in Dardon, Dominique, de Goduson, Jean Dubois, la création du droit en Afrique, *Paris, Karthala*, 1997, p.217-245.

<sup>133</sup> P.F. Gonidec, "A quoi servent les constitutions africaines. Réflexion sur le constitutionnalisme africain", *RJPIC*, 1988, pp.860-862.

<sup>134</sup> Y. S, Etékou. Bédi, "L'alternance démocratique dans les Etats d'Afrique francophone", thèse de doctorat en droit public, Université de Cocody-Abidjan, 2012, p.17.

<sup>135</sup> M.E. Owona. Nguini, "Les cultures du leadership, de l'alternance et de l'accountability dans l'ordre politique camerounais : socioanalyse du rapport des groupes d'opposition à ses formes symboliques", 2013, p.327.



démocratie.<sup>136</sup> Ainsi, l'alternance politique constituait donc un enjeu majeur des partis politiques de l'opposition. C'est pourquoi le leader du Social Démocratique Front (SDF), principal parti politique de l'opposition en 1992 avec son leader Ni John Fru Ndi apparaissait encore comme un leader moral à même d'incarner avec crédibilité une démarche de changement à la tête de l'Etat camerounais.<sup>137</sup> Le chairman semblait représenter un modèle de leadership capable de se poser en entrepreneur politique charismatique, en opérateur pouvant user de ses ressources politiques persuasives en vue de s'imposer durablement comme chef de file des groupes d'opposition dans un champ politique camerounais reconfiguré pour des luttes relatives à sa régulation par les normes et institutions de concurrence<sup>138</sup>

De toute évidence, une démocratie ne peut prospérer sans une opposition active et efficace. Certains politologues de renom, tel que Samuel Huntington, ont intégré parmi les facteurs clés de consolidation de toute démocratie, une alternance répétée du pouvoir politique.<sup>139</sup> Une telle alternance permettrait à ceux qui hier se trouvaient dans l'opposition, d'avoir l'opportunité de gérer la chose publique et de mettre en pratique certaines de leurs idées nouvelles, tout en laissant ceux qui ont antérieurement exercé le pouvoir la possibilité de valoriser leurs anciennes expériences gouvernementales, en apportant des critiques constructives pour améliorer le fonctionnement des institutions étatiques. Il convient de noter ici que le concept même de démocratisation est lié intrinsèquement à l'existence d'une opposition politique. C'est ainsi que, dans ses multiples recherches, le politologue américain Michael Baraton trouve en outre que l'enthousiasme et le support populaire pour la démocratie en Afrique comme ailleurs dans le monde sont étroitement liés à l'existence d'alternances dans l'exercice du pouvoir politique à travers les élections.<sup>140</sup> C'est la raison pour laquelle l'opposition politique en Afrique devrait être non seulement reconnue, mais activement appuyée. Car, elle joue un rôle capital dans le développement de plateformes alternatives permettant aux citoyens d'explorer différents projets de société et de choisir celui qui est le mieux adapté aux circonstances que traversent chaque pays.

---

<sup>136</sup> Bernard. Lacroix, "Ordre politique et ordre social : objectivisme, objectivation et analyse politique", in M. Grawitz, *Traité de sciences politiques*, Tome1, 1986, pp.498-565.

<sup>137</sup> F.G. Bailey, *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971, p.99.

<sup>138</sup> J.P. Lacan, "Le politicien-investisseur : un modèle d'interprétation de la gestion des ressources politiques", *revue française de science politique*, 1988, p.23.

<sup>139</sup> S. Huntington, *The third wave: democratization in the late twentieth century*, University of Oklahoma press, 1991, p.266.

<sup>140</sup> M. Bratton, "The alternation effect in Africa", in *journal of democracy*, vol15, N°4, 2004, pp.147-148.

Dès lors, l'alternance peut être appréhendée comme une dynamique politique d'interversion des statuts entre les groupes de la majorité et les groupes d'opposition à l'occasion d'épreuves électorales qui sont sanctionnées par la victoire des challengers sur les détenteurs jusque-là du pouvoir. Ainsi, les processus d'alternance qui bénéficient à des forces sociales et politiques d'opposition permettent, par le jeu de la civilité électorale, de structurer des capacités de relève effective et pacifique des forces devant assumer le gouvernement de l'Etat.<sup>141</sup>C'est donc dire que l'alternance, envisagée comme perspective politique de confirmation de la capacité de relève gouvernante profitant aux forces d'opposition et associé à la mise en jeu démocratique des positions étatiques de pouvoir, ne peut être atteinte par des acteurs dépourvus de volonté et de tact politique. Une telle dynamique d'alternance ne peut être obtenue quand les forces d'opposition, pour différentes raisons dont la moindre n'est pas le niveau inconsistant de détermination échouent simplement à modifier le choix des électeurs, au point de ne pas être en mesure d'évincer les forces de la majorité des lieux étatiques de pouvoir.<sup>142</sup> La capacité des forces camerounaises d'opposition à provoquer une alternance démocratique est particulièrement difficile, parce que se trouvant fortement limité par le fait que les leaders et les cadres des formations comme le SDF, l'UDC ou l'ADD ont été émoussés par l'installation du RDPC comme parti hégémonique au Cameroun.<sup>143</sup> Les leaders de ces formations politiques font preuve d'un niveau de détermination et de volonté à obtenir une alternance démocratique, parce que le régime du renouveau a installé une démocratisation factice où la possibilité d'une rotation du pouvoir n'est en aucun cas envisagée.<sup>144</sup> Rakner et Van Dewale ne semblent pas partager ce point de vue car pour eux, c'est précisément la faiblesse de l'opposition qui laisse parfois planer un doute sur le progrès réel du multipartisme et le processus de démocratisation en Afrique d'une manière générale.<sup>145</sup> Il convient de préciser qu'à l'ère de l'ouverture démocratique, la quête du pouvoir et l'alternance politique constituaient les objectifs premiers des formations politiques naissantes. Il s'agissait donc en quelque sorte, d'élaborer des stratégies afin de renverser l'ordre établi.

---

<sup>141</sup> Juan. Linz, *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin, 2006, pp.92-95.

<sup>142</sup> Giovanni. Carbone, "Comprendre les partis et les systèmes de partis africains entre modèles et recherches empiriques", *politique africaine*, N°104,2006, p.18-37.

<sup>143</sup> Giovanni. Sartori, "Political development and political engineering", *Harvard university press*, 1968, p.261298.

<sup>144</sup> *Ibid.* p.230-231.

<sup>145</sup> Lire Rakner et Nicola Van DeWale, "opposition weakness in Africa», in *journal of democracy*", vol20, N°3, pp.108-121.

## **B- LES PESANTEURS D'UNE MECANIQUE D'ACTION INCONSISTANTE ET IMPROVISEE**

Dans la mouvance des revendications de 1990 et 1991 parfois violentes, la scène politique camerounaise connaît une effervescence sans précédente qui débouche sur l'émergence de trois principales factions : la faction dite du parti unique regroupée autour du parti au pouvoir RDPC, la faction dite radicale exigeant la tenue d'une conférence nationale souveraine comme préalable à l'organisation de toute consultation populaire et la faction dite de l'opposition modérée qui plus tôt est orientée vers le respect des institutions et la révision consensuelle du cadre institutionnel établi de manière à favoriser une gestion lucide de l'ouverture démocratique, gestion devant promouvoir l'expression du suffrage universel à travers l'organisation des élections libres et transparentes.

### **1- Une mobilisation de l'opposition structurée autour de la logique manichéenne : entre coalition des intransigeants et le regroupement des modérés**

Dès le lendemain de l'allocution télévisée de Paul Biya le 11 octobre 1991 invitant les partis politiques à une rencontre tripartite, le président du directoire de la coordination de l'opposition, Samuel Eboua convoqua une réunion extraordinaire de la coordination à l'effet de prendre position sur cet appel. Vingt et un partis politiques et 9 associations se retrouvent ainsi le 17 octobre 1991 au domicile de Samuel Eboua à Nkongsamba transformé en quartier général de l'opposition. Un consensus est rapidement obtenu sur un accord de principe de répondre favorablement à l'invitation du chef de l'Etat pour la rencontre tripartite. A cet effet, un certain nombre de préalables avaient été posés par les deux camps. Mais, le 25 octobre 1991, le premier ministre Sadou Hayatou accorde une interview à radio France internationale dans laquelle il confirme les termes de sa lettre d'invitation adressée aux partis politiques et fait connaître que c'est lui-même qui présidera la rencontre et que celle-ci n'aura de vocation que consultative. La rencontre ne sera donc pas souveraine.

En effet, la coordination semblait perplexe, car les propos du premier ministre sont en contradiction avec ce qu'on avait cru comprendre dans ceux du président de la république. La coordination qui avait convenu de se retrouver à Yaoundé le 26 octobre réalise que cette prochaine réunion sera salutaire pour tirer les leçons de cette Contradiction. Cette fois ci, et contrairement à la réunion de Nkongsamba dix jours plus tôt, les débats sont extrêmement houleux, les majorités se font et se défont, les uns soutiennent

qu'il faut s'en tenir à la résolution de Nkongsamba qui répond favorablement à l'invitation du chef de l'Etat. Les autres par contre font valoir qu'il y a deux éléments nouveaux, la lettre d'invitation et l'interview du premier ministre qui remettent fondamentalement en cause le principe de la participation. A la fin, le principe d'aller à la tripartite est maintenu, mais il est assorti de conditions qui feront l'objet d'un mémorandum adressé au premier ministre. Un profond désaccord subsiste cependant sur le sort du mémorandum. Faut-il attendre que le premier ministre réponde aux préalables du mémorandum avant d'aller à la tripartite ? Ou bien la coordination doit-elle aller à la rencontre, avec la réserve que si elle y va sans avoir obtenu de réponse du premier ministre, elle reposera les préalables contenus dans son mémorandum dès l'ouverture de la tripartite et subordonnera la poursuite de sa participation à l'obtention de réponses satisfaisantes à ces préalables. Finalement, la coordination de l'opposition a donc officiellement adopté la ligne dure. Elle n'ira pas à la tripartite si une suite favorable n'est pas donnée à ses préalables. De plus, elle met la pression sur le pouvoir en demandant au peuple de renforcer les "villes mortes" et la désobéissance civile. Elle est normalement en position de force et peut poser ses conditions au dialogue. Visiblement, la prise en compte des préalables de la coordination par le gouvernement revient, pour la coordination, à accepter une conférence nationale souveraine limitée à trois objets : les conditions d'accès des partis politiques aux médias publics, le code électoral et la constitution. Ainsi donc, la coordination décide le 27 octobre 1991 de ne pas aller à la rencontre de Yaoundé tant qu'elle n'aura pas obtenue de réponses satisfaisantes au mémorandum adressé au premier ministre. Malheureusement, la coordination arrive à la tripartite en rang dispersé sans toutes fois respecter les clauses.

Toutes ces précisions sont faites pour mieux appréhender le contexte dans lequel se trouve l'opposition camerounaise à la veille de la tripartite qui fut une rencontre déterminante pour l'avenir démocratique du Cameroun. Ainsi, à l'issue de cette rencontre, la coordination des partis politiques vola en éclats en faisant naître deux tendances à savoir l'opposition radicale et le groupe des modérés ; chaque tendance ayant ainsi choisi la fuite en avant, mais dans sa propre direction, c'est l'ensemble de la coordination qui est sorti affaibli de l'épreuve. Eclatée, elle est morte, mettant ainsi une cerise sur le gâteau de la victoire de Paul Biya, qui en espérait pas tant en lançant l'idée de la tripartite le 11 octobre 1991.<sup>146</sup>

Les coalitions initiées en 1992 n'ont pas dérogé à la logique des tendances. La ligne dure de l'opposition se considérant comme la "vrai opposition" et considérant le groupe des

---

<sup>146</sup> P.F. Ngayap, *L'opposition au Cameroun : les années de braises, villes mortes et tripartite*, l'harmattan, 1999, p.233.

modérés comme des “traîtres ”et “opportunistes”. Dans les faits, il apparait que l’opposition est l’objet d’usages variés et contradictoire de la part des partis politiques. Car, elle ne traduit pas une réalité uniforme et monolithique, elle est aussi un champ de lutte interne dans la situation de démocratisation ou les règles du jeu sont en cours de définition.<sup>147</sup> A cet effet, l’illusion du pluralisme est nourrie par le constat objectif de l’éparpillement partisan de l’opposition et de l’apprêté des luttes entre les entreprises politiques. Dès lors, on passe de l’opposition au singulier à l’opposition au pluriel.<sup>165</sup>

La démocratisation au Cameroun avait engendré d’une opposition manichéenne<sup>166</sup>regroupée autour de deux tendances comme cela a été précisé plus haut, l’une radicale et l’autre modérée. S’agissant du manichéisme de l’opposition radicale vis- à-vis de tous les autres partis d’opposition, il a été, à des moments décisifs du processus de démocratisation au Cameroun, une des principales causes des errements catastrophiques de “l’Union pour le changement.”<sup>148</sup> Un des leaders de cette coalition, ancien ministre de la fonction publique qui a démissionné à quelques semaines de l’élection présidentielle pour rejoindre l’opposition radicale Garga Haman Adji présentait en ces termes cette opposition :

L’opposition dite radicale est une assemblée de gens responsables qui réfléchissent aux problèmes et aux solutions du peuple, qui ne voit que l’intérêt du pays et du peuple camerounais. Ce sont des gens qui n’ont pas de ventre, ils n’ont que la tête<sup>149</sup>

Par contre, pour ce dernier, les autres leaders non radicaux de l’opposition ne sont que des “marchandises à vendre non pas au peuple mais au pouvoir ”ou encore des “commerçants politiques.”<sup>150</sup> En effet, il s’agit de la seconde tendance au sein de laquelle peuvent être classés les interlocuteurs du pouvoir qui souhaitent depuis l’ouverture une transition pacifique et des réformes s’adaptant au nouveau régime camerounais. Le leader d’un de ces partis politiques modérés le MDR qui entra par la suite en collusion avec le pouvoir précisait la posture de son organisation en ces termes :

Dès le départ, nous avons pris pour option de participer à toute possibilité d’assurer une transition pacifique et salubre pour tous. Nous avons fait de la raison notre premier élément

---

<sup>147</sup> L.Sindjoun, “Ce que s’opposer veut dire : l’économie des échanges politiques, comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire, politique autoritaire”, *Dakar, CODESRIA*, 2003, p.8. <sup>165</sup> L.Sindjoun, “La cour Suprême, la compétition électorale et la continuité politique au Cameroun : la construction de la démocratie passive”, *Afrika development*, 1994, pp.21-69. <sup>166</sup> R.W. Massaga, *Combat pour la démocratie*, pp.159-162.

<sup>148</sup> Ibid. p.63.

<sup>149</sup> *L’indépendant* N°39 du 12 septembre 1992, p.5.

<sup>150</sup> Ibid., p.5.

idéologique, et à ce titre-là, à tout moment, nous devons avoir le sens de la proportion, à tout moment, nous devons faire prévaloir notre volonté d'avenir<sup>151</sup>

De ce fait, au plus fort de la contestation politique, de nombreux partis politiques adoptèrent une posture de défiance vis-à-vis du régime à travers une conception insurrectionnelle du jeu politique.<sup>152</sup> Des formations politiques comme l'UDC et l'UNDP sous le leadership de Samuel Eboua avait cheminé dans les rangs de la coordination. Le 21 août 1991 d'ailleurs, la coordination réunie à Bamenda envoyait une mission d'explication et de sensibilisation en France. Cette mission était conduite entre autres par le secrétaire général de l'UPC Augustin Frédéric Kodock. Sur un plan opérationnel aussi, l'UPC était chargée de la coordination de l'opération "pays mort" dans le Littoral tandis que la réussite de cette initiative revenait à l'UNDP dans le Nord du pays.<sup>153</sup> Par ailleurs, Bamenda et Yaoundé était respectivement à la charge du SDF et de l'UFDC. C'est au sein de ce regroupement mobilisateur que l'un des futures partenaires du pouvoir en 1992, l'UPC affirma sa modération. Au début du mois de juillet 1991, Paul Biya proposait à la coordination de rencontrer ses leaders un à un. A cette demande du chef de l'Etat, la coordination y opposa évidemment une demande de non-recevoir. Mais le président de l'UPC, le prince Dika Akwa viola cette décision collective en rencontrant secrètement Paul Biya. C'est lors de la réunion de la coordination de septembre 1991 à Bamenda, que le directoire décida d'exclure l'UPC pour avoir enfreint le choix collectif de donner suite à la demande du chef de l'Etat.<sup>154</sup> C'est pourquoi lorsque la coordination fut appelée à opérer un choix sur son éventuelle participation à la rencontre, l'UPC n'était plus représentée que par le comité national de réconciliation de ce parti, courant animé par Anicet Ekané que le leader de cette formation politique Ndeh Ntoumazah qualifiait d'ailleurs de mouvement anti-upéciste.<sup>155</sup>

Durant la rencontre tripartite, l'UNDP à son tour affichait aussi sa fragilité au regard des postures contradictoires de son état-major. Notamment entre le président de ce parti Samuel Eboua et son premier vice-président Ahmadou Moustapha. Le premier revendiquait à cor et à cri le caractère souverain des consultations de la tripartite, le second

<sup>151</sup> *Cameroon Tribune*, N°5088 du mardi 10 mars 1992, p.3.

<sup>152</sup> L.Sindjoun, "Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques", comment peut-on être opposant au Cameroun ? *Politique parlementaire politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, 2003, p.13.

<sup>153</sup> Z. Ngniman, *La démocratie emballée*, p.122.

<sup>154</sup> P.F. Ngayap, *L'opposition au Cameroun, les années de braise, villes mortes et tripartite*, Paris, l'harmattan, 1999, p.20.

<sup>155</sup> P. Ngock, "Le parti historique dans la tourmente. L'UPC de 1990 à 2002", mémoire de maîtrise en histoire, université de yaoundé1, 2003, p.45.

le plus modéré, ne se montrait pas très revendicatif, en acceptant le caractère consultatif imposé par le gouvernement. C'est à cet effet que Samuel Eboua n'hésita pas à engager l'UNDP, dans les mouvements de boycott des assises notamment le 31 octobre 1991, puis le 5 novembre de la même année où à chaque fois la coordination claquait la porte des négociations. Ahmadou Moustapha quant à lui, s'insurgeait contre l'attitude défaitiste de son président en dénonçant un radicalisme de nature à compromettre l'esprit de consensus recherché dans l'optique de la décrispation de la crise sociale. Samuel Eboua dû revenir sur la logique de l'état-major de son parti, qui était davantage pour la recherche d'un compromis avec le pouvoir. Mono Ndzana confirme quelque peu cette version des faits lorsqu'il affirme :

En dehors des grandes mises en scène de la salle de conférence du palais de congrès, les discussions de couloirs étaient assez conviviales. Même entre les personnalités les plus radicales de l'opposition et les membres du gouvernement (...) bon nombre de leaders de la coordination ne montraient de la virulence que pour être remarqué. L'objectif étant de frapper aux portes de la mangeoire (...) des rumeurs circulaient aussi sur le fait que durant cette rencontre, des négociations avaient été ouvertes entre le gouvernement et le leader naturel de l'UNDP, étonnante personnalité indépendante à cette rencontre (...). Nous constatons que ce simple militant de base avait plus d'influence sur l'état-major de l'UNDP que le président Eboua<sup>156</sup>

Ce point de vue n'est pas très éloigné de celui de Gérard Nkeumaleu<sup>176</sup> pour qui de nombreuses transactions furent menées entre l'UNDP et le gouvernement. Selon lui, le pouvoir aurait offert une somme de 5000000fcfa à chacun des signataires des accords de la tripartite.<sup>177</sup> A la suite de l'UNDP, l'UPC s'inscrivait aussi dans la même logique de recherche de compromis en signant les accords du 13 novembre.<sup>157</sup> La non prise en compte des accords de la tripartite par l'ordre dirigeant amena l'opposition à se radicaliser et à prôner un boycott pur et simple des législatives qualifiées de tronquées que le RDPC s'appêtait à organiser. Une fois de plus, des divergences intervinrent au sein des états-majors de l'UPC et de l'UNDP. Le point commun ici c'est que chaque entreprise politique était divisée entre deux tendances à savoir la participation ou non à la consultation électorale. Au sein de l'UNDP d'abord, non pour Eboua et oui pour Bello Bouba, Ahmadou Moustapha et Issa Tchiroma. Le oui l'emporta finalement, situation qui coïncida avec le débarquement de Samuel Eboua et son remplacement par Bello Bouba à la présidence du

<sup>156</sup> H.Mono.Ndzana, 70ans, ancien secrétaire à la communication du RDPC, Yaoundé, le 31 juillet 2018 <sup>176</sup> Gérard. Nkeumaleu, "Douala pendant l'opération villes mortes du 10 avril au 13 novembre 1991", mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé1, 2005, p.124. <sup>177</sup> Ibid., p.125.

<sup>157</sup> Lire les conclusions de ces accords dans *Cameroon Tribune* du 14 novembre 1991, p.14.

parti. Au sein de l'UPC, la situation était presque similaire, se matérialisant par des divergences entre le président Ntumazah et son secrétaire général Augustin Frédéric Kodock partisan de la participation aux législatives. La faction de l'UPC dirigée par Kodock finit par prendre part à cette consultation populaire.

Cette analyse permet de comprendre clairement dans quel état d'esprit les coalitions électorales des partis d'opposition se réalisèrent. Il s'agit donc d'un côté de l'opposition radicale c'est-à-dire celle-là qui n'accepte aucun compromis avec le régime et de l'autre côté le groupe des modérés c'est-à-dire ceux-là qui voient les choses différemment

## **2- Une propagande et un discours axé sur la diabolisation de l'ordre dirigeant et l'exacerbation des communautarismes régionaux**

Au Cameroun, les échéances électorales qui se sont succédées entre 1992 et 2013 traduisent un manque de professionnalisme dans l'organisation, le culte de l'invective, l'injure facile et la vacuité du message politique lors des campagnes électorales.<sup>158</sup> Ainsi, au-delà des dénominations de chapelles, d'un parti à l'autre, la caractéristique dominante des campagnes est la surenchère critique contre le régime en place qui, pour les partis d'opposition est responsable de tous les maux qui minent la société camerounaise et sans lequel le Cameroun serait un paradis.<sup>180</sup> En effet, les leaders politiques de l'opposition en 1992 ont pour unique projet politique, le souci de chasser le "sorcier."<sup>159</sup> A cet effet, lors des campagnes électorales, ils se contentent soit d'affubler Paul Biya de tous les noms d'oiseau.<sup>160</sup> D'aucuns se comportent comme si le départ de "l'homme lion" constituait la finalité de leur parcours politique. Le constat permanent qui est fait est qu'en 1992, il s'est développé un manichéisme au sein de l'opposition dite radicale qui consistait à considérer que tout ce que dit, pense et fait cette opposition est parfait, et tout ce qui concerne le régime de monsieur Biya exécration. C'est du moins ce qui ressort du discours de monsieur PF. Ngayap l'un des leaders de l'opposition dite radicale lorsqu'il dit :

---

<sup>158</sup> Ahmadou.Séhou, "Les partis politiques au Cameroun : les structurations organisationnelles et l'enjeu stratégique de leur collaboration (1990-2013)", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, édition terroirs, 2014, p.412. <sup>180</sup> Ibid., p.413.

<sup>159</sup> J.B. Talla, "L'opposition face aux défis de l'alternance ", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions terroirs, 2014, p.37.

<sup>160</sup> Ibid., p.37.



Biya est un pauvre type, d'esprit, j'entends. Il n'a pour technique de gouvernance que la tricherie.<sup>161</sup>

Le chairman du SDF arguant dans le même sens affirme à son tour :

Mr Biya est un dictateur né et un égoïste qui déteste non seulement la nation camerounaise, mais aussi le peuple camerounais qui y habite. Il ne mérite le respect de personne, d'aucun Camerounais.<sup>162</sup>

Ce comportement peut se justifier dans la mesure où il ne s'agit pas d'une nouveauté. En effet, le Cameroun a vécu une longue période, trois décennies de manichéisme officiel. Une période où, malgré la terreur sanglante, le régime et son guide providentiel était chanté comme parfait. Une période où tout ce qui concernait l'opposition était considéré comme foncièrement mauvais, les opposants qualifiés "d'égarés" et leurs idées et propositions réputées malfaisantes. A propos Woungly Massaga explique :

Le fait que la quasi-totalité des dirigeants de l'opposition radicale camerounaise en 1992 soit, non pas des patriotes ayant pris part à la lutte de libération nationale, mais d'anciens hauts responsables et cadres du régime de Mr Ahidjo, nous paraît être l'explication première du manichéisme de cette opposition. Après avoir pendant un quart de siècle, encouragé la dictature, à envoyer au bagne et à tuer tous les citoyens qui osaient ne pas souscrire aux idées du parti unique, il est normal que nos stratèges radicaux ne puissent pas se débarrasser totalement de la mentalité manichéenne.<sup>163</sup>

Ce point de vue semble assez pertinent au regard du comportement des acteurs de l'opposition dite radicale qui composent l'Union pour le changement. Toutes fois, la stratégie de construction des coalitions électorales des partis politiques de l'opposition en 1992 se faisait dans un climat de tensions et de violence. Bien plus, les radicaux camerounais ne se contentèrent pas de limiter leur stratégie à la diabolisation d'un homme en la personne de M Biya.<sup>164</sup> Ils poussèrent leur manichéisme au point de vouer aux gémonies tous les partis d'opposition qui ne partagèrent pas leurs thèses. Dans les milieux où l'opposition radicale gagne quelques influences, les citoyens repérés comme n'étant pas de ce bord vivaient dans l'insécurité. Ce phénomène constituait un des facteurs les plus importants de la montée du tribalisme et du régionalisme.

En effet, il suffit d'un examen quelque peu attentif de l'environnement politique au Cameroun à l'ère du multipartisme pour constater que l'opposition radicale de la

<sup>161</sup> *L'opinion*, N°062 du 17 octobre 1992.

<sup>162</sup> *Dikalo*, N°049 du 30 novembre 1992.

<sup>163</sup> R.W Massaga, *Combat pour la démocratie*, p.62.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p.63.

“coordination ”à “l’Union pour le changement ”a cédé à la tentation suicidaire de récupérer le tribalisme et le régionalisme en vue de la conquête du pouvoir. La diabolisation de l’ordre dirigeant, qui permet à l’opposition de faire l’économie d’un discours politique solidement structuré, entraîne une véritable régression politique du pays. L’activité politique s’empêtre dans des considérations d’ordre tribal ou ethnique, localiste ; les lignes d’engagement militant se démarquent à partir du pluralisme socioculturel qui configure le système politique.<sup>165</sup> Ainsi, plus tôt que de construire la scène politique autour des projets de société, des options idéologiques structurées, les acteurs politiques s’étripent plus tôt dans des querelles d’ordre identitaire, primaire et primordiale. Du coup, l’espace politique s’ajuste et se modèle sur les conflits ethniques qui traversent et irriguent la société nationale. C’est du moins dans cette logique que s’inscrit la construction de certaines coalitions électorales des partis d’opposition en 1992. Ce n’est donc pas un Hasard, que “l’axe progressiste littoral-grand Ouest”<sup>166</sup> ou “l’axe Anglo-Bami,”<sup>167</sup> s’affirma avec force lors de l’élection présidentielle du 11 octobre 1992. Cette axe était le résultat d’une récupération méthodique du tribalisme et du régionalisme, phénomène qui provoqua du reste un éveil du tribalisme en zone bété, sous l’impulsion d’un noyau dur du RDPC véritablement conservateur.<sup>168</sup> Or, quand l’opposition dite radicale eut campé ainsi sur sa politique de l’axe grand ouest-littoral, que restait-il à ses adversaires ? Il ne leur restait qu’à s’assurer comme base stratégique géopolitique tout le territoire que l’opposition radicale avait délibérément écarté de ses calculs et de ses préoccupations à savoir “l’axe Nord-Sud.”<sup>169</sup> C’est en quelque sorte l’environnement qui prévaut à la veille des élections concurrentielles de 1992.

Au regard de l’environnement sociopolitique camerounais en 1992, il apparaît de manière évidente que l’objectif majeur de l’opposition était de conquérir le pouvoir politique et d’assurer l’alternance à tout prix et parfois à tous les prix. C’est ainsi que les partis politiques de l’opposition initièrent des rapprochements dans le but d’unir leur force afin de réorienter le schéma politique du Cameroun. Ces coalitions se développèrent dans un environnement caractérisé par la division de l’opposition et la diabolisation du régime en

---

<sup>165</sup> Alawadi. Zélaou, “Opposition politique au Cameroun et responsabilité du corps électoral”, *Repenser et Reconstruire l’opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions terroirs, 2014, p.366.

<sup>166</sup> Nous faisons usage de cette terminologie parce que, à l’observation, la quasi-totalité des leaders du moins les plus influents de l’union pour le changement en 1992 était composée en majorité des personnalités de ces parties du Cameroun. A propos, lire R. Woungly Massaga, *combat pour la démocratie*.

<sup>167</sup> Dieudonné. Zognong, “La question bamiléké pendant l’ouverture démocratique au Cameroun : retour d’un débat occulte”, *Yaoundé, Unesco*, 2002, p.6.

<sup>168</sup> R.W Massaga, *Combat pour la démocratie*, p.70.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p.71.

place au détriment d'une véritable stratégie bien ficelée et consistante. Les multiples coalitions électorales qui sont analysées dans notre prochaine partie confirment en quelques sortes cet état de choses.

## **II- LA PARTURITION DES COALITIONS ELECTORALES DE DE-CONSTRUCTION DE L'ORDRE LOCAL**

Comme précisé plus haut, l'opposition politique à la veille des élections concurrentielles de 1992 était divisée en deux camps. D'un côté l'opposition radicale composée des partis politiques n'ayant pas pris part aux élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992. De l'autre côté, l'opposition dite modérée favorable aux consensus avec le régime du renouveau RDPC. C'est dans cette dynamique que s'inscrivirent les coalitions des partis d'opposition en 1992 : entre regroupement des modérées et les partisans de la ligne dure de l'opposition.

### **A- LES ESSAIS MANQUES DES COALITIONS DES MODERES**

Il convient de souligner ici que l'opposition dite modérée participe aux élections législatives de mars 1992 et c'est elle qui siège naturellement au parlement. A cet effet, plusieurs tentatives de regroupements ont été initiées dans le but de mutualiser les forces afin non seulement de peser sur l'échiquier électoral mais aussi pour défendre une position au sein du parlement. Mais très vite, ces regroupements volèrent en éclats sans toutes fois aboutir au résultat escompté.

#### **1- L'échec des proto-coalitions parlementaires : UNDP-UPC et MDR-UPC**

A la veille des élections législatives de mars 1992, l'opposition est divisée sur la participation ou non à cette élection. Deux tendances s'affrontent : d'un côté l'opposition dite radicale partisan de la ligne dure et qui est contre la participation aux législatives et de l'autre côté la fraction des modérés qui participe à la dite élection. Ainsi, au soir du 10 mars 1992, certains partis politiques qui auraient pu siéger au parlement tels que le SDF et l'UDC n'y étaient pas. Dès lors, les marchandages ne pouvaient être opérés qu'avec les forces politiques représentées à l'assemblée nationale. Et même à ce niveau, les forces politiques de l'opposition brillèrent par leurs incompréhensions. La brouille commença avec l'entente MDR-UPC et l'échec du Tandem UNDP-UPC.

### 1.1- L'imbroglia d'une entente MDR-UPC

Au moment où l'ordre dirigeant débutait les marchandages au Parlement en 1992 pour constituer un gouvernement, plusieurs combinaisons et hypothèses étaient possibles pour le MDR. Premièrement s'allier avec les forces politiques de l'opposition dans une configuration d'alliance UPC-UNDP-MDR constituant une majorité de 92 députés, qui aurait sans doute permis à l'opposition de gouverner, mettant ainsi le RDPC en minorité. Deuxième hypothèse, le MDR choisissait une alliance forte de 94 députés avec le RDPC, suffisante pour former un gouvernement à deux<sup>170</sup>. Avant d'arriver à la constitution d'un gouvernement, plusieurs rencontres allaient baliser cette collusion entre le RDPC et le MDR. Tout d'abord le 9 mars 1992, au lendemain de la proclamation officielle des résultats de l'élection législative, le chef de l'Etat recevait au Palais de l'Unité le coordonnateur du MDR Dakolé Daissala. Au sortir de cette audience, ce dernier donnait le ton lorsqu'il affirmait : "Au MDR nous avons toujours dit que plus jamais nous n'accepterions d'être absent des instances où il est question du destin national. Si nous estimons que nous pouvons apporter notre contribution pour un changement véritable, nous le ferons conformément à notre option de départ."<sup>171</sup> Cette rencontre n'entérina pas automatiquement l'accord entre les deux formations politiques, elle ouvra plutôt le champ aux marchandages parlementaires. En effet les élections législatives du 1er mars 1992 discriminèrent le MDR de 6 députés seulement. Cette formation politique était donc dans ce sens dans l'incapacité de constituer un groupe parlementaire à l'Assemblée Nationale.<sup>172</sup> Il s'agissait dès lors d'initier un apparentement<sup>173</sup> avec une formation politique disposant d'un groupe parlementaire. A la grande surprise de ceux qui rangèrent le MDR dans les rangs du RDPC après l'audience que Paul Biya accorda à son leader, le parti de Dakolé Daissala entreprit

---

<sup>170</sup> Le poste de premier ministre chef du gouvernement a été rétabli en 1991 à la faveur d'une modification constitutionnelle. L'article 8 notamment prévoit que le président de la république nomme le premier ministre et le gouvernement sur proposition de celui-ci. La constitution en 1991 restait toutes fois muette sur les configurations où la formation politique du président est minoritaire à l'assemblée nationale. Mais Paul Biya précisait dans une interview le 11 Avril 1991 que : "Après les élections, je nommerai un premier ministre dans le ou les partis qui auront remporté la majorité aux élections. Lire *Cameroon Tribune* N°5087 du Dimanche 8 et Lundi 9 mars 1992, p.13.

<sup>171</sup> *Cameroon Tribune*, N°5088 du Mardi 10 mars 1992, p7.

<sup>172</sup> En effet, la loi prévoit qu'un groupe parlementaire doit être constitué à partir de 15 députés. Pour approfondir sur cette question, lire les éclaircis de Samuel Efova Mbozo'o, "Le rôle des groupes parlementaires". *Cameroon Tribune* N°5087 du dimanche 8 et Lundi 9 mars 1992 P.23.

<sup>173</sup> Il s'agit d'une disposition utilisée dans les assemblées où l'on accorde de l'importance aux seuls groupes parlementaires. Pour des formations politiques sous représentées, il s'agit de s'intégrer au sein d'un groupe existant. Le parti apparenté n'a plus d'autonomie parlementaire parce qu'il scelle au sein de la chambre permanente, une alliance définitive ou presque.

plutôt des pourparlers avec l'UPC. Interrogé sur cette question, le porte-parole du MDR, le député Jean Djona confirma cette version en tenant les propos suivants :

Le MDR est en pourparlers très avancés avec l'UPC. Nous allons nous apparenter à ce parti. C'est possible que l'alliance soit conclue dès demain jeudi (...). Nous considérons qu'il n'est pas possible au MDR de porter la lourde responsabilité des actes posés par les précédents gouvernements (...). Comme le Secrétaire Général de l'UPC, nous pensons que tous les partis politiques doivent concourir à la formation du gouvernement ; mais nous restons indépendants à l'Assemblée Nationale même si nous devons participer au gouvernement.<sup>174</sup>

L'alliance qui aurait pu se conclure le jeudi 19 mars 1992, ne se fit pas. Il s'agissait en réalité d'une perspective parmi tant d'autres dans la mouvance des transactions inter partisanes et non d'un engagement formel. En réalité, le coordonnateur du MDR, Dakolé Daissala était en consultation auprès de la base électorale du MDR comme il l'avait annoncé le 9 mars au Palais de l'Unité à Etoudi. Et, à son absence, il était quelque peu difficile d'imaginer que des militants du MDR, députés qu'ils soient engagent le parti sans avoir reçu de la hiérarchie un mandat pour le faire. C'est pourquoi, lorsque Dakolé Daissala revint de son périple septentrional, le MDR, adopta une autre attitude. En effet, le parti politique se désolidarisa de l'UPC dans sa bataille qu'il menait aux côtés de l'UNDP, pour obtenir une révision du règlement intérieur et une réforme constitutionnelle avant l'élection du nouveau bureau de la chambre. Le MDR se pencha plus tôt vers le RDPC avec qui il avait entamé des pourparlers le 9 mars 1992. Ainsi, pour débattre de ces questions, une commission ad hoc de 30 députés (15 issus du RDPC et 15 de l'opposition) fut constituée. Les résultats de cette commission ne furent pas très surprenants car, ne traduisant que les positions préalablement affichées par les différentes forces politiques au parlement. Bien évidemment, le RDPC votait de 15 voix pour le renvoi du texte en juin, les élus du tandem UNDP/UPC représentés de 14 voix votaient pour un examen immédiat de ces propositions, tandis que le MDR avec son unique voix s'abstenait de faire un choix en votant bulletin nul. Malgré le fait que la majorité des commissionnaires se soit prononcée en faveur du report de ces propositions pour juin, le doyen d'âge de la chambre Lawrence Fonka Shang voulut remettre l'examen de ce projet pour adoption, lors de la séance plénière du 31 mars 1992. Cette fois, le MDR s'arrima aux positions du RDPC. Le vote qui en découla fut le suivant ; 94 voix (RDPC et MDR) pour et 85 voix (UNDP et UPC) contre. Cette étape levée, les points les plus attendus étaient dès lors l'élection du bureau de l'Assemblée Nationale et la constitution des commissions. Les actions posées par les députés du MDR, n'arrêtaient pas d'alimenter les rumeurs de l'appareusement de ce parti politique au pouvoir. Le député

---

<sup>174</sup> *Cameroon Tribune*, N°5095 du Jeudi 19 mars 1992, p.3.

UPC Thomas Melonné n'hésita pas à accuser "ce parti d'être inféodé au pouvoir".<sup>175</sup> Le parlementaire du MDR Jean Djona n'hésita pas à sa suite à faire une mise au point en affirmant que "le MDR, parce que sous représenté aujourd'hui, entend jouer le rôle d'arbitre et sera toujours du côté du bon sens".<sup>176</sup> Le bon sens donc parle ici Jean Djona sembla donc guider son parti à ne pas boycotter le déroulement de la séance plénière aux côtés de l'UNDP et de l'UPC. Le parti de Dakolé Daissala commença effectivement à jouer son rôle d'arbitre au Parlement.

En effet, la mise en place de l'organe directeur de la nouvelle Assemblée pluraliste, était inscrite à l'ordre du jour de la séance plénière du 31 mars 1992. C'est pourquoi, le 30 mars 1992, les partis politiques représentés au Parlement avaient décidé d'une répartition des postes du bureau au prorata des sièges obtenus lors de l'élection du 1<sup>er</sup> mars 1992. Selon Hugues François Onana, le consensus aurait donné les combinaisons suivantes : RDPC, 5 places dont la Présidence de l'Assemblée, plus 3 postes de Secrétaires et un Questeur. L'UNDP aurait obtenu après marchandage 4 places, dont 2 vice-Présidents et 2 Secrétaires. L'UPC aurait aussi obtenu 3 places tandis que le MDR aurait obtenu 2 postes au sein du bureau de l'Assemblée Nationale.<sup>177</sup> Au cours de l'ultime séance devant entériner ce pacte, l'UNDP aurait fait de la surenchère au RDPC en exigeant un cinquième poste au bureau. Elle fut suivie par l'UPC dans son entreprise.<sup>200</sup> L'UNDP et l'UPC décidèrent de boycotter la séance du 31 mars 1992, notamment les élections du nouveau bureau. Ces deux formations politiques récriminèrent notamment sur le mode de scrutin qu'imposait le règlement intérieur. C'est pourquoi en agissant ainsi, les deux frondeurs parlementaires pensaient paralyser l'action du RDPC, or les 6 députés du MDR étaient restés dans la salle. A ce moment, le parlement comptait encore 94 députés, et l'élection était donc encore possible si l'on respectait les dispositions de l'article 35 du règlement intérieur.<sup>178</sup> Le MDR jouait ainsi valablement son rôle d'arbitre en légitimant au côté du RDPC l'élection du bureau de l'Assemblée Nationale par 94 voix contre 85 pour le tandem UNDP/UPC.<sup>179</sup> Le MDR posait ainsi un geste fort qui entérina son alliance avec le pouvoir.

---

<sup>175</sup> *Cameroon Tribune*, N°5103 du Mardi 31 Mars 1992, p.12.

<sup>176</sup> Ibid.

<sup>177</sup> Hugues.François.Onana, *Les transitions démocratiques en Afrique*, pp.97-98. <sup>200</sup> Ibid.

<sup>178</sup> L'article 35 du règlement intérieur dispose en effet que les délibérations de l'assemblée nationale ne sont valables qu'autant que la moitié plus un de ces membres en exercice est présent. Si le quorum n'est pas atteint au jour et à l'heure fixé pour l'ouverture d'une séance, celle-ci est renvoyée de plein droit à la deuxième heure qui suit. Les délibérations ne sont alors valables que si le tiers des membres est atteint.

<sup>179</sup> Nous parlons de 85 députés parce qu'un élu de l'UPC Thomas Melonné manquait à l'appel, l'UPC ne vota pas pour ce dernier car sa procuration ne figurait pas dans le dossier de séance.

Le député RDPC du Mayo Sava dans l'Extrême-Nord Cavaye Yegue Djibril fut élu Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun le 31 mars 1992. L'entente qui s'établit finalement ce jour-là ne tarda pas à porter ses fruits pour les deux partenaires. L'entente MDR/UPC ne connue donc pas d'issue favorable, le MDR choisissait donc plus tôt une alliance forte avec le RDPC qui fut très bénéfique pour le parti au pouvoir RDPC au regard de la configuration parlementaire.

## 1.2- Le Tandem UNDP-UPC

Après la validation des mandats des députés, il était question de mettre sur pieds un bureau pour la nouvelle assemblée. L'UNDP et l'UPC militaient pour une modification du règlement intérieur avant l'élection du bureau définitif. Car pour elles, ce code fut conçu pour une assemblée de parti unique et ne pouvait de ce fait pas convenir au nouveau parlement multicolore.<sup>180</sup> Pour le RDPC par contre l'urgence était au niveau de la constitution d'un bureau. L'ancien député RDPC du Wouri Grégoire Owona confirme en quelque sorte cette version des faits :

Le plus important une fois nos mandats validés était d'élire un bureau. L'UNDP et l'UPC pensaient qu'il fallait au préalable revoir le règlement intérieur. C'est pourquoi ils avaient introduit un projet de loi portant modification du règlement intérieur qui a d'ailleurs été jugé recevable. Mais pour le RDPC, l'examen de ce règlement pouvait être repoussé, mais il fallait rapidement mettre en place un bureau avant la rencontre de l'union interparlementaire qui pointait à l'horizon.<sup>181</sup>

A ce niveau, pour départager les tenants et les adversaires à la session de juin 1992, un vote est organisé au sein de la commission ad hoc.<sup>182</sup> A l'issue de ce vote, le renvoi fut obtenu par 15 voix contre 14 et une abstention, avant d'être confirmé de la même manière le 30 mars 1992 en assemblée plénière par 94 voix pour le camp RDPC-MDR contre 85 voix pour le tandem UNDP-UPC.<sup>183</sup>

Dans le même sens, la division entre l'UNDP et l'UPC commença à être perceptible, au regard des actions menées individuellement par ces deux partis d'opposition. Tout d'abord, les dissensions au sein de l'UPC se déportèrent au-delà du cadre intra partisan pour se retrouver à l'assemblée nationale. Il s'agit aussi dans la suite des

---

<sup>180</sup> *Cameroon Tribune*, N°5094 du Mercredi 18 mars 1992, p.4.

<sup>181</sup> Grégoire. Owona, 69 ans environ, secrétaire adjoint du RDPC, Yaoundé, le 21 juin 2019.

<sup>182</sup> *Cameroon Tribune*, N°5103 du Mardi 31 Mars 1992, p.3.

<sup>183</sup> Ibid.

marchandages entamés par le pouvoir distinctement avec les deux formations politiques de l'opposition parlementaire. En effet, dans la perspective de la présidentielle anticipée, le groupe parlementaire UNDP proposa des amendements à 84 articles sur les 119 que comprenait le projet gouvernemental. Ce véritable contre-projet fustigeait par exemple le non-respect par le gouvernement du calendrier des échéances électorales, le dépôt toujours tardif des textes à voter entre autres. Mais le véritable enjeu de la bataille se trouvait au niveau de l'article 12 du code électoral proposé par l'UNDP notamment le volet qui prévoyait que l'élection ait lieu au scrutin uninominal à un tour. Ainsi, était proclamé élu, le candidat qui obtenait la majorité absolue des suffrages exprimés et qu'un deuxième tour était organisé si aucun candidat n'obtenait la majorité absolue.<sup>184</sup> Après que l'UNDP et l'UPC eurent investi leurs candidats pour la présidentielle respectivement les 6 et 9 septembre 1992, le pouvoir choisissait d'introduire lors de la session extraordinaire qui commençait le 8 septembre 1992, un projet qui réorientait la bataille au parlement autour de deux dispositions à savoir, les articles 1<sup>er</sup> et 8.<sup>185</sup> En introduisant ce projet, les candidats investis du Tandem UNDP-UPC étaient automatiquement exclus. En effet, Maigari Bello Bouba n'était rentré de son exil nigérian que le 17 août 1991 et ne totalisait que treize mois de résidence continue au Cameroun, tandis que Hogbe Nlend candidat investi de l'UPC quant à lui résidait en France depuis plus de 20ans. C'est justement sur ce point que le Tandem UNDP-UPC qui s'était constitué lors de la session de plein droit commença à connaître des troubles. Pour le RDPC, l'enjeu était claire, obtenir que l'UNDP ne fasse pas entrave au scrutin uninominal majoritaire à un tour en contrepartie d'une révision à la baisse du seuil de résidence continue.<sup>186</sup> Ainsi, l'UNDP abandonna l'article 1<sup>er</sup> qui lui était pourtant cher et entama des marchandages avec le pouvoir, pour négocier la compétitivité de son champion pour la présidentielle du 11 octobre 1992. Cette version des faits est quelque peu confirmée par un parlementaire UPC le docteur Sende lorsqu'il explique :

Le 8 septembre 1992, l'UPC a donc demandé une suspension de 24h qui a été accordée, de retour dans la salle, nous avons eu vent d'une négociation faite entre le RDPC et l'UNDP sur deux articles clés du projet de loi notamment l'article 1<sup>er</sup> et 8(...). Lorsque le débat s'est engagé sur l'article 1<sup>er</sup>, l'UPC seule, je dis bien seule, sans le recours d'un autre parti a estimé qu'il fallait un scrutin à deux tours. On a dû procéder à un vote pour départager les différentes parties et l'UPC a été mise en minorité par une coalition RDPC-UNDP contre trois voix de l'UPC et

<sup>184</sup> Lire la totalité de la proposition de code électoral de l'UNDP dans l'hebdomadaire *l'ami du peuple*, N°06 du 21 Aout 1992.

<sup>185</sup> En effet, l'article 1<sup>er</sup> prévoyait que le président de la république serait élu pour 5ans au suffrage universel direct et secret. Qu'il est rééligible et que l'élection a lieu au scrutin uninominal à un tour. Le candidat ayant obtenu la majorité des sièges est déclaré élu. L'article 8 faisait obligation de résidence continue sur le territoire national d'au moins trois années avant la date du scrutin.

<sup>186</sup> Zacharie. Ngniman, *Cameroun la démocratie emballée*, Yaoundé, éditions clé, 1993, p.258.



l'unique voix du MDR. On s'est rendu compte que les alliances qui prévalaient jusqu'à ce jour avaient changé de camp et c'est dans le tourbillon que l'UPC a décidé de ne chercher l'adoption d'aucun article parce qu'elle ne maîtrisait plus le jeu des alliances dans la chambre.<sup>187</sup>

A en croire cette version des faits, le retrait de l'article 1<sup>er</sup> par Kodock n'avait pour objectif que d'amener le gouvernement à fléchir au niveau de l'article 8. Par contre, pour le député UPC Mbam Emmanuel Bitéki, Kodock abusa de sa position de président du groupe parlementaire en décidant tout seul sans l'aval des autres députés, de retirer l'amendement sur l'article 1<sup>er</sup> avant de voter contre l'article 8.<sup>188</sup> Pour le journaliste Z Ngniman enfin, faute d'avoir neutralisé l'action de ses députés, Kodock ne les avait pas beaucoup encouragés dans la défense du cas Hogbe Nlend.<sup>189</sup> Agissait-il ainsi par esprit de revanche ou par opportunisme politique ? difficile à savoir, mais on se rappelle que kodock était candidat à la candidature pour la présidentielle, malheureusement, ce dernier fut battu par Hogbe Nlend aux élections. Au regard donc de tous ces faits, il convient de penser que cette bataille parlementaire était peut être une occasion en or pour Augustin Frédéric Kodock de rebondir. Car dit-on souvent, en politique tous les moyens sont bons pourvu qu'ils soient efficaces.

C'est dans ces conditions que la proto-coalition UNDP-UPC vola en éclats sans toutefois obtenir le résultat attendu. Toujours dans la même mouvance, l'UPC dans la logique des transactions parlementaires s'est retrouvée dans la tourmente<sup>190</sup> se divisant ainsi en plusieurs factions. Le 28 septembre 1992, Augustin Frédéric Kodock signa une alliance avec le RDPC parti au pouvoir ; le président Ndeh Ntoumazah quant à lui pris officiellement position en faveur du SDF lors d'une conférence de presse le 29 septembre 1992 au Sawa Novotel ; enfin, Henri Hogbe Nlend fort du double mandat d'investiture à lui délivré par les comités directeurs éclatés a poussé sa mission loin en signant un Protocole d'accord avec l'UNDP le 26 septembre<sup>191</sup> qu'on peut qualifier de coalition de circonstance à la veille de l'élection présidentielle du 11 octobre 1992 et qui fera l'objet de la prochaine analyse.

## **2- Les effets mitigés de la semi-coalition UNDP-Hogbe Nlend**

Le rapprochement entre Henri Hogbe Nlend et l'UNDP de monsieur Bello Bouba

<sup>187</sup> Flash infos du 25 Septembre 1992. A lire en annexe de Z.Ngniman, *Cameroun la démocratie emballée*, pp.313-315.

<sup>188</sup> *Le quotidien*, N°003 du jeudi 8 Octobre 1992, p.6.

<sup>189</sup> Z.Ngniman, *Cameroun la démocratie emballée*, Yaoundé, édition clé, 1993, p.259.

<sup>190</sup> Pierre. Ngock, "Le parti historique dans la tourmente : l'UPC de 1990 à 2002", maîtrise en histoire, université de Yaoundé1, 2002.

<sup>191</sup> *Dikalo*, N°51 du 10 décembre 1992, p.2.

Maigari s'est fait dans un contexte assez particulier. Après les multiples transactions parlementaires, l'article 1<sup>er</sup> fut maintenu en l'état, tant dis que la condition de résidence continue passait de trois ans à 12 mois. Maigari Bello Bouba restait dans la course, tandis qu'Henri Hogbe Nlend était disqualifié. Ainsi, comme précisé plus haut, les divergences de vue de l'UPC aboutissaient à un éclatement au sommet du parti. Le samedi 3 octobre, Augustin Frédéric Kodock déclarait au nom de l'UPC, son soutien au candidat du RDPC Paul Biya. Le lendemain, Henri Hogbe Nlend déclarait toujours au nom de l'UPC son soutien au candidat de l'UNDP Bello Bouba Maigari. En réalité, le rapprochement entre l'UNDP et Hogbe Nlend avait fait l'objet de beaucoup de controverses. Hogbe Nlend, convaincu d'être double mandataire en sa qualité de candidat à la présidence, ce dernier a donné son soutien à l'UNDP de Bello Bouba, projet d'accord qu'il a remis pour ratification aux deux directions concernées.<sup>192</sup> Or pour le président Ndeh Ntoumazah, cette alliance est une aberration, car selon lui, monsieur Bello Bouba est l'héritier du Président Ahmadou Ahidjo et ne s'en cache pas.<sup>193</sup> Bien plus il estime que, Hogbe Nlend était uniquement candidat de l'UPC à la candidature, par conséquent, simple militant, il ne peut en aucun cas parler au nom du parti.<sup>217</sup> Par contre, certains cadres du parti sous la houlette de M. Wonyu Eugène ne semblaient pas être de cet avis car pour eux, le mandat de M. Hogbe Nlend était valable, puisqu'une requête avait été introduite à la cours suprême en vue de lever sa disqualification.<sup>194</sup> En outre, a ajouté l'ancien ministre, il n'a signé qu'un Protocol et il attend la convocation du comité directeur pour rendre compte de ses démarches. Mais les insurgés pour justifier leurs déclarations s'appuyaient sur l'article 21 du règlement intérieur qui dispose que : "Quand les revendications touchent à un problème de grande portée, le mandataire est élu dans le cas présent, Hogbe Nlend par le comité directeur en l'absence du congrès".<sup>195</sup> A leur sens, c'est ce même comité directeur qui a autorité à retirer à Hogbe Nlend son Mandat. C'est ainsi qu'Augustin Frédéric Kodock explique :

Le candidat de l'UPC avait déclaré que sa candidature était inattaquable du point de vue juridique. Une fois cette candidature rejetée, le secrétaire général s'attendait à ce que le professeur Hogbe Nlend saisisse le comité directeur pour une éventuelle requête auprès de la

---

<sup>192</sup> *Dikalo*, N°50 du 7 décembre 1992, p.7.

<sup>193</sup> En effet, il convient de préciser que l'UPC est un parti nationaliste anti impérialiste ayant une idéologie se situant aux antipodes de celle du régime en place depuis le président Ahidjo et donc un rapprochement entre l'UPC et un parti féodal et conservateur comme l'UNDP serait contre nature. <sup>217</sup> *Dikalo*, N°50 du 7 décembre 1992, p.7.

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> *Ibid.*

cour suprême ce ne fut pas le cas. Alors on ne comprend pas qu'un simple militant scelle une alliance avec un parti et demande simplement au comité directeur de valider.<sup>196</sup>

Le professeur Marcien Towa au-delà de cet imbroglio, fait plutôt une analyse idéologique de cette situation. A ce titre, il explique :

Au Cameroun, on assiste à des alliances qui semblent contre nature et qui traduisent une chose, beaucoup d'acteurs politiques sont mus par le désir d'accéder au pouvoir et non par une idéologie. Je prends l'exemple de mon collègue Hogbe Nlend. Voilà un candidat qui a changé de partis plusieurs fois en quelques mois, il est parti du RDPC à l'UPC et de l'UPC à l'UNDP. Le discours qu'il a tenu au début de la campagne électorale semblait le situer à gauche, parce qu'il prenait parti pour les petites gens ; c'est ce qu'il prétendait. Et maintenant, il se retrouve avec l'UNDP qui est consistant et qui a une idéologie se situant à droite. Pourquoi se situe-t-il à droite ? parce que c'est un parti dont le fief électoral est féodal. Il semble représenter les intérêts des riches commerçants. Cela semble donc indiquer que le Professeur Hogbe Nlend n'est motivé par aucune idéologie.<sup>197</sup>

Ce point de vue semble pertinent dans la mesure où il permet de comprendre en quelque sorte pourquoi certaines coalitions des partis politiques de l'opposition n'ont jamais abouti et ont très tôt volé en éclats. C'est donc dans ces conditions d'incompréhension que la coalition UNDP-Hogbe Nlend fut signée.

L'accord ayant été signé, il était question d'implémenter cette décision auprès de la base militante. C'est ainsi qu'à l'occasion du lancement de sa campagne à Yaoundé, Bello Bouba sous la houlette du porte-parole du président de la section UNDP du Mfoundi confirma l'alliance entre l'UNDP et Hogbe Nlend. L'intervention du docteur Elouga Beng de L'UPC éclaira un peu la lanterne de ceux qui s'étonnaient de la présence insolite auprès de monsieur Bello Bouba des militants de l'UPC. En effet, confirme-t-il, "Il Ya une solidarité entre l'UNDP et l'UPC, qui vise à effacer un certain passé, à faire la preuve qu'il y a encore des hommes de parole et à générer l'espoir d'un avenir meilleur."<sup>198</sup> Ce discours est suivi par celui de monsieur Hogbe Nlend qui annonce à son tour l'existence d'une alliance signée quelques minutes plus tôt entre l'UNDP et l'UPC. L'objectif de cette alliance d'après lui étant de créer les conditions pour mobiliser les intelligences.<sup>199</sup> A l'observation et au regard du protocole d'accord, la coalition UNDP-UPC Hogbe Nlend n'a

<sup>196</sup> *Cameroon Tribune*, N°5225 du Mardi 29 septembre 1992, P.13.

<sup>197</sup> *Cameroon Tribune*, N°5226 du Mercredi 30 Septembre 1992, p.7.

<sup>198</sup> *Cameroon Tribune*, N°5224 du Lundi 28 Septembre 1992, p.12.

<sup>199</sup> Ibid.

pas abouti au résultat escompté. C'est à dire gagner l'élection présidentielle du 11 octobre 1992. Car, à l'issue de cette élection, l'UNDP arriva en troisième position derrière le RDPC et le SDF en obtenant un score de 19,218% soit 569,887 suffrages exprimés.<sup>200</sup>

En réalité, il convient de constater que toutes les initiatives de rapprochement des partis politiques d'opposition dits modérés se sont soldées par des échecs considérables. Au regard de cette volonté affichée depuis 1991 à rechercher des compromis avec le régime, ces formations et acteurs politiques qui entrèrent en collusion avec l'ordre dirigeant en 1992 avaient bel et bien déjà préparé le terrain. Les marchandages au parlement ne s'inscrivirent ici que dans une certaine continuité des initiatives orchestrées depuis 1991.<sup>201</sup> Par contre, les rapprochements des radicaux au regard des résultats de l'élection présidentielle du 11 octobre 1992, ont donné du fil à retordre au parti au pouvoir RDPC et ce nonobstant leur absence fortement critiquée à l'élection législative du 1<sup>er</sup> mars 1992. Il s'agissait de la coalition de l'Union pour le changement réunie autour de la candidature de Ni John Fru Ndi qui fera l'objet de la prochaine analyse.

## **B- LE PRESQUE COUP DE MAITRE DE L'UNION POUR LE CHANGEMENT A LA PRESIDENTIELLE DU 11 OCTOBRE**

L'Union pour le Changement est née d'un regroupement issu de l'alliance pour le redressement du Cameroun par la conférence nationale souveraine (ARC-CNS), coordination composée des partis politiques, des associations et de hautes personnalités, qui avaient prévalu de mars à novembre 1991, mais qui éclate parce qu'une partie des organisations et particulièrement des partis membres de cette coordination avaient décidé de prendre part à la rencontre tripartite, succédant à la conférence nationale souveraine.<sup>202</sup> En effet, il s'agit d'un regroupement des partis politiques dits radicaux ayant boycotté les élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992, accompagnés des personnalités de la société civile et certains anciens membres influents du régime RDPC ; mais qui se présentèrent à l'élection présidentielle du 11 octobre 1992. C'est ce regroupement qui fit de cette élection la plus concurrentielle de toute l'histoire politique du Cameroun.

<sup>200</sup> *Cameroon Tribune*, N°5244 du Samedi 24 Octobre 1992, P.5.

<sup>201</sup> F.P.Ebenda, "Les ententes progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme", master2 en histoire, université de Yaoundé1, 2015, p.46.

<sup>202</sup> Mathias.Eric.Owona.Nguini, "Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politiques ?", l'impératif des alliances en démocratie, Yaoundé, *Friedrich Ebert Stiftung*, 2013, p.39.

## 1- Contexte d'émergence de l'Union pour le Changement

Le paysage sociopolitique en 1992, semblait être propice au regroupement des formations politiques, que ce soit du côté du RDPC ou de celui de l'opposition. Tout laissait penser que dans la perspective des élections présidentielles, la carte des alliances allait se négocier à fond, malgré les obstacles et les résistances qui s'amoncelaient au fur et à mesure que l'idée prenait corps. Le premier regroupement autour de l'alliance pour le redressement du Cameroun à travers la conférence nationale souveraine (ARC-CNS), avait pour chef de file le SDF de Ni John Fru Ndi essentiellement radical. Elle comportait comme indiqué plus haut, les partis politiques qui avaient refusé de signer les accords de la tripartite, et qui avaient par ailleurs boycotté les élections législatives, mais qui annonçaient leur détermination à aller à la présidentielle en soutenant un candidat unique de l'opposition pour affronter le président Paul Biya candidat du RDPC. Fru Ndi fut choisi à cet effet au vue de son charisme et de son courage. Ariane Simone Ekane confirme quelque peu cette version des faits :

A l'annonce de l'élection présidentielle du 11 octobre 1992, l'alliance pour le redressement du Cameroun à travers la conférence nationale souveraine (ARC-CNS), se retrouva au domicile d'un de ses dirigeants Anicet Ekané. C'est le jour-là que Ni John Fru Ndi est désigné comme candidat de ce groupe. La naissance dans le sang du SDF avait déjà fabriqué le mythe Fru Ndi, et ce dernier apparaissait également à cette époque comme un leader courageux prêt à en découdre avec le régime RDPC.<sup>203</sup>

Ensuite, le deuxième regroupement qui s'organisait autour de Louis Tobie Mbida président du PDC, comptait en son sein tous les partis modérés soupçonnés quelques mois plus tôt de rouler pour le pouvoir.<sup>204</sup> Ces derniers, presque tous candidats malheureux aux législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992 et signataires des accords de la tripartite, voulaient d'après Z. Ngniman, tirer les leçons des dernières échéances électorales et de la trahison de la tripartite.<sup>205</sup> Ils ambitionnaient la mise en place d'une convention nationale de l'opposition dont les activités devaient être lancées du 4 au 14 juillet 1992 à travers les manifestations légales. En effet, autant l'alliance pour le redressement du Cameroun à travers la conférence nationale souveraine (ARC-CNS) se disait ouverte à tous les partis qui partageaient ses positions, autant le second groupe autour du PDC militait pour l'abolition

---

<sup>203</sup> Mariane. Simone. Ekané ,45 ans environ, membre du bureau politique du MANIDEM, Yaoundé, le 7 juin 2018.

<sup>204</sup> Z.Ngniman, Cameroun, *La démocratie emballée*, Yaoundé, éditions Clé, 1993, p.243.

<sup>205</sup> Ibid.

de l'exclusion. Des appels réciproques qui étaient autant d'indicateurs d'une certaine volonté de mettre sur pieds une stratégie unitaire dans l'opposition, mais qui se heurtaient à des embûches difficiles à minimiser. La première étant la condition fixée par l'ARC-CNS exigeant des partis signataires des accords de la tripartite de renier publiquement leur signature. Or, visiblement, le second groupe acceptait d'assumer la tripartite, même s'il la dénonçait avec une certaine violence. En outre, on pouvait logiquement penser que l'opposition modérée voulait elle aussi, soutenir une stratégie unitaire face au président Paul Biya. En réalité, dans les rangs du pouvoir, on n'ignorait rien de l'état d'esprit qui prévalait dans les rangs de l'opposition, et il apparaissait même évident que toute faille en face serait exploitée sans l'ombre d'une hésitation. Dans cette logique, le président Biya avait tout à gagner à affronter une opposition dispersée dans la perspective de la présidentielle. Il était même normal de penser que le pouvoir encouragerait une dispersion de l'opposition<sup>206</sup> au regard du contexte qui lui était véritablement défavorable. C'est ainsi que le 25 août 1992, le président Paul Biya annonça la tenue des élections présidentielles anticipées le 11 octobre 1992. Justifiant sa décision, le Président de la République relevait le climat préjudiciable dans lequel les préoccupations électorales accaparaient la vie nationale et pesait par conséquent sur les efforts de redressement et de relance de l'économie camerounaise. Certains acteurs de l'opposition comme le docteur Siga Assanga, secrétaire général du SDF ne semblaient pas partager ces justifications du président de la république. Car explique-t-il :

Une élection anticipée ne nous arrange pas. La loi exige qu'avant chaque élection, on face l'inscription des électeurs. La révision des listes électorales commence normalement en janvier. Aujourd'hui, on dit qu'il y'aura une élection en Octobre. L'exécution de ce calendrier revient à exclure nos militants et sympathisants de la génération de 20 ans qui sont plus nombreux. Parce qu'ils n'ont qu'un moi pour s'inscrire. Ensuite, l'inscription de Mars pour les législatives était sujette à caution parce que la loi n'était pas objective, ni même respectée, et surtout parce qu'elle s'est faite dans la précipitation. Si les élections devaient se tenir en Avril, l'opposition pourrait bien en tirer profit.<sup>207</sup>

Abondant dans le même sens, l'hebdomadaire français, "Le point affirmait que le président camerounais envisageait d'organiser dès septembre 1992 l'élection présidentielle normalement prévue pour le début de l'année 1993, et que ce faisant, monsieur Biya souhaitait faire une entorse au calendrier initial prévoyant la tenue des municipales avant les présidentielles qui exposait le RDPC, parti au pouvoir à un sérieux revers dans de

<sup>206</sup> *Dikalo*, N° 38 du 7 septembre 1992, p.5.

<sup>207</sup> *Dikalo*, N°36 du 24 août 1992, p.5.

nombreuses municipalités.<sup>208</sup>Également, l'hebdomadaire *challenge hebdo* dans l'une de ses publications voyait dans l'annonce du président Biya, "la dernière tentative du diable". Il relevait que Paul Biya avait piégé l'opposition et tous les Camerounais, qu'en 48 jours, il était difficile pour l'opposition de se préparer, que la compétition était finie avant d'avoir commencé et que Paul Biya comptait sur les divisions de l'opposition pour gagner les élections.<sup>209</sup>A l'observation, une rancœur collective animait le groupe des modérés qui au départ s'embarrassait d'aucune civilité pour désigner Paul Biya comme l'adversaire commun. D'où les appels multipliés à toutes les formations politiques de l'opposition en vue d'éviter la dispersion. Ces appels eurent bien un écho favorable, puisque des partis en vue comme l'UNDP, le SDF, l'UPC et l'UDC y ont envoyé des représentants à titre d'observateurs jusqu'à la veille de l'échéance du 4 juillet date à laquelle le groupe devait entamer l'examen du profil du présidentiable unique de l'opposition. C'est alors que les grosses pointures se rebiffèrent à l'idée de diluer leur leadership dans un groupe dont l'influence réelle restait à mesurer. C'est ainsi que le 27 août à Bamenda, un sommet réunissait Ni John Fru Ndi du SDF, Maigari Bello Bouba de l'UNDP, Samuel Eboua du MDP, Adamou Ndam Njoya de l'UDC et Victorin Haméni Bieleu de l'UFDC. A l'issue de cette rencontre, ils élaboraient un document final formalisant leur option ferme pour un candidat unique. Maigari Bello Bouba comme il fallait s'y attendre refusa d'apposer sa signature au bas du document, invoquant la nécessité de consulter le comité directeur de son parti, à la grande déception des autres participants. Les divergences ne tardèrent pas à se faire jour, donnant naissance à trois courants : le groupe des partis politiques de l'opposition patriotique(POPC), composé de 11 formations politiques ayant pour chef de file l'UDC de Ndam Njoya ; ensuite le groupe des partis de l'Union pour le Changement (UC) composé des partis et associations de l'alliance pour le redressement du Cameroun à travers la conférence nationale souveraine (ARC-CNS) autour du SDF de Ni John Fru Ndi ; le troisième groupe était constitué par l'UNDP qui choisissait de faire cavalier quasi seul nonobstant sa coalition avec l'UPC Henri Hogbe Nlend. Il convient de préciser qu'à la veille de cette élection, trois anciens collaborateurs du président Paul Biya ont pris position de battre campagne pour Ni John Fru Ndi. Il s'agit de :Garga Haman Adjé qui avait démissionné le 27 août 1992 de ses fonctions de ministre de la fonction publique et de la réforme administrative, Sanda Oumarou ancien ministre des postes et télécommunications et Claude Tchépanou ancien secrétaire adjoint de la présidence de la république.<sup>210</sup>C'est dans ce contexte sociopolitique qu'émerge donc l'Union pour le Changement, qui après le

<sup>208</sup> *Le point*, N°1035 du 18 juillet 1992, p.15.

<sup>209</sup> *Challenge hebdo*, N°049 du 26 août 1992.

<sup>210</sup> Z.Ngniman, *La démocratie emballée*, Yaoundé, édition clé, 1993, p.263.

boycott des législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992 fit son grand retour à la présidentielle de la même année.

L'Union pour le Changement était composée des personnalités de la société civile, de plusieurs partis politiques radicaux et les anciens hauts cadres de l'ordre gouvernant RDPC renouveau national. Il s'agissait des personnalités comme Alice Kom, Chantal Kambiwa, Madame Noufele, Jacques Pahai, Same Mbongo, Sengat Kuoh François, Pr Jean Michel Tekam du PSDC, Jean Michel Nitchou (président du RAP à l'époque, aujourd'hui député du SDF après la fusion de son parti avec le SDF), John Fru Ndi, président du SDF, Dr Pierre Flambeau Ngayap (président de la convention libérale), Samuel Eboua du MDP, Pr Sindjoun Pokam, vice-président de Cap Liberté, Joe Litumbe, Souleyman Mahamat (vice-président du SDF), Moukouri Manga Bell, et les trois hauts cadres du régime mentionnés plus haut. C'est donc ce dispositif coalisé qui causera des difficultés au parti RDPC lors de la présidentielle d'octobre 1992.

## **2- L'importance de la présidentielle après une abstention très critiquée aux législatives**

Au début des années 1990, deux formes principales de solutions à la crise du régime consécutive à l'élargissement du champ politique sont en concurrence.<sup>211</sup> D'une part les élections, d'autre part la conférence nationale souveraine. La formule électorale est proposée par les gouvernants, il s'agit ici de tirer les conséquences du multipartisme en organisant les nouvelles élections législatives et présidentielles. Par contre, la formule de la conférence nationale souveraine défendue par l'opposition vise à procéder d'abord à la mise à plat des institutions publiques à l'élaboration d'une nouvelle constitution et ensuite à l'organisation des élections au terme d'une phase transitoire. Le constat est donc clair, la première formule vise à éviter la mise en péril des intérêts dominants dans le cadre de la conférence nationale souveraine, à maintenir l'avantage politique et institutionnel du régime avant les élections.<sup>212</sup> En effet, il va sans dire que la formule électorale n'est pas pour autant exempte d'incertitude pour les gouvernants. Néanmoins, elle constitue un risque politique moins élevé que la formule rivale de la conférence nationale souveraine. Par conséquent, affirme Luc Sindjoun il s'agissait d'une défaite stratégique de l'opposition dite radicale. Ce qui amène à comprendre le boycott des élections législatives anticipées du

---

<sup>211</sup> L.Sindjoun, "Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques", comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire politique autoritaire, *Dakar, CODESRIA*, 2003, p.25.

<sup>212</sup> Ibid, P.26.



1<sup>er</sup> mars 1992 entrepris par l'opposition dite radicale désormais dénommée alliance pour le redressement du Cameroun à travers la conférence nationale souveraine (ARC-CNS).

Le boycott des législatives<sup>213</sup> par les partis politiques de la coordination, avait laissé la place aux formations politiques représentées à l'hémicycle de Ngoa-Ekele, notamment, le RDPC et l'UNDP qui en furent les principaux bénéficiaires. Cette démarche fut grandement critiquée. De nombreux qualificatifs furent trouvés pour justifier cette démarche, Woungly Massaga par exemple parle "d'autisme stratégique".<sup>214</sup> Hugues François Onana quant à lui parle de "Mauvais calcul".<sup>215</sup> Dans l'opinion publique nationale et internationale, surtout celle favorable au changement, le boycott reçut néanmoins un écho plus tôt favorable dans les provinces de l'Ouest, du Sud-Ouest et surtout du Nord-Ouest. A propos, le tableau élaboré plus haut est assez illustratif.

Globalement, les suffrages exprimés en faveur des abstentionnistes étaient de 39,41% soit 1.584.119/4.019.562 inscrits. Le RDPC quant à lui récoltait 1.086.958 soit 27,04% tandis que l'opposition électorale récoltait 1.348.485 soit 33,54% des voix.<sup>216</sup> Dans ce sens, les sièges parlementaires des localités que l'on pouvait considérer comme acquis au SDF et à l'UDC en 1992, avaient été remportées haut la main principalement par le RDPC et l'UNDP. Dans la région du Nord-Ouest par exemple, le parti au pouvoir obtint les 20 sièges disponibles. C'est donc avec un esprit qui peut être qualifié ici de revanchard que les abstentionnistes s'apprêtaient à s'engager à l'élection présidentielle. L'ultime bataille pour ces derniers étant dès lors dans ce contexte, le changement politique et le changement du régime en place à travers la conquête de la magistrature suprême. C'est dans cette optique que la coordination des partis politiques d'opposition se transforma en Union pour le Changement avec pour chef de file le chairman Ni John Fru Ndi. Dans le même sens, l'Union pour le Changement pouvait aussi compter sur l'appui et le charisme<sup>217</sup> des personnalités démissionnaires du bord gouvernant. A l'évidence, il a existé un pôle mobilisateur ayant mis

---

<sup>213</sup> François.Sengat.Kuoh, leader de la coordination justifiait ce boycott par cinq arguments. Premièrement, participer à ce scrutin signifierait intégrer le système sans le remettre en cause. Deuxièmement, cette démarche s'avérait être inutile du fait de la fraude. Troisièmement, la participation de la coordination aurait sans doute constitué une caution à une expérience anti-démocratique, ce qui aurait pour effet la compromission de l'avenir démocratique du pays. Dans un cinquième temps, les difficultés de l'opposition parlementaire issues des législatives de Mars 1992 justifierait à posteriori le choix du boycott. Lire *le patriote* N°126 du 24 mars 1992.

<sup>214</sup> Lire woungly. Massaga, *Combat pour la démocratie*, pp.102-107.

<sup>215</sup> Lire H .F.Onana, *Les transitions démocratiques en Afrique*, Yaoundé, éditions clé, 1994, p.106.

<sup>216</sup> *Dikalo*, N°036 du 24 Août 1992, p.5.

<sup>217</sup> Sur l'importance du charisme en politique, lire Michel Offerlé, *les partis politiques*, Paris, PUF, 2002, pp.4647.

en place un système de mobilisations critiques pour faire pression sur le pouvoir central camerounais.<sup>218</sup> C'est donc dans ce contexte qu'après une abstention très critiquée aux élections législatives de mars, la nouvelle coalition fit son grand retour à la présidentielle du 11 octobre 1992.

### **3- Le caractère controversé des résultats finaux : l'Union pour le Changement tout proche du graal !**

La participation des acteurs et des entreprises politiques qui animèrent le front du boycott des législatives de mars 1992, avait quelque peu redéfini les zones d'influences politiques<sup>219</sup> et attestée de la forte audience nationale dont celles-ci jouissaient.

Les résultats finaux de cette élections montrent clairement que l'Union pour le Changement jouissait d'une forte audience nationale et que le RDPC parti au pouvoir était fortement bousculé dans sa légitimité. Ces résultats furent d'ailleurs très contestés, c'est ainsi qu'après l'annonce de ceux-ci, le leader du SDF, champion de l'Union pour le Changement s'était déjà auto-proclamé vainqueur et appelait ainsi le peuple camerounais à défendre sa victoire.<sup>220</sup> En effet, le SDF évoquait de nombreuses irrégularités ayant entachées ce scrutin ainsi que les nombreuses fraudes organisées par l'administration.<sup>221</sup> L'union pour le Changement était déjà certaine de sa victoire à cette élection. Un membre de cette coalition Corantin Talla semble confirmer cette version des faits :

Après les élections présidentielles, nous avons participé à une réunion restreinte au domicile de monsieur Fru Ndi pour déterminer la conduite à tenir en cas du vol de la victoire du candidat de ce regroupement des partis politiques et associations et envisager la formation d'un gouvernement de l'union pour le changement.<sup>222</sup>

Les abstentionnistes récupérèrent une bonne partie de l'électorat dans les provinces du Nord-Ouest, de l'Ouest du Sud-Ouest et le Littoral que l'opinion publique en 1992, considérait comme les fiefs des partis politiques de l'Union pour le Changement et de

---

<sup>218</sup> M.E.Owona.Nguini, "Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politiques ? de l'utilité et de la pertinence politique des alliances et des coalitions", l'impératif des alliances en démocratie, *Ebert Stiftung, Yaoundé*, 2013, p.40.

<sup>219</sup> F.P.Ebenda, "Les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme", master2 en histoire, université de Yaoundé1, 2015, p.33.

<sup>220</sup> Lire la déclaration de John Fru Ndi intitulée : Appel au peuple dans Cameroon tribune N°5246 du lundi 26 Octobre 1992 p.5.

<sup>221</sup> Résultats finaux du SDF publiés le 20 octobre 1992.NDI, "Une évaluation des élections du 11 octobre 1992, Washington, 1993, pp.127-128.

<sup>222</sup> Correspondance du Docteur Corantin Talla, leader du parlement des étudiants camerounais et coordonnateur de la campagne électorale du candidat de l'union pour le changement à l'Ouest, Jeudi 20 juillet 2017.

l'excooordination des partis d'opposition.<sup>223</sup> Les résultats enregistrés par les frondeurs<sup>224</sup> de mars dans ces localités lors de la présidentielle en comparaison avec le parti au pouvoir sont assez illustratifs.

A partir de ces résultats, on comprend que les partis politiques localement implantés travaillaient consciemment ou inconsciemment à la consolidation, à l'institutionnalisation des clivages entre les régions.<sup>225</sup> Ils jouaient ainsi le rôle de cristallisation identitaire. Ces scores enregistrés dans les fiefs des frondeurs de mars 1992, montrent que le mot d'ordre de boycott fut quelque peu suivi. L'audience électorale dont jouissaient ces derniers au lendemain de la présidentielle, peut amener à corroborer la thèse de ceux qui pensaient que ce boycott fut un échec. Ces formations politiques auraient sans doute connu un meilleur sort en siégeant au parlement, surtout qu'ils avaient obtenu dans d'autres régions électoralement acquises au RDPC, des scores respectables.

Au regard de ces résultats, on peut dire que le parti au pouvoir RDPC fut davantage secoué dans sa légitimité pendant la présidentielle que lors des législatives où son audience passait de 48,88% des suffrages récoltés à 39,976% des voix. Cela démontre que la participation de l'union pour le changement dénotait d'un certain danger pour le parti au pouvoir. Toutes fois, nonobstant cette forte mobilisation, ce grand regroupement n'a pas pu renverser le pouvoir en place. Ainsi, au-delà des divisions de l'ensemble de l'opposition en 1992, la fragilité de l'Union pour le Changement résidait dans l'absence d'un regroupement idéologique très fort.<sup>226</sup>

Au Cameroun, comme dans beaucoup de pays africains au Sud du Sahara, l'ouverture à la démocratie s'est opérée dans un contexte de luttes historiques. Des régimes longtemps installés dans la gouvernance monocratique ont été bousculés dans leurs fondements par des groupes sociaux à vide de changement de forte amplitude. C'est ainsi

---

<sup>223</sup> Ces régions du Cameroun sont peuplées en majorité des populations Bamilékés et des populations d'expression anglaise, tout comme de nombreux leaders de la coalition de l'opposition comme John Fru Ndi, Haméni Bieuleu, Pierre Flambeau Ngayap. Le Littoral inclus dans ce registre est davantage le fait des grandes villes comme Douala et Nkongsamba traditionnellement peuplées par les Sawa mais dont la grande partie des populations est constituée des peuples originaires du grand Ouest. Cette jonction géo politico-partisane qui fut qualifié d'axe progressiste Anglo-Bami ou grand Ouest Littoral, n'est qu'une traduction de la transposition du communautarisme en politique au Cameroun "un vote de cœur de sang et de raison, politique africaine, N°69, Paris, Karthala, 1998, pp.40-52.

<sup>224</sup> Nous faisons allusion ici au SDF représentant la coalition de l'opposition, mais aussi à l'UDC. Les voix récoltées par le mouvement progressiste de J.J.Ekindi étant trop minimes n'ont pas de ce fait été comptabilisés pour l'élaboration du tableau comparatif.

<sup>225</sup> M. Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 1987, p.4.

<sup>226</sup> M.E.Owona Nguini, "L'impératif des alliances en démocratie", Yaoundé, 2013, p.40.

que les partis politiques naissants, du moins dans leur immense majorité s'inscrivirent dans la logique de la quête du pouvoir dans le but d'assurer l'alternance politique au Cameroun. L'opposition naissante, titubante, minée par le tribalisme et le pouvoirisme de certains leaders, n'avait pas su ou pu capitaliser le mécontentement populaire. Elle avait non seulement sous-estimé la capacité de résistance du régime en place, mais avait naïvement pensé qu'il suffisait d'envoyer le peuple dans la rue pour faire chuter le système néo patrimonial. Ainsi, la plus part des regroupements mobilisateurs initiés à la veille des premières élections concurrentielles vola très vite en éclats. Que ce soit aux élections législatives qu'aux présidentielles, les partis d'opposition détenaient toutes les cartes pour mettre le régime en difficulté. Le constat semble donc clair, les regroupements initiés au parlement n'ont pas abouti à cause de nombreuses incompréhensions et les calculs politiques de certains acteurs.

Egalement, L'Union pour le Changement, la principale sinon la plus grande coalition électorale au Cameroun à l'ère du multipartisme avait donné du fil à retordre au parti au pouvoir au regard des résultats des élections présidentielles de 1992. Malgré la forte audience et la forte mobilisation dont elle jouissait, elle n'a pas pu atteindre le résultat attendu malgré de nombreuses revendications de celle-ci. Ces échecs multiples et répétitifs ont contribué d'une manière significative à affaiblir progressivement l'opposition permettant au RDPC parti au pouvoir de retrouver ses lettres de noblesse à partir de 1997. Ainsi, les coalitions électorales prendrons donc une autre forme jusqu'en 2004.

### **CHAPITRE III : LA GESTATION DES COALITIONS ELECTORALES DE SURVIE POLITIQUE A L'ERE DE L'ASTHENIE DEMOCRATIQUE (1997-2004)**

Après les élections véritablement concurrentielles en 1992, le Cameroun connaît à partir de 1997 du moins dans l'ensemble, une grande accalmie. Les mots d'ordre de l'opposition ne rencontrent plus le même écho favorable au sein de nombreuses populations. En effet, l'après 1992 fut caractérisé par une relative détente dans le jeu politique. Car, le RDPC avait déjà réussi à neutraliser une grande partie de l'opposition utile<sup>227</sup> à travers le jeu des ententes politiques. Les tentatives de remobilisation de l'opposition dite radicale avec l'appel à la grève générale en 1993.<sup>228</sup> Le boycott des législatives de 1997 ne connurent qu'un écho relatif ou mitigé. Les élections municipales et législatives de 1996 et 1997, affirmaient de nouveau au RDPC la possibilité de mesurer sa popularité.<sup>229</sup> La particularité devient ici la participation des partis de l'opposition dite radicale qui boycottèrent les semblables élections en 1992. Cette participation eut pour conséquence, la réduction drastique de l'audience parlementaire dont disposaient les partenaires du pouvoir lors de la première législature pluraliste. Les échecs électoraux du MDR ainsi que de l'UPC traduisaient comme leur quasi inutilité politique et pari cochet l'incohérence de leur présence au gouvernement. C'est dans ces conditions que les partis politiques d'opposition vont initier des rapprochements non plus forcément pour participer aux élections mais beaucoup plus pour prôner le boycott et délégitimer l'ordre dirigeant. Toujours dans le même sillage, un autre regroupement, dans une perspective électorale, est expérimenté en septembre 2004 avec la mise en place de la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale. Mais une fois de plus, l'opposition suffisamment affaiblie au parlement et au niveau communal va briller par des incompréhensions et des divisions. Ainsi, les coalitions initiées entre 1997 et 2004 par les partis d'opposition relevaient en quelque sorte de la reconquête de l'audience nationale et de la survie politique.

---

<sup>227</sup> Nous parlons d'opposition utile pour désigner les partis politiques de l'opposition institutionnelle procédant de ce fait des arguments politiques nécessaires ou indispensables au RDPC pour pouvoir gouverner. Les partis politiques de la coordination qui avaient boycotté les élections législatives, n'étaient pas représentées à l'assemblée nationale et n'avaient de ce fait pas une grande valeur dans le jeu de conservation du pouvoir du RDPC.

<sup>228</sup> Sur la grève générale, lire *le messager* N°322 du 1<sup>er</sup> Septembre 1993, pp.4-10.

<sup>229</sup> F.P.Ebenda, "Les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme", Master2 en histoire, université de Yaoundé1, 2015, p.98.

## **I- LA FIN DES ELECTIONS POLITIQUES CONCURRENTIELLES ET LE REAMENAGEMENT DU MONOPOLE POLITIQUE DU RDPC**

Contrairement aux échéances électorales de 1992 qui ont mis l'ex parti unique dans une situation inconfortable en l'obligeant à tendre la main à certains partis d'opposition afin de s'assurer une majorité au parlement et à étendre son électorat aux élections municipales de 1996 et législatives de 1997, celles-ci sont venues en quelque sorte clarifier le paysage politique, consacrant ainsi le RDPC au pouvoir comme le parti dominant.<sup>230</sup> Ainsi, la suprématie confirmée du parti au pouvoir traduisait conséquemment l'échec de l'opposition et des partenaires parlementaires du pouvoir en 1992.

### **A- LA REPRISE EN MAIN DE L'ESPACE POLITIQUE PAR LE RDPC AUX MUNICIPALES DE 1996.**

La domination absolue du RDPC commença à se dessiner à partir de 1996. En effet, initialement prévues pour 1992<sup>231</sup>, les élections municipales de janvier 1996 attestaient de l'audience nationale' grandissante dont jouissait le parti au pouvoir.

#### **1- L'enjeu des élections municipales de janvier 1996**

Après les résultats mitigés et controversés des élections législatives et présidentielles de 1992, il était question pour le RDPC parti au pouvoir de reconquérir l'espace politique et de s'affirmer comme parti gouvernant et dominant aux municipales de 1996. En effet, il était question d'après Christophe Mien zock<sup>232</sup> de réinstaurer une certaine quiétude au sein du RDPC et surtout de mieux préparer les élections législatives et présidentielles qui pointaient à l'horizon. Les résultats des élections municipales de 1996 en faveur du RDPC venaient ici redorer le blason du parti au pouvoir qui obtint au total 65% des municipalités soit 219 sur 336, comme on le verra de manière détaillée plus tard.

---

<sup>230</sup> *Cameroon Tribune*, N°2754 du mercredi 29 octobre 1997.

<sup>231</sup> Il convient de préciser que les municipales étaient prévues pour être organisées avant la présidentielle. Après la débâcle des législatives de Mars 1992, l'ordre dirigeant opta pour leur report. Cette stratégie visait tout simplement à neutraliser l'opposition, car la tenue des municipales avant la présidentielle exposait le RDPC parti au pouvoir à un sérieux revers dans de nombreuses municipalités. Lire à cet effet l'hebdomadaire français "Le point" N°1035 du 18 juillet 1992 p.15.

<sup>232</sup> Christophe. Mien zock, 53ans environ, signataire de la plateforme RDPC-UNDP en 1997, Yaoundé le 14 septembre 2019.

En suivant une trajectoire différente par rapport à celle du RDPC, l'opposition dans son ensemble connue un succès très peu reluisant. Dans le même sens, les partenaires du RDPC en 1992 que furent le MDR et l'UPC ne furent pas en reste dans cet échec. Ces élections ne constituaient que le crépuscule de cette déchéance. Elles revêtaient pourtant un grand intérêt pour les acteurs politiques issus de l'opposition. Premièrement, il fallait chercher des moyens pour récupérer un peu de pouvoir sur le RDPC qui avait su maîtriser sa position dominante grâce au jeu d'alliances politiques. Il s'agissait aussi pour les partenaires gouvernementaux du RDPC, de démontrer leur capacité de nuisance, comme pour justifier la pertinence de leur présence au gouvernement. Dans un second temps, glaner un nombre élevé de municipalités, constituait aussi un sérieux atout symbolique et matériel pour le déploiement, la diffusion et même la visibilité d'une politique partisane. Ces avantages se lisent en terme de prérogatives que la constitution du 18 janvier 1996 conférait aux collectivités territoriales décentralisées, notamment l'article 55 alinéa 1 et 2 relatif au transfert de compétences en ce qui concerne la gestion des ressources des régions, leurs domaines et leurs patrimoines particuliers. La conquête des municipalités dans un troisième temps, permettait aux exclus du parlement de 1992, d'exercer du moins partiellement le pouvoir qu'ils ne réussirent pas à conquérir cette année-là. En fin, cette élection constituait un test sérieux pour l'opposition dans l'optique des échéances législative et présidentielle qui s'annonçaient pour l'année 1997. Ces différents éléments visent à montrer que l'enjeu de cette consultation populaire n'était pas négligeable. Mais ce contexte ne changea rien à la cuisante défaite de l'opposition à cette élection, où cette tendance n'obtint dans sa globalité que 117 municipalités sur les 336 en compétition. La répartition provinciale de ces communes se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 5:** Représentation provinciale des mairies de l'opposition en 1996.

Provinces	Nombre de communes en compétition	Score réalisé par l'opposition	Pourcentage
Adamaoua	16	12	75%
Centre	69	05	7%
Est	32	00	00%

Extrême-Nord	45	17	38%
Littoral	31	13	41%
Nord	19	08	42%
Nord-Ouest	32	28	87,5%
Ouest	41	28	68%
Sud	24	00	00%
Sud-Ouest	27	06	22%
Totaux	336	117	34,82%

**Source :** le messager N°480 du 15 février 1996, p.6.

A l'observation, le SDF incarne la majorité municipale dans la ville de Douala et dans les provinces de l'Ouest, du Nord et du Sud-Ouest ; l'UNDP quant à elle est majoritaire dans les communes des provinces du Nord et de l'Adamaoua. A titre principal, l'UDC dirige les communes du département du Noun. Ainsi, le SDF obtint au total 62 communes, l'UNDP 29, l'UDC 9, le MDR 8, l'UPC 5 et le MDP 1.<sup>233</sup> En réalité, ces élections venaient ainsi baliser le terrain au RDPC qui confirmera sa suprématie en redevenant maître du jeu dans la scène politique camerounaise.

## **2- Le RDPC de nouveau maître du Jeu.**

Les élections concurrentielles de 1992 ont mis le RDPC parti au pouvoir dans une situation d'incertitude, au regard des scores réalisés. L'opposition dans sa globalité avait du vent en poupe. Car, à l'issue des législatives de cette année-là, elle s'en sortait avec 92 députés contre 88 pour le RDPC. Cette quasi domination s'est poursuivie lors de la présidentielle de la même année où une fois de plus l'opposition dans son ensemble avait récolté le plus grand nombre de voix. Malheureusement, en l'absence d'un regroupement mobilisateur, le RDPC a su exploiter ces multiples divisions en initiant de son côté des

<sup>233</sup> L. Sindjoun, "Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques, comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire politique autoritaire, *Dakar, CODESRIA*, 2003, p.30.



alliances non seulement au parlement mais également à la veille de la présidentielle, ce qui lui a permis d'échapper de justesse à un raz de marée de l'opposition. Ainsi, les élections municipales de 1996 redonnèrent une bouffée d'air à l'ex-parti unique. En effet, les élections municipales de 1996 font ressortir le trio majeur RDPC, SDF, UNDP.<sup>234</sup> Il convient de noter que le RDPC était le seul à être présent dans les 336 circonscriptions électorales, le SDF dans 180 et l'UNDP dans les 105, l'UPC a présenté des listes dans 76 circonscriptions, le MDR dans 67, les 33 autres partis avaient un taux de projection compétitive compris entre 48 et 1 circonscriptions électorales sur 336.<sup>235</sup> L'enjeu de ces élections était d'autant plus important au regard même des nombreuses prérogatives et de la grande autonomie que la nouvelle constitution conférait aux collectivités territoriales décentralisées.<sup>236</sup> Ainsi, malgré la mobilisation tous azimuts de l'opposition, le RDPC obtenait 219 municipalités sur les 336 réparties sur les 10 provinces,<sup>237</sup> comme le démontre le tableau ci-dessous :

**Tableau 6:** Répartition provinciale des municipalités du RDPC en 1996.

Provinces	Nombre de sièges en compétitions	Nombre de communes obtenus par le RDPC
Adamaoua	16	04
Centre	69	64
Est	32	32
Extrême-Nord	45	28
Littoral	31	18
Nord	19	11

<sup>234</sup> L.Sindjoun, "Les élections au Cameroun : concurrence déloyale, coalition de stabilité hégémonique et politique d'affection, *Afrique politique*, 1997, p.112.

<sup>235</sup> *Le messager*, N°468 du 8 Janvier 1996, p9.

<sup>236</sup> Lire la constitution camerounaise du 18 janvier 1996, art 55.

<sup>237</sup> Il s'agit de l'ancienne appellation avant la réorganisation constitutionnelle d'Avril 2008 qui les érigea en régions.

Nord-Ouest	32	04
Ouest	41	13
Sud	24	24
Sud-Ouest	27	21
Total	336	219

**Source :** le messager N°480 du 19 février 1996

En effet, le RDPC obtenait 62% des voix dans l'Extrême-Nord, 58% dans le Nord et 25% dans l'Adamaoua. Il s'en sortait avec des scores davantage majorés dans le Sud-Ouest (78%) , le Centre (93%),l'Est(100%) et le Sud (100%).Le verdict fut plus laborieux pour le parti au pouvoir dans le Littoral (50%),l'Ouest (32%) et le Nord-Ouest où le parti au pouvoir n'obtenait que (12,5%) des municipalités. En somme, le RDPC s'en sortait ragaillardi dans cette élection. Cette suprématie se confirmera lors des élections législatives de 1997.

### **B- UNE CONFIRMATION DE LA DOMINATION ELECTORALE DU RDPC A L'EPREUVE DES LEGISLATIVES DE 1997**

Après les élections municipales de 1996, le parti au pouvoir RDPC confirme sa suprématie lors des législatives de 1997. Les élections du 17 mai ont permis de clarifier le paysage politique camerounais, constitué dès lors de 140 partis politiques légalisés. Sur les 45 partis politiques qui prenaient part à la consultation électorale, seuls, sept avaient réussi à obtenir des sièges au parlement.<sup>238</sup>Le RDPC en poursuivant sa logique de domination se tailla une fois de plus la part du lion en obtenant d'abord 109 sièges lors de la proclamation des résultats du 6 Juin 1997 puis 116 sièges au lendemain des élections partielles<sup>239</sup>organisées en août 1997. Par contre, l'opposition parlementaire<sup>240</sup><sup>241</sup>essuya quant à elle une défaite catastrophique.

<sup>238</sup> *Cameroon Tribune*, N°6368 du vendredi 13 Juin 1997, p.2.

<sup>239</sup> Celles-ci furent annulées par la cour suprême siégeant comme conseil constitutionnel dans le Ndé, le Mayo Banyo et le Mayo Rey. Au total 7 sièges en copmpétition.Lire *Cameroon Tribune* N°6366 du Mercredi 11 Juin 1997 p.2.

### 1- Le raz de marée du RDPC aux législatives de mai-août 1997.

Incontestablement, le parti au pouvoir est le plus grand bénéficiaire de la récente consultation électorale.<sup>265</sup> En comparaison de la législature de 1992, l'ampleur de la victoire du RDPC a surpris plus d'un observateur. On se rappelle en effet que lors du scrutin législatif du 1<sup>er</sup> mars 1992, le tout premier du genre depuis le rétablissement du multipartisme en 1991 après un quart de siècle de monolithisme, le RDPC n'avait pu alors réunir les suffrages que pour 88 sièges sur les 180 que compte l'assemblée nationale. La contestation du pouvoir était alors à son comble, de sorte que ce score avait même semblé plus qu'honorable. Le parti arrivait néanmoins en tête par le nombre de sièges suivi à distance par l'UNDP qui engrangeait les dividendes politiques du boycott du SDF. Une majorité relative qui permis tout de même au RDPC de négocier en position de force bien entendu une alliance de gouvernement avec deux des formations rivales : l'UPC et le MDR. Au regard des résultats proclamés le 6 juin 1997, le RDPC sort tonifié, ragaillardé en raflant de loin la majorité des sièges. Les résultats par province montrent à suffisance le monopole de l'ordre dirigeant tel que compilé dans le tableau ci-après:

**Tableau 7:** répartition provinciale du RDPC en mai 1997, comparativement à 1992.

Provinces	Nombre de sièges en compétition	Score réalisé par le RDPC en 1997	Score réalisé par le RDPC en 1992
Adamaoua	10	02	00
Centre	28	27	23
Est	11	10	07
Extrême-Nord	29	25	13
Littoral	19	12	04

<sup>240</sup> Nous voulons préciser ici qu'en 1992, seulement trois partis politiques d'opposition siégeaient au parlement à savoir l'UNDP, l'UPC et le MDR. Car, certains avaient décidé de les boycotter mais participèrent plus tôt à l'échéance présidentielle de la même année.

<sup>241</sup> du Mercredi 11 juin 1997, P.2.

Nord	12	06	00
Nord-Ouest	20	01	20
Ouest	25	03	09
Sud	11	11	11
Sud-Ouest	15	12	01
Total	180	109	88

**Source :** *Cameroon Tribune*, N°2654 du jeudi 10 Juin 1997 pp.2-11.

Ces résultats montrent une importante progression du parti au pouvoir dans 7 des 10 provinces du pays notamment l'Adamaoua (02 sièges), le Centre (04 sièges), l'Est (04 sièges), l'Extrême-Nord (12 sièges), Littoral (08 sièges), le Nord (06 sièges) et le Sud-Ouest (11 sièges). Le RDPC maintenait sa domination intact dans le Sud avant de la voir décroître dans les régions de l'Ouest (06 sièges) et du Nord-Ouest (19 sièges). Ensuite, à l'issue des élections partielles d'août 1997, le RDPC se positionna en maître absolu, en obtenant au total 116 députés sur 180. Car les 7 sièges en compétition ont été raflés haut la main par le RDPC parti au pouvoir. Il convient de situer la large victoire du RDPC dans le cadre d'une profonde et courageuse politique de remise en question initiée par le président national. Le RDPC a traversé depuis la restauration du multipartisme au Cameroun de fortes périodes de tensions et d'incertitudes qui semblaient le conduire inexorablement vers l'opposition. Désigné par toutes les autres formations politiques comme l'adversaire n°1, parcouru à l'intérieur par de sourdes turbulences, affecté par les contre coups d'une crise économique pernicieuse, le RDPC semblait selon certains analystes suivre son "chemin de Damas."<sup>242</sup> Personne ne mesurait en réalité la force de l'impulsion imprimée au parti par Paul Biya au congrès extraordinaire de 1995 et au congrès ordinaire de 1996, personne ne semblait prendre en compte la grande mobilisation des cadres et des militants sur le terrain, personne ne semblait réaliser la prise de conscience de l'instinct de conservation provoqué par les coups reçus de toutes parts. A l'observation, le RDPC subissait, mais s'organisait. Ce qui ne semblait pas être le cas pour l'opposition qui semblait avoir pour seule stratégie, la diabolisation de Paul

---

<sup>242</sup> Ibid.

Biya et son parti le RDPC. Ce qui visiblement semblait être une erreur fatale. Car, dans la stratégie politique et comme dans toute autre stratégie, l'obsession de nuire valorise toujours l'adversaire.<sup>243244</sup> Ainsi, si le RDPC a su se remettre en question et se refaire, il n'en est pas de même des autres partis qui croyaient le minimum acquis. Au regard du scrutin de 1992, certaines formations politiques bien positionnées, au cours de la législature de 1997 ont considérablement reculé ; nous le verrons de manière détaillée plus tard. Paul Célestin Ndembiyembe, journaliste politique explique à suffisance cet échec :

L'impression qui se dégage entre 1992, année des premières consultations pluralistes au Cameroun et 1997. C'est que l'on ne prend pas l'habitude de dresser les bilans et de tirer les leçons. En fait, le plus coupable est l'esprit global d'amateurisme qui n'amène pas les leaders à penser leurs partis comme des entreprises. Des entreprises que l'on gère avec un programme et dans la rigueur, des entreprises pour lesquelles on dresse les plans de marketing, des entreprises où l'on injecte des capitaux pour capitaliser les retombés, des entreprises où l'on procède à la formation permanente des forces des ventes pour optimiser les rendements ( ...). L'intérêt général doit toujours primer sur les considérations égoïstes...<sup>269</sup>

Ces explications permettent de comprendre en quelque sorte la cuisante défaite ou encore la dégringolade de l'opposition parlementaire aux législatives de mai-août 1997.

## **2- La dégringolade de l'opposition parlementaire et la résurgence des abstentionnistes du 1<sup>er</sup> mars 1997.**

Les législatives de mai-août 1997 venaient confirmer la situation de turbulence dans laquelle se trouvait l'opposition qui perdait de son audience par rapport en 1992, 4 sièges dans l'Adamaoua ainsi que dans le centre, 3 dans l'Est, 12 dans l'Extrême-Nord (3 de moins pour le MDR) ,8 dans le Littoral, 6 dans le Nord et 11 dans le Sud-Ouest. Le Sud comme en 1992 restait fidèle à lui-même, c'est-à-dire réfractaire à l'opposition. Seuls le Nord-Ouest et l'Ouest étaient en marge de cette décroissance de l'opposition où cette tendance récupérait respectivement 16 et 6 sièges au RDPC.<sup>245</sup> Comparativement aux législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992, l'opposition parlementaire en 1997 connut un échec lamentable comme le montre le tableau ci-dessous :

<sup>243</sup> *Cameroon Tribune*, N°2657 du vendredi 13 Juin 1997, p.3.

<sup>244</sup> du lundi 16 Juin 1997, p.8.

<sup>245</sup> *Cameroon Tribune*, N°6365 du mardi 10 juin 1997, pp.2-11.

**Tableau 8:** Tableau comparatif des résultats de l'opposition parlementaire aux législatives

Partis politiques	Nombre de sièges obtenus en 1992	Nombre de sièges obtenus en 1997
UNDP	68	13
UPC	18	01
MDR	06	01

**Source :** données compilées par nous-mêmes.

Il convient de remarquer que les partis politiques représentés au parlement en 1992 n'avaient plus la même audience en 1997. Plusieurs raisons expliquent cet échec.

En effet, à l'issue du scrutin législatif des 17 et 18 mai 1997, l'UNDP est sortie littéralement laminée d'une consultation qui à l'inverse, aura permis au SDF de s'impliquer davantage encore dans la gestion des affaires de l'Etat.<sup>246</sup> Au total, 43 députés pour la formation de Ni John Fru Ndi contre seulement 13 pour l'UNDP.<sup>247</sup> Une redistribution des cartes qui enlève au parti de Bello Bouba Maigari le monopole de "l'opposition utile" sur laquelle l'UNDP a bâti son auréole dans l'opinion nationale et même hors de nos frontières. Egalement, en mars 1992, l'UNDP avait damé le pion au RDPC en raflant la totalité des 12 sièges mis en compétition.<sup>248</sup> Ce vote était alors apparu comme un ralliement sur la ligne politique de l'UNDP et un rejet du parti au pouvoir dans la province d'origine de feu le président Ahmadou Ahidjo dont on connaît les démêlés avec les autorités. Cette tendance s'était confirmée lors de l'élection présidentielle d'octobre 1992, où le candidat de l'UNDP avait fait un meilleur score que le candidat du RDPC. De là à penser que la province du Nord était une chasse gardée de l'UNDP, il n'y avait qu'un pas que beaucoup ont franchi un peu tôt hâtivement. C'était en fait méconnaître le travail de terrain mené par certaines personnalités de premier plan du Nord qui n'entendaient pas laisser l'UNDP seule tirer bénéfice des votes des populations de cette province. Et il est certain que le succès du RDPC dans le Nord porte l'estampille des figures marquantes comme l'ancien premier ministre Sadou Hayatou et les ministres Marafat Hamidou Yaya et Yao Aissatou. Travail finalement

<sup>246</sup> *Cameroon Tribune*, N°2669 du mardi 1<sup>er</sup> juillet 1997, p.5.

<sup>247</sup> Précisons ici que lors de la législature de Mars 1992 boycottées par le SDF et l'UDC, l'UNDP bénéficia de plusieurs sièges notamment au Sud-Ouest et au Nord-Ouest, fiefs par excellence du SDF.

<sup>248</sup> *Cameroon Tribune*, N°2654 du Mardi 10 Juin 1997, p.7.

payant puisque lors des municipales de janvier 1996, le RDPC s'est bien comporté dans ce qui apparaissait comme le fief naturel de l'UNDP. Les scores de l'UNDP dans le Nord sont aussi une conséquence logique de la crise interne qui a secoué ce parti et débouché sur l'exclusion de deux de ses membres fondateurs Ahmadou Moustapha et Issa Tchiroma Bakary.<sup>249</sup>Ces derniers étant jusque-là considérés comme des éminents stratèges de l'UNDP. De plus, le fait que la base du parti n'ait pas été associée au choix des candidats a sans doute desservi l'UNDP. La base électorale du parti s'en soit trouvée sérieusement fragilisée. L'UPC et le MDR avaient quant à eux signé des alliances avec le RDPC qui ont abouti à l'entrée au gouvernement de ces deux partis. C'est ainsi que le score obtenu aux législatives de 1997 n'était pas surprenant. C'est ce qui fait dire à Michel Dobry que les leaders des groupes d'opposition qui se sont engagés depuis avril 1992 dans des transactions collusives associées aux politiques dirigeantes et dominantes de coalition gouvernementale comme le MDR et l'UPC en sont sortis fortement discrédités et affaiblis.<sup>250</sup>Cette démarche a été essentiellement envisagée dans une logique où les sociétaires de ces formations présumées d'opposition, entrés par vagues successives dans un appareil gouvernemental structurellement contrôlé par le président Biya et son parti RDPC, ont succombé aux charmes de la "démocratie prébendale."<sup>251</sup> Ainsi, les élections législatives de 1997, qui contrairement à celles de 1992, n'ont pas été marquées par le boycott de certains partis politiques, consacrent comme faisant parti de l'opposition compétitive à titre principal, trois partis politiques à savoir : le SDF, présent dans 67 des 73 circonscriptions existantes, l'UNDP présente dans 63 circonscriptions et enfin le MDR présent dans 38 circonscriptions. En effet, l'affirmation électorale de l'opposition est aussi fonction de sa capacité représentative, c'est-à-dire de sa capacité à mobiliser les suffrages, à remporter les positions de pouvoir mises en jeu.<sup>252</sup>Les élections législatives de mai-août 1997 entraînent donc un remaniement identitaire de la noblesse de l'opposition. L'opposition parlementaire comprend désormais, le SDF 43 députés, l'UNDP 13 députés, l'UDC 5 députés, le MLJC 1 député, le MDR 1 député et l'UPCK 1 député.

L'affaiblissement de l'opposition parlementaire ira s'aggravant et ce malgré le retour des abstentionnistes. Les coalitions initiées à la veille des élections présidentielles de 1997 et

---

<sup>249</sup> En effet, ces deux membres influents de l'UNDP avaient été nommés au gouvernement de Novembre 1992. D'après le président de l'UNDP, cette nomination n'a pas eu l'onction du parti car l'UNDP et le RDPC n'avaient pas dit-il conclu un accord en bonne et due forme d'une quelconque entrée au gouvernement.

<sup>250</sup> M. Dobry, *sociologie des crises politiques*, Paris, Press de la FNSP, 1992, p.11.

<sup>251</sup> J.Richards, *democracy and prebendal politics, in Nigeria, the rise and fall of the second Republic*, Cambridge University Press, 1988.

<sup>252</sup> L. Sindjoun, "Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques, comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire politique autoritaire", Dakar, CODESRIA, 2003, p.29.

même jusqu'en 2004 vont se développer dans un contexte suffisamment animé par de multiples incompréhensions.

## **II- L'OPPOSITION DANS LA CONSTRUCTION DES COALITIONS DE CRISE DE LEGITIMITE : ENTRE TENTATIVE DE RECONQUETE DE L'AUDIENGE POLITIQUE ET PERMANENCE DES INCOMPREHENTIONS OPERATIONNELLES.**

L'année 1992 sonnait le glas des élections véritablement concurrentielles au Cameroun. A partir de 1996, date des élections municipales, le RDPC parti au pouvoir repris progressivement la main, mettant ainsi à son tour l'opposition dans une posture véritablement défavorable contrairement en 1992 où elle avait plus tôt le vent en poupe. C'est ainsi qu'en 1997, malgré les défaites d'abord aux municipales ensuite aux législatives, l'opposition ne lâcha pas du lest, mais continua à se frayer un chemin dans l'espace politique camerounais.

En effet, l'année 1997 a particulièrement été marquée par la mise sur pieds par l'opposition des coalitions parfois contre nature dans le souci de continuer à exister politiquement. Il convient de rappeler que certains partis d'opposition ont noué des alliances avec le RDPC en 1992, ce qui lui a certainement permis d'obtenir une majorité au parlement pour pouvoir gouverner. Mais en 1997, l'audience nationale de l'opposition ne trouvait plus le même écho favorable. Le RDPC reprenait progressivement la main et ses alliés d'hier ne semblaient plus être d'une grande utilité. C'est ainsi que ces derniers décida de rejoindre l'opposition du moins sur le plan formel.<sup>253</sup> Les élections de 1997 furent également marquées par le boycott du scrutin présidentiel par les trois principaux partis d'opposition, qui à défaut de s'entendre pour une candidature unique de l'opposition ont préféré opter pour le boycott<sup>254</sup> de la dite élection, en balisant par la même occasion le terrain au RDPC. La brouille qui débuta en 1997 se poursuivra en 2004 avec la mise sur pieds de la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale qui comme les autres tentatives de rapprochement, n'aboutira pas à un résultat favorable. L'année 2004 confirma en quelque sorte la domination absolue du RDPC et la descente aux enfers de l'opposition au Cameroun.

---

<sup>253</sup> Cette expression est utilisée ici parce que malgré les malentendus entre le RDPC et ses anciens alliés, ces derniers ne démissionnèrent pas du gouvernement de Paul Biya.

<sup>254</sup> *Le messenger*, N°675 du 10 octobre 1997, P.7.



## **A- LES RESULTATS MITIGES DES ENTENTES ELECTORALES DE L'OPPOSITION EN 1997.**

Le paysage politique camerounais en 1997 montre clairement que l'opposition dans son ensemble était dans une situation inconfortable. La période de l'ouverture démocratique pendant laquelle celle-ci était célébrée par l'immense majorité de la population est passée. C'est ainsi que les rapprochements initiés en 1997 ont été qualifiés de revanchards ou d'existence politique. C'est probablement la raison pour laquelle ces coalitions connaîtront un dénouement catastrophique.

### **1- L'entente MDR-MDP ou l'association des revanchards de 1992.**

Les élections présidentielles de 1997 se déroulent dans un contexte particulier. Trois principaux partis décident de boycotter les dites élections. Malgré le mot d'ordre de boycott de ces partis d'opposition, représentés au parlement et rejoints par Haméni Mbieleu de l'UFDC, Hogbe Nlend de l'UPC (Ntoundah), Albert Dzongang du PPD, Gustave Essaka de la DIC, Joachim Tabi Owono de l'AMEC, Hubert Kamgang de l'UPA, Jean Pierre Mbele de l'USP et Samuel Eboua du MDP<sup>255</sup> qui bénéficia du soutien de Dakolé Daissala du MDR. En effet, le rapprochement entre Samuel Eboua et Dakolé Daissala semblait surprendre plus d'un observateur. Le contexte politique et même un retour dans le passé permet de comprendre que ces deux personnalités ont eu un passé politique assez tumultueux et donc le rapprochement entre les deux semblait être une association des revanchards.

Samuel Eboua fut un très haut commis de l'Etat dans le règne du président Ahidjo. A l'ère de l'ouverture démocratique, il occupe le poste de président du directoire de l'opposition jusqu'à la rencontre tripartite. Il est l'un des pères fondateurs de l'UNDP dont il occupait également le poste de président avant d'être renversé par Maigari Bello Bouba. Tout commença à la rencontre tripartite où, à l'initiative de Samuel Eboua de quitter la salle au nom de la coordination, chose qui avait surpris ses compagnons du grand Nord qui estimaient qu'il était avant tout le président de l'UNDP et le scénario de la chaise vide n'engageait que sa personne.<sup>256</sup> Bien plus, il se disait que ce dernier s'était fait tirer les oreilles avant de se résoudre à prendre part à la tripartite, qu'il était arrivé en catastrophe le 30 octobre 1991 en fin de matinée à Yaoundé en provenance de Nkongsamba et que sa

<sup>255</sup> *Cameroon Tribune*, N°2754 du mercredi 29 octobre 1997, p.2.

<sup>256</sup> Z. Ngniman, *Cameroun la démocratie emballée*, Yaoundé, 1993, p.199.

présence n'était qu'une menace brandie par ses compagnons du Nord, à savoir qu'avec ou sans lui, l'UNDP prendrait part à la tripartite. A l'observation, son éviction était déjà en quelque sorte perceptible. D'aucun ont même avancé que l'attitude des Nordistes de l'UNDP était révélatrice d'un dessein de recréer l'axe Nord-Sud dans la gestion politique du pays.<sup>257</sup> D'autres estimaient même que Bello Bouba fut approché par certain membre du gouvernement. Issa Tchiroma confirme quelque peu cette version des faits :

Maigari Bello Bouba a été approché par un groupe de personnalités originaires du grand Nord au rang desquelles, des membres du gouvernement. Il aurait été demandé à ce dernier s'il manquait de scrupule au point de souhaiter un échec à Sadou Hayatou dans la conduite des travaux de la tripartite (...) Car le RDPC pendant cette période était dans une très mauvaise posture, donc la réussite de la tripartite par Sadou Hayatou dépendait de ses frères Nordistes de l'UNDP.<sup>258</sup>

En fait, on prêtait déjà à Maigari Bello Bouba l'ambition de jouer les premiers rôles au sein de l'UNDP. Ces desseins se confirmaient à l'issue du premier congrès de l'UNDP convoqué à l'instigation du vice-président du comité directeur provisoire, Hamadou Moustapha et annoncé à la mi-décembre, alors que Samuel Eboua se trouvait en voyage hors du Cameroun. A l'issue de ces assises, tenues les 4 et 5 janvier 1992 à Garoua, Bello Bouba était porté à la présidence nationale de l'UNDP par acclamation, évinçant Samuel Eboua. Cela a duré le temps que ce dernier annonce la création de son parti le MDP légalisé le 13 mars 1992. Ce dernier arrive donc visiblement en 1997 comme un homme qui veut redorer son blason dans la scène politique camerounaise, et qui veut en quelque sorte reconstruire sa respectabilité. Par contre, Dakolé Daissala a eu un parcours assez différent. En mars 1992, ce dernier sauva le RDPC de la défaite au parlement grâce à ses 6 députés obtenus à l'issue des législatives de cette année-là. Le MDR signa une alliance avec le RDPC parti au pouvoir qui eut comme résultat la présence de 4 membres du MDR au gouvernement d'avril 1992. Plusieurs années après, l'alliance qui semblait être solide commença à se détériorer, le RDPC retrouve progressivement son souffle il peut déjà se débarrasser de ses alliés d'hier. Un certain nombre de faits expliquent en quelque sorte ce divorce. D'abord, sept ans de prison sans jugement au motif d'inculpation,<sup>259</sup> cinq ans de gouvernement sous l'égide d'une

---

<sup>257</sup> Ibid.

<sup>258</sup> Issa.Tchiroma.Bakari, environ 67 ans, secrétaire général du comité directeur de l'UNDP en 1991-1992, propos recueillis à la CRTV à l'occasion des hommages rendus au ministre Sadou Hayatou, le mercredi 14 août 2019.

<sup>259</sup> En effet, Dakolé Daissala est arrêté après la tentative de coup d'Etat du 6 Avril 1984, en même temps que d'autres hauts cadres du grand Nord. D'autres à l'instar de Bello Bouba seront envoyés en exil au Nigéria.

alliance adultérine. Voilà résumé l'idylle de dupe qui a lié Dakolé Daissala à Paul Biya.<sup>260</sup> En effet, le coordonnateur du MDR se plaignait du fait qu'il avait porté secours à Paul Biya pendant les années de braise où le pays était au bord de la guerre civile. Il exprime son ras-lebol face au manque de sincérité politique de son partenaire de 1992. C'est pendant cette année, dans une faillite politique déclarée que Paul Biya eut besoin de son soutien. En 1997, Paul Biya avec sa majorité écrasante peut se passer des services de son allié d'antan. Il reproche à Paul Biya d'être amnésique, de lui manquer de respect. Car dit-il : "en 1992, lorsque Biya avait besoin de moi, il m'a reçu plusieurs fois. Mais en 1997, non content d'avoir saboté le MDR dans ses bastions, il m'envoie des émissaires pour une rencontre chimérique".<sup>261</sup> Le courroux de ce dernier vis-à-vis de Paul Biya et son retournement vers Samuel Eboua s'expriment en ces termes :

Sachez que je n'ai signé de pacte de sang avec personne, et mon parti ne doit se déterminer qu'en fonction des aspirations du peuple qui, on le sait aspire au changement. Le régime actuel n'a plus de possibilité d'offrir une perspective à notre peuple qui est en désarroi (.....). Dans ce cadre-là, le président Eboua me semble mieux placé. Le meilleur choix ne se situe pas ailleurs que dans son camp, dans la mesure où nous avons affaire à un homme courageux. Souvenez-vous qu'il a été mis en avant au moment le plus chaud de l'enfantement douloureux de notre démocratie, même s'il a été trahi par certains, il n'a pas désarmé, il a plus tôt mis le cap sur une grande détermination républicaine et démocratique.

Il a semblé nécessaire de faire ce rappel historique pour mieux comprendre les mobiles de rapprochement entre Samuel Eboua et Dakolé Daissala. Il apparaît donc évident que ces deux hommes politiques se présentent en 1997 comme des revanchards qui en quelque sorte veulent se recréer une autre existence politique. C'est précisément le 4 octobre 1997 que D. Daissala annonça son soutien à Samuel Eboua candidat à l'élection présidentielle. Les élections se déroulent dans un contexte assez particulier, marqué par les divisions au sein de l'ensemble de l'opposition. Le 20 août 1997 à Yaoundé, des personnalités représentants l'opposition se réunissent pour discuter de la prochaine élection présidentielle. Les membres du comité de suivi du processus de démocratisation des droits et des libertés (CPDL), plus connus encore sous l'appellation de "groupe de Nkongsamba" du nom de la ville qui abrite la résidence principale de l'initiateur de ce forum, le président du MDP Samuel Eboua, ont adopté trois décisions importantes à savoir : l'opposition participera à cette élection que si sont prises des mesures concrètes consacrant le droit de

<sup>260</sup> *La nouvelle expression*, N°181 du 6 Octobre 1997, P.8.

<sup>261</sup> *Le messenger*, N°673 du 6 octobre 1997, p.8.

vote à tous les Camerounais sans discrimination et une totale transparence du processus démocratique à toutes les phases de cette élection. Ensuite, l'adoption d'un scrutin majoritaire à deux tours, l'opposition s'engagerait alors à participer à cette élection en front uni derrière un candidat unique suivant une stratégie commune pour exécuter un programme commun de gouvernement.<sup>262</sup> A l'issue donc de cette réunion, Samuel Eboua fut désigné du moins provisoirement président à la candidature unique de l'opposition en attendant d'autres candidatures. En effet, ce conclave se tenait alors que la session extraordinaire de l'assemblée n'était pas encore convoquée. On y a remarqué l'absence de l'opposition parlementaire composée du SDF, UNDP, UDC et MLJC. En réalité, pendant la même période, l'opposition parlementaire annonça également de leur côté une conférence de presse à Yaoundé le 25 août 1997 au siège de l'UDC.<sup>263</sup> Ainsi, parmi les points de divergence, il Ya l'annonce de la candidature de Samuel Eboua, véritable patron de l'opposition partisane extra-parlementaire. Bien que jusqu'ici aucun leader de l'opposition parlementaire ne se soit prononcé. A la veille de l'élection présidentielle, l'opposition comme en 1992 est divisée une fois de plus sur la participation ou non à l'élection présidentielle de 1997. D'un côté, le groupe des boycotteurs composé du SDF, l'UNDP, et l'UDC et de l'autre celui favorable à la participation auquel appartient S. Eboua. Ce dernier militait pour la candidature unique de l'opposition qui a malheureusement échoué à cause certainement des égoïsmes et des calculs personnels de certains acteurs. Cela semble perceptible dans les propos de S.Eboua lorsqu'il estime :

Ce n'est pas le président Biya qu'on boycotte, c'est S.Eboua qu'on boycotte. Ces leaders qui se sont réunis pendant 4 jours et n'ont pas pu trouver un candidat unique parmi eux ont préféré mettre en avant un point qui les unit, le boycott pour ne pas soutenir ma candidature.

A cet effet, malgré le soutien de Dakolé Daissala à S.Eboua, le MDP réalisa comme il fallait s'y attendre un score véritablement désastreux à cette élection comme le montre clairement le tableau ci-après :

---

<sup>262</sup> *Le messenger*, N°655 du 25 Aout 1997, p.5.

<sup>263</sup> Ce que nous voulons dire ici est que nous avons affaire à deux groupes divergents qui bien que se réclamant tous de l'opposition et revendiquant les mêmes mesures pour une véritable transparence des élections, feront en effet route à part. La conférence de presse de l'opposition parlementaire était l'occasion pour ces derniers, en attendant de voir clair sur la situation des députés du MDR et de l'UPCK toujours ministre dans le gouvernement de Paul Biya malgré leurs véhémentes récriminations poste législatives, d'indiquer à l'opinion nationale et internationale les conditions de leurs participation future à l'élection présidentielle.

**Tableau 9:** résultats de l'élection présidentielle de 1997.

Candidats	Suffrages obtenus	Pourcentage
Paul Biya (RDPC)	3.167.820	92,57%
Henri.Hogbe.Nlend (UPC Ntoumazah)	85.693	2,50%
S.Eboua (MDP)	83.56	2,44%
A. Dzongang (PPD)	40.814	1,19%
J.Tabi.Owono (AMEC)	15.817	0,46%
A.D.Ndemanou (RDPF)	15.490	0,45%
G. Essaka	12.915	0,35%

**Source :** *le messenger*, N°681 du 25 octobre 1997, p.6.

Le MDP et ses alliés obtinrent dont au regard du tableau 2,44% derrière le RDPC et le candidat Hogbe Nlend de l'UPC. Les incompréhensions s'observèrent également avec le duo UPCK-MDR.

## **2- Le jeu de cachecache entre l'UPC et le MDR : entre cohésion parlementaire et pluralité des positions en contexte électoral.**

Au moment de l'ouverture démocratique, l'environnement politique est marqué par la crise sociale. Les leaders d'opinion et des partis politiques, pour certains radicalisèrent leurs positions et pour d'autres comme l'UPC Kodock et le MDR de Dakolé Daissala adoptèrent une attitude plus tôt modérée, un peu plus ouvert aux négociations avec le pouvoir. C'est ainsi que ces formations politiques acceptèrent des alliances avec le RDPC. C'est dans ces conditions que ces partis politiques ne constituèrent que des objets de marchandage pour augmenter leur poids politique.<sup>264</sup>Ce point de vue semble assez pertinent au regard de la rapidité avec laquelle ces formations politiques s'allièrent au RDPC quelques mois

<sup>264</sup> Mathias.Eric.Owona.Nguini, "La politique et l'opposition politique au Cameroun : une socioanalyse d'une relation complex."P.66.

seulement après avoir adopté une posture très critique vis-à-vis d'un pouvoir qu'ils vilipendaient avec une surprenante virulence. Curieusement, en 1997, les anciens alliés du pouvoir ne semblaient plus apprécier ce mariage qui pourtant avait porté beaucoup de fruits dans les deux camps. Mais disons-le clairement, la situation n'était plus pareil, le RDPC était déjà dans une posture véritablement favorable au regard des scores réalisés, d'abord aux municipales de 1996, ensuite aux législatives de 1997. Il pouvait actuellement se passer de certaines alliances. C'est donc dire qu'en cautionnant l'avènement d'un multipartisme collusif et collaboratif, au détriment du multipartisme effectif et compétitif, les formations politiques de l'opposition camerounaise ont creusé leurs propre tombe avec leurs dents, par conséquent, elles sont en partie responsables de leurs échecs récurrents.<sup>265</sup>

Tout commença après les législatives de mai-août 1997, à l'issue desquelles le MDR et l'UPC obtinrent chacun 1 député. Ces derniers n'étant pas satisfaits des résultats de ces élections optèrent pour leur annulation pure et simple. D.Daissala n'a pas de mot assez durs pour qualifier les dites élections, c'est ainsi qu'il affirme :

Il n'y a pas eu vote, mais viol des consciences et vol des suffrages d'un peuple en quête de liberté, de démocratie et de changement pour un avenir meilleur.<sup>266</sup>

Dans le même sens, dans une déclaration signée le 26 mai 1997, le président nationale du MDR, parti de la majorité présidentielle qualifie ni plus ni moins que de mascarade, ces élections dont le RDPC, son allié s'autoproclamait vainqueur. En effet, pour le MDR, il n'y a pas eu élection, ces élections ont été entachées de graves irrégularités et fraudes massives sur l'ensemble du territoire national et dans les circonscriptions électorales. Du côté de la majorité présidentielle, le MDR n'est pas seul à contester la validité des législatives et même de la position officielle de l'UPCK tarde encore à venir, les ressentiments vis-à-vis du RDPC s'expriment à haute voix. Asséné Mbida, tête de liste de l'UPCK dans le Mfoundi et un des secrétaires nationaux du parti déclare :

Il s'est agi d'une mascarade, une non élection, il s'agit là d'une vrai escroquerie politique dont le pouvoir fait étalage dans les médiats publiques, on nous donne un siège dans le Nyong et Kele contre deux pour le RDPC, or les procès-verbaux que nous possédons, tous révèlent bien que l'UPC a gagné les trois sièges de cette circonscriptions.

---

<sup>265</sup> J.B.Talla, "L'opposition face au défi de l'alternance", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions terroirs, 2014, p34.

<sup>266</sup> *Le messenger*, N°618 du 28 Mai 1997, p.6.

Ainsi, comme l'UPCK, le MDR demande la reprise pure et simple de ce scrutin sur des bases plus objectives et plus démocratiques que seule peut garantir une commission électorale nationale indépendante. Comment comprendre ces positions du MDR et de l'UPCK, deux partis qui ont choisi en toute connaissance de cause de s'allier au RDPC et dont les leaders continuent de siéger au gouvernement avec leurs lieutenants, nonobstant les désaccords qu'ils semblaient afficher par rapport à la méthode de leur allié le RDPC ? On pourrait en effet ne voir dans leurs prestations qu'une supercherie politicienne. Il convient de remarquer que contrairement aux municipales de 1996 par exemple, les alliés du RDPC n'hésitent pas à s'en prendre au président Biya, ce qu'ils n'ont jamais fait au paravent. Ainsi, en est-il de D.Daissala pour qui, le RDPC poursuit sa provocation, dont, à en croire le président du MDR, le découpage électoral, fait par décret présidentiel est fantaisiste, tribaliste avec une répartition de sièges anticonstitutionnelle. En effet, le MDR et l'UPCK en 1997 étaient véritablement en ballottage défavorable. Après avoir décrédibilisé les élections législatives, la cacophonie continua jusqu'au parlement. De tous les députés dont l'élection a été validée par la cour suprême, seul Augustin Frédéric Kodock et D.Daissala étaient absents. Et pour cause, l'un et l'autre occupent une fonction ministérielle, le premier à l'agriculture et le second au ministère des postes et télécommunication. Or au terme de l'article 13 de la constitution du 18 Janvier 1996, les fonctions de membre du gouvernement et assimilés sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire. De ce fait, on peut penser que si les deux ministres d'Etat ne se sont pas présentés à l'assemblée nationale lors de la séance de validation des mandats, c'est certainement pour ne pas être pris à défaut. En réalité, ce problème ne pouvait être résolu que de trois manières possibles : la démission du gouvernement de M. Kodock et M. D.Daissala, l'abandon par les deux ministres de leur mandat parlementaire ou tout simplement leur éviction du gouvernement par le Président de la République. En effet, le premier cas de figure eut pu être politiquement le plus conséquent, compte tenu des propos très durs, tenu par l'un et l'autre dès le lendemain du scrutin du 17 mai 1997 contre le RDPC et Paul Biya, les alliés d'hier. D.Daissala est même allé plus loin en participant à des réunions de l'opposition sous la houlette du SDF. Pour ce qui est de la deuxième possibilité, elle est tout simplement politiquement dangereuse pour les deux hommes, abandonner leur mandat parlementaire, c'est céder la place à leurs suppléants. Pour peu qu'ils ne soient pas reconduits au prochain gouvernement et ce serait la catastrophe pour eux : cinq ans hors des institutions de la république, à n'être que le patron de l'UPC pour l'un et du MDR pour l'autre.<sup>267</sup> Autant dire un suicide politique. En vérité, il est difficile de croire que le président Paul Biya n'avait pas conscience de l'incompatibilité qui frappait ses

---

<sup>267</sup> *Le messenger*, N°627 du 18 juin 1997, p.4.

ministres désormais aussi députés. Visiblement, ce dernier laissait trainer son futur gouvernement pour les voir s'empêtrer dans leurs propres contradictions. Le président Biya eu voulu démontrer que les condamnations indignées du processus électoral du 17 mai par ces deux ministres n'étaient que des subterfuges cachant mal leur envie de rempiler au gouvernement. Ainsi, comme il fallait s'y attendre, les agitations des alliés de premières heures de Paul Biya ne porteront aucun fruit, ces partis ayant choisi la collaboration seront tout simplement contraint de continuer leur existence politique au sein du parti au pouvoir RDPC. Cependant, comme annoncé, les élections présidentielles d'octobre 1997 furent boycottées par trois grands partis d'opposition à savoir le SDF, l'UNDP et l'UDC regroupés au tour d'une grande coalition.

### **3- Le coup d'épée dans l'eau de la défection du trio SDF, UNDP, UDC.**

Les 9 et 12 septembre 1997, en vue d'examiner la situation politique à la veille de l'élection présidentielle, après une analyse exhaustive des élections organisées depuis la réinstauration forcée et douloureuse du multipartisme au Cameroun,<sup>268</sup> ils ont clairement établi que ces élections successives ont été caractérisées par des fraudes toujours plus massives et un gangstérisme électoral insolent perpétrés par le pouvoir, utilisant la machine administrative.<sup>269</sup> Ils ont aussi établi que tous ces coups électoraux ont à chaque fois reçu l'onction d'une cour suprême entièrement inféodée au pouvoir et dont la mission était de les recouvrir d'une couche de la légalité. L'année 1997, fut marquée par le boycott des élections présidentielles par trois principaux partis de l'opposition parlementaire. Il convient de comprendre au cours de cette analyse les raisons d'une telle initiative, alors même que ces formations politiques avaient participé aux législatives de la même année. Il conviendra également d'analyser les effets produits par cette coalition du boycott. En effet, les leaders du SDF, de l'UNDP et de l'UDC se sont réunis à Yaoundé estimant également que l'immense majorité du peuple camerounais a été constamment dépossédée de son droit fondamental de choisir ses représentants et ses dirigeants. Ainsi, face à toutes ces récriminations, ces trois leaders ont posé un certain nombre de conditions qui se résument par le slogan : "pas d'élections sans bonnes lois."<sup>270</sup> Pour eux, aucune élection libre, juste et transparente ne peut se tenir au Cameroun dans les conditions actuelles. Contrairement à S. Eboua qui milite pour une candidature unique de l'opposition, le front du boycott affirme que la priorité de l'heure pour l'opposition n'est pas la désignation d'un candidat unique, mais plus tôt la mise en place

<sup>268</sup> *Le messenger*, N°664 du 15 Septembre 1997, p.5.

<sup>269</sup> Ibid.

<sup>270</sup> Ces récriminations ont été résumées en sept principaux points. A propos, lire la déclaration conjointe du SDF, UNDP, UDC, dans le messenger N°664 du 15 Septembre 1997, p.5.



d'un bon cadre légal et de conditions convenables pour l'application des lois qui assurent les bases d'une démocratie véritable au Cameroun.<sup>271</sup> Cette radicalisation est encore plus perceptible dans la prise de parole de ces trois leaders lors d'une conférence de presse à cet effet. C'est ainsi que John Fru Ndi déclare :

Le 12 octobre 1997, vous ne devrez pas voter, et vous assurer que les élections n'aient pas lieu. Ces gens parlent de boycott, ce que nous avons dit, c'est : pas d'élections sans bonnes lois (...) Ainsi, nous voulons conscientiser les Camerounais afin qu'ils empêchent cette élection.

Le président de l'UDC allant dans le même sens explique le sens de leur décision en ces termes:

Si nous avons pris la décision de dire que pour nous, il n'y a pas d'élections, c'est parce que justement le pouvoir en place par le non-respect de la constitution, le non-respect des lois votées par ses propres députés, est en train de mettre sur pieds les mécanismes de guerre civile qui pourront entrer en jeu dans notre pays même avant les élections ou après elles.<sup>272</sup>

Contrairement au boycott des législatives de 1992, celui de 1997 semble plus sérieux dans la mesure où il se veut "actif" d'après ses promoteurs. C'est ainsi que Bello Bouba l'un des leaders de ce front conclut en disant :

Nous sommes convaincus que le succès de ce boycott permettra au système politique camerounais à renouer avec la marche vers le progrès. C'est pour cela que nous demandons à tous nos militants et à tous les Camerounais de faire en sorte que le 12 octobre prochain, les adversaires de la démocratie puissent comprendre que le peuple camerounais veut la liberté, la démocratie, des élections libres et transparentes. Nous ne pouvons obtenir ce résultat qu'en observant le mot d'ordre de "villes mortes, villages morts, pieds morts dimanche prochain. Chacun s'assurera comme l'a dit le chairman qu'il ne va pas voter et que son voisin n'ira pas voter. Que chaque Camerounais relaie cet appel à son voisin (...) que nos camarades, compatriotes, collègues qui aujourd'hui par excès de naïveté qui jouent encore le jeu de M. Biya se retirent avant le 12 Octobre en suivant l'exemple de M Haméni Bieleu.<sup>273</sup>

Au regard de ce qui précède, il convient de se poser la question de savoir, pourquoi prôner le boycott pour l'élection présidentielle alors même que ces trois partis venaient de prendre part aux législatives de mai-août de la même année ? Certains acteurs politiques ont d'ailleurs grandement critiqué cette attitude. Ainsi, Samuel Eboua estime que :

---

<sup>271</sup> *Cameroun Tribune* N°2722 du Lundi 15 Septembre 1997, p.5.

<sup>272</sup> Ibid.

<sup>273</sup> *Le messenger*, N°665 du 15 Septembre 1997, p.7.

Le boycott ne rapportera aucun dividende à ceux qui le prônent, le refus de participer à la présidentielle du 12 octobre ne contribuera aucunement à apporter le changement attendu par le peuple camerounais. Au lieu de prêcher le boycott maintenant, le SDF, l'UNDP et l'UDC doivent pour rester logique commencer par demander à leurs députés et suppléants de démissionner de l'assemblée nationale afin d'exercer une véritable pression sur le pouvoir en place.<sup>274</sup>

Henry Hogbe Nlend semble aller dans le même sens. C'est ainsi qu'il affirme à son tour que :

Le boycott n'est que l'expression d'une défaite, c'est-à-dire l'incapacité de l'opposition à s'unir pour trouver un candidat commun, le boycott du SDF, UNDP et l'UDC est politiquement inconséquent, puisque ceux qui boycottent occupent des positions à l'intérieur du système au niveau de l'assemblée nationale, au niveau du bureau.<sup>275</sup>

Albert Dzongang trouve que cette attitude n'était qu'un prétexte. C'est ainsi qu'il affirme que : "les uns et les autres ont calculé leurs chances. Certains se sont aperçus qu'ils feront un score médiocre et pour préserver leurs chances d'entrer dans un hypothétique gouvernement d'union, ils disent qu'ils ne vont pas au vote".<sup>276</sup> Ce point de vue semble assez pertinent au vue du comportement de certains acteurs de ce front de boycott à l'instar de Bello Bouba Maigari depuis l'ouverture démocratique.

Tout d'abord, à la rencontre tripartite de 1991, alors que toutes les grosses pointures de l'opposition prônaient le boycott des assises, l'UNDP était plus favorable au débat avec le régime pour décrier la vie sociale selon les propos du premier vice-président de ce parti Hamadou Moustapha.<sup>277</sup> C'est ainsi que l'UNDP signa les accords de la tripartite le 13 novembre 1991. La reconnaissance de ce dernier comme président de l'UNDP à la place de Samuel Eboua était conditionnée par la décision ou non de participer aux élections du 1<sup>er</sup> mars 1992.<sup>278</sup> L'UNDP participa ainsi à cette élection en s'en sortant avec 68 députés derrière le RDPC. Tandis que toute la classe politique d'opposition s'offusquait de la mauvaise organisation de l'élection présidentielle, Bello Bouba affirmait plus tôt sa tempérance et sa modération au sujet de la transparence de ces élections.<sup>279</sup> L'histoire étant lente mais riche en évènements, le poids politique de l'UNDP se réduisit considérablement à l'issue des législatives de 1997, partant de 68 députés à 13, entraînant ainsi son

<sup>274</sup> *Cameroon Tribune*, N°2734 du Mercredi 1<sup>er</sup> Octobre 1997, p.5.

<sup>275</sup> Ibid.

<sup>276</sup> *Cameroun Tribune*, N°2728 du mardi 23 septembre 1997, P.3.

<sup>277</sup> Z.Ngniman, *La démocratie emballée*, p.189.

<sup>278</sup> M.E.Owona.Nguini, "Sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun", p.702.

<sup>279</sup> *Cameroon Tribune*, N°5246 du lundi 26 octobre 1992, p.7.

retranchement sur des positions ethniques et régionalistes dans le Nord Cameroun. Même au niveau du parlement, l'UNDP était désormais incapable de mener une opposition sérieuse. La stratégie de la surenchère était dès lors impossible à mettre en place. Cette fois ci, le parti au pouvoir ne priorisait pas la négociation avec l'UNDP comme en 1992. Ce fut davantage vers le SDF que le RDPC se retourna eu égard au nouveau visage du parlement en 1997. L'UNDP n'était plus en position de force pour envisager un éventuel marchandage avec le RDPC qui contrôlait déjà provisoirement 109 députés sur 173 (en attendant les élections partielles prévues pour le mois d'Août). C'est la raison pour laquelle Bello Bouba délégua deux députés de son parti pour entreprendre des négociations avec le RDPC notamment Bomoukou Nkono de la Kadey et Hélé Pierre. Ces négociations n'aboutirent pas selon les démarcheurs de l'UNDP tout simplement parce que le pouvoir avait mis l'UNDP en minorité. Bomoukou Nkono confirme cette version des faits lorsqu'il explique :

Dès le départ, l'UNDP souhaitait avoir trois postes, un vice-président, un questeur et un secrétaire. Lors de la réunion des responsables des partis politiques, le SDF sollicitait sept postes, l'UDC une vice-présidence et le MLJC le plus fort reste. Dans notre groupe, nous étions même prêts à accepter un poste, puisque la loi ne prévoit des quotas. Nous avions cette position de négociation, mais lorsque celles-ci ont commencé, nous avons plus tôt constaté qu'il y avait une nette complicité entre le SDF et le RDPC. Cette complicité s'est justifiée par les fréquents apartés entre les responsables de ces deux partis pendant les négociations (...) nous n'avons pas refusé de participer au bureau de l'assemblée nationale (...) Nous avons été victime de ces manigances.<sup>280</sup>

Le RDPC rejetait quelque peu ces affirmations par la voix de son secrétaire général adjoint Grégoire Owona qui mena les négociations pour le compte de son parti. Aux allégations de l'UNDP, ce dernier explique :

Nous pensons que les négociations ont pu aboutir, et que tout le monde se retrouve, la majorité comme l'opposition. Evidemment, les uns et les autres ont durci très grandement leur position, les appétits étaient très importants, et ceux qui avaient de gros appétits ont préféré se mettre eux même hors-jeu.<sup>281</sup>

Mais, l'UNDP affirmait n'avoir fait aucune exigence exorbitante, en contradiction à l'idée de surenchère véhiculée dans les propos de Grégoire Owona. Point de vue que nous partageons quelque peu, dans la mesure où le rapport de force conjoncturel ne permettait plus à l'UNDP de faire de grandes exigences. Par cet acte, le pouvoir ramenait l'UNDP dans une posture

---

<sup>280</sup> *Cameroon Tribune*, N°6380 du 1<sup>er</sup> juillet 1997, P.4.

<sup>281</sup> *Ibid.*

d'opposition au sein de l'assemblée nationale. C'est donc assez logiquement qu'on vit l'UNDP se radicaliser et boycotter la présidentielle du 12 octobre 1997. Autre chose, alors que les manœuvres étaient en cours au sein de ce qu'on percevait comme une dynamique de regroupement de l'opposition née à Yaoundé le 23 novembre 1996 à l'initiative de Samuel Eboua, pour soutenir la création d'une commission électorale indépendante, Bello Bouba éludera d'office l'éventualité d'un candidat unique de l'opposition à la présidentielle.<sup>282</sup> Pour lui, cette question se réglerait automatiquement au sortir des législatives. Or, à l'issue de ce scrutin, où le SDF est arrivé en tête de l'opposition avec 43 députés, et pouvait donc logiquement prétendre désigner le candidat commun de l'opposition, B. Bouba réuni son bureau politique à Yaoundé pour annoncer sa décision de boycotter l'élection présidentielle au motif de l'absence des garantis sur la transparence des élections en entraînant ainsi le SDF et l'UDC.<sup>283</sup> Cette version des faits rejoint inéluctablement celle de Grégoire Owona en ces termes :

Bello Bouba et Ndam Njoya ont réussi à tromper Fru Ndi en l'amenant à se mettre hors du jeu institutionnel afin qu'il ne reste pas le leader de l'opposition. Après la passe d'armes entre ces trois partis à l'assemblée nationale lors de la mise en place du bureau où le SDF s'est taillé la part du lion, il fallait que l'UNDP et l'UDC, à défaut de se positionner prennent leur revanche.<sup>284</sup>

Ainsi, après le monumental boycott et la proclamation de la large et grande réélection de Paul Biya à la magistrature suprême, l'on pourrait se poser la question de savoir à quoi a réellement servi le boycott ? En effet, si l'on considère que le boycott avait pour objectif la délégitimation du pouvoir en place, même-ci cela n'a jamais été explicitement dit par les partis du front du boycott, alors les transactions qui eurent cours entre ces partis et le RDPC après la présidentielle, réduisirent à néant cet objectif.<sup>285</sup> Tant il est vrai que les négociations quelque soient leurs issues, suffirent à redorer le blason du RDPC. Dans ce cas, cela signifierait que, soit les raisons avancées pour justifier le boycott n'étaient point fondées, soit que les résultats officiels de la présidentielle ne souffrent d'aucune contestation.<sup>286</sup> En réalité, le SDF, l'UNDP et l'UDC ont entrepris des pourparlers avec le RDPC, dans le but d'une éventuelle entrée au gouvernement du moins pour certains. C'est ainsi que des négociations reprurent de manière individuelle, entre certains dirigeants de l'UNDP et ceux du RDPC. En mettant ainsi en minorité ses partenaires de la coalition

---

<sup>282</sup> *Le messenger*, N°701 du 10 décembre 1997, p.7.

<sup>283</sup> Ibid.

<sup>284</sup> *Cameroon Tribune*, N°6449 du lundi 6 octobre 1997, p.8.

<sup>285</sup> *Le messenger*, N°698 du 3 Décembre 1997, p.5.

<sup>286</sup> Ibid.

pour le boycott, Bello Bouba, une fois de plus affirmait sa duplicité en négociant son entrée au gouvernement.<sup>287</sup> Le désistement de l'UNDP aux élections présidentielles fut ainsi analysé par de nombreux observateurs politiques de cette époque comme une stratégie visant à laisser le terrain libre au RDPC dans le Septentrion, fief supposé de Bello Bouba.<sup>318</sup> Plusieurs rencontres furent de ce fait organisées entre le RDPC et l'UNDP. Ces transactions furent menées avec une certaine discrétion par les deux partis et étaient aussi fidèlement suivies par le chef de l'Etat Paul Biya.<sup>288</sup> Une fois la rédaction de la plateforme achevée, les deux partis passèrent à la signature de l'acte final le 28 novembre 1997. Ainsi, le gouvernement du 7 décembre 1997 sanctionnait l'UNDP de deux ministères et d'un secrétaire d'Etat, avec une distinction honorifique à son président national B.Bouba qui devenait ministre d'Etat en charge du développement industriel et commercial.

En somme, la coalition pour le boycott des élections présidentielles de 1997 se solda donc naturellement une fois de plus par un échec. Il s'agissait donc au regard de tout ce qui précède des manœuvres politiciennes. Le RDPC obtint donc 92,57%, le mot d'ordre de boycott fut boycotté à en croire les propos de Grégoire Owona. Le parti au pouvoir poursuivi sa marche vers l'ultra-domination, tandis que l'opposition quant à elle continua inexorablement sa descente aux enfers d'abord en 2002 et ensuite en 2004 lors de la mise sur pieds de la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale.

A l'issue des élections législatives de 2002, l'opposition réalisa un score plus que déshonorable en obtenant globalement 31 députés sur 180 soit 22 pour le SDF, 01 pour l'UNDP, 03 pour l'UPC, 05 pour l'UDC ; contre 149 pour le RDPC parti au pouvoir. Ainsi, en 2003, les partis d'opposition décident de mettre sur pieds une coalition en vue des élections présidentielles de 2004. C'est ainsi que la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale voit le jour. Le but de la coalition d'après les initiateurs était non seulement de redorer le blason de l'opposition qui agonisait mais aussi et surtout de trouver un candidat unique pour l'élection présidentielle qui pointait à l'horizon. Toute suite, les divisions ne tardèrent pas à refaire surface, la coalition éclata permettant une fois de plus au RDPC de régner en maître absolu.

---

<sup>287</sup> Nous parlons de duplicité ici parce que cinq ans plus tôt, Bello Bouba menaçait aussi trois jours seulement avant les législatives de 1992 de boycotter les élections législatives, mais finalement son parti pris part à ces élections en abandonnant par la même occasion les autres partis d'opposition radicale qui les boycottèrent. <sup>318</sup> Lire le message du 10 décembre 1997, p.7.

<sup>288</sup> F.P.Ebenda, "Les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme", master2 en histoire, université de Yaoundé1, 2015, P119. <sup>320</sup> Lire intégralement la plateforme en annexe.

## **B- LA COALITION POUR LA RECONCILIATION ET LA RECONSTRUCTION NATIONALE EN 2004 : LE RENDEZ-VOUS ENCORE MANQUE QUI ENTERE L'OPOSITION A L'ERE DU RENOUVEAU.**

Il s'agira dans cette partie, de déterminer le contexte et l'enjeu de rapprochement ensuite analyser les incompréhensions qui conduisirent à l'éclatement de cette coalition.

### **1- Contexte et enjeu du rapprochement.**

Après la débâcle de 1997, l'opposition continua sa marche vers l'abîme en 2002 lors des législatives. Il convient de préciser qu'en dehors du SDF et l'UDC, le parti au pouvoir avait déjà phagocyté<sup>289</sup> tous les autres partis supposés d'opposition, notamment l'UNDP de Bello Bouba. L'opposition ne connaît plus un écho favorable au sein des masses populaires, cela s'observe non seulement lors des élections présidentielles mais aussi et surtout au sein du parlement marqué par une décroissance électorale, comme le montre à suffisance le tableau ci-dessous :

**Tableau 10:** Résultats des législatives au Cameroun de 1992 à 2002

Années Partis	1992	1997	2002
RDPC	88	116	149
SDF	Boycott	43	22
UNDP	68	13	01
UPC	18	01	03
UDC	Boycott	05	05
MDR	06	01	00
MLJC	Boycott	01	00

<sup>289</sup> Nous employons ce terme parce qu'en dehors du MDR et l'UPC qui signèrent des alliances en 1992 avec le parti au pouvoir d'autres partis comme l'UNDP et l'UPC Hogbe Nlend à partir de 1997 s'allièrent à leur tour au RDPC. C'est ainsi que ces partis se retrouvent à la présidentielle de 2004 fortement affaiblis.

**Source :** Données compilées par nous-mêmes à partir de l'article de Jean Bosco Talla, "l'impératif des alliances en démocratie,"p.96.

Au regard de ce tableau, il convient de constater que l'opposition du moins dans son ensemble à l'issue des élections législatives de 2002, avait obtenu seulement 31 députés contre 92 en 1992 et 64 en 1997. Toutes choses qui suscitèrent dans les consciences et dans les esprits, l'épineuse et lancinante problématique de la candidature unique de l'opposition au Cameroun. C'est donc dans ce contexte d'agonie et de précarité généralisée que les principaux partis d'opposition initièrent à partir de 2003 la mise sur pieds d'un regroupement mobilisateur dans le but de trouver un élément fédérateur en vue des élections présidentielles de 2004.

En effet, les prémices d'une candidature unique de l'opposition remontent au mois de juin 2003. A l'origine, deux hommes radicalement différents et totalement complémentaires ; Ni John Fru Ndi, le chairman du SDF dirige depuis 14 ans le principal parti d'opposition ; ce dernier, populiste et volontiers radical se veut l'incarnation de l'alternance. Adamou Ndam Njoya quant à lui semble être le contraire de Fru Ndi, docteur en droit, ancien ministre d'Ahidjo représenté au parlement par 5 députés.<sup>290</sup> Ainsi, dans la corbeille de l'alliance qui se dessine, chacun apporte du sien, Fru Ndi, son charisme, sa fibre populaire et son implantation nationale. Ndam Njoya, son image de marque, son honnêteté et sa francophonie. Il convient d'insister sur ces deux personnages, parce qu'ils constituent la plaque tournante de la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale (CRRN). En août 2003, ils sont rejoints par quelques autres figures de l'opposition comme Yondo Black, Woungly Massaga, Sanda Oumarou, Sindjoun Pokam, Hogbe Nlend, Issa Tchiroma Bakari, Antar Gassagay, Celestin Bedzigui. Ces derniers s'engageaient solennellement à présenter à l'élection présidentielle de 2004 un candidat unique de l'opposition. Dans ce sens, en novembre 2003, ce qui s'appelle la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale adopte une plateforme commune de gouvernement, les figures de la coalition donnent l'impression de filer le parfait amour lors des multiples tournées de sensibilisation, alors même que les stratégies personnelles se peaufinaient et les ambitions individuelles s'aiguisaient. C'est ainsi qu'en mai 2004, à l'issue d'un meeting commun tenu à Yaoundé, Fru Ndi et Ndam Njoya se rencontrent. C'est la première fois que le sujet qui ne va pas tarder à les brouiller est évoqué. A cinq mois de l'élection présidentielle, les deux hommes se jurent de s'effacer au profit de l'autre, si tel est le choix de la coalition. La

---

<sup>290</sup> F. Soudan, "Comment l'opposition s'est suicidée", Yaoundé, 2004, p.6.

procédure de désignation est alors arrêtée : si les candidats à la candidature ne parviennent pas à s'entendre sur un choix unique, il reviendra à un panel de dix membres désignés d'un commun accord de prendre cette lourde décision. Le 18 août, la commission de stratèges de la coalition constituée de cinq experts achève la mise au point des quinze critères<sup>291</sup> à remplir pour être le bon candidat de l'opposition face à Paul Biya. En cas de mésententes entre les postulants, c'est sur la base de ces critères que le panel devra choisir. Ainsi, à moins de deux mois de l'élection, intrigues, accusations et exclusions entre les états-majors des partis politiques d'opposition font transparaître des divisions et des égoïsmes de leurs leaders, minant ainsi l'espoir d'une candidature unique de l'opposition.<sup>292</sup>

## **2- La pomme de discorde et les calculs personnels.**

Le 11 septembre 2004, s'est tenu à Bamenda un congrès extraordinaire du SDF qui sonna le glas de la voie euphorique vers une candidature unique consensuelle. A l'issue d'une sombre bataille, John Fru Ndi se fit plébisciter par son parti comme candidat à la candidature suprême, balayant au passage ses deux rivaux : l'avocat Bernard Muna et l'homme d'affaire Noucti Tchokwago. Dès lors, ses collègues de la coalition n'avaient plus un autre choix que d'annoncer à leur tour leurs candidatures ; Adamou Ndam Ndjoya, Oumarou Sanda et Marcel Yondo, déposèrent leurs candidatures devant le panel. Très tôt, le rêve des militants ne tarda pas à virer au cauchemar. On retiendra pour l'anecdote en ce qu'il participe aussi du climat délétère qui commence à envahir l'opposition, l'épisode tragicomique de la vraie fausse candidature d'Edouard Akame Mfoumou, l'ancien et tout puissant ministre de la défense, puis de l'économie et des finances. Une chose est certaine, son dossier a effectivement été déposé par Sindjoun Pokam l'un des représentants de la société civile, avant d'être rejeté par le panel pour vice de forme puisqu'aucun parti de la coalition ne parrainait cette candidature. Une initiative à moins que ce soit précisément l'échec de cette initiative qui a contraint l'intéressé à se livrer dans *Cameroon Tribune* à une assez pathétique proclamation d'allégeance envers le Président de la République en ces termes : "Je dois tout au président Paul Biya. Ma fidélité et ma loyauté envers le chef de l'Etat sont indéfectibles."<sup>293</sup> Ce dernier dément avoir commandité qui que ce soit pour

---

<sup>291</sup> En effet, pour être élu, le candidat devait réunir quinze critères sur les quinze retenus. Concernant ces critères, lire *Cameroon Tribune*, N°59079 du Mardi 14 Septembre 2004, p.4.

<sup>292</sup> S. Tetchiada, "Cameroun : les égoïsmes des leaders minent l'espoir d'une candidature unique de l'opposition", Yaoundé, 20 août 2004.

<sup>293</sup> Lire Essama Essomba : "Edouard Akame Mfoumou : ma part de vérité", *Cameroon Tribune*, N°59085 du 20 septembre 2004.



déposer un dossier, qu'il n'avait d'ailleurs jamais songé à constituer. Comment donc comprendre ? Ce qui est certain est qu'en politique tout est possible.

Lundi 13 septembre, les membres du panel sous la présidence d'Issa Tchiroma Bakari ancien ministre de Paul Biya en rupture de ban se réunissait au siège de l'UDC. Le verdict est finalement rendu le 15 septembre, Adamou Ndam Njoya a obtenu la note maximale, puisque sa candidature avait réuni tous les critères de la grille de cotation soit quinze sur quinze. Le banquier peul, Sanda Oumarou obtint douze bons points, Fru Ndi onze et Marcel Yondo dix points. En effet, le chairman n'avait pas répondu à quatre critères.<sup>294</sup> Lorsque le jury déclara le verdict, Fru Ndi claqua la porte. Ce dernier estimant que le panel n'avait pas respecté les procédures. Il affirme en ces termes :

Il était cependant prévu qu'on pouvait recourir à des personnalités extérieures pour nous aider à choisir. (...) Lorsque les premiers résultats sont sortis, nous nous attendions à aller à la deuxième étape. Lorsque mes collègues ont publié des résultats de ce qui n'était que provisoire. C'est pour cela que le comité exécutif national a décidé que je dépose mon dossier de candidature en attendant que nous parvenions à un consensus avec la coalition. (...) Mais, je dis une fois de plus que je donne un délai d'une semaine à mes collègues de la coalition pour que nous travaillions sur la base des procédures que nous avons établies.<sup>295</sup>

En réalité, ce dernier estime que les procédures ont été bafouées. Plusieurs observateurs ont même estimé qu'il s'agissait d'un complot pour écarter Ni John Fru Ndi du pouvoir. Tazoacha Assonganyi, secrétaire général du SDF confirme en quelque sorte cette version des faits :

Nous avons souhaité un candidat unique consensuel. Or, nous constatons que le choix de ce candidat a été fait selon les principes d'un sondage. Les quinze critères préalablement arrêtés avaient pour objectifs de procéder à l'élimination progressive des candidats à la candidature unique de la coalition. (...) Il était prévu que les ententes ne se faisaient pas, nous allons recourir à une personnalité indépendante qui viendra jouer le rôle de facilitateur. (...) Il va sans dire que cette procédure n'a pas été respectée, c'est la raison pour laquelle nous sommes sortis de la coalition.<sup>296</sup>

A l'observation, le SDF et son président comptait mettre en exergue trois autres critères qui pour eux semblaient fondamentaux et que le panel n'a pas pris en compte à savoir

---

<sup>294</sup> Il s'agissait des critères suivants : être apte à communiquer dans les deux langues officielles du Cameroun or Fru Ndi est exclusivement anglophone ; être ouvert au dialogue, à la contradiction et au travail d'équipe ; avoir une capacité managériale éprouvée ; en fin être tolérant, rassurant et inspirer la confiance.

<sup>295</sup> *Cameroon Tribune* N°59081 du vendredi 17 Septembre 2004, p.5.

<sup>296</sup> *Cameroon Tribune* N°59086 du 21 septembre 2004, P.4.

: l'implantation du parti, le nombre de députés à l'assemblée nationale et le nombre de communes. Malheureusement, les autres membres du panel en l'occurrence Issa Tchiroma le président des travaux de la coalition de l'opposition ne partagent pas du tout les arguments du SDF. C'est ainsi qu'il se justifie en ces termes :

Le panel de sélection comprenait six leaders et cinq experts ; onze personnes ont donc travaillé de manière transparente à la sélection du président Adamou Ndam Njoya avec 15 critères sur quinze. Nous avons essentiellement travaillé sur la base des quinze critères qui avaient été préalablement déterminés. (.....), quatre membre du panel de sélection étaient des membres convaincus du SDF, il n'a jamais existé sept étapes connues et reconnues dans notre cercle. Seuls les quinze critères étaient acceptés par tous. J'ai découvert les sept étapes lorsque les querelles ont commencé. (.....) ; Il n'y a jamais eu d'étape de notre démarche où on devait prendre en compte l'implantation du parti, le nombre de députés ou de maires. Je rencontre régulièrement le chairman, il faudrait qu'il accepte la position et la démarche pour le succès de l'opposition.<sup>297</sup>

Cette position est renchérie par celle d'Adamou Ndam Ndjoya en ces termes :

Je n'ai rien compris, nous avons accepté toutes les règles du jeu, à un moment donné, il y a eu cette réaction qui pourra peut-être s'expliquer plus tard. (.....) ; J'aurai été choisi par le panel constitué des autres leaders. Nous devons assumer nos responsabilités.<sup>298</sup>

Au regard de ce qui précède, il convient de constater que l'opposition est une fois de plus, au-delà du jeu trouble du parti au pouvoir, victime de ses égoïsmes des querelles de leadership où personne ne veut céder une portion de pouvoir pour l'autre. En réalité et à observer le comportement des acteurs, chacun de ces deux leaders est allé tout en étant convaincu qu'il sera le candidat de la coalition. Le SDF ne pouvait pas accepter céder la place au profit du leader de l'UDC. Car, il était convaincu non seulement de son audience nationale mais également de sa représentativité indéniable. Par conséquent, toute initiative de rapprochement devait se faire autour de son champion, nostalgique des premières élections présidentielles au Cameroun à l'ère de l'ouverture démocratique. C'est ce qui ressort des propos de Marc Laoudje, président provincial du SDF pour le Nord.

---

<sup>297</sup> *Cameroon Tribune* N°59087 du 21 septembre 2004, p.5.

<sup>298</sup> *Cameroon Tribune* N°59081 du Vendredi 17 septembre 2004, p.5.

Je crois qu'il faudrait remettre les pendules à l'heure. C'est nous qui avons eu l'initiative de ce concept. C'est encore nous qui avons fait appel à d'autres partis politiques pour mettre sur pieds cette coalition. (...) Nous avons constaté avec beaucoup de regrets que les règles du jeu n'étaient pas suivies et respectées par les autres. Ils ont voulu fausser le jeu, mais nous ne sommes pas partis de la coalition, nous nous sommes retirés, nous leurs avons laissé le temps de réfléchir, afin de revenir vers nous. En réalité, c'est nous la coalition. C'est nous qui attendons plus tôt que les autres nous rejoignent.<sup>299</sup>

Ainsi, malgré les multiples négociations, le SDF n'a pas pu rejoindre la coalition.

L'opposition se présente donc comme d'habitude à l'élection présidentielle du 12 octobre 2004 en rang dispersé. Cette coalition se solda une fois de plus voir de trop par un échec considérable. Les espoirs que les citoyens avaient nourris, ceux de voir enfin l'opposition arrivé à une candidature unique se brisèrent. Toutes choses qui permettront une fois de plus au parti au pouvoir RDPC de poursuivre son raz de marée.

### **3- L'échec de la coalition et la consolidation de la suprématie de l'ordre dirigeant**

Après les multiples malentendus et divisions de toutes sortes au sein de la coalition, ce à quoi il fallait s'attendre finira par arrivé, à savoir : l'éclatement de la coalition en quatre candidatures à la présidentielle. On comprend donc le scepticisme de certains observateurs qui avaient quelque peu prévu cela. C'est le cas de Garga Haman Adji candidat de l'ADD qui explique en ces termes :

Après plus de dix ans de collaboration avec l'opposition, je voulais que les choses soient plus claires avant que je ne rejoigne la coalition. J'ai constaté que ce n'était pas le cas. J'avais déjà prédit d'ailleurs que les choses n'allaient pas marcher à la coalition et l'histoire m'a donné raison. La coalition a accouché de quatre candidats. (...)  
Donc, l'union de l'opposition ce n'est qu'une fiction.<sup>300</sup>

A l'observation, l'échec était prévisible, mais comme toujours, le principal responsable d'après eux reste le président Biya et son système électoral. Ainsi, pour Adamou Ndam Njoya, président national de l'UDC et porte étendard de la coalition à cette élection, "le consensus ne doit pas être théorique, il faut d'abord des préalables comme la transparence du processus électoral. Henri Hogbe Nlend secrétaire de l'autre tendance de l'UPC s'est également prononcé dans le même sens. Pour Sindjoun Pokam, "les résultats sont arbitraires,

<sup>299</sup> *Cameroun Tribune* du 1<sup>er</sup> octobre 2004, p.9.

<sup>300</sup> *Cameroon Tribune* du 27 septembre 2004, p.5.

ils ne correspondent pas à la réalité. Par contre Issa tchiroma pour sa part est plus tôt revenu sur la querelle avec le SDF qui a abouti au départ de ce parti du groupe, peu avant le scrutin. Pour lui, la coalition n'a pas été créée pour donner l'onction à John Fru Ndi, ce dernier ayant accepté les règles du jeu dès le départ, il devait se conformer au choix des membres de la coalition.<sup>301</sup> Mathias Eric Owona Nguini ne semble pas partager ce point de vue. Car d'après lui :

L'échec de la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale en 2004 était dû par le fait qu'ils n'ont pas compris qu'ils ne peuvent pas mettre en place une coalition de cette manière en éliminant le leader le plus représentatif ou le plus fort. C'est pourquoi une telle coalition ne pouvait qu'exploser, puisque si on tient compte des rapports de force en présence, c'est le SDF et son leader qui étaient en position de force face à celui de l'UDC. Ainsi, envisager une unification sans lui était irréaliste.<sup>302</sup>

Nous partageons quelque peu cette avis, car quoi qu'on puisse dire, le leader du SDF jouissait d'un passé politique suffisamment reluisant et une audience incontestable. Par conséquent, ce dernier initiait le processus de regroupement parce qu'il savait pertinemment que c'est lui qui en sera le leader. Ainsi, à l'issue des dites élections, le RDPC se hissa une fois de plus sur un nouveau piédestal qui semblait d'ailleurs prévisible. L'illustration est faite dans le tableau suivant :

**Tableau 11:** Résultats des élections présidentielles du 12 octobre 2004.

Candidats	Suffrages exprimés	Pourcentage
Paul Biya	2.665.359	70,92%
Fru Ndi	654.066	17,40%
Ndam Njoya	168.318	4,47%
Garga A. Adjii	140.372	3,73%

**Source :** *Le messenger* N°988 du 25 octobre 2004.

<sup>301</sup> Ibid.

<sup>302</sup> M.E.Owona.Nguini, "Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politiques ? De l'utilité et de la pertinence politique des alliances et des coalitions, l'impératif des alliances en démocratie", Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2013, p.41.

Seize partis politiques participent à cette échéance électorale, mais il a semblé convenable de mentionner seulement quatre c'est-à-dire les plus représentatifs. La prolifération des candidats à cette élection démontre l'état de déchéance dans lequel se trouvait l'opposition. La conséquence directe de ces divisions et de cet émiettement de l'opposition est l'ascension du RDPC, principal bénéficiaire. Cette situation contribua à enterrer l'opposition au Cameroun et par ricochet à bloquer l'alternance politique.

Après les élections véritablement concurrentielles de 1992, le climat sociopolitique camerounais commença à s'éclaircir à partir de 1996 et se poursuivra en 1997 et 2004. À partir de 1996 et 1997, l'opposition dans son ensemble ne connut plus le même écho favorable qu'en 1992. L'échec des municipales de 1996 et le raz de marée des législatives de 1997, vont considérablement diminuer et même déstabiliser l'opposition. Les tentatives de coalitions initiées en 1997 se soldèrent par un échec notoire, balisant ainsi le terrain au RDPC parti au pouvoir, se traduisant par des scores césariens obtenus par cette formation politique à partir de 1997. L'opposition était en quête de repère, conscient du fait qu'aucun parti ne pouvait plus cheminer seul et que pour certains qui étaient déjà en perte de vitesse, il fallait absolument soit tirer les autres par le bas soit préparer leur éventuelle entrée au gouvernement.

Egalement, en 2004, la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale initiée par les partis d'opposition se solda également par un échec dévastateur dû comme d'habitude aux incompréhensions et aux égoïsmes de certains leaders de l'opposition. L'opposition continua sa descente aux enfers, incapable de diluer leur position dans un mouvement unitaire mais se contenta plus tôt de jeter de l'anathème sur le parti au pouvoir principal responsable d'après eux de leurs échecs récurrents. Face à tous ces échecs, le RDPC parti au pouvoir se positionna comme le principal bénéficiaire. Car depuis lors, ce dernier règne en maître absolu sur le terrain électoral camerounais sans aucune inquiétude à se faire. C'est ce qui renverra au dernier chapitre, où il sera question d'une manière approfondie des conséquences et des limites des coalitions électorales des partis politiques de l'opposition au Cameroun de 1992 à 2004. Quels furent leurs impacts sur la scène politique camerounaise ?

## CHAPITRE IV CONSEQUENCES ET LIMITES DES COALITIONS ELECTORALES

Le Cameroun expérimente depuis 1990, un système institutionnel et politique basé sur la démocratie concurrentielle, au moins dans un code normatif affiché.<sup>303</sup> En raison de la mise en place de cette structure politico-institutionnelle, la communauté politique constituée par la république du Cameroun a institué un système de représentation qui autorise l'existence de l'opposition comme l'un des éléments clés de l'organisation politique.<sup>304</sup> En effet, le bouleversement politique au Cameroun à l'ère de l'ouverture démocratique, obligea le RDPC entant que parti au pouvoir à reconnaître l'adversité des partis politiques dits de l'opposition. Les regroupements mobilisateurs inter partisans tels que la coordination des partis politiques d'opposition et associations (CNPOA) ou encore l'Union pour le Changement en 1992, menèrent une concurrence sérieuse au régime RDPC, traduite par les succès en demi-teinte enregistrés par le parti au pouvoir lors des deux premières élections pluralistes organisées au Cameroun à l'ère du multipartisme. Les coalitions initiées entre 1990 et 1992, poussèrent l'ordre dirigeant à reconnaître la valeur de l'opposition dans un contexte chryso-gène affirmé. Ces coalitions influencèrent de manière immédiate la compétition inter partisane<sup>305</sup> à travers une relative démonopolisation du jeu politique entre 1990 et 1992 confirmant l'idée d'un régime bousculé dans sa légitimité avant de renforcer l'ordre dirigeant dans sa position dominante à partir de 1997. Sur un plan purement systémique, les coalitions initiées par les partis d'opposition contribuèrent plus tôt à leurs affaiblissements et à un désintérêt populaire significatif de la politique au vue de nombreux échecs enregistrés. Ce qui contribua également à conforter un habitus politique clientelaire et régionaliste au Cameroun.<sup>306</sup> Ces échecs répétés, contribuèrent également à couper l'opposition de sa base militante au regard du recul de son audience électorale se traduisant par une désaffection de la population vis-à-vis de ses initiatives politiques. Ce chapitre traite donc essentiellement des conséquences ainsi que des limites des coalitions électorales des partis d'opposition entre 1992 et 2004.

<sup>303</sup> J. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1983, p.343.

<sup>304</sup> R.Dahl, *polyarchy, participation and opposition*, New Haven, Yale université press, 1971, p.148.

<sup>305</sup> La compétition inter partisane est marquée par l'affrontement et ou la coalition. La coalition fournit des effets positifs et négatifs dont s'approprient les entrepreneurs politiques. Lire M.Offerlé, *les partis politiques*, pp.8798.

<sup>306</sup> Pour les relations de clientèle au Cameroun postindépendance, lire J. F. Bayard, *l'Etat au Cameroun*, Paris, FNSP, pp 35-40. Nous parlons ici de relation de clientèle à l'ère d'un retour au pluralisme en 1990, dans la mesure où le pouvoir du RDPC réintroduisit cette pratique pour assurer la continuité de son ordre politique.

## I- LES CONSEQUENCES DES COALITIONS ELECTORALES DES PARTIS POLITIQUES D'OPPOSITION AU CAMEROUN

Les coalitions électorales des partis politiques d'opposition produisirent assez souvent des effets immédiats sur l'environnement politique camerounais entre 1992 et 2004. D'une manière générale, elles contribuèrent entre 1990 et 1992 à la relaxation du contrôle politique qui s'est établi à travers le processus de la démocratisation formelle, institutionnelle qui a permis d'officialiser et de légitimer l'expression politique contre gouvernementale.<sup>307</sup> Mais à partir de 1997, ces coalitions vont favoriser la remonopolisation du champ politique par le RDPC redevenu maître du jeu.

### A- LA DEMONOPOLISATION DU JEU POLITIQUE ET LE REEQUILIBRAGE DES RAPPORTS DE FORCE

La période 1990-1992 constitue l'âge d'or de l'opposition camerounaise. En effet, comme dans beaucoup de pays africains au sud du Sahara, l'ouverture à la démocratie s'est opérée dans un contexte de luttes historiques. Des régimes longtemps installés dans la gouvernance monocratique ont été bousculés dans leurs fondements par les groupes sociaux à vide de changement de forte amplitude.<sup>308</sup> C'est dire si c'est dans une perspective de rupture avec l'ancien ordre autoritaire que la libéralisation politique des sociétés africaines et du Cameroun postcolonial a pris corps. Ainsi, des mouvements socio-culturels, modulés par une pluralité d'acteurs et de catégories socio-professionnelles ont marqué de leur empreinte cette dynamique saillante. Les regroupements mobilisateurs initiés pendant cette période permirent à l'opposition camerounaise non seulement de mettre le RDPC en difficulté mais aussi et surtout de construire sa respectabilité.

#### 1- La mise en crise du régime et la délégitimation de la politique autoritaire

Confronté aux poussées et pressions revendicatives et contestataires érigeant l'instauration d'un ordre politique pluraliste et démocratique substitué à un ordre politique monopoliste et autocratique entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, le système politique camerounais jusque-là caractérisé par une stricte répression de la

---

<sup>307</sup> M.E.Owona.Nguini, "La politique et l'opposition au Cameroun : une socioanalyse d'une relation complexe", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2014, p.63.

<sup>308</sup> J.B.Talla, "L'opposition face au défi de l'alternance", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2014, p.34.

concurrence politique, a dû lâcher du lest. Pour ce faire, il a fallu aux tenants du pouvoir central camerounais accepter la reconnaissance politico-institutionnelle et politicoorganisationnelle de l'opposition au Cameroun à travers une démarche politique affirmant sa référence au pluralisme politique.<sup>309</sup>

Les premières élections à l'ère pluraliste, ont montré leur capacité à ébranler les fondements du régime mono-partisan. Ce fut de toute évidence l'ère du multipartisme subversif ou arrimé à une conjoncture critique de contestation et de remise en cause radicale des régimes autocratiques. C'est ainsi qu'au début de la transition dite démocratique, la coordination qui a prévalu de mars à novembre 1991 fondait ses actions sur un vrai mouvement social : le mouvement social dit de la désobéissance civile. (villes mortes, Cameroun mort, pays mort) qui a pris la forme d'une action concrète, d'une activité, d'un mouvement social, quasi-insurrectionnel.<sup>310</sup> Sept provinces sur dix étaient installées dans la contestation du pouvoir central camerounais, revendiquant la conférence nationale souveraine.<sup>344</sup> A l'évidence, il a existé un pôle mobilisateur ayant rassemblé de nombreux segments sociaux et ayant mis en place un système de mobilisation critique pour faire pression sur le pouvoir central camerounais. C'est cette mobilisation de grande ampleur qui aboutira à l'Union pour le Changement, coalition électorale mise sur pieds en 1992 à la veille des élections présidentielles du 11 octobre 1992. C'est ce dispositif coalisé qui fit de cette élection la plus concurrentielle de l'histoire politique du Cameroun. Ce regroupement mobilisateur contribua à la reconfiguration du paysage politique camerounais, confirmant ainsi la posture d'un régime fortement bousculé dans sa légitimité. À l'issue des élections présidentielles, le candidat du RDPC, Paul Biya remportera avec une courte marge (39,676%) face à Ni John Fru Ndi candidat de l'Union pour le Changement (35,968%) ; Bello Bouba de l'UNDP (19,218%) ; Ndam Njoya de l'UDC (3,622%) ; J.J.Ekindi du MP (0,793%) ; et Ema Ottou du RFP (0,432%). En réalité, et au regard de ces résultats, il ressort qu'un regroupement plus global de l'opposition aurait évidemment été fatal pour le RDPC renouveau national.

Le système dirigeant et gouvernant, structuré au cœur de la société étatisée qu'est le Cameroun, a alors dû réviser ses modes d'organisation et de structuration institutionnelle pour accueillir et héberger des normes reconnaissant la légitimité politique des activités de

---

<sup>309</sup> P.F.Ngayap, *L'opposition au Cameroun. Les années de braise*, Paris, l'harmattan, 2000, p.82.

<sup>310</sup> M.E.Owona.Nguini, "Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politiques ? De l'utilité et de la pertinence des alliances et des coalitions, l'impératif des alliances en démocratie, *Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé*, 2013, p.40. <sup>344</sup> Ibid.



l'opposition.<sup>311</sup> En procédant de la sorte, le système institutionnel et politique camerounais engagé dans les transformations de ses modes d'organisation et d'action a entendu intégrer dans sa structuration et dans son fonctionnement, les logiques politiques basées sur la reconnaissance du pluralisme et la légitimité de la politique d'opposition.<sup>312</sup> En réalité, l'année 1991 va révéler la mobilité revendicative des groupes oppositionnels. Le thème du multipartisme est donc déclassé en faveur de celui de l'illégitimité du régime, de la nécessité de refonder l'ordre politique.<sup>313</sup> C'est dans cette optique que la semi-coalition parlementaire UNDP-UPC fut initiée dans le but de réorienter la dynamique politique. Il a fallu que le RDPC s'appuie sur le MDR afin d'obtenir la majorité au parlement. Ainsi, si les coalitions des partis d'opposition en 1992, eurent pour conséquence directe la mise en difficulté du régime et la délégitimation de la politique autoritaire, elles contribuèrent également à l'affirmation électorale de la marque opposition.

## **2- L'affirmation électorale de la marque opposition.**

Le référentiel mono partisan de politique électorale, entendu comme ensemble d'idées fortes mises en avant pour justifier la confiscation de l'offre politique par un seul groupe, est un produit de la dynamique du champ politique camerounais postcolonial.<sup>314</sup> En effet, pendant la période coloniale, la politisation dans le sens d'apprentissage des rôles d'électeurs et d'élus s'effectue dans des conditions de pluralisme partisan.<sup>315</sup> L'autonomisation du jeu politique, juridiquement traduite par la loi-cadre de 1956 et symboliquement consacrée par l'indépendance du Cameroun oriental le 1<sup>er</sup> janvier 1960, est une conjoncture de structuration différentielle du champ de la compétition électorale par des stratégies latérales. En fait, le premier ministre Ahmadou Ahidjo<sup>316</sup> dirige un gouvernement chargé de gérer la transition à l'indépendance, autorisé suivant la loi N°59.56 du 31 octobre 1959. En d'autres termes, cette loi accordant au gouvernement du 19 février 1958, le pouvoir de légiférer et de préparer la constitution camerounaise constitue une ressource normative dont la mobilisation confère aux acteurs politiques dominant le monopole de la formulation

---

<sup>311</sup> N.Elias, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985, p.114.

<sup>312</sup> M.E.Owona.Nguini, "La politique et l'opposition au Cameroun : une socioanalyse d'une relation complexe", p.64.

<sup>313</sup> L.Sindjoun, "Election et politique au Cameroun : concurrence déloyale, coalition de stabilité hégémonique et politique d'affection", *AFR politique*, 1997, p.99.

<sup>314</sup> J.F.Bayard, *L'Etat au Cameroun*, Paris, presses de la FNSP, 1985.

<sup>315</sup> V. Le Vine, *Le Cameroun : du mandat à l'indépendance*, Paris, présence africaine, 1994.

<sup>316</sup> Investi en février 1958 suite à la démission d'André Marie Mbida, victime d'un changement d'alliances à l'assemblée nationale.

des règles du nouveau jeu politique.<sup>317</sup>Le champ de compétition électorale subit l'influence de la monopolisation en cours dans le champ politique. C'est de manière discrétionnaire que celui-là est organisé par le biais du décret du 4 mars 1960 fixant les conditions d'élection des députés et l'ordonnance 60-38 du 16 avril 1960 arrêtant les modalités d'élection du Président de la République. Ces règles du jeu étaient instrumentalisées dans la perspective de la continuité politique des élites dirigeantes.<sup>318</sup>

En effet, les élections législatives eurent lieu le 10 avril 1960 et les résultats furent favorables à l'Union camerounaise (UC), le parti au pouvoir, qui contrôlait 51 sièges sur 100 face aux démocrates camerounais (DC), l'Union des populations du Cameroun (UPC), au Front populaire pour l'unité et la paix, aux Progressistes du Cameroun. C'est après les élections législatives ayant permis de construire la domination politique de l'Union camerounaise, qu'est prise par le premier ministre Ahidjo, l'ordonnance du 16 avril organisant l'élection présidentielle de la république par l'assemblée nationale et conditionnant toute candidature audit poste au soutien par le cinquième du collège électoral requis, c'est-à-dire 20 députés sur 100. Or, il se trouvait que non seulement l'Union camerounaise est le seul parti représenté par au moins 20 députés ; en plus, l'opposition parlementaire n'est pas homogène. Ainsi, le 5 mai 1960, Ahmadou Ahidjo candidat unique à la présidence de la république, est élu par un collège électoral, constitué de 99 députés. A l'observation, il s'agissait d'une compétition électorale déloyale structurée par un joueur qui s'est arrogé le monopole de la définition des règles du jeu et qui a plus de ressources que ses adversaires.<sup>319</sup> En plus, la politique du grand parti unifié constitua une démarche de modification substantielle des règles pragmatiques du jeu politique. Les clauses constitutionnelles relatives au multipartisme demeurent. Mais la monopolisation de l'offre partisane par une seule entreprise vise à construire une nouvelle représentation de la pratique politique à l'ère de règles non juridiques. C'est ainsi qu'en janvier 1962, l'ordonnance N°6201-18 du 11 mars favorise la répression de la subversion. D'ailleurs, pour avoir refusé d'adhérer à l'idée d'un parti national unifié dans le cadre d'une lettre ouverte publiée le 23 juin 1996, André Marie Mbida, René Guy Okala... furent accusés de subversion et condamnés à 30 mois d'emprisonnement. Cette monopolisation du jeu politique se répercuta dans le Cameroun occidental devenu Etat fédéré. L'ordonnance N°62-0F-18 du 12 mars 1962, exerça dès 1966 et ce pendant longtemps un pouvoir de coercition à toutes velléités d'opposition

---

<sup>317</sup> L.Sindjoun, "Election et politique au Cameroun : concurrence déloyale, coalition de stabilité hégémonique et politique d'affection", *Afrique*, 1997, p.92.

<sup>318</sup> Ibid.

<sup>319</sup> F.G.Bailey, *Les règles du jeu politiques*, Paris, PUF, 1971, p.50.

politique légale au Cameroun jusqu'en 1990. La loi N°90-56 du 19 décembre 1990 eut comme effet, de libéraliser la course aux trophées politiques à d'autres partis politiques autres que le RDPC, en d'autres termes, le droit à la compétition électorale.<sup>320</sup> A partir de ce moment, l'opposition a su affirmer sa respectabilité dans une configuration où le jeu électoral était véritablement équilibré, mettant ainsi le RDPC dans une situation inconfortable. Les années 1990-1992 marquaient en quelque sorte ce que Francine Bitée qualifie d'âge d'or de l'indiscipline politique au Cameroun.<sup>321</sup>

Ainsi, l'opposition réaffirmait sa respectabilité à la faveur des élections législatives du 1<sup>er</sup> mars 1992. Malgré le boycott actif de certaines grosses pointures de l'opposition radicale, cette tendance obtint une majorité arithmétique de 92 députés, qui ne déboucha malheureusement pas à un pacte politique qui aurait sans doute été fatale pour le RDPC. Par la suite, l'Union pour le changement, coalition qui affrontait Paul Biya à la faveur de l'élection présidentielle du 11 octobre 1992, obtenait un peu plus de 36% des suffrages exprimés, tout proche du vainqueur de cette élection le candidat du RDPC, qui s'en sortait avec environ 39% des suffrages. Même-ci par la suite l'opposition n'a plus réussi ce genre d'exploit, l'on peut affirmer que le pouvoir lui reconnaissait déjà une certaine valeur, et cela se justifie au regard de la main plusieurs fois tendue par le RDPC à certains partis d'opposition dans le cadre des coalitions progouvernementales.<sup>356</sup> En 1992 par exemple, une coalition parlementaire UNDP-UPC-MDR, aurait effectivement mis le RDPC dans l'incapacité de gouverner. C'est pourquoi le parti au pouvoir s'appuya sur le MDR de D.Daissala pour pouvoir former le gouvernement d'Avril 1992. De même, les voix de l'UPCK pesèrent d'un certain poids dans la victoire du candidat Biya à la présidentielle du 11 octobre de la même année. Dans ce sens, la récompense gouvernementale de D.Daissala et de Kodock ; tous nommés ministre d'Etat en 1992, n'était autre chose qu'une récompense à leur valeur politique utile au parti au pouvoir.<sup>357</sup> Dans le même sens, la cooptation gouvernementale d'Issa Tchiroma Bakari et Hamadou Moustapha, visait quelque part à diluer la puissance électorale de l'UNDP dont le parti au pouvoir reconnaissait l'adversité au regard de son poids politique de 68 députés au parlement.

En réalité, entre 1990 et 1992, l'opposition eut du vent en poupe, elle aurait même pu renverser le pouvoir. Les coalitions initiées donc pendant cette période malgré de nombreux

---

<sup>320</sup> L.Sindjoun ; M.E.Owona.Nguini, "Politisation du droit et juridisation de la politique : l'esprit sociopolitique du droit de la transition démocratique au Cameroun, la création du droit en Afrique, Paris, Karthala, 1997, p.243.

<sup>321</sup> F.Bitée, *La transition démocratique au Cameroun, 1990 à 2004*, Paris, l'harmattan, 2008, P.72. <sup>356</sup> Sur les ententes progouvernementales, lire F.P.Ebenda, "les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l'ère du multipartisme", master2 en histoire, université de Yaoundé1, 2015, p.132. <sup>357</sup> Ibid.

désistements de certains partis politiques, permirent en quelque sorte à l'opposition de construire sa respectabilité et de s'affirmer sur le champ électoral, même si celle-ci ne connurent plus la même audience à partir de 1997. Cependant, les coalitions électorales des partis d'opposition n'eurent pas seulement comme effet direct la démonopolisation de l'espace politique et le rééquilibrage des rapports de force, elles favorisèrent également la remonopolisation de l'espace politique par le RDPC à partir de 1997 due aux multiples échecs enregistrés et aux nombreuses divisions dans les rangs de l'opposition.

## **B- LA REMONOPOLISATION DE L'ESPACE POLITIQUE PAR LE RDPC**

Une analyse froide des coalitions électorales des partis politiques de l'opposition, démontre qu'entre 1992 et 2004, l'opposition est presque toujours sortie affaiblie de ses transactions collusives. Tandis que cette situation a toujours arrangé le RDPC parti au pouvoir. Ainsi, après l'âge d'or de l'opposition en 1992, les tentatives de coalitions initiées à partir de 1997 se soldèrent presque toujours par des échecs considérables. L'opposition a connu une baisse drastique de son audience nationale qui s'est traduite au fil des années par une décroissance électorale surprenante et étonnante.

### **1- L'échec des ententes politiques de l'opposition : un contexte favorable à la restauration de l'hégémonie du RDPC**

Malgré la bonne prestation relative des échéances électorales de 1992, les ententes politiques des partis d'opposition ce sont toujours soldées par un échec. Ces échecs récurrents des regroupements mobilisateurs ont eu des effets d'entraînement certains dans le paysage politique camerounais. Ainsi, après l'alternance manquée par l'Union pour le Changement en 1992 et l'échec des transactions parlementaires, l'opposition s'est retrouvée à partir de 1997 dans une impasse, permettant ainsi au RDPC de reprendre la main. Or, en 1992, le parti au pouvoir était fortement bousculé dans sa légitimité. Comment donc comprendre qu'en si peu de temps, l'opposition puisse se retrouver dans une telle situation ? La réponse se trouve peut-être dans les explications de Maurice Kamto. Ainsi, selon lui :

L'espérance prédispose à la recherche, et l'acceptation du messie. Les circonstances sont exceptionnelles et se répètent rarement au cours d'une même génération. Les événements politiques du début des années 1990 sont de ceux-là. (...) Elles ont généré leurs leaders charismatiques qui surfaient sur la dérive des sentiments, l'enchantement qu'inspirait l'avenir de tous les possibles qui se profilait à l'horizon de la nouvelle société politique. Ce fut en effet l'émergence soudaine de leaders dont certains venaient de nulle part et que l'on accueillit sans bénéfice d'inventaire, peu

importait leur passé, leur trajectoire dans la vie publique. Il suffisait qu'elles fussent un peu plus courageux que la moyenne de ceux qui souffraient en silence sous la chape du régime unanimiste, et voilà qu'ils drainaient derrière eux, par vague, la cohorte innombrable des hommes et des femmes de ce pays qui aspiraient à respirer l'air du grand large de la liberté.<sup>322</sup>

Ce point de vue semble quelque peu pertinent, au regard du comportement de certains acteurs politiques de l'opposition. Fauré ne semble pas entièrement partager cet avis car pour lui, au-delà du manque d'un socle idéologique, le jeu des entreprises politiques positionnées comme partis d'opposition s'est trouvé canalisé par les contraintes institutionnelles et transactionnelles pesant sur le cours de la démocratisation.<sup>323</sup> En réalité, à partir de 1997, l'opposition verra son audience prendre considérablement un coup. C'est ainsi qu'après l'échec des législatives, incapable de former un véritable regroupement mobilisateur composé du SDF, l'UNDP et de l'UDC ; l'opposition opta plus tôt pour le boycott des élections présidentielles de la même année, ayant pour finalité l'entrée définitive et officielle de l'UNDP au gouvernement de Paul Biya. En 2004, le projet de candidature unique vola une fois de plus en éclats, permettant ainsi au RDPC de réaffirmer sa suprématie. En effet, la remonopolisation de la scène politique entre 1997 et 2004 par le parti au pouvoir a été favorisée en grande partie par les échecs récurrents des coalitions des partis d'opposition. C'est donc dans ce sens que l'on observe au cours de ces années-là une croissance électorale rapide du RDPC aux échéances électorales organisées, comme le montre le tableau ci-dessous :

**Tableau 12:** la croissance électorale du RDPC de 1992 à 2004

Années	Présidentielles	Législatives
1992	39,976%	88 députés
1997	92,5%	116 députés
2002		149 députés
2004	72%	

**Source :** données compilées par nous-mêmes

<sup>322</sup> M.Kamto, "L'opposition camerounaise et la crise du leadership", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2014, p.325.

<sup>323</sup> Y. André.Faure, "L'économie politique d'une démocratisation", *politique africaine* N°43, 1991, P.31-49.

A l'observation, les échecs des coalitions ont entraîné de manière directe, l'hyperdomination du RDPC dans le champ sociopolitique camerounais comme le montre clairement le tableau ci-dessus. C'est ainsi qu'après l'échec du front du boycott en 1997, le RDPC est parti de 39% lors de la présidentielle de 1992 à 92,5% à l'issue de la présidentielle de 1997. C'est pourquoi certains leaders des partis d'opposition se sont finalement retrouvés dans le gouvernement du RDPC, renforçant ainsi sa légitimité. Dans ce sens, les résultats peu élogieux au fil des consultations électorales et la chute vertigineuse de leur audience auprès de l'électorat sont symptomatiques des difficultés croissantes de l'opposition camerounaise et de l'impasse dans laquelle elle s'est progressivement enfermée par une sorte de fatalisme irrémédiable.<sup>324</sup> Il s'agit ici d'une certaine méconnaissance de l'espace politique national traduite par une surestimation des forces, là où il avait fallu plus de prudence et d'investissement, l'émiettement et les querelles de leadership qui sont les résultats d'intenses luttes internes, et l'insuffisance des ressources humaines.<sup>361</sup>

Par ailleurs, ces échecs contribuèrent également à maintenir la continuité de l'élite politique gouvernementale. Ce processus de non renouvellement de l'élite politique gouvernante se fit tant du côté du RDPC, que du côté des formations politiques qui siègent au gouvernement après 1997. C'est la raison pour laquelle l'on comprend pourquoi des noms comme ceux de : Amadou Ali, Perevet Zachari, Marafa Hamidou Yaya Edouard Akame Mfoumou, Joseph Owona, Laurent Easo, Jean Baptiste Bokam...véritables combattants régionaux pour le compte du RDPC, ont souvent circulé parfois sans interruption dans les gouvernements de la république. En plus, les multiples débâcles de l'opposition ont même amené certains penseurs comme Jean François Bayart à parler de la modernisation conservatrice. Car, pour lui, l'incorporation des élites de l'opposition dans le gouvernement, participe de la formation du bloc historique post colonial. Ainsi, la contreperformance de l'opposition, au-delà de contribuer à l'ultra domination du RDPC, entraînait par la même occasion la décroissance électorale de celle-ci.

## **2- La décroissance électorale de l'opposition**

Dans chaque démocratie, construire une majorité est nécessaire pour atteindre ses objectifs politiques, qu'il s'agisse de remporter des élections ou de faire adopter une décision politique comme un projet de loi ou un plan d'action.<sup>325</sup> Cet impératif de constitution des

---

<sup>324</sup> Ahmadou. Sehou, "Les partis politiques au Cameroun : leur structuration organisationnelle et l'enjeu stratégique de leur collaboration, 1990-2013, p.410. <sup>361</sup> Ibid.

<sup>325</sup> Denis.Tull, "L'impératif des alliances en démocratie, *Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé*, 2013, p.9. <sup>363</sup> J.B.Talla, "L'impératif des alliances en démocratie, *Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé*, 2013, p.22.

majorités s'impose aux différents acteurs de la vie politique. A cet effet, que ce soit dans la scène politique et au sein des associations, des syndicats et autres regroupements, le désir et la volonté de former les majorités ou de peser sur une décision à prendre rendent les coalitions et les alliances incontournables.<sup>363</sup> La pratique des regroupements mobilisateurs au Cameroun contrairement à certains pays comme le Benin, le Sénégal, le Mali ..., n'a pas toujours connu de succès remarquable. Après les expériences appréciables de 1992, l'opposition camerounaise a progressivement perdu de son audience due en grande partie aux multiples échecs des coalitions initiées à cet effet. Ces multiples débâcles entre 1992 et 2004 ont contribué ipso facto à une décroissance électorale notoire du moins en ce qui concerne les législatives. Le tableau ci-dessous est assez illustratif :

**Tableau 13:** Performances législatives des partis d'opposition (1992-2002)

<b>Années</b> <b>Partis</b>	<b>1992</b>	<b>1997</b>	<b>2002</b>
SDF	Boycott	43	22
UNDP	68	13	01
UPC	18	01	03
UDC	Boycott	05	05
MDR	06	01	00
MLJC	Boycott	01	00
Total	92	64	31

**Source :** données compilées par nous-mêmes

Le tableau ci-dessus montre clairement qu'en 1992, l'opposition d'une manière globale avait obtenu la majorité au parlement soit 92 député contre 88 pour le RDPC parti au

pouvoir. Une coalition UNDP, UPC et MDR aurait mis le RDPC en minorité. Le MDR ayant plus tôt préféré une alliance avec le parti au pouvoir et sera rejoint plus tard par l'UPC.<sup>326</sup>

A partir de 1997, l'opposition connaît une baisse drastique au parlement, partant de 92 députés en 1992 à 64, malgré le retour des abstentionnistes. Le SDF obtint 43 députés, l'UNDP partira de 68 députés en 1992 à seulement 13 ; l'UPC et le MDR qui avaient signé les alliances avec le parti au pouvoir partiront respectivement de 18 à 1 député et de 06 à 01 député. Cette dégringolade continua en 2002. L'opposition est partie globalement de 64 députés en 1997 à 31. En réalité, la baisse drastique de l'opposition aux échéances électorales est quelque part due aux difficultés que celle-ci éprouve à former des éléments fédérateurs face au rouleau compresseur du RDPC. C'est ainsi qu'après le succès relatif de l'Union pour le changement en 1992, l'opposition n'a plus inquiété le RDPC, celui-ci règne désormais en grand maître dans la scène politique camerounaise. Les multiples débâcles de l'opposition contribuèrent donc à une décroissance électorale, incapable de réaliser un front uni face à Paul Biya, s'émiette en une pluralité de présidentiables.<sup>365</sup> Cependant, les échecs des coalitions n'ont pas seulement eu des effets directs sur le paysage sociopolitique camerounais, ils influencèrent aussi de manière systémique, la pratique du pluralisme au Cameroun. C'est ce qui fera l'objet de la deuxième partie consacrée aux limites des coalitions électorales des partis politiques de l'opposition.

## II- LIMITES DES COALITIONS ELECTORALES

Les coalitions manquées des entreprises politiques de l'opposition influencèrent globalement le système politique camerounais, que ce soit dans la pratique du pluralisme que dans le processus de démocratisation au Cameroun. Pendant la période de l'ouverture démocratique, les regroupements mobilisateurs des partis politiques d'opposition ont contribué d'une manière directe à la démonopolisation de l'espace politique et au rééquilibrage des rapports de force. Par ailleurs, les multiples échecs de ces regroupements favorisèrent l'affaiblissement généralisé des formations politiques de l'opposition en permettant par la même occasion à l'ordre dirigeant de renouer avec les pratiques politiques clientélistes de l'Etat camerounais post-indépendance. Ces insuccès entraînèrent également la segmentation d'une vie politique marquée par la formation des partis à caractère

---

<sup>326</sup> L.Sindjoun, "Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques", comment peut-on être opposant au Cameroun ? *Politique parlementaire, politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, 2003, p.30. <sup>365</sup> A. Séhou, "Les partis politiques au Cameroun : leur structuration organisationnelle et l'enjeu stratégique de leur collaboration", (1990-2013), p.431.



régional.<sup>327</sup> Cette situation permis en quelque sorte au RDPC d'augmenter son audience nationale entraînant ainsi la rupture sans cesse croissante entre les formations d'opposition et leur base électorale.

## **A- L'AFFAIBLISSEMENT DE L'OPPOSITION ET LE DESINTERET POPULAIRE POUR SES INITIATIVES POLITIQUES**

L'opposition camerounaise connaît une profonde crise multiforme qui touche à la nature de l'offre démocratique en expérimentation au Cameroun, aux interactions entre les formations politiques qui la compose et le parti au pouvoir depuis la libéralisation du jeu politique, et au leadership dans les partis.<sup>328</sup> Après avoir fait face au verrouillage politicoélectoral gouvernant commencé en 1997 et poursuivi en 2004, les leaders des formations présumées de l'opposition au Cameroun, se sont trouvés exposés à la redoutable réalité de la routinisation du charisme ; laquelle routinisation a des effets corrosifs pour leur leadership.<sup>368</sup> En réalité, les échecs des coalitions oppositionnelles contribuèrent donc à la fragilisation de l'opposition, entraînant de ce fait une désaffection et un abstentionnisme électoral remarquable des populations.

### **1- La fragilisation de l'opposition et la zombification des acteurs politiques**

Après la période glorieuse de l'opposition camerounaise que Armand Leka Essomba qualifie de temps de l'enthousiasme et du fantasme révolutionnaire,<sup>329</sup> l'opposition à partir de 1997 va connaître un affaiblissement remarquable. L'enthousiasme s'est épuisé, le poids électoral de ces partis politiques s'est asséché. Le séjour commun dans la lutte pour le changement inauguré au seuil de la décennie 1990 semble s'achever par une véritable nuit des longs couteaux<sup>330</sup>, ainsi que l'atteste les grimaces auxquelles l'on a droit depuis longtemps même au sein du SDF dernier parti politique qui prétendait encore préserver une crédibilité pourtant longtemps amaigrie. En réalité, les difficultés de l'opposition à réaliser de véritables regroupements mobilisateurs ont contribué à l'affaiblir systématiquement. Les partis politiques bénéficiaient d'une légitimité renforcée lors des premières élections pluralistes

---

<sup>327</sup> A. Zélao, "Parti politique régional et coalition hégémonique au Cameroun", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2014, p.505.

<sup>328</sup> C. Abé, "Légitimité et pertinence d'un projet scientifique ; opposition camerounaise : du sacre aux ténèbres", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions terroirs, 2014, p.59. <sup>368</sup> M. Weber, *Le savant et le politique*, Paris, 1982, p.253.

<sup>329</sup> A.L.Essomba, "Les relations majorité-opposition au Cameroun : brèves considérations sur la construction inachevée d'un face à face démocratique", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2014, p.211.

<sup>330</sup> Ibid.

poste-parti unique, grâce au caractère novateur de leurs activités.<sup>331</sup> Désormais, il semble que cette légitimité connaît depuis, un certain effritement. Les relations entre les partis d'opposition et le gouvernement sont considérées par une partie de la population comme étant des relations de tromperie, qui n'ont pour seul but que la satisfaction des intérêts des responsables politiques au détriment du bien-être et de la volonté des citoyens<sup>332</sup> C'est ainsi que Bello Bouba leader de l'UNDP qui a souvent été qualifié de traître à cause de sa participation au gouvernement déclara : "savez-vous que le SDF a commencé à négocier avant nous, avec le pouvoir ?"<sup>333</sup> A l'observation, faute de pouvoir trouver un élément fédérateur, certains partis politique se sont retrouvés au gouvernement en sacrifiant ainsi les espoirs des populations. Certains d'entre eux à l'instar de l'UNDP à partir de 1997 vont s'affaiblir considérablement, partant de 68 députés en 1992 à seulement 13 en 1997 et 1 seul en 2004. Or, en participant au gouvernement, ces partis ont perdu leur crédibilité et leur popularité.<sup>334</sup>

En réalité, les leaders des groupes d'opposition qui se sont engagés depuis avril 1992 avec le MDR dans des transactions collusives associé aux politiques dirigeantes et dominantes de coalitions gouvernementales comme l'UPC avec Frederick Kodock ou Hogbe Nlend, l'UNDP de Bello Bouba en sont sortis fortement discrédités.<sup>335</sup> Cette démarche a été essentiellement envisagée dans une logique où les sociétaires de ces formations présumées de l'opposition, entrés par vagues successives dans un appareil gouvernemental structurellement contrôlé par le président Biya et son parti RDPC, ont succombé au charme de la démocratie prébandale.<sup>336</sup> Les chefs et cadres des formations politiques d'opposition ont pris goût à la politique de rente utilisant eux-mêmes les positions de représentation qu'ils ont pu obtenir, pour les convertir en privilèges personnels et propres au lieu d'en user en vue de renforcer les capacités oppositionnelles de mobilisation concurrentielle contre l'appareil hégémonique RDPC.<sup>337</sup> Dans ces conditions, il est devenu difficile à ces formations de l'opposition de développer un leadership politiquement compétitif capable de débloquent le code opérationnel ou les règles pragmatiques de la démocratisation au Cameroun, en neutralisant la puissance

---

<sup>331</sup> M.Nna, "Le paradigme de la minorité politique au Cameroun : stratégie d'intégration ou d'exclusion politique de la jeunesse", *revue juridique et politique, indépendance et coopération*, N°1, 2001, p.28.

<sup>332</sup> Augustin.Talla.Wakeu, "L'abstentionnisme électorale au Cameroun à l'ère du retour au multipartisme", mémoire de master2 en science politique, université de Dschang, 2012, p.52.

<sup>333</sup> M.Aboya.Endong, "Cameroun : le débat virtuel, entretient avec les hommes de pouvoir", *Douala, presse universitaire du Littoral*, 2008, P.55.

<sup>334</sup> H.Pokam, "L'opposition dans le jeu politique en Afrique depuis 1990" *in juris periodis*, N°41, 2000, p.57.

<sup>335</sup> M.Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, presse de la FNSP, 1992, p.110.

<sup>336</sup> R.Joseph, *Democracy and prebandale politics*, university press, 1998, p.185.

<sup>337</sup> M.E.Owona.Nguini, "La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun, entre autoritarisme et démocratie (1978-1998) : les régimes politiques et économiques de l'Etat au Cameroun au gré des conjonctures sociohistoriques, thèse de doctorat en science politique de l'université de Bordeaux IV, 1997, p.940.

contre concurrentielle du RDPC et du régime du renouveau.<sup>338</sup> A l'observation, les regroupements mobilisateurs de type oppositionnel de 1992 à 2004, eurent donc comme limites la fragilisation de l'opposition et la neutralisation de certains acteurs politiques. On comprend donc aisément pourquoi certaines Camerounaise et certains Camerounais, les qualifient à juste titre de formations politiques de position et non d'opposition.<sup>339</sup> Ce qui explique et justifierait leur désaffection et leur abstentionnisme : traduction d'un rejet du logo opposition.

## **2- La désaffection et l'abstentionnisme électoral comme rejet du logo opposition**

Les échecs multipliés des ententes des partis politiques d'opposition entraînaient auprès d'une grande partie de la population, une désaffection vis-à-vis d'une opposition dans ses tentatives de remobilisation d'un électorat qu'il avait trahi non seulement en galvaudant les projets mobilisateurs, mais aussi et surtout en acceptant la collusion avec le parti au pouvoir. Cette situation entraîna un abstentionnisme électoral<sup>340</sup> des citoyens qui se développait au fil des années. En effet, les fiefs supposés des partis d'opposition comme l'UNDP, l'UPC, ou encore le MDR se désolidarisèrent progressivement de cette opposition qu'ils soutenaient alors jusqu'en 1992, au regard du recul de leur audience politique régionale, notamment lors des élections législatives de 1997 et 2002. Cette désaffection résulterait, d'après Claude Abé d'une manifestation de déception collective structurée, face aux comportements des élites politiques par rapport aux espoirs suscités par l'avènement du multipartisme et aux promesses non tenues par les acteurs politiques.<sup>340</sup> Il apparaît clairement que le petit peuple est victime d'une sorte de surenchère bien entretenue par les élites politiques de l'opposition pour verrouiller le chemin d'un changement de régime au Cameroun.<sup>341</sup> C'est ce qui expliquerait du moins en partie, les effets mitigés que connurent les tentatives de mobilisation de l'électorat régional pendant les périodes électorales, dans la mesure où de nombreux leaders ont souvent brillé par le retournement politique spectaculaire.<sup>342</sup> Cette situation participèrent à désorienter l'électeur, qui ne sait plus à quel

---

<sup>338</sup> G.F.Bailey, *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971, p.18.

<sup>339</sup> J.B.Talla, "L'impératif des alliances en démocratie", *Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé*, 2013, p.94. <sup>380</sup> Sur l'abstentionnisme électoral au Cameroun, lire Augustin Talla Wakeu, "L'abstentionnisme électoral au Cameroun à l'ère du retour au multipartisme", master2 en science politique, université de Dschang, 2012.

<sup>340</sup> C.Abé, "Opposition politique, société civile et reconstruction de l'ordre politique démocratique au Cameroun", p.400.

<sup>341</sup> Ibid.

<sup>342</sup> Nous faisons allusion particulièrement à Bello Bouba, qui entre dans le gouvernement du RDPC juste après avoir animé un front de boycott pendant la campagne présidentielle des élections du 11 octobre 1997. Les cas de Kodock et Hogbe Nlend de l'UPC peuvent aussi faire école dans ce contexte de retournements politiques spectaculaires au Cameroun.

saint se vouer, car ne se sentant plus responsable des agissements du leader politique local.<sup>343</sup>Le discours identitaire utilisé par les entrepreneurs politiques à l'ère de l'ouverture démocratique, n'eut plus forcément le même effet à partir de 1997, car la population ne manquait plus de relever les tactiques et sous-entendus opportunistes des discours de ceux qui se présentaient à elle comme frère.<sup>344</sup>Ainsi, lorsque les citoyens prennent conscience de cette situation, ils en concluent qu'au fond, entre le pouvoir qui ment et l'opposition qui illusionne, la différence n'est pas évidente, et que somme toute, il vaut mieux préférer l'originale à une pâle copie du même système.<sup>345</sup>C'est du moins le sens du témoignage d'un ancien militant de l'UPC que nous avons questionné :

Je suis parti de l'UPC, pour le RDPC en 1998. En 1997, je supportais M. Hogbe Nlend. Sur le plan financier que de très petite utilité, dans la mesure où parfois c'est nous qui financions. Nous pensions qu'il représentait une véritable alternative pour assurer l'union de notre parti politique l'UPC. Son entrée au gouvernement bouscula un peu la base militante de notre parti, surtout en pays Bassa Il se disait que si Kodock et lui avaient agi ainsi, il fallait peut être que l'on rejoigne le RDPC qui à défaut de répondre à nos aspirations politiques, pouvait nous donner un peu d'argent....Alors que l'UPC avec ses troubles internes avait peu de chance d'accéder au pouvoir et n'était pour nous encore de nos fonds propres les déplacements de campagne.<sup>346</sup>

Dans ces conditions, la population ne trouva plus un grand intérêt ni à s'inscrire sur les listes électorales ni à aller même voter. L'élection est l'instrument de vérification de la représentativité.<sup>347</sup>Ce qui suppose qu'une participation importante des citoyens aux élections est nécessaire pour les partis politiques. Dans le cas contraire, elle devient inefficace entant qu'indicateur des préférences d'une majorité. Pourtant, si l'élection devient inefficace, c'est justement parce qu'un nombre important de citoyens s'y désintéresse et en sont même hostiles. Cependant, le désintéressement à l'égard du vote qui ne donne plus satisfaction aux espoirs d'un peuple, se manifeste par le refus des citoyens en âge de voter de s'inscrire sur les listes électorales, construisant dès lors des abstentionnismes obligatoires, puisque, seuls les inscrits sur les listes électorales sont susceptibles de voter.<sup>348</sup>C'est la preuve que bien qu'un nombre important de citoyens considèrent le vote comme un devoir avant d'être un acte rationnel, il n'empêche que les citoyens doivent y voir un enjeu avant de s'inscrire sur les listes électorales. Dans ces conditions, pour un nombre important de citoyens, s'inscrire sur

---

<sup>343</sup> J.A.Shumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, p.130.

<sup>344</sup> J.M.Zambo.Beling, "Les élections au Cameroun", p.130.

<sup>345</sup> J.B.Sipa, cité par J.B.Talla, "L'opposition face au défi de l'alternance", in *germina*, N°24, du 7 janvier 2009.

<sup>346</sup> Anonyme, environ 65 ans, ancien militant de l'UPC à Mbalmayo, le 13 septembre 2019.

<sup>347</sup> D.Gaxie, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 2000, p.35.

<sup>348</sup> Lire l'article 79 alinéas 1, du code électoral camerounais.

une liste pour voter n'incarne plus aucun enjeu. Ainsi, après l'échec de la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale en 2004, le paysage politique camerounais s'enfonça dans une morosité sans précédente, entraînant la perpétuation du système clientéliste développé par le RDPC et l'ultra régionalisation de la vie politique.

## **B- LE RENFORCEMENT DU SYSTEME CLIENTELISTE ET LA REGIONALISATION DE LA VIE POLITIQUE**

La dynamique unitaire de l'opposition camerounaise est souvent de type opportuniste pour faire front à un problème précis.<sup>349</sup> Dans ce sens, les formations d'opposition vont voir leur crédibilité et leur opérativité politique affectées par le fait qu'elles ont de manière démesurée, construit leur activité politique autour de visées utilitaires et instrumentales, accordant peu de place à une orientation morale et sentimentale de l'engagement politique par elles développé et déployé.<sup>350</sup> C'est ainsi que les multiples échecs des partis présumés d'opposition dans le cadre des regroupements fédérateurs, entraînerent d'une manière systémique, la clochardisation de ceux-ci et leur confinement dans leurs régions respectives.

### **1- La clochardisation d'une opposition désormais en quête de parcelle de pouvoir auprès d'un renouveau redevenu incontournable.**

Les hésitations et les contradictions des partis d'opposition démontrent qu'ils ont du mal à se construire une identité forte autour d'un combat commun.<sup>351</sup> En effet, à l'instar de plusieurs Etats africains, l'opposition camerounaise a tendance à donner l'image d'une coalition hétéroclite aux intérêts si divergents qu'il serait mieux de parler des oppositions.<sup>352</sup> A l'observation, elle ne semble pas vouloir acquérir et exercer le pouvoir. Conscient du fait que le système électoral ne lui est pas favorable, elle n'a toujours pas pu se coaliser véritablement pour opérer l'alternance qu'elle souhaite depuis 1990. En effet, l'émiettement de l'opposition camerounaise, le déficit de réflexion stratégique qui se traduit par la cacophonie des revendications et l'adoption des stratégies non efficaces sont entre autres, les causes du

---

<sup>349</sup> C.Abe, "Légitimité et pertinence d'un projet scientifique. Opposition camerounaise : du sacre aux ténèbres", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise*, Yaoundé, éditions Terroirs, 2014, p.56.

<sup>350</sup> M.E.Owona.Nguini, "La politique et l'opposition politique au Cameroun : une socioanalyse d'une relation complexe", p.69.

<sup>351</sup> A.T.Wakeu, "L'abstentionnisme électoral au Cameroun à l'ère du retour au multipartisme, Master en sciences politique, université de Dschang, 2012, p.23.

<sup>352</sup> M.Kamto, *La déchéance du politique*, Yaoundé, Mandara, 1999, p.56.

maintien *ad vitam aeternam* du RDPC au pouvoir.<sup>353</sup> Ainsi, le statut de l'opposition risque de trouver un écho plus dans les postures alimentaires qui l'on souvent caractérisées, que dans une stratégie concertée pouvant aboutir à des actions ayant une plus-value.<sup>354</sup> L'opposition est donc dans sa posture actuelle, une simple agitation stérile et un horizon vers lequel les Camerounais ne peuvent tendre que de façon asymptotique.<sup>355</sup> Au contexte épistémologique ainsi difficile à démêler se greffe un environnement politique dans lequel, l'opposition sous sa forme institutionnelle ou précisément partisane est en générale profondément traversée par des tares telles que, le manque de stratégie, les problèmes de leadership, l'absence de légitimité et de crédibilité, les divisions, les trahisons, l'émasculature ; l'incapacité à anticiper, la transhumance et le nomadisme, le déficit de statu pouvant définir et circonscrire le code légal d'action.<sup>397</sup> Au regard de toutes ces difficultés, et au vue des échecs opérationnels des coalitions de l'opposition, plusieurs acteurs ce sont retournés vers le parti au pouvoir à la recherche des prébendes.

C'est ainsi qu'en 1997, après l'échec de la coalition pour le boycott des élections présidentielles, Maigari Bello Bouba effectua finalement et officiellement son entrée au gouvernement, avec l'obtention de quelques portes feuilles ministériels. Cette attitude était déjà quelque peu perceptible, car après avoir réalisé un score honorable lors des législatives de 1992, en obtenant 68 députés, ce dernier se retrouva à l'issue des législatives de 1997 avec seulement 13 députés au parlement. Voyant son audience politique prendre un coup, incapable même de former un groupe parlementaire, ce dernier va s'allier au SDF et à l'UDC pour boycotter les élections présidentielles de 1997. Ce qui pour certains observateurs était une manière pour lui de préparer son entrée au gouvernement. Ce qui est certain est que Bello Bouba entra finalement au gouvernement après les dites élections. Dans le même sens, l'UPC de Hogbe Nlend entra également au gouvernement en 1997 après avoir défendu l'idée d'une candidature de l'opposition. Ce qui n'était d'ailleurs pas surprenant, au regard du passé politique de ce dernier marqué par la recherche permanente de compromis. En réalité, l'opposition vit son audience diminuée considérablement à causes des multiples incompréhensions, préférant entreprendre des marchandages avec le parti au pouvoir. Toutes choses qui plombèrent les espoirs de transitions politiques au Cameroun. Certains leaders de l'opposition laissent transparaître une inclination morbide à partager le pouvoir qu'ils

---

<sup>353</sup> S.Banyongen, "Les chemins de l'institutionnalisation d'une opposition électorale vers un statut officiel de l'opposition", p.173.

<sup>354</sup> Ibid.

<sup>355</sup> G.Tanguem.Fah, "Opposition et parti au pouvoir : une réalité aux racines néocoloniales, p.182. <sup>397</sup> Ibid., p.183.

prétendent dénoncer, comme si leurs dénonciations étaient une manière d'attirer l'attention du pouvoir sur eux.<sup>356</sup> Jean Marc Ela estime d'ailleurs que l'activisme de certains leaders politiques et d'opinion qui ont quitté la scène et qui ont rejoint la mangeoire n'était qu'une façon de se voir par le pouvoir qui distribue les cartes d'invitation au grand festin où se partage le gâteau national. Ainsi, d'après lui, "en ces temps de disette, le réalisme impose la négociation qui met fin à l'insécurité matérielle dans laquelle on ne peut tenir trop longtemps."<sup>357</sup> Fabien Eboussi Boulaga allant dans le même sens, estime que, ceux qui se parent de nom d'opposant ne s'opposent en rien à un régime dont-ils ne diffèrent pas. Ils s'efforcent de les reconduire pour y être associés ou à remplacer tout bonnement ceux qui l'exploitent, pour faire comme eux à leur tour.<sup>358</sup> Tout cela explique en quelque sorte la méfiance et le désintérêt de certains citoyens à l'égard de l'opposition. Ainsi, conscients de leur situation véritablement défavorable, ces partis se recroquevillent dans leurs bases régionales devenues même pour certaines hostiles à ces formations politiques.

## 2- Le confinement régionaliste des entreprises partisanes de l'opposition au Cameroun

L'ethno régionalisme traduit l'incomplétude de la carte et de l'implantation des partis politiques camerounais, l'ancrage dans l'ethnie et la région d'origine du fondateur et l'absence d'une vision ou d'une visée politique d'envergure nationale.<sup>359</sup> A l'évidence, dans leur majorité, après les échéances électorales de 1992, les partis politiques sont fortement marqués par leur emprunte locale, voire régionale. De ce fait, un parti politique à dimension régionale on ne le dira jamais assez est donc un parti dont l'audience et la dissémination géographique, voire sociologique ne va pas au-delà de la localité à laquelle appartient son leader ou son président.<sup>360</sup> C'est un parti qui reste pour l'essentiel, confiné dans un cadre géographique donné et dont l'ampleur idéologique ne raisonne pas en dehors d'un espace bien défini.

En effet, la plus part des partis d'opposition ont largement épousé cette configuration de groupes limités et fermés dans leur espace d'origine. En contradiction flagrante avec leurs différents textes fondateurs, rédigés à l'observation pour les besoins de légalisation

<sup>356</sup> J.B.Talla, "L'impératif des alliances en démocratie, Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé, 2013, p.94.

<sup>357</sup> J.M.Ela, *Innovations sociales et reconnaissance de l'Afrique noire. Les défis du monde d'en bas*, l'harmattan, Paris, 1998, p.302.

<sup>358</sup> F.E.Boulaga, *Lignes de résistance*, Yaoundé, clé, 1999, p54. Lire aussi Pierre Titi Nwel, *de la corruption au Cameroun*, Yaoundé, Gerdes, FES, 1998, P.270.

<sup>359</sup> A. Séhou, "Les partis politiques au Cameroun, leur structuration organisationnelle et l'enjeu stratégique de leur collaboration (1990-2013)", p.413.

<sup>360</sup> A. Zélao, "Parti politique régional et coalition hégémonique au Cameroun", p.506.

administrative, ils n'ont pas su ou pu se situer à la hauteur des enjeux nationaux. A cause globalement des échecs répétés des initiatives mobilisatrices, les formations présumées de l'opposition sont devenues les porte-parole ou les caisses de résonance des intérêts tribaux et régionaux.<sup>361</sup> De ce fait, ils ont manqué de situer leurs réflexions et leurs actions au niveau national, s'enfermant, progressivement et inévitablement dans leur base régionale. C'est ainsi que le SDF après son exploit de 1992 favorisé par la coalition de l'Union pour le Changement, s'est finalement confiné principalement dans les régions anglophones, notamment dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Depuis 1997, ce parti engrange accessoirement des résultats relatifs dans l'Ouest et le Littoral. L'UNDP, malgré sa Persée lors des premières élections pluralistes de 1992, s'est désormais relocalisé dans la partie septentrionale du Cameroun d'où est originaire son leader Bello Bouba Maigari. L'UDC, depuis le retour au multipartisme, n'a pas encore fait des résultats significatifs en dehors du département du Noun, fief ethno-politique de son président Adamou Ndam Njoya. Le MDR, longtemps considéré comme le parti des Kirdis du Nord Cameroun, est désormais réduit à un confinement ethnique de son coordonnateur Dakolé Daissala, d'origine Toupouri.<sup>362</sup> C'est donc à juste titre que Maurice Kamto affirmait qu'au Cameroun, une vingtaine d'années après le retour du multipartisme, rares sont les leaders politiques qui ont osé se présenter dans une circonscription autre que leurs régions d'origine.<sup>363</sup> Cela démontre que les leaders de l'opposition peinent à articuler une dynamique d'organisation et de dissémination géographique qui va au-delà de leur fief ethnique ou régional. Or, l'affirmation électorale de l'opposition est aussi fonction de sa capacité représentative, c'est-à-dire de sa capacité à mobiliser les suffrages et à remporter les positions de pouvoir mises en jeu.<sup>364</sup> C'est la démarcation de la noblesse de l'opposition, c'est-à-dire, des partis politiques qui agiront et parleront au nom de l'opposition en mobilisant les mandats électifs de leurs membres.<sup>365</sup> A la réalité, les échecs répétés des ententes des partis d'opposition et le confinement régional et même régionaliste ont exacerbé l'établissement des rapports d'alliance avec le parti au pouvoir RDPC. Cette dynamique épouse la forme de ce que Owona Nguini appelle fort

---

<sup>361</sup> A. Séhou, "Les partis politiques au Cameroun, leur structuration et l'enjeu stratégique de leur collaboration (1990-2013)", p.413.

<sup>362</sup> A. Zélao, "Opposition politique au Cameroun et responsabilité du corps électoral", p.362.

<sup>363</sup> M.Kamto, Président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, natif de l'Ouest Cameroun était candidat à la députation dans la circonscription électorale du Mfoundi région du Centre, lors des législatives du 30 Septembre 2013.

<sup>364</sup> L.Sindjoun, "Ce que s'opposer veut dire : l'économie des échanges politiques", *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, 2003, p.29.

<sup>365</sup> Ibid.



opportunément, “Le clientélisme d’Etat”<sup>366</sup>, dont le trait caractérise et codifie le commerce politique dans le contexte du pluralisme camerounais poste-monolithique. Cette pratique de la politique camerounaise en période pluraliste, a permis de conforter le rôle des barons régionaux<sup>367</sup>, contrôlant des fiefs et disposant d’un poids politique résultant d’une légitimité archipélagique.<sup>368</sup> Les leaders de ces micro pays partisans comme le furent, Dakolé Daissala, Bello Bouba Maigari ou encore Augustin Frédéric Kodock (dans une certaine mesure) pouvait dans un tel contexte négocier des arrangements avec le pouvoir.

A l’évidence, les échecs répétés des regroupements mobilisateurs des entrepreneurs politiques de l’opposition, contribuèrent d’une manière systémique à structurer le champ sociopolitique camerounais autour des réseaux d’opposition communautaire, autour des réseaux d’affinités, de clientélisme ou de parenté.<sup>369</sup> Il en découle donc une crise universaliste de l’Etat au profit des particularismes régionaux, causant ainsi l’affaiblissement généralisé de l’opposition et le blocus de l’alternance démocratique et politique au Cameroun.

Les coalitions électorales des formations politiques d’opposition dans l’ensemble ont plus été bénéfiques pour le RDPC que pour l’opposition ; car n’ayant pas abouti à l’alternance tant souhaitée. Après la période de gloire de l’opposition (1990-1992), celle-ci verra son audience nationale sombrée progressivement. Les regroupements mobilisateurs initiés pendant la période de l’ouverture démocratique ont connu un succès relatif, dans la mesure où ils favorisèrent la démonopolisation et le rééquilibrage des rapports de force. Le régime RDPC était fortement bousculé dans sa légitimité au vue des résultats des échéances électorales de mars et octobre 1992. Mais, après cette période marquée par la forte mobilisation de l’opposition, le RDPC repris progressivement la main à partir de 1997, marquée par les multiples incompréhensions, et les multiples divisions dans les rangs de l’opposition.

D’une manière systémique, les insuccès des ententes politiques des partis d’opposition contribuèrent à leur affaiblissent, créant ipso facto le désintérêt et la désaffection populaire de la vie politique. Bien plus, ils favorisèrent par la même occasion le renforcement du système

---

<sup>366</sup> M.E.O.Nguini, “Equilibre régional au Cameroun : une technologie politique controversée de stabilisation”, *colloque international : stabilité et instabilité en Afrique centrale, logique et dynamique d’une configuration régionale complexe*, FPAE, Yaoundé, 2009.

<sup>367</sup> Sur la notion de barons locaux, lire J.F.Bayard, *l’Etat au Cameroun*, p.35 et P.186.

<sup>368</sup> F.Bitée, *La transition démocratique au Cameroun*, P.95.

<sup>369</sup> R.Otayek, “Démocratie, culture politique, sociétés plures : une approche comparative à partir des situations africaines”, *Revue française de science politique*, vol42, N°6, 1997, pp.798-822.

clientéliste profitant au RDPC parti au pouvoir redevenu maître absolu du jeu politique au Cameroun. Voyant leur audience s'effriter au fil des années, les partis d'opposition vont se confiner dans leurs localités respectives, créant ce que le politologue Luc Sindjoun appelle : "les micro-pays partisans", c'est-à-dire des fiefs électoraux dont la constitution permet aux hommes politiques de contrôler l'accès de l'Etat au périphérique et les façonner à l'identité locale.<sup>370</sup> Ces échecs répétés ont créé un découragement généralisé des électeurs vis-à-vis des élections. L'hégémonie sans partage du RDPC a réussi à créer comme une sorte de défaitisme politique au sein de l'électorat camerounais qui ne se sent plus très impliquer dans le processus de vote comme ce fut le cas en 1992.

---

<sup>370</sup> Luc. Sindjoun, "Construction et déconstruction de l'ordre politique au Cameroun, Thèse de doctorat en science politique, Université de Yaoundé2, 1994, p.422.

## CONCLUSION GENERALE

Au Cameroun, comme dans beaucoup de pays africains au Sud du Sahara, l'ouverture à la démocratie s'est opérée dans un contexte de luttes historiques. Des régimes longtemps installés dans la gouvernance monocratique ont été bousculés dans leurs fondements par des groupes sociaux avides de changement de forte amplitude. C'est donc dans ce cadre que les pays africains d'une manière générale et le Cameroun singulièrement ont été mis en contact avec le système politique démocratique qui met en évidence, la méthode concurrentielle pour l'attribution et l'organisation du pouvoir. Ainsi, avec la proclamation des lois dites des libertés du 19 décembre 1990, le Cameroun opta pour un modèle multipartite de type intégral, avec un nombre de partis politiques illimité. Cette situation eut comme conséquence, la mise en place d'un marché politique véritablement concurrentiel où la quête du pouvoir imposait des regroupements mobilisateurs.

Dans cette séquence, les élections à l'ère pluraliste ont montré leur capacité à ébranler les fondements du régime mono partisan. Au cours de l'année 1992 par exemple, les premières élections compétitives réaffirmèrent la forte audience nationale dont jouissait l'opposition du moins dans son ensemble. Les suffrages exprimés permettaient à l'opposition de mettre le RDPC, ex-parti unique, en difficulté, d'abord au parlement, ensuite à la présidentielle et d'assurer même l'alternance politique au Cameroun. Voilà pourquoi en 1997, le contexte sociopolitique est marqué par la reconfiguration du parlement avec le retour des abstentionnistes de mars 1992 aux législatives de 1997 et la dégringolade du groupe des modérés au parlement. C'est la raison pour laquelle certaines coalitions initiées par ces partis s'apparentent aux coalitions de survie politique. Cette période fut également marquée par le boycott par les trois principaux partis d'opposition aux élections présidentielles. La coalition pour le boycott, initiée par le SDF, l'UNDP et l'UDC, connut un échec considérable, permettant du coup au RDPC de reprendre totalement le contrôle de l'espace politique camerounais. Le même scénario continua en 2004 avec la mise sur pied de la coalition pour la réconciliation et la reconstruction nationale. Cette coalition se solda également par un échec, l'opposition une fois de plus s'étant trouvée dans l'incapacité de réussir d'avoir des points de convergence capables de bousculer le rouleau compresseur RDPC véritablement implanté et ragaillard. En réalité, depuis 1997, l'opposition a renoué avec les chemins de l'impouvoir, remettant même en question la pertinence et même la consistance du rite démocratique

destiné au Cameroun uniquement à légitimer et à renforcer le pouvoir RDPC. C'est dans ces conditions par exemple que certains farouches opposants des années 1990-1991 sont finalement entrés au gouvernement. On n'est pas éloigné du point de vue selon lequel le Cameroun a connu une régression fondamentale de sa démocratie. Au-delà des blocages et des multiples manœuvres du parti au pouvoir, cette faiblesse de l'opposition laisse parfois planer un doute sur le progrès réel du multipartisme et le processus démocratique en Afrique.

A l'observation, les multiples échecs des coalitions ont favorisé le monopole absolu par le RDPC de la scène politique au Cameroun. La conséquence en est le désintérêt populaire de la vie politique et une désaffection généralisée à l'égard de l'opposition. L'élection serait pour ces derniers une simple formalité existentielle ou même inutile. N'étant plus concurrentielle comme en 1992, les partisans de l'opposition n'hésitent même pas à demander la suppression pure et simple.

Autre conclusion concerne la problématique de la domination sans partage du pouvoir en place, sur l'espace de la représentation politique au Cameroun, due inéluctablement aux échecs répétés de l'opposition, pose la question de l'alternance politique au Cameroun. L'acte électif n'a-t-il pas au fond de sens que s'il permet à terme l'alternance démocratique, l'alternance étant un puissant indicateur de l'enracinement d'une expérience démocratique? Les échecs des coalitions électorales ont contribué à construire la longévité du RDPC en tant que parti politique d'Etat, et le maintien au pouvoir de Paul Biya presque *Ad vitam Aeternam*. Les coalitions électorales étudiées montrent clairement qu'en dehors des expériences mitigées de 1992, toutes les autres tentatives de mobilisation ont connu des échecs notoires, faisant ainsi de ces partis d'opposition de simples faire-valoir au service de l'ordre dirigeant, qui n'a pas cessé de multiplier les trophées politiques. Cette situation amène à penser que l'opposition politique camerounaise reste peut-être à reconstruire et même à repenser.

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

### I- BIBLIOGRAPHIE

Il s'agit d'une liste des écrits (ouvrages, articles...) se rapportant à un sujet. Dans le cadre de cette recherche, la bibliographie a été établie de la manière suivante : les ouvrages généraux c'est à dire ceux-là qui parlent du thème d'une manière générale ; ensuite les ouvrages spécialisés, ceux-là qui parlent spécifiquement du sujet ; les dictionnaires ; les travaux universitaires à savoir les thèses et les mémoires ; les articles et revues et enfin les journaux et périodiques.

#### A- Les ouvrages généraux

Ansant, P., *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, 1990.

Balandier, G., *Sens et puissance*, Paris, PUF-Quadrige, 1981.

Bayart, J. F., *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1985.

Beaud, M., *L'Art de la thèse*, La Découverte, Paris, 2003.

Bloch, M., *Apologie pour l'Histoire ou le métier d'historien*, Cahier des Annales ; Paris Armand Colin, 1949.

Bourdieu, P., *Raisons pratiques sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1983.

Corcuff, J., *Les nouvelles sociologies*, Paris, Seuil, 1991.

Elias, N., *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, éditions de l'aube, 1991.

Eyinga, A., *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 1984.

Grawitz, M., *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1983.

Grawitz, M., *Méthodes des sciences sociales*, Dalloz, Paris, 2001, II<sup>e</sup> éditions.

Kamto, M, *Pouvoir et droit en Afrique : essai sur les fondements du constructivisme dans les Etats d'Afrique noire francophone*, Paris, LGDJ, 1987.

Kange Ewane, F, *Semences et moissons coloniales, un regard africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, Editions Clé, 1985.

Kaptue, L., *Travail et main d'œuvre au Cameroun sous régime français : 1916-1952*, Paris, L'Harmattan, 1986.

Kengne Pokam, E, *Les églises chrétiennes face à la montée du Nationalisme Camerounais*, Paris, L'Harmattan, 1987.

Ki-zerbo, J, *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier, 1972.

Maingueneau, D, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991.

Morin, J, M, *Précis de sociologie*, Paris, Nathan, 2002.

Mbondji Endjenguele, E., *L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethnoanthropologie culturelle*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, 2005.

Quivy, R, Van.Kampenhout, L, *Manuel de recherche en sciences sociales*, 2e édition, Paris, Dunot, 1995.

Ricœur, P, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Editions du seuil, 2000.

Samaran, C, *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, encyclopédie de la pléiade, 1961.

Veyne, P., *Comment on écrit l'Histoire*, Paris, éditions du Seuil, 1971.

## B- Ouvrages spécialisés

Alawadi Zelao, Bouba Hamman, *Le Cameroun septentrional en transition, perspectives pluridisciplinaires*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Ahmadou Séhou, *L'opposition en panne ? Autopsie critique et propositions de relance*, Yaoundé, Éditions Lupeppo, 2012.

Axelrod, R, *Donnant-Donnant : Théorie du comportement coopératif*, Paris, Nouveaux Horizons, 1992.

Badie, B, *L'État importé : l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992.  
Banoch, M, *Les processus de démocratisation en Afrique : Le cas Camerounais*, Paris, L'Harmattan, 1992.

Bailey, F, *Les règles du jeu politiques*, Paris, PUF, 1971.

Bayart, J, F, *Contemporary Western African states*, New York, Melbourne, Sidney, Cambridge University Press, 1989.

Bayart, J, F, *L'État en Afrique*, Paris, Karthala, 1989.

Bitée, F, *La transition démocratique au Cameroun de 1990 à 2004*, L'Harmattan, Paris, 2008.

Biya, P, *Pour le libéralisme communautaire*, Paris, Editions Pierre Marcel Favre, 1987.

Bouopda, K, P, *Cameroun : les crises majeures de la présidence Biya*, Paris, l'harmattan, 2007.

Bourmaud, D, *La politique en Afrique*, Paris, Éditions Montchrestien, 1997.

Bourdieu, P, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992.

Burdeau, G, *La démocratie*, Bruxelles, Éditions du Seuil, 1956.

Bratton, Van de Walle, *Democratic experiments in Africa*, Cambridge, Cambridge University press, 1997.

Challognaud, *Introduction à la politique*, Paris, éditions du Seuil, 1996.

Chevalier, J, *Institutions politiques*, Paris, LGDJ, 1996.

Collectif changer le Cameroun, *Le 11 octobre 1992, autopsie d'une élection présidentielle controversée*, Éditions C3, Yaoundé, 1993.

Dahl, R, *who govern? Democracy in an American city*, New Haven, Yale University press, 1961.

Dalloz J, P et Quantin, P, *Les transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997.

Duverger, M, *Les partis politiques*, Paris, Librairies Armand Colin, 1976, Seuil, 1981.

Duverger, M, *introduction à la politique*, Paris, Gallimard, 1964.

Dobry, M, *sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1992.

Elias, N, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985.

Eboussi, Boulaga, F, *La démocratie de transit au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1997.

Easton, D, *Analyse du système politique*, Paris, PUF, 1965, traduction française, 1965.

Fogui, J, P, *L'intégration politique au Cameroun, une analyse centre périphérie*, LGDC, 1990.

Fukuyama, F, *La fin de l'Histoire et le dernier Homme*, Paris, Flammarion, 1992,

Gaxie, D et Lehingue, P, *Enjeux municipaux*, Paris, PUF, 1984.

Gaxie, D, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1993.

Gramsci, A, *Œuvres choisies*, Paris Éditions sociales, 1959.

Huntington, S, *Troisième vague, les démocratisations de la fin du XX siècle*, Version française, Paris, Nouveaux-Horizons, 1996.

Jackson, F and Rosberg, M, *Personal rules in black Africa: prince autocrat, prophet, Tyrant*, Berkeley, University of California Press, 1982.



Laurent, A et Villaba, B, *les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Kamto, M, *La déchéance du politique*, Yaoundé, 1999.

Kamto, M, *pouvoirs et droits en Afrique : essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les Etats d'Afrique noire francophone*, Paris, LGDJ, 1987.

Mbembe, A, *De la post-colonie. Essai sur l'imagination politique de l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

Mebenga, J, F, *La pensée politique de Paul Biya*, Yaoundé, Edi-Action, 2004.

Ndi Mbarga, V., *ruptures et continuités au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Ngayap P. F., *L'opposition au Cameroun, les années de braises, villes mortes et tripartite*, Paris, l'Harmattan, 1999.

Ngniman, Z, *Cameroun, la démocratie emballée*, Yaoundé, éditions Clé, 1993.

Ngouo Woungly Massaga, R, *Combat pour la démocratie*, Yaoundé, Imprimerie Saint Paul, 1993.

Offerlé, M, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002.

Onana, H. F, *Les transitions démocratiques en Afrique : le cas du Cameroun*, Yaoundé, Éditions Clé, 1994.

Oyono, D, *Un parcours vital, essai sur le renouveau camerounais*, Yaoundé, Edi-Actions, 1996.

Richard, J, *Democracy and prebendal politics in Nigeria, the rise and fall of the second republic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

Riker, W, *The theory of political coalition*, New Haven, Yale University press, 1962.

Seiler, D, L, *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980.

Schimtt, C, *parlementarisme et démocratie*, Paris, Editions le Seuil, 1988.

Schumpeter, J, *capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1965 et 1983.

Sindjoun, L, *La politique d'affection en Afrique noire*, Boston, GRAF, 1998.

Sindjoun, L, *La révolution passive au Cameroun : Etat, société et Changement*, Dakar, CODESRIA, 1999.

Socpa, A, *Démocratisation et autochtonie au Cameroun, trajectoires régionales divergentes*, Peter geschiere and Birgrt Meyer, 2003.

Weber, M, *Economie et société*, Tome II, Paris, Plon, 1995.

### C- Dictionnaires

*Dictionnaire le petit Larousse*, France, 1997.

*Dictionnaire universelle*, Hachette, 2<sup>e</sup> édition, 1958.

### D- TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Ils sont divisés en deux rubriques : les thèses et les mémoires.

#### 1- Les Thèses

Alawadi Zelao, "Dynamique de la société politique au Nord Cameroun. L'espace politique régional entre monopolisation et démonopolisation", Thèse de Doctorat en Sociologie politique, Université de Yaoundé I, 2006.

Ambomo. Claudine, "Analyse d'un discours politique présidentiel : étude lexico métrique (Paul Biya, 1982-2002)", Thèse de doctorat en sciences du langage, Université de FrancheComté, 2013,660p.

Daouda Dia, "Les dynamiques de la démocratisation en Afrique noire francophone", Thèse de Doctorat en science politique, Université Jean Moulin de Lyon, 2010.

Etékou.Bédi.Y.S, "L'alternance démocratique dans les Etats d'Afrique francophone, Thèse de Doctorat en droit publique, Université de Cocody-Abidjan, 2012,405p.

Issaka.Souaré, “Les partis politiques de l’opposition en Afrique de l’Ouest et leur quête pour le pouvoir d’Etat : les cas du Benin, du Ghana et de la Guinée, Thèse de Doctorat en science politique, Université du Québec à Montréal, 2010.

Nkoyock, J., “Les processus de démocratisation en Afrique : un mariage à négocier entre tradition et modernité”, Thèse de Doctorat en sociologie, Université de Yaoundé I, 2003.

Owona Nguini, M. E., “La sociogenèse de l’ordre politique au Cameroun : entre autoritarisme et démocratie (1978-1996).les régimes politiques et économique de l’État au gré des conjonctures et des configurations socio-historiques”. Thèse de science politique, Université de Bordeaux IV-Montesquieu, CEAN, 1997.

Sindjoun, L., “Construction et déconstruction de l’ordre politique au Cameroun”, Université de Yaoundé II, Thèse d’État en Sciences politiques, 1994.

Zambo Belinga, J. M., “Les élections au Cameroun : contribution à l’explication du vote dans les localités dites acquises au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais(RDPC) et au Social Democratic Front(SDF)”, Thèse d’Etat en sociologie politique, Université de Yaoundé I, 2004.

## 2- Les Mémoires

Assembe Ndi, A, H, “Les ententes politiques au Cameroun de la loi Cadre à l’institution du parti unique (1956-1966)”. Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2008.

Ebenda.P.F, “Les ententes politiques progouvernementales au Cameroun à l’ère du multipartisme”, Mémoire de Master en histoire, Université de Yaoundé I, 2015.

Fokou, F, M, “Le symbole de la paix dans les processus de démocratisation des régimes monolithiques d’Afrique noire : le cas du Cameroun” .Mémoire de DIPESS II en Histoire, ENS, Université de Yaoundé I, 2012.

Guéguim, Zébazé, C, “Le scrutin présidentiel de 1992 au Cameroun et son impact sur sa diplomatie”, maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

Mbia, J, P, “Dynamique des forces organisées et opinion politique dans la ville de Mbalmayo à l’ère du multipartisme émergent”, Mémoire de DEA en Sociologie, Université de Yaoundé I, 2009.

Ngock, P, “Le parti historique dans la tourmente. L’UPC de 1990 à 2002”. Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

Nkeumaleu, G, “Douala pendant l’opération villes mortes du 10 avril au 13 novembre 1991”, mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

Owona, L. A, “Bureaucratie publique et ascension sociale au Cameroun”, Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé I, 2014.

Talla,W,A, “L’abstentionnisme électorale au Cameroun à l’ère du retour au multipartisme”, Master II en science politique, Université de Dschang, 2012.

Tjang Kack, J, M, “Le bloc démocratique camerounais 1951-1956”, Mémoire de Maitrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 1996.

Wandji, K, H, “Du Manidem à l’UPC :Manidem 1974-1997” ,Maitrise en histoire, Université de Yaoundé I,2006.

### E- Articles d’ouvrages et revues

Abé, C, “Les systèmes politiques traditionnels centralisés du monde rural face à la multiplication de l’offre partisane et la mutation du personnel politique local : l’expérience du lamidat de Rey Boubou”, *Les mondes ruraux à l’épreuve des sciences sociales*, Dijon, INRA/MSH, 2006. Pp.202-217.

Abé, C, “Opposition politique et société civile, et reconstruction de l’ordre politique démocratique au Cameroun”, *Repenser et reconstruire l’opposition camerounaise*, Yaoundé, Éditions terroirs, 2014, pp.381-405.

Aboya, M, E, “Cameroun : le débat virtuel entretien avec les hommes de pouvoir”, Douala, Presses Universitaires du Littoral, 2008, pp.50-80.

Ahmadou, Séhou, “les partis politiques au Cameroun : leur structuration et l’enjeu stratégique de leur collaboration”, *Repenser et reconstruire l’opposition camerounaise*, Yaoundé, Éditions terroirs, 2014, pp.409-443.

Akindes, F, “Les transitions démocratiques à l’épreuve des faits”, rapport introductif N°3, *Bilan des conférences nationales souveraines et autres processus de transition démocratique en Afrique*. Symposium international de Bamako, Cotonou, OIF, 19-23 février 2000, pp.609619.

Alawadi, Zelao, “Opposition politique et responsabilité du corps électoral”, *Repenser et reconstruire l’opposition camerounaise*, Yaoundé, Éditions terroirs, 2014, pp.353-373.

Alawadi, Zelao, “Parti politique régional et coalition hégémonique au Cameroun”, *Repenser et reconstruire l’opposition camerounaise*, Yaoundé, Éditions terroirs, 2014, pp.505-517.

Babacar, Gueye, “La démocratie en Afrique : succès et résistances”, *La démocratie en Afrique*, Pouvoirs, *Revue française d’études constitutionnelles et politiques*, N°129, Seuil, Avril 2009, pp.5-26.

Bach, D, et Gazibo, M, *L’État néopatrimonial, genèse et trajectoires contemporaines*.

Banégas, R, “Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Benin”, *Politique Africaine*, N°63, pp.75-83.

Bayart, J, F, “La problématique de la démocratie en Afrique noire « la Baule et puis après ?””, *Politique africaine*, N°43, 1991, pp.5-20.

Bayart, J, F, “ Réflexions sur la politique africaine de la France”, *Politique africaine*, N°58, Juin 1995.

Bigombe logo, P, Menthong H, L, “Crise de légitimité et évidence de la continuité politique”, *Politique africaine*, N°62, Juin 1996, pp.15-23.

Bourmaud, D., “Élections et autoritarisme, la crise de la régulation politique au Kenya”, *Revue Française de Science politique*, N°2, Vol 35, pp.224-225.

Carbone, G, “Comprendre les partis et les systèmes de parti en Afrique”, *Politique Africaine*, N°104, décembre 2006, pp.18-37.

Courade, G, Sindjoun, L, “Le Cameroun dans l’entre-deux”, *politique Africaine N°62*, Juin 1996, pp.3-16.

Daniel, J, “Les démocraties pluralistes face aux scandales politiques. L’Irangate, les affaires Flick et Carrefour du développement”, *Revue Française de Science Politique*, Vol 42, N°6, 1992, pp.981-1107.

Dubois de Gaudusson, J., “trente ans d’institutions constitutionnelles et politiques : points de repères et interrogations”, *Afrique contemporaine*, N°164, Numéro spécial, Octobredécembre 1992.

Ebolo, D, “L’implication des puissances occidentales dans les processus de démocratisation en Afrique : analyses des actions française et américaine au Cameroun (1989-1996) ”, *Afrique politique*, Vol 4, N°2, 1999, pp.46-88.

Eboko, F, “Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ?”, *Le Nonrenouvellement des élites en Afrique*, Bordeaux, CEAN, 1999, pp.99-133.

Edem Kodjo, “Environnement international et Etat de droit : Le cas de l’Afrique”, in Conac, *l’Afrique en transition vers le pluralisme*, Paris, Economica, 1993

Engueleguele, M, “Le paradigme économique et l’analyse électorale africaniste : pistes d’enregistrement à la source de nouvelles impasses, *Colloque voter en Afrique*, Institut de d’Étude politique de Bordeaux, 2002.

François B, “Le président, pontife constitutionnel, Charisme d’institutions et construction juridique du politique”, *Le président de la république : usages et genèses d’une institution*, Paris, presses de la FNSP, 1992, pp.303-331.

Hudon, R, Poirier, C et Yates, S, “Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d’engagement : la contribution des coalitions à un renouvellement des conceptions et pratiques”, *politique et société*, Vol.27, N°3, 2008, pp.165-185.

- Kamto, M, "L'opposition camerounaise et la crise du leadership", *Repenser et Reconstruire l'opposition camerounaise, Yaoundé, Editions Terroirs*, 2013, pp.321-326.
- Kamto, M., "Quelques réflexions sur la transition vers le pluralisme au Cameroun", *L'Afrique en transition vers le pluralisme*, Paris, Economica, 1993, pp.209-236.
- Kokoroko Dodzi, "Les élections disputées : réussites et échecs", *La démocratie en Afrique, Revue Française d'étude constitutionnelle et politique, N°129*, pp.115-127.
- Lacroix, B, "La crise de la démocratie représentative en France", *Scapel*, N°1, 1994, pp.6-99.
- Leca, J, "La démocratie à l'épreuve des pluralismes", *Revue Française des sciences politiques*, Vol.46, N°2, Avril 1996, pp.225-279.
- Leka, Essomba, A, "Les relations opposition-majorité au Cameroun : brèves considérations sur la construction inachevée d'un face à face démocratique", *Repenser et reconstruire l'opposition camerounaise, Yaoundé, Editions Terroirs*, 2013, pp.209-2014.
- Mbembe, A, "Crise de légitimité, restauration autoritaire et déliquescence de l'État", Geschiere, Konings, P, *itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993, pp.347-364.
- Médard, J. F, "Autoritarismes et démocraties en Afrique noire", *Politique africaine*, N°43, Paris, 1991, pp.92-104.
- Mehler, A, "Cameroun : une transition qui n'a pas eu lieu", *Les transitions démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1997, pp.7-48.
- Menthong, H, L, "Vote et communautarisme au Cameroun : un vote de cœur de sang et de raison", *Politique Africaine*, N°69, Paris, Karthala, 1998, pp.40-52.
- Michalon, T., "Le suffrage universel détourné par les clans et les intérêts privés : pour la suppression du suffrage universel en Afrique", *Le monde diplomatique*, Janvier 2004, pp.20-35.
- Minkoa she, A, "Ruptures et permanence de l'identité de subversif au Cameroun", *Polis, Revue camerounaise de Science politique*, Vol11, Numéro spécial, 1996, pp.4-9.

Mondoué, R, “Faut-il désespérer de l’opposition camerounaise”, *Repenser et reconstruire l’opposition camerounaise*, Yaoundé, Éditions Terroirs, 2014, pp.498-502.

Mouiche Ibrahim, “Mutations sociopolitiques et replis identitaires en Afrique : le cas du Cameroun”, *Afrique politique*, Vol1, N°2, 1996, pp.176-201.

Nna, N, “Le paradigme de la minorité politique au Cameroun : stratégie d’intégration ou d’exclusion politique de la jeunesse”, *Revue juridique et politique, indépendance et coopération*, N°1, 2001, pp.15-48.

Otayek, R, “Démocratie, culture politique, sociétés plures : une approche comparative à partir des situations africaines”, *Revue française de science politique*, Vol 42, N°6, 1997, pp.798-822.

Owona, Nguini, M, E, “Pourquoi un système démocratique a-t-il besoin des alliances des acteurs politique? De l’utilité et de la pertinence des alliances et des coalitions”, *l’impératif des alliances en démocratie*, Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé, 2013, pp.36-50.

Owona, Nguini, M, E, “Le social democratic front, un parti d’opposition entre charisme et bureaucratie”, *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, 2003, pp.210-294.

Owona, Nguini, M, E, “Le gouvernement perpétuel en Afrique central : le temps présidentieliste entre autoritarisme et parlementarisme au Cameroun”, *Enjeux* N°19, juin 2004, pp.9-14.

Owona, Nguini, M, E, “La politique et l’opposition politique au Cameroun, une socioanalyse d’une relation complexe”, in *repenser et reconstruire l’opposition camerounaise*, Éditions Terroirs, Yaoundé, 2014, pp.61-72.

Owona, Nguini, M, E, “Le rapport des groupes d’opposition aux institutions politiques de l’État camerounais : une analyse sur la crédibilité de la démocratie comme political process souverain”, *repenser et reconstruire l’opposition camerounaise*, Éditions Terroirs, Yaoundé, 2014, pp.101-116.

Owona, Nguini, M, E, “Les cultures du leadership, de l’alternance et de l’*accountability* dans l’ordre politique camerounais : socioanalyse du rapport des groupes d’opposition à ces formes



symboliques”, *Repenser et Reconstruire l’opposition camerounaise*, Éditions Terroirs, Yaoundé, 2014, pp.327-348.

Parry, G, “opposition questions”, *Government and opposition*, Vol 32, N°4, pp.457-461.

Pokam, H, “Opposition dans le jeu politique en Afrique depuis 1990”, in *Juris Periodis*, N°41, 2000, pp.30-55.

Quantin, P, “La difficile consolidation des transitions démocratiques des années 1990”, *Démocraties d’ailleurs*, Paris, Karthala, 2000, pp.479-507.

Saibou Issa, “Arithmétique ethnique et compétition politique entre arabe choa et kotoko dans le contexte de l’ouverture démocratique au Cameroun”, *Africa Spectrum*, Vol.40, N°2, 2005, pp.197-220.

Schilder, K., “La démocratie aux champs : les présidentielles au Nord Cameroun”, *Politique africaine*, N°50, 1993, pp.115-135.

Sindjoun, L et Owona Nguini M, E, “Politisisation du Droit et juridicisation de la politique, l’esprit sociopolitique du droit dans la transition démocratique au Cameroun”, Colloque CEAN et CERDRADI, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Bordeaux 27-28 octobre 1995, *La création du droit en Afrique*, Paris, Karthala, pp.217-245.

Sindjoun, L, “Le système politique face aux enjeux de la transition démocratique (1990-1993)”, *L’Afrique politique*, Paris, Karthala, 1994, pp.143-165.

Sindjoun, L, “Le président de la république du Cameroun (1982-1996), les acteurs et leur rôle dans le jeu politique”, CEAN, Institut d’Etudes politiques de Bordeaux, 1996, pp.5-45.

Sindjoun, L, “Les élections au Cameroun : concurrence déloyale, coalitions de stabilité hégémonique et politique d’affection”, *Afrique politique*, Vol2, N°1, 1997. Pp.89-121.

Sindjoun, L, “Le président de la république du Cameroun à l’épreuve de l’alliance néopatrimoniale et de la transition démocratique”, Momar Coumba Diop et Mamadou Diouf, *Les figures du politique en Afrique, des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*.

CODESRIA/KARTHALA, 1999, pp.63-103.

Sindjoun, L, “Ce que s’opposer veut dire : l’économie des échanges politiques”, *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, 2003, pp.8-43.

Stepan, A, “Democratic opposition and democratization theory”, *Gouvernement and opposition*, Vol 32, N°4, 1997, pp.657-673.

Stone, S, Caporasso, “La cour de justice et l’intégration européenne”, *Revue française de science politique*, Vol 48, N°2, 1998, pp.195-244.

Taguem, Fah, G, “Opposition et parti au pouvoir : une rivalité aux racines néocoloniales” *Repenser et reconstruire l’opposition camerounaise*, Yaoundé, Editions Terroirs, 2013, pp.181-206.

Takougang, J, “Biya and incremental reform”, in *Clark, John a political reform in francophone, Africa*, 1997, pp.60-82.

Talla, J, B, “Introduction: De l’utilité et de la pertinence des alliances et des coalitions”, in *l’impératif des alliances en démocratie*, Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé, 2013, pp.13-25.

Talla, J, B, “L’opposition face aux défis de l’alternance”, *Repenser et Reconstruire l’opposition camerounaise*, Yaoundé, Éditions Terroirs, 2014, pp.27-52.

Tingbé, Azalou, A, “Les ethnies comme enjeux ou instruments politiques en Afrique”, *Discriminations raciales*, Éditions le Flamboyant, Cotonou, 1997, pp35-60.

Touna Mama et Tsafack Nanfosso, “L’économie camerounaise : de la crise à la reprise”, *Cameroun 2001 politique, langue, économie et santé*, Paris, L’Harmattan, 2001, pp.137-164.

Van de walle, N, “Presidentialism and clientelism”, *Africa emerging party systems, Journal of modern African studies*, Vol 41, N°2, 2003, pp.279-321.

Zambo Belinga, J. M, “Quête de notabilité sociale, rémanence autoritaire”, *Cahiers d’études africaines*, 2003, pp.573-589.

Zognong, D, "La question bamiléké pendant l'ouverture démocratique au Cameroun : retour d'un débat occulté", *La gestion de la transformation sociale*, Doc de travail N°61, Most, UNESCO, 2002, pp.5-15.

#### F- Journaux et Périodiques

*Cameroon Tribune*, N°5087, du Lundi 9 Mars 1992

*Cameroon Tribune*, N°5095, du Jeudi 19 Mars 1992

*Cameroon Tribune*, N°5103, du Mardi 31 Mars 1992

*Cameroon Tribune*, N°5225, du Mardi 29 Septembre 1992

*Cameroon Tribune*, N°5226, du Mercredi 30 Septembre 1992

*Cameroon Tribune*, N°5244, du Samedi 24 Octobre 1992

*Cameroon Tribune*, N°5222, du Jeudi 24 Septembre 1992

*Cameroon Tribune*, N°5225, du Mardi 27 septembre 1992

*Cameroon Tribune*, N°5224, du Mercredi 30 Septembre 1992

*Cameroon Tribune*, N°5247, du Mardi 27 octobre 1992,

*Cameroon Tribune* du Jeudi 29 octobre 1992

*Cameroon Tribune*, N°5224, du Mercredi 30 Septembre 1992

*Cameroon Tribune*, N°6368, du Vendredi 13 Juin 1997

*Cameroon Tribune*, N°6366, du Mercredi 11 Juin 1997

*Cameroon Tribune*, N°2654, du Jeudi 10 Juin 1997

*Cameroon Tribune*, N°6369, du Lundi 16 Juin 1997

*Cameroon Tribune* du 20 Septembre 2004

*Cameroon Tribune* du 21 Septembre 2004

*Cameroon Tribune* du 27 Septembre 2004

*Cameroon Tribune* du 1<sup>er</sup> Octobre 2004

*Cameroon Tribune* du vendredi 17 septembre 2004

*Cameroon Tribune* du mercredi 22 septembre 2004

*Cameroon Tribune* du Lundi 04 octobre 2004 *Challenge*

*Hebdo*, N°049, du 26 Août 1992.

*Challenge Hebdo*, N°223, du 8 janvier 1996

*Dikalo*, N°010, du 10 /02/1992

*Dikalo*, N°164, du 17 avril 1995.

*Dikalo*, N°36, du 24 Août 1992.

*Dikalo*, N°63, du 1<sup>er</sup> Mars 1992.

*Dikalo*, N°49, du 30 Novembre 1992.

*Dikalo* N°51 du 10 Décembre 1992 *Dikalo*

N°50 du 7 Décembre 1992.

*Dikalo*, N°38, du 7 Septembre 1992.

*Jeune Afrique*, N°11570, du 6 au 12 février 1991.

*Jeune Afrique*, N° 1595, du 24 au 30/07/91.

*Jeune Afrique Économique*, N°152, de février 1992.

*Jeune Afrique Économique*, N°249, 5 Mai 1997.

*Le Messenger*, N°222, du 03 avril 1991.

*Le Messenger*, N°282, du 26 octobre 1992.

*Le Messenger*, N°284, du 9 Novembre 1992.

*Le Messenger*, N°012, du 23 février 1993.

*Le Messenger*, N°468, du 8 Janvier 1996.

*Le Messenger*, N°675, du 10 Octobre 1997.

*Le Messenger*, N°673, du 6 Octobre 1997.

*Le Messenger*, N°618, du 28 Mai 1997.

*Le Messenger*, N° 627, du 18 Juin 1997.

*Le Messenger*, N°664, du 19 Septembre 1997.

*Le Messenger*, N°668, du 24 Octobre 1997.

*Le Messenger*, N°665, du 15 Septembre 1997.

*Le Messenger*, N°701, du 10 Décembre 1997.

*La Nouvelle expression*, N°54, du 16 juin 1992.

*Le Combattant*, N°538, du 17 Février 1992.

*Le Combattant*, N°543, du lundi 23 Mars 1992.

*L'Opinion*, N°062, du 17 Octobre 1992.

*Le Patriote*, N°126, du 24 Mars 1992.

*Le Point*, N°1035, du 18 Juillet 1992.

*Le Quotidien*, N°03, du Jeudi 8 Octobre 1992.

## II- SOURCES WEBOGRAPHIQUE ET ORALE

### A- Sources webographiques

Anonyme, "L'histoire des coalitions politiques au Cameroun" Icemac Azedcom, publié le 15 Août 2018.

Ekané, M, S, "Cameroun :25 ans du SDF, les lignes de démarcation s'affirment", Camerooninfo-net, publié le 7 Juin 2015 à 16h 39 minutes et consulté le 18 Septembre 2018.

Mercklé, P, "Sociologie des coalitions et des alliances partisanes : le gouvernement politique des institutions", Calanda .ORG, publié le Vendredi 28 Septembre 2007 et consulté le 20 Octobre 2018.

Nouwou, D, "Présidentielle 2004 : la coalition publie son plan d'action", Cameroon-info-net, publié le 18 Mai 2004 à 8h 30 et consulté le 25 Octobre 2018.

Shema, C, E, "Le poids politique du SDF depuis 1992", journal du Cameroun.Com, publié le 26 Mai 2004 à 00h00 et consulté le 30 Novembre 2018.

Soudan, Siéwé, A, "Comment l'opposition s'est suicidée ? Jeune Afrique économique", publié le 27 Septembre 2004 à 1h00 et consulté le 15 Janvier 2019.

Suffo, D, "26 Mai 1990-26 Mai 2008 : SDF un géant aux pieds d'argile le Messenger du 26 Mai 2008, Cameroon-info-net, consulté le 12 Juillet 2018.

Talla, C, "Elections arrestation : témoignage d'un opposant de Paul Biya, Camer. Be, publié le Mercredi 12 Juin 2017 et consulté le 14 juillet 2018.

Talla, C, "Histoire du Cameroun, Camer. Be, publié le Jeudi 20 Juillet 2017 à 12h20.

Tetchiada, S, "Politique Cameroun : les égoïsmes des leaders ruinent l'espoir d'une candidature unique de l'opposition, IPSnews.Net, publié le 20 Août 2004 et consulté le 20 Aout 2018.

Zinga, V, "Le train de la présidentielle s'ébranle, Archives RFI, publié le 12 Septembre 2004 à 11h27 et consulté le 3 Juin 2018.

Zinga, V, "Paul Biya face à une opposition éclatée, Archives RFI, publié le 16 Septembre 2004 à 10h47 et consulté le 13 MARS 2017.

B- SOURCES ORALES

<b>NOMS DES INFORMATEURS</b>	<b>AGES</b>	<b>DATE DE LA RENCONTRE</b>	<b>LIEU DE LA RENCONTRE</b>	<b>STATUTS</b>
Bikoko Jean Marc	Environ 62 ans	25 juillet 2018	Yaoundé	Président de la centrale syndicale du secteur public
Ekane Anicet	Environ 68 ans	15 Novembre 2018	Douala	Leader politique MANIDEM
Ekane Mariane Simone	45ans environ	7 Juin 2018	Douala	Membre du bureau politique Manidem
Anonyme	Environ 70 ans	12 Août 2018.	Mbalmayo	Ancien militant de l'UPC
Issa Tchiroma Bakari	67ans environ	14 Août 2019	Yaoundé	Secrétaire général du comité directeur de l'UNDP (1991-1992)
Miek Zok Christophe	Environ 57 ans	14 Septembre 2019	Yaoundé	Signataire de la plate fore gouvernemental RDPC/UNDP en 1997
Mono Ndzana Hubert	Environ 70 ans	31 juillet 2018	Yaoundé	Universitaire/Ancien conseiller à la communication du RDPC.
Ngayap Pierre Flambeau	Environ 66 ans	12 juillet 2018	Yaoundé	Secrétaire Général UNDP/Sénateur.
Owona Grégoire	Owona Nguini Mathias Eric	Environ 50 ans	07 Fevrier 2019	Yaoundé

## ANNEXES

**ANNEXE I : SOUTIEN DU MDR A LA CANDIDATURE DE PAUL BIYA ET AU RDPC EN 1992.**

## Soutien du MDR à la candidature de M. Paul Biya

Le MDR soutient la candidature de Paul Biya à l'élection présidentielle du 11 octobre. Son coordonateur national, M. Dakole Daïssala, en a expliqué les raisons hier dimanche au cours d'une déclaration suivante à la CRTV.

« Nous avons choisi de soutenir le parti, nous sommes une formation politique absolument autonome, nous n'avons pas besoin de nous servir des autres comme dequilles. Nous avons choisi l'homme après avoir contacté tous les autres candidats, nous nous sommes aperçus que l'homme Biya a compris que le peuple a besoin de changement. Et il est prêt à tirer toutes les conclusions qui s'imposent à partir de tous les remous que nous avons connus autour de



*M. Dakolé Daïssala, coordonateur national du MDR.*

cette nécessité de changement, il est prêt à intégrer notre programme politique, le programme politique du MDR. Surtout au niveau de cette nécessité de changement, au niveau du souci de décrispation, au niveau de la préservation de la paix.



**ANNEXE II : TEXTE D'ALLIANCE RDPC/UPC DU 28 SEPTEMBRE 1992.**

## Les textes d'un accord

**Nous avons obtenu en exclusivité les documents sur l'alliance entre le RDPC et l'UPC puis la résolution portant organisation de la campagne électorale de l'UPC aux présidentielles, que nous publions dans leur intégralité.**

# Alliance entre le RDPC et l'UPC

Animés par le patriotisme et le nationalisme qui les caractérisent ainsi que le souci commun d'élargir la confiance dans les institutions et de poursuivre le processus de changement en cours, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) et l'Union des populations du Cameroun (UPC) conviennent par la présente alliance d'oeuvrer pour la transition démocratique au Cameroun dans le cadre d'une collaboration fondée sur la sauvegarde de la paix et de l'unité nationale, le respect de la légalité républicaine et la recherche des voies et moyens en vue d'un redressement économique et social rapide. A cet effet, il est convenu ce qui suit :

- La reconnaissance et le respect de la souveraineté du suffrage universel à travers le verdict des urnes,
- La réforme constitutionnelle par l'introduction d'institutions caractéristiques d'une démocratie libérale pluraliste : création d'un sénat, d'une cour des comptes, d'une cour constitutionnelle, d'un conseil d'Etat, et réforme de la cour suprême,
- La décentralisation du pouvoir d'Etat au profit des conseils régionaux et des gouverneurs de province,
- Le respect de la mise en oeuvre du principe de la sécurité collective des personnes et des biens et la redéfinition du statut et des missions des services de sécurité de

l'Etat,

- Le renforcement de la protection des droits de l'homme,
- La reconnaissance et le respect par tous du principe de non recours aux méthodes d'intimidation, à la violence et au vandalisme,
- La continuation de la politique de réhabilitation des héros nationaux et la création à cet effet d'un Fonds national de réconciliation,
- La poursuite du processus de libéralisation de la politique de communication, par l'élaboration d'une doctrine et une politique de la censure plus respectueuses à la fois de la liberté ainsi que de l'ordre et de la moralité publics,
- La poursuite de réforme du système éducatif pour l'adapter davantage au marché de l'emploi et à l'utilisation effective des compétences nationales,
- La promotion d'une industrie nationale s'appuyant sur la participation active des hommes d'affaires nationaux,
- La préservation des ressources nationales et des équilibres économiques et sociaux dans la mise en oeuvre du plan d'ajustement structurel,
- Le développement équilibré les régions par le réaménagement judicieux de l'espace économique et socio-culturel,
- La préservation et l'amélioration de l'auto-suffisance alimentaire au Cameroun.

Une juste représentation des partis signataires de la présente alliance sera assurée au sein des

institutions de la République et dans les administrations publiques, suivant les formes appropriées de concertation et de décision.

Les deux partis s'engagent solennellement à respecter les clauses de cette alliance qui prend effet pour compter de sa date de signature.

Fait à Yaoundé, le 28/09/92  
Pour le RDPC

**M. DOUMBA Joseph Charles**  
Membre du Bureau politique  
Secrétaire général du Comité central du RDPC

**M. NDONGO ESSOMBA Jean Bernard**  
Membre du Bureau politique  
Président du groupe parlementaire du RDPC

**Simon ACHIDI ACHU**  
Premier Ministre, chef du gouvernement

**Pierre MOUKOKO MBONJO**  
Conseiller spécial du Premier Ministre

**Grégoire OWONA**  
Secrétaire général adjoint du Comité central du RDPC

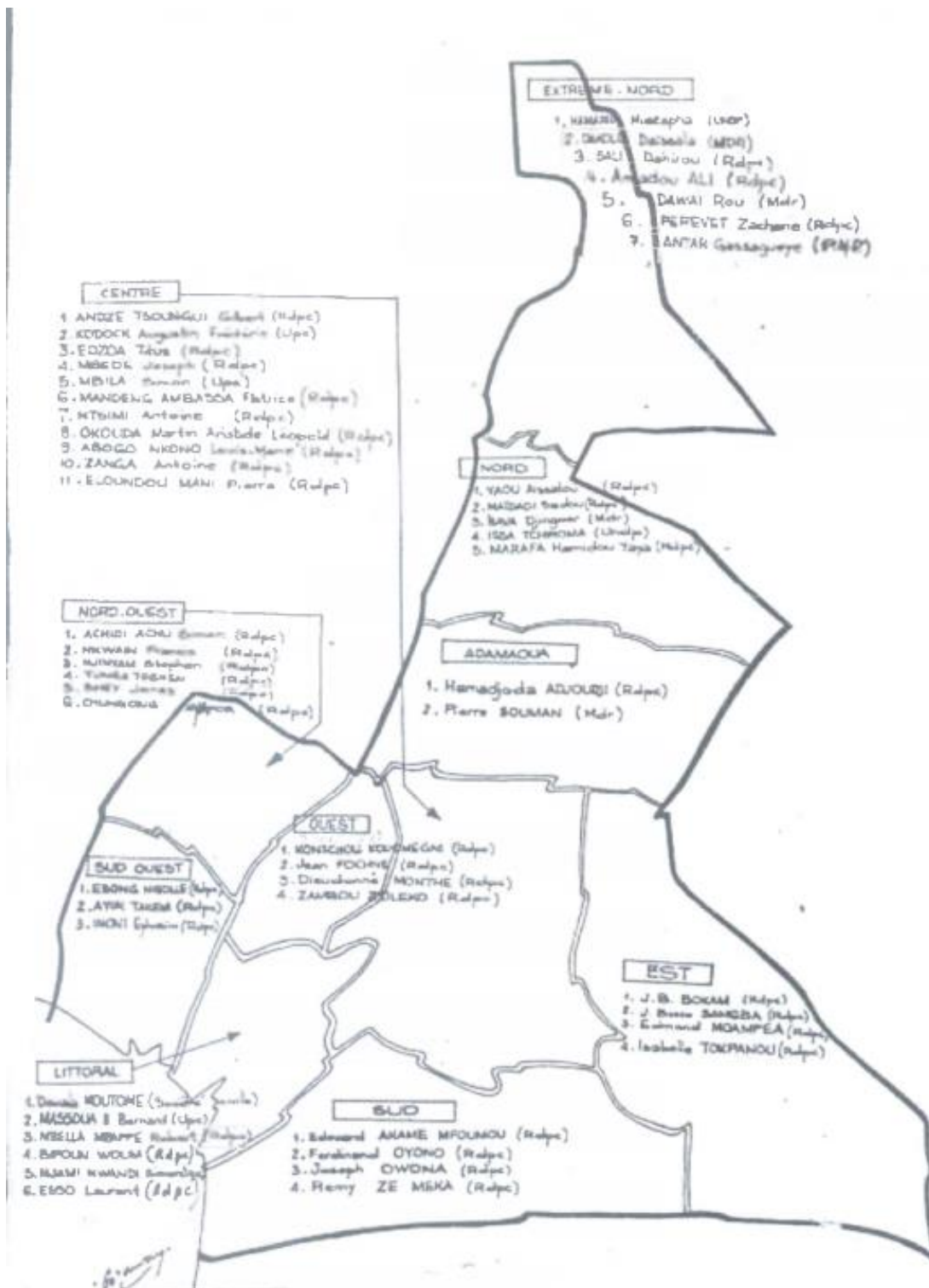
Pour l'UPC  
**M. KODOCK Augustin**  
Secrétaire général

Président du groupe parlementaire de l'UPC  
**M. FEYOU HAPPY**  
Vice-président/député

**NJAMI-NWANDI Simon**  
Député/membre du CD

**M. MASSOUA II Bernard**  
Député/membre du CD

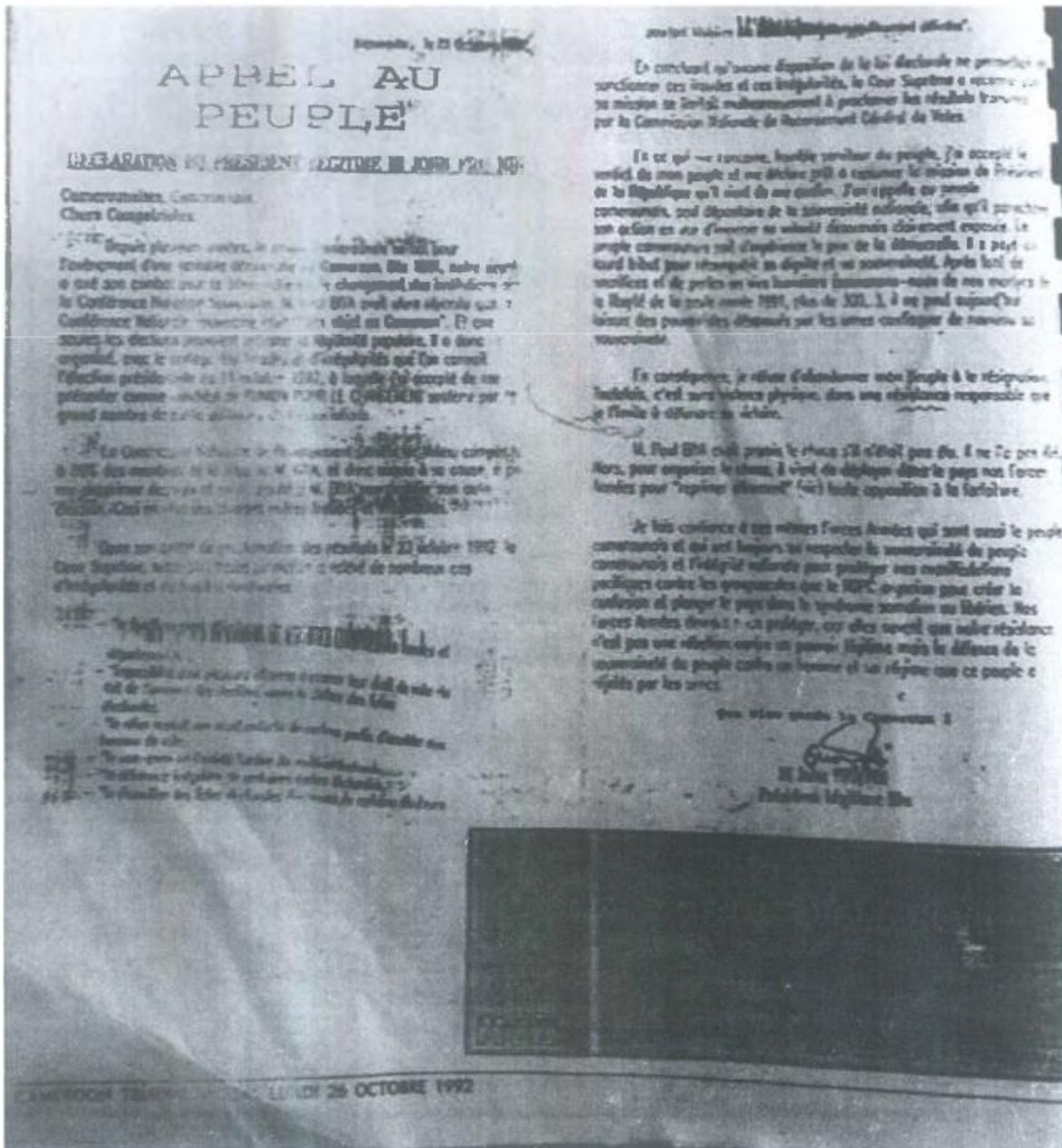
**ANNEXE III : REPARTITION REGIONALE DE L'ELITE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT D'OUVERTURE DU 27 NOVEMBRE 1992.**



**SOURCE :** *Cameroon Tribune* N°5272 du Mercredi 2 décembre 1992, p5.



**ANNEXE IV : DECLARATION OFFICIELLE DU PRESIDENT FRU NDI CONTESTANT LES RESULTAT DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 11 OCTOBRE 1992.**



**Source :** Cameroon Tribune N°5246 du lundi 26 octobre 1992, P.5

**ANNEXE V: CONTESTATION OFFICIELLE DE L'UNDP DE LA PRESENCE AU GOUVERNEMENT DE HAMADOU MOUSTAPHA ET DE ISSA TCHIROMA BAKARY**

# UNDP

UNION NATIONALE POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES  
B.P. 5019 Niangkok Yaoundé

## COMMUNIQUE

La composition du Gouvernement a été rendue publique sur les ondes de la Radio nationale en six-jeurnées.

Figurant dans ce gouvernement deux noms de militants de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès.

- Hamadou Moustapha      Vice-Premier Ministre chargé de l'Organisation et de l'Habitat ;
- Issa Tchiroma            Ministre des Transports.

Le Parti tient à faire la mise au point suivante :

Certes le Président National s'est été contacté pour une éventuelle entrée dans un gouvernement de coalition. Mais aucun accord de gouvernement n'a été conclu et le Parti n'a proposé aucun nom de militant à l'appréhension du Chef du Gouvernement.

Par ailleurs, le choix de ces deux noms, qui n'est pas innocent, tend à faire accréditer l'idée répandue par nos adversaires selon laquelle l'U.N.D.P. est un parti régionaliste, tribaliste et confessionnel.

Notre Parti a acquis aujourd'hui une assise nationale incontestable et ne saurait de son propre fait cautionner de telles insinuations susceptibles de compromettre son unité.

L'U.N.D.P. tient donc à dénoncer cette façon d'agir qui vise à la déstabiliser et souligne qu'en ne peut consolider la démocratie camerounaise et, partant, la paix sociale qu'en respectant la personnalité de toutes les formations politiques dans notre pays.

Nous lançons un appel à tous nos militants pour qu'ils gardent leur calme, leur confiance au parti, et qu'ils restent vigilants.

Yaoundé, le 27 Novembre 1992

Per Hamadou Moustapha  
Issa Tchiroma  
Le Président National

**ANNEXES VI : ACCORD DE CIRCONSTANCE HOGBE NLEND/BELLO BOUBA**

## Un accord de circonstance

L'intervention de M. Henri Hogbe Niend, candidat désigné de l'UPC à l'élection présidentielle du 11 octobre 1992 puis écarté faute d'avoir rempli toutes les conditions légales, au meeting présidé samedi dernier à Yaoundé par Bello Bouba Maïgari, président national de l'UNDP et candidat désigné de ce parti à l'élection présidentielle, découle d'un protocole d'accord paraphé par les deux hommes le même jour. L'avenant au protocole d'accord compte deux articles dont voici la teneur :

**Article 1 :** « En application de l'article 4 du protocole d'accord, Monsieur Bello Bouba Maïgari est désigné comme candidat commun à l'élection présidentielle du 11 octobre 1992 ».

**Article 2 :** « En application de l'article 7 du protocole d'accord, le professeur Henri Hogbe Niend sera le Premier Ministre de la phase de transition ».

Les observateurs relèvent que cet accord appelle deux constats. En premier lieu, un simple militant d'un parti, en concurrence le parti UPC, fut le candidat désigné à l'élection présidentielle mais non retenu faute d'avoir rempli toutes les conditions légales. Soit un accord sans en avoir la qualité sans avoir le mandat. L'on s'interroge alors qu'après le refus de se constituer il avait le droit de se constituer. M. Henri Hogbe Niend n'a pu être présenté par son parti afin que celui-ci saisisse le CENI au même. Au lieu de quoi, il a choisi de signer une alliance avec l'UNDP.

En second lieu, l'UNDP a signé un accord avec M. Hogbe Niend qui ne fait pas parti des instances dirigeantes de l'UPC. L'on indique d'ailleurs que ce genre d'accord porte habituellement sur un programme commun et non sur le sort personnel des signataires. Il s'agit là, relève-t-on, d'un cas classique « d'accord de circonstance » qui a été aussitôt dénoncé par les instances statutaires de l'UPC.

CAMEROON TRIBUNE N° 5224 L

**SOURCE :** *Cameroun Tribune* N°5224 du lundi 28 septembre 1992, p12.



**ANNEXE VII: DECLARATION DE SOUTIEN OFFICIELLE DE L'UPC TENDANCE  
KODOCK A LA CANDIDATURE DE PAUL BIYA POUR LA L'ELECTION DU 11  
OCTOBRE 1997.**

**COMMUNIQUE**

**UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN (UPC)**  
Le bureau politique  
Déclaration du bureau politique de l'Union des Populations du Cameroun

Réuni le 18 septembre 1997 à la permanence du parti à Yaoundé, le bureau politique de l'union des Populations du Cameroun (UPC) reconnue par arrêté du Ministre de l'Administration Territoriale, le 12 février 1991, s'est penché sur l'actualité nationale camerounaise axée sur l'élection présidentielle, décrétée par le Chef de l'Etat pour la date du 12 octobre 1997.

Ainsi, l'UPC légitime et légitime, une et indivisible s'est résolument engagée dès son rétablissement à créer des conditions favorables à l'instauration d'un Etat de droit par la sauvegarde de la légalité républicaine, la préservation de la paix sociale, la relance économique et la défense de l'unité et de l'intégrité nationales.

Sur la base de ces convictions nobles qui ont contribué à relever la crédibilité du pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'UPC a conclu avec le pouvoir, une alliance comprise par certains compatriotes dont l'action négative a failli plonger la Nation dans une guerre civile. Contre vents et marées, l'UPC a tenu ferme en menant avec succès tant au sein du parlement que du gouvernement, une politique réaliste guidée par son sens élevé du devoir fondé sur son nationalisme militant.

A l'heure actuelle où cette politique se montre payante avec une constitution revue et corrigée, une agriculture en plein essor et une relance économique en conséquence, le Cameroun négocie valablement son entrée au troisième millénaire. En ce moment précis de notre histoire, le pays est appelé aux urnes pour élire celui qui va lui faire franchir ce cap, avec un mandat de sept ans.

Face à cette sollicitation pressante, l'UPC ne présente pas un candidat propre. Mais parmi les candidats en compétition, le Parti Nationaliste reconnaît en Monsieur Paul Biya, un allié officiel depuis cinq ans. Aussi, invite-t-il ses militants et sympathisants à lui accorder massivement leurs suffrages pour l'intérêt supérieur du Peuple souverain.

Il recommande enfin, à tous les Camerounais de mener cette consultation capitale dans la paix et la concorde pour soigner l'image de marque de notre pays vis-à-vis de l'extérieur.

Fait à Yaoundé, le 18 septembre 1997.  
Pour le bureau politique  
-Le président : Feyou de Happy  
-Le 2<sup>e</sup> Vice-Président : Omar Meclandl  
-Le 3<sup>e</sup> Vice-Président : Ndeh Akanga  
-Le secrétaire Général : A. F. Kodock

Source : Dikalo du jeudi 25 septembre 1997, p6.

**ANNEXE VIII: DECLARATION DE L'UPC TENDANCE NTUMAZAH REAFFIRMANT LE BOYCOTT DE LA PRESIDENTIELLE DU 11 OCTOBRE 1997.**

**MESSAGE**

*ELECTION PRÉSIDENTIELLE DU 12 OCTOBRE 1997*

**Déclaration de Michel Ndoh, secrétaire général de l'UPC**

Comme il y a 5 ans, et selon toute vraisemblance, la Cour Suprême s'apprêterait à proclamer M. Biya élu président de la République du Cameroun pour un mandat de 7 ans, à l'issue d'un scrutin inéquitable, très largement boycotté par les Camerounais et dénoncé à l'étranger.

Une fois encore, la souveraineté du peuple camerounais est violée. La majorité des Camerounais se sentent violés. Pour l'UPC, cette élection n'est pas valable, et le pouvoir de Biya est illégitime puisqu'il n'émane pas réellement du peuple.

Sur le plan national et au plan international, ce pouvoir est isolé. Avec le temps cet isolement ne peut que s'accroître. Les Camerounais et les démocrates africains et du monde entier veilleront.

Pour tenter de son sort, bien qu'ils n'aient pas besoin de voter leurs lois à l'Assemblée nationale, M. Biya et son parti consentiront sans doute des strapontins dans un gouvernement d'Union nationale à quelques représentants des partis d'opposition, en guise de récompense pour leur trahison.

Les vrais opposés, les vrais patriotes les vrais démocrates ne comptent pas d'entrer dans ce gouvernement. Car, y compris approuver les résultats d'une élection truquée, c'est la lutte du peuple.

M. Biya et son parti ont voulu avoir le pouvoir absolu, avec les moyens et ils l'ont pris. Ils doivent désormais gouverner seuls, absolument seuls.

Les vrais opposés, les vrais patriotes, les vrais démocrates ont donc résolu de rester dans l'opposition.

Quand bien même systématisant la fraude électorale, M. Biya laisse la porte à toute possibilité d'alternance par la voie d'élections libres et démocratiques. Mais la misère et l'indifférence des populations nous interpellent et exigent de nous des réactions pas les bras croisés.

Seul, pour y répondre réellement, nous devons élaborer le projet de l'alternance. Et l'UPC appelle les Camerounais à garder espoir et foi en l'avenir.

Il n'y a plus de donnée pour morte du fait de la prolongation du processus de clarification interne, puis considérée comme quantité politiquement négligeable, l'UPC continue pourtant depuis son 28 congrès unitaire à apparaître comme un acteur incontournable de la scène politique nationale. Demain, elle retrouvera son rôle déterminant dans l'avenir de notre pays.

C'est pour tenter de retarder cette perspective que le gouvernement HDPC ne manque pas une occasion de porter des attaques contre l'UPC en s'immiscuant dans ses affaires intérieures, et notamment en tentant de déstabiliser sa direction, à l'instar de la tentative de putsch des 5 et 6 juillet 1997 heureusement soldée par l'échec.

À l'occasion de l'élection présidentielle et dès le 18 septembre, par la voix de son secrétaire général, l'UPC a indiqué aux Camerounais le chemin à suivre, celui du dialogue, de l'entente et de la paix sociale, à savoir le report de 6 mois de l'élection afin de permettre la concertation entre le gouvernement et l'opposition en vue d'un consensus sur les conditions de son organisation. Mais le gouvernement n'a pas choisi la voie de la sagesse. Le pays s'en trouve au bord de l'explosion.

D'un autre côté, tout en réaffirmant que notre position en faveur du boycott était politiquement juste, puisqu'il s'agissait de ne pas cautionner la mascarade et la tricherie, force est de reconnaître que de nombreux camarades se sont engagés dans la campagne et cela a, au moins en Sanaga maritime et dans le Nyong et Kellé, concrètement contribué au renforcement du processus d'unification des opposés.

Afin que la candidature de Hogbe Niemi, qui, il est vrai était prévue pour servir d'autres desseins, s'avère finalement utile à l'UPC, elle doit clairement s'inscrire dans l'orientation du 28 congrès unitaire et s'intégrer dans la réalisation du programme et des décisions arrêtées par ce congrès.

L'UPC n'a jamais eu et ne saurait avoir la naïveté de croire que le pouvoir lui sera octroyé par une puissance étrangère.

L'UPC n'a pas non plus la naïveté de préjuger de l'attitude des gouvernements étrangers à l'égard des problèmes de notre pays, simplement à partir de leur couleur politique ou de leur profession de foi. Car les gouvernements ne se déterminent qu'en fonction de leurs intérêts.

Ainsi donc, aujourd'hui plus que jamais, le grand défi de la souveraineté, de la démocratie et de l'alternance interpelle le peuple camerounais et l'UPC. Pour y faire face avec succès, l'UPC doit retrouver la maîtrise de l'initiative sur tous les plans et tous les niveaux. Les conditions préalables à cette maîtrise consistent à :

- consolider son unité acquise au 28 congrès unitaire de septembre 1996;
- élargir cette unité à tous les opposés sur la base d'une orientation, d'un programme politique et de textes organiques unifiés;
- étoffer systématiquement son organisation unifiée sur toute l'étendue du territoire national ainsi qu'à l'étranger;
- restructurer méthodiquement et renouveler sa direction;
- actualiser et mettre en œuvre sa stratégie d'union de toutes les forces patriotiques et démocratiques;
- mobiliser les masses dans l'action en vue de poursuivre les objectifs nationaux, mais aussi et surtout pour l'amélioration quotidienne des conditions de vie de toutes les populations.

C'est dans ce but que nous approuvons et encourageons les initiatives tendant à la convocation d'un Congrès. Et c'est à cette tâche que nous allons désormais nous atteler.

Douala, le 21 octobre 1997

Me Michel NDOH  
Secrétaire général de l'UPC

**Source :** *Le Messager* N°681, p7.

**ANNEXE IX: DECLARATION CONJOINTE SDF, UNDP, UDC POUR LE BOYCOTT DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 11 OCTOBRE 1997**

## DECLARATION CONJOINTE SDF, UNDP, UDC

Les leaders du Social Démocrate Front, de l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès et l'Union Démocratique du Cameroun se sont réunis, au sommet à Yaoundé, les 8 et 11 septembre 1997, en vue d'examiner la situation politique du Cameroun à la veille de l'élection présidentielle.

Après une analyse exhaustive des élections organisées depuis la restauration de la liberté et de l'indépendance du Cameroun :

- élections législatives de mai 1990
- élections présidentielles d'octobre 1992
- élections municipales de juillet 1995
- élections provinciales de mai 1997
- élections législatives partielles de mai 1997

ils ont convenu états que ces élections nationales ont été caractérisées par des maudits toujours plus invasives et un gangsterisme électoral y aient perpétrés par le pouvoir c'est-à-dire la machine administrative et militaire sous-joints, par les pouvoirs, clubs traditionnels, cadres de formation de l'Administration territoriale, les hommes, certains membres des forces de l'ordre, police, gendarmerie et armée, les médias et autres pouvoirs (gangs et République de la Côte d'Ivoire, etc.) ainsi que les autorités d'Etat (UDC, SDF, CNPS, SUPARRA, CNPC, SORÉL, SNEC, etc.) et les municipalités (RCP) avec leurs chefs locaux (Directeurs, chefs des districts, des communes d'Etat et du Territoire public).

Il est par conséquent évident que tous ces maudits électoraux ont à chaque fois empêché l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès de pouvoir exercer son rôle de leader de la résistance à une société de maudits.

En conséquence de toutes les tentatives de participation de la société civile et de l'opposition en dépit des recommandations de divers organismes d'observation internationaux (NGO, IFES, Commonwealth, France, etc.) et de la tenue des élections au Cameroun et de son attachement à la démocratie, le peuple camerounais demande l'instauration d'une commission électorale autonome, le pouvoir a catégoriquement refusé de prendre en compte les propositions destinées à garantir des élections libres, justes et transparentes au Cameroun.

Le cas le plus récent est cette session extraordinaire de l'Assemblée Nationale qui vient de s'achever et cours de laquelle toutes les tentatives de l'opposition d'introduire le mode de scrutin alternatif furent rejetées par une majorité hétéroclite et arrogante. Même la demande de convocation d'une autre session extraordinaire destinée à examiner une autre forme-procédure de loi sur l'élection présidentielle, dûment présentée par l'opposition comme l'usage le plus approprié et simplement ignoré.

Il est en outre évident que l'immense majorité du peuple camerounais a été consciencieusement dépossédée de son droit fondamental de choisir ses représentants et ses dirigeants, alors qu'un régime illégitime y est parvenu au pouvoir à travers une répression sans pitié d'une légalité fautive, rapidement caduque lorsque les lois, imposées par lui, ont tenté de donner la façade d'une démocratie démocratique.

Considérant tout ce qui précède, les leaders du SDF, de l'UNDP et de l'UDC déclarent solennellement :

- 1- Aucune élection libre, juste et transparente ne peut se tenir au Cameroun dans les conditions actuelles.
- 2- Le peuple camerounais ne peut plus accepter la violation de son droit à choisir ses représentants et ses dirigeants.
- 3- Le SDF, l'UNDP et l'UDC ne prendront part à aucune élection dans les conditions actuelles.
- 4- Le SDF, l'UNDP et l'UDC appellent tous les partis politiques qui luttent pour un renouveau démocratique et pour la liberté et la

solidarité à la présente déclaration, à se joindre à eux en refusant de continuer à maintenir le statu quo du consensus démocratique par le pouvoir.

5- Le SDF, l'UNDP et l'UDC déclarent que la priorité de l'heure pour l'opposition n'est pas la désignation d'un candidat unique mais à faire en place d'un bon cadre légal et de conditions convenables pour l'application des lois qui assurent les bases d'une démocratie véritable au Cameroun.

6- Le SDF, l'UNDP et l'UDC lancent un vibrant appel à tous les camerounais afin qu'ils se joignent comme un seul homme pour défendre la démocratie dans notre pays et s'assurent qu'aucune élection ne se tienne au Cameroun dans les conditions actuelles. **RUE D'ELECTION SANS BURNES LOIS.**

7- Le SDF, l'UNDP et l'UDC appellent à la communauté internationale, à l'OUA, à l'ONU et à tous les amis du Cameroun que l'opposition camerounaise a épuisé toutes les voies pacifiques pour faire avancer le processus démocratique au Cameroun, sans résultat, et leur demande de soutenir le peuple de ce pays dans sa lutte pour les libertés fondamentales et la démocratie.

Fait à Yaoundé, le 10 septembre 1997.

Pour le SDF  
N. Jom F. Nd  
Président National

Pour l'UNDP  
Célestine Bedjo  
Vice-Président de Comité Central

Pour l'UDC  
Hon. Adamu N. Njawa  
Président National



**Source :** Dikalo du lundi 15 septembre 1997, p.5



## ANNEXE X : TEXTE D'ALLIANCE RDPC/UNDP DU 28 NOVEMBRE 1997.

# Plate-forme gouvernementale RDPC-UNDP

Animés par l'amour de la patrie et la volonté de poursuivre l'édification d'un Etat moderne;

- Soucieux de promouvoir une démocratie de rassemblement en cours de fécondation nationale;
- Conscients de la nécessité de consolider le redressement en cours de l'économie nationale;
- Mus par un esprit d'engagement et de franche collaboration dans le cadre d'un dialogue républicain fructueux;
- Convaincus que la paix, la stabilité et la concorde constituent des facteurs déterminants dans l'œuvre de construction nationale;

Le RDPC et l'UNDP conviennent d'œuvrer ensemble, dans l'intérêt supérieur du Cameroun dans le cadre d'une plate-forme d'action commune, au sein du gouvernement d'ouverture aux fins de :

### I - AU PLAN POLITIQUE

A - Consolider la démocratie et l'Etat de droit.

A cet effet, les deux partis s'engagent à promouvoir une véritable culture démocratique;

Assurer les respects des droits de l'homme, des libertés civiles et la protection des minorités;

- perfectionner le système électoral camerounais en vue d'assurer toujours davantage de liberté et de transparence lors des consultations populaires;
- œuvrer à la mise en place progressive des nouvelles institutions de la République prévues par la Constitution du 18 janvier 1996, en mettant notamment l'accent sur celles relatives à la décentralisation.

B - Respecter et faire respecter les institutions républicaines et l'autorité de l'Etat.

C - Renforcer l'unité et la cohésion nationales notamment par la poursuite de la politique de réconciliation nationale.

D - Soutenir le Président de la République dans sa politique de défense de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Cameroun.

### II - AU PLAN ÉCONOMIQUE

A - Poursuivre le redressement économique en cours notamment par une adhésion totale et un appui sans faille au programme économique et financier triennal signé avec le FMI et qui est l'œuvre du peuple camerounais tout entier.

B - Consolider la croissance retrouvée;

C - Lutter contre le chômage et promouvoir l'emploi, notamment l'emploi des jeunes;

D - Préserver et améliorer l'autosuffisance alimentaire;

E - Assurer un développement équilibré des régions par un aménagement judicieux de l'espace économique;

F - Encourager les investisseurs tant nationaux qu'étrangers.

### III - AU PLAN SOCIAL, CULTUREL ET SPORTIF

A - Préserver la paix sociale;

B - Renforcer la justice sociale par une répartition équitable des fruits de la croissance;

C - Améliorer les conditions de vie des Camerounaises et des Camerounais;

D - Mettre en place une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté;

E - Poursuivre la réforme du système éducatif afin de donner à tous les enfants du Cameroun des chances égales d'instruction;

F - Améliorer la couverture sanitaire du pays;

G - Dynamiser toujours davantage le mouvement sportif camerounais;

H - Promouvoir la famille, la femme et l'enfant.

### IV - AU PLAN INTERNATIONAL

A - Continuer à œuvrer au rayonnement du Cameroun à l'extérieur des frontières nationales et contribuer à l'amélioration de l'image de notre pays à l'étranger.

B - Promouvoir constamment la coopération internationale pour une grande solidarité entre les nations en mettant un accord particulier sur les relations de bon voisinage avec les pays limitrophes.

Pour la mise en application de la présente plate-forme, le RDPC et l'UNDP conviennent d'assurer une représentation des uns et des autres au gouvernement de la République et d'observer les principes de solidarité et de responsabilité gouvernementales.

Ils s'engagent par ailleurs à mettre en place des instances de concertation multilatérales, notamment au parlement.

Fait à Yaoundé, le 25 novembre 1997.

### LES SIGNATAIRES

**Parti de l'Union démocratique et du Progrès Camerounais (RDPC)**

M. Jean-Marie ELONGUE  
Président National, Chef de Gouvernement, Ministre de Coopération Internationale et de l'UNDP

M. Joseph CHEUKOUSSA  
Secrétaire Général du Comité Central, Ministre de l'Économie et du Commerce

M. Paul NGASSIANG  
Secrétaire de Coopération et de l'UNDP

M. Christophe NGUE  
Secrétaire par intérim, chargé de l'Unité de Coopération et de l'UNDP

**Parti de l'Union nationale pour le Renouveau et le Progrès (UNDP)**

M. Guy-BELLE NGUE  
Président National, Chef de Gouvernement

M. Claude NGUESSA  
Secrétaire National, Chef de Gouvernement

M. Jean NGASSIANG  
Secrétaire National, Chef de Gouvernement

M. Jean-Baptiste NGUE  
Secrétaire National, Chef de Gouvernement

SOURCE : *Dikalo* du lundi 15 décembre 1997, p7.

## ANNEXES XI : QUESTIONNAIRE ET GUIDE D'ENTRETIEN

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

.....  
UNIVERSITE DE YAOUNDE I

.....  
FACULTE DES ARTS,  
LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES  
B.P.755 YAOUNDE

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

.....  
THE UNIVERSITY OF  
YAOUNDEI

.....  
FACULTY OF ARTS, LETTERS  
AND SOCIAL SCIENCES  
P.O.BOX 755 YAOUNDE

### QUESTIONNAIRE

OWONA AMOUGOU FRANKLIN, étudiant à l'université de Yaoundé I, filière Histoire niveau Master II réalisant une enquête sur la perception qu'ont les camerounais sur *les coalitions électorales des partis politiques de l'opposition camerounaise entre 1992 et 2004*.

**Gage de confidentialité** : Les informations recueillies seront exploitées uniquement dans un but scientifique et votre identité restera si vous le voulez sous le prisme de l'anonymat. Veuillez répondre en toute sincérité aux questions qui vous sont posées.

NOM ET PRENOM :

PROFESSION :

SEXE ET AGE :

LIEU DE RESIDENCE :

- 1- Qu'entendez-vous par démocratisation ? Et selon vous qu'est ce qui a été à l'origine de ce processus au Cameroun ?.....

.....  
.....  
.....

- 2- Comment percevez-vous le paysage politique ainsi que les comportements des acteurs politiques à l'ère de l'ouverture : notamment ceux de l'opposition et ceux du parti au pouvoir RDPC?...

.....  
.....  
.....

3- Quels sont les motivations et les enjeux qui sous-tendent les ententes électorales des partis d'opposition ?.....

.....

.....

.....

4- Quel est selon vous l'intérêt recherché par les leaders de l'opposition en s'alliant au parti au pouvoir ?.....

.....

.....

.....

5- Quel est le regard que vous portez sur la coalition de l'union pour le changement ? Et la semi-coalition UNDP/UPC Hogbe Nlend ?.....

.....

.....

6- Quel est le regard que vous portez sur les ententes parlementaires UNDP/UPC ?.....

.....

.....

.....

.....

7- Quelles sont les causes des échecs répétés des coalitions des partis politiques d'opposition depuis les derniers scrutins équilibrés de 1992 ?.....

.....

.....

.....

.....

8- Selon vous sur quoi repose la stratégie globale de l'opposition dans sa quête du pouvoir depuis 1992 ?.....

.....

.....

.....

.....

### Guide d'entretien

NOM : OWONA AMOUGOU FRANKLIN

STATUT : ETUDIANT MASTER II EN HISTOIRE

THEME : *Les Coalitions électorales des partis politiques de l'opposition camerounaise entre 1992 et 2004 : essai d'analyse sociohistorique à partir des expériences du SDF, UNDP et UPC.*

Axe d'entretien N°1 : Comment analyser vous le paysage politique ainsi que les comportements des acteurs politiques à l'ère de l'ouverture : notamment les acteurs de l'opposition et du RDPC ?

Axe d'entretien N°2 : Dans quelle posture se trouve l'opposition à l'heure de l'ouverture démocratique?

Axe d'entretien N°3 : en ce qui concerne la tripartite, dans quel état d'esprit se trouvait l'opposition? Comment se sont déroulées les négociations ?

Axe d'entretien N°4 : Les leaders de la coordination ont signé les accords de la tripartite. Qu'auraient-ils reçu comme promesses ? La coordination avait-elle l'air soudée ? Quels étaient les rapports entre les partis politiques de la coordination et les partis politiques dits de l'opposition modérés ?

Axe d'entretien N°5 : Quel regard portez-vous sur les coalitions électorales lors du double scrutin de 1992 ? Notamment les ententes entre les partis d'opposition ?

Axe d'entretien N°6 : Quel regard portez-vous sur les ententes électorales des partis d'opposition d'à partir de 1997? Notamment la coalition SDF, UNDP, UDC pour le boycott des élections de 1997 ?

Axe d'entretien N°7 : Les échecs répétés des ententes inter-opposition n'ont-elles pas contribué à fragiliser l'opposition et à consolider par la même occasion l'hégémonie du RDPC ?

Axe d'entretien N°8 : Quelles a été la place du tribalisme et de l'ethnicité dans la construction des ententes politiques et même celles des partis politiques?

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE .....	i
SOMMAIRE .....	ii
LISTES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX .....	iii
ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	v
RESUME .....	vii
ABSTRACT.....	viii
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>1</b>
<b>I- PRESENTATION DU SUJET ET CONTEXTE HISTORIQUE.....</b>	<b>1</b>
<b>1- Présentation du sujet.....</b>	<b>1</b>
<b>2- Contexte historique de la recherche .....</b>	<b>1</b>
<b>II- CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE .....</b>	<b>4</b>
<b>1- Cadre conceptuel.....</b>	<b>4</b>
<b>2- Cadre théorique.....</b>	<b>4</b>
<b>III- JUSTIFICATION DU SUJET .....</b>	<b>6</b>
<b>IV- INTERET DE L'ETUDE.....</b>	<b>7</b>
<b>V- CADRE SPATIO-TEMPOREL .....</b>	<b>7</b>
<b>VI- REVUE DE LA LITTERATURE.....</b>	<b>9</b>
<b>VII- PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.....</b>	<b>13</b>
<b>VIII- METHODOLOGIE .....</b>	<b>15</b>
<b>IX- SOURCES .....</b>	<b>19</b>
<b>X- PLAN .....</b>	<b>20</b>
<b>CHAPITRE I : LA TRANSITION DEMOCRATIQUE DE 1990 AU.....</b>	<b>21</b>
<b>CAMEROUN : UN CONTEXTE FAVORABLE A UNE ALTERNANCE.....</b>	<b>21</b>
<b>POLITIQUE.....</b>	<b>21</b>
<b>I- LA CONTESTATION POLITIQUE AU CAMEROUN EN 1990-1991 ET LA DECOMPRESSION DU MONOPOLE POLITIQUE DE L'EX PARTI UNIQUE.....</b>	<b>22</b>

<b>A- LES VILLES MORTES OU L'APPROCHE INSURRECTIONNELLE DE DECONSTRUCTION DE L'ORDRE POLITIQUE JUSQU'ICI INSTITUE .....</b>	<b>22</b>
<b>1- L'opération villes mortes : une arme non conventionnelle et nouvelle de contestation politique au Cameroun. ....</b>	<b>23</b>
<b>2- La radicalisation du mouvement et la paralysie d'un secteur économique déjà en panne : l'urgence d'un dénouement rapide au soulèvement.....</b>	<b>25</b>
<b>B- LA RENCONTRE TRIPARTITE OU LA NEGOCIATION QUI CONFIRME LA POSTURE D'UN REGIME BOUSCULE DANS SA LEGITIMITE. ....</b>	<b>26</b>
<b>1- La tripartite : un stratagème inhabituel de décongestion des crises sociopolitiques au Cameroun postcolonial. ....</b>	<b>27</b>
<b>2- La tripartie : un moyen pour le régime de Yaoundé de sauver la face à la veille des Échéances électorales de 1992. ....</b>	<b>29</b>
<b>II- LES RESULTATS EQUILIBRES DES ELECTIONS CONCURRENTIELLES DE 1992 : UNE AUBAINE POUR UNE OPPOSITION A LA CONQUETE DU POUVOIR.....</b>	<b>31</b>
<b>A- UNE REPRESENTATION MAJORITAIRE DE L'OPPOSITION AU PARLEMENT .....</b>	<b>32</b>
<b>1- La significative régression électorale de l'ex-parti moniste : une marque supplémentaire d'un régime bousculé dans son magister .....</b>	<b>32</b>
<b>2- Une opposition majoritaire au parlement : une possibilité additive pour gouverner.....</b>	<b>35</b>
<b>B- LE RETOUR DES BOYCOTTEURS DES LEGISLATIVES DE MARS 1992 .....</b>	<b>37</b>
<b>1- Le retour galvanisant des frondeurs de mars 1992 : une carte de plus pour une opposition populaire au Cameroun. ....</b>	<b>38</b>
<b>2- L'union pour le changement, une presque candidature unique : l'opposition tout proche du graal ! .....</b>	<b>39</b>
<b>I- LES ENJEUX ET LES MECANIQUES DE CONSTRUCTION DES .....</b>	<b>45</b>
<b>A- LA QUETE DU POUVOIR ET L'ALTERNANCE POLITIQUE AU FONDEMENT DES COLLUSIONS DES ACTEURS DE L'OPPOSITION .....</b>	<b>45</b>
<b>1- La quête du pouvoir : un mobile légitime partisan en conjoncture électorale.....</b>	<b>45</b>
<b>2- L'alternance politique : un enjeu conjoncturel en 1992 et une vocation génétique pour une opposition politique.....</b>	<b>47</b>
<b>B- LES PESANTEURS D'UNE MECANIQUE D'ACTION .....</b>	<b>50</b>

1- Une mobilisation de l'opposition structurée autour de la logique manichéenne : entre coalition des intransigeants et le regroupement des modérés .....	50
2- Une propagande et un discours axé sur la diabolisation de l'ordre dirigeant et l'exacerbation des communautarismes régionaux .....	55
<b>II- LA PARTURITION DES COALITIONS ELECTORALES DE DE- CONSTRUCTION DE L'ORDRE LOCAL.....</b>	<b>58</b>
<b>A- LES ESSAIS MANQUES DES COALITIONS DES MODERES .....</b>	<b>58</b>
1- L'échec des proto-coalitions parlementaires : UNDP-UPC et MDR-UPC.....	58
2- Les effets mitigés de la semi-coalition UNDP-Hogbe Nlend.....	64
<b>B- LE PRESQUE COUP DE MAITRE DE L'UNION POUR LE.....</b>	<b>67</b>
1- Contexte d'émergence de l'Union pour le Changement.....	68
2- L'importance de la présidentielle après une abstention très critiquée aux législatives .....	71
<b>CHAPITRE III : LA GESTATION DES COALITIONS ELECTORALES DE SURVIE POLITIQUE A L'ERE DE L'ASTHENIE DEMOCRATIQUE(1997-2004).....</b>	<b>76</b>
<b>I- LA FIN DES ELECTIONS POLITIQUES CONCURRENTIELLES ET LE REAMENAGEMENT DU MONOPOLE POLITIQUE DU RDPC .....</b>	<b>77</b>
<b>A- LA REPRISE EN MAIN DE L'ESPACE POLITIQUE PAR LE RDPC AUX MUNICIPALES DE 1996.....</b>	<b>77</b>
1- L'enjeu des élections municipales de janvier 1996 .....	77
2- Le RDPC de nouveau maitre du Jeu.....	79
<b>B- UNE CONFIRMATION DE LA DOMINATION ELECTORALE DU RDPC A L'EPREUVE DES LEGISLATIVES DE 1997.....</b>	<b>81</b>
1- Le raz de marée du RDPC aux législatives de mai-août 1997. ....	82
2- La dégringolade de l'opposition parlementaire et la résurgence des abstentionnistes du 1 <sup>er</sup> mars 1997. ....	84
<b>II- L'OPPOSITION DANS LA CONSTRUCTION DES COALITIONS DE CRISE DE LEGITIMITE : ENTRE TENTATIVE DE RECONQUETE DE L'AUDIENGE POLITIQUE ET PERMANENCE DES INCOMPREHENTIONS OPERATIONNELLES.....</b>	<b>87</b>
<b>A- LES RESULTATS MITIGES DES ENTENTES ELECTORALES DE .....</b>	<b>88</b>
1- L'entente MDR-MDP ou l'association des revanchards de 1992.....	88

2- Le jeu de cachecache entre l'UPC et le MDR : entre cohésion parlementaire et pluralité des positions en contexte électoral.....	92
3- Le coup d'épée dans l'eau de la défection du trio SDF, UNDP, UDC.....	95
<b>B- LA COALITION POUR LA RECONCILIATION ET LA RECONSTRUCTION NATIONALE EN 2004 : LE RENDEZ-VOUS ENCORE MANQUE QUI ENTERE L'OPOSITION A L'ERE DU RENOUVEAU.....</b>	<b>101</b>
1- Contexte et enjeu du rapprochement.....	101
2- La pomme de discorde et les calculs personnels. ....	103
3- L'échec de la coalition et la consolidation de la suprématie de l'ordre dirigeant..	106
<b>CHAPITRE IV CONSEQUENCES ET LIMITES DES COALITIONS.....</b>	<b>109</b>
<b>ELECTORALES.....</b>	<b>109</b>
<b>I- LES CONSEQUENCES DES COALITIONS ELECTORALES DES PARTIS POLITIQUES D'OPPOSITION AU CAMEROUN .....</b>	<b>110</b>
<b>A- LA DEMONOPOLISATION DU JEU POLITIQUE ET LE REEQUILIBRAGE DES RAPPORTS DE FORCE .....</b>	<b>110</b>
1- La mise en crise du régime et la délégitimation de la politique autoritaire.....	110
2- L'affirmation électorale de la marque opposition. ....	112
<b>B- LA REMONOPOLISATION DE L'ESPACE POLITIQUE PAR LE RDPC .....</b>	<b>115</b>
1- L'échec des ententes politiques de l'opposition : un contexte favorable à la restauration de l'hégémonie du RDPC.....	115
2- La décroissance électorale de l'opposition.....	117
<b>II- LIMITES DES COALITIONS ELECTORALES.....</b>	<b>119</b>
<b>A- L'AFFAIBLISSEMENT DE L'OPPOSITION ET LE DESINTERET POPULAIRE POUR SES INITIATIVES POLITIQUES .....</b>	<b>120</b>
1- La fragilisation de l'opposition et la zombification des acteurs politiques.....	120
2- La désaffection et l'abstentionnisme électoral comme rejet du logo opposition ....	122
<b>B- LE RENFORCEMENT DU SYSTEME CLIENTELISTE ET LA REGIONALISATION DE LA VIE POLITIQUE .....</b>	<b>124</b>
1- La clochardisation d'une opposition désormais en quête de parcelle de pouvoir auprès d'un renouveau redevenu incontournable.....	124



2- Le confinement régionaliste des entreprises artisanes de l'opposition au Cameroun.....	126
CONCLUSION GENERALE .....	130
BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES.....	132
ANNEXES.....	151
TABLE DES MATIERES .....	164